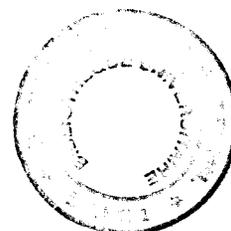


59374
1996
225^v

UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE
Faculté des Sciences Économiques et Sociales



**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET STRUCTURATION
DE L'ESPACE URBAIN**

**Le quartier ouvrier, la grande ville, l'Europe du Nord-Ouest.
Étude de cas privilégiée : Anvers, ville portuaire**

Tome 2

Thèse de doctorat ès Sciences Économiques

Présentée et soutenue

le 18 décembre 1996 par Christophe DEMAZIÈRE

Membres du jury :

**Claude COURLET, Professeur à l'Université de Grenoble II,
président du jury**
**Bernard GUESNIER, Professeur à l'Université de Poitiers,
rapporteur**
**Guy JOIGNAUX, Directeur de recherches à l'INRETS,
Laboratoire TRACES, Villeneuve d'Ascq**
**Frank MOULAERT, Professeur à l'Université de Lille I,
directeur de thèse**
**Erik SWYNGEDOUW, Senior Lecturer à l'Université
d'Oxford, rapporteur**

CHAPITRE 6

INDUSTRIALISATION, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DYNAMIQUES SPATIALES : LA BELGIQUE, ANVERS ET ANVERS NORD-EST, 1950-73

"In the urban context, (...) the market mechanism is not simply 'imperfect'; it is a smouldering time bomb"

Allen J. Scott (1980, p. 80)

INTRODUCTION

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 4, la création de quartiers à Anvers, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, a résulté de la croissance exponentielle du trafic portuaire et de l'industrialisation associée. Dans ce chapitre, nous analyserons la désagrégation de ces mêmes quartiers dans une période de fort développement économique et social - les années 1950-73 - dont les principales caractéristiques ont été analysées dans le chapitre 5.

Dans un premier temps, nous examinerons les traits essentiels du développement économique en Belgique à cette époque (section 6.1). Pays de petite taille, ayant largement bénéficié de la Révolution industrielle, la Belgique s'est trouvée concurrencée, après la seconde guerre mondiale, par des pays ayant atteint un niveau technologique plus élevé. Après avoir mis en place une politique d'attraction d'investissements industriels étrangers, le pays a retrouvé une forte croissance. Cependant, celle-ci a été polarisée spatialement. Tandis que les bassins miniers et sidérurgiques wallons connaissaient la désindustrialisation, la Flandre - et notamment la province d'Anvers - a été le siège d'un développement économique soutenu.

Centrant ensuite notre propos sur la région urbaine d'Anvers, nous montrerons que celle-ci a connu une forte croissance démographique,

économique et sociale sur la période 1950-73 (section 6.2). En deux décennies, le port est devenu un pôle industriel majeur. Dans son sillage, de nouvelles activités tertiaires se sont développées. Dans un contexte de revenus croissants, les choix des ménages en matière de localisation résidentielle se sont élargis.

Cette expansion économique et sociale s'est produite alors que les quartiers ouvriers d'Anvers et, en particulier, Anvers Nord-Est, entraient dans un processus de désagrégation (section 6.3). Le paradoxe n'est qu'apparent, car c'est probablement *en raison* (et non pas en dépit) de l'intensité du développement économique (et, naturellement, des choix ayant présidé à ce développement) que les forces de la décentralisation industrielle et de la suburbanisation résidentielle ont eu des effets négatifs sur Anvers Nord-Est en tant qu'espace de production, lieu d'habitation et siège d'une communauté humaine.

6.1. LE FORDISME BELGE : CARACTÉRISTIQUES ET ÉVOLUTION

Comme les pays capitalistes avancés étudiés par A. Glyn et alii (1990) (voir la section 5.1.1 du chapitre précédent), la Belgique a connu une période de croissance économique soutenue sur la période 1950-73. Cependant, par rapport à ses voisins européens, l'économie belge a connu une trajectoire de développement particulière (Carney, 1980 ; Cassiers et alii, 1994). Le pays a d'abord connu, de l'immédiate après-guerre à la fin des années 1950, une croissance relativement faible du PNB (tableau 6.1, ci-dessous). Par contre, les années 1960 ont été une phase d'accélération de la croissance économique. Dans cette période, la Belgique a connu une croissance sensiblement plus forte que celle de ses voisins, hormis la France. Cette évolution s'explique par la libéralisation de l'économie et l'ampleur des investissements étrangers en Belgique à partir de la fin des années 1950.

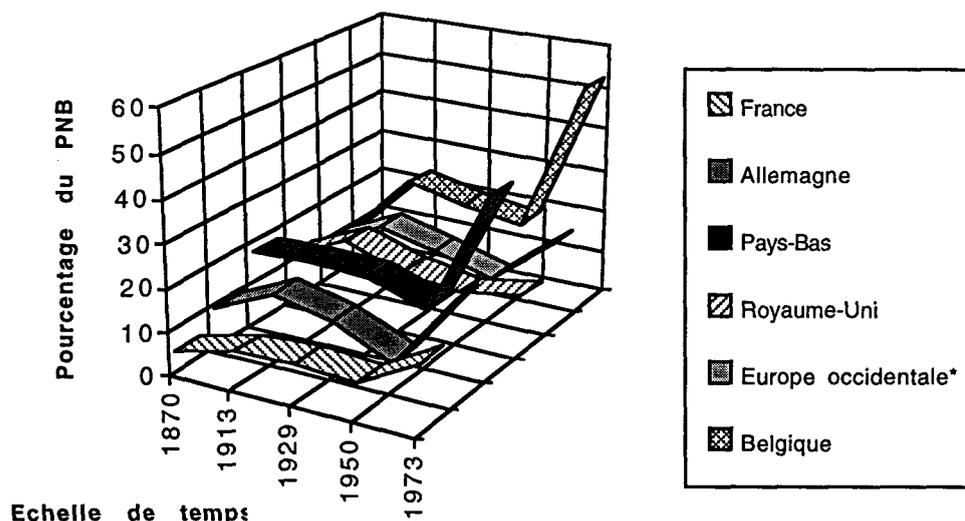
Tableau 6.1 : L'évolution du Produit National Brut en Belgique et dans les pays voisins dans la période d'après-guerre (croissance annuelle moyenne, en pourcentages)

(Source : Cassiers et alii, 1994)

Période considérée	Pays Belgique	France	Allemagne	Royaume-Uni	Pays-Bas
1938-50	1,29	1,36	-0,41	1,63	2,41
1950-60	3,00	4,57	8,17	2,67	4,61
1960-73	4,93	5,38	4,34	3,18	4,83

Dans l'évolution économique de la Belgique sur la période 1950-73, certaines caractéristiques structurelles ont pesé ; elles ont, en quelque sorte, constitué le contexte de la croissance économique et des politiques pour stimuler celle-ci (Cassiers et alii, 1994). Premièrement, l'économie belge, est, depuis le XIXe siècle, largement ouverte au commerce international. En 1913, la Belgique était - par le montant de ses exportations - le quatrième pays exportateur en Europe (derrière le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France) et, en proportion du produit national brut, le premier. Au cours des Trente Glorieuses, l'extraversion de l'économie belge s'est encore accrue. En valeur, les exportations ont été multipliées par 13 entre 1950 et 1973. En pourcentage du PNB, la Belgique est également restée le pays européen le plus exportateur, passant entre ces deux dates de 17,7% à 53,3%, quand l'Europe occidentale dans son ensemble progressait de 9,4% à 20,9% (figure 6.1, page suivante).

Figure 6.1 : La part des exportations dans le Produit National Brut en Belgique et dans d'autres pays européens, 1870-1973



(Source : Maddison, 1995 ; propres calculs pour la Belgique)

Note :

* Europe occidentale = Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Norvège, Suède, Suisse.

Notons qu'à partir des années 1960, les firmes multinationales ont commencé à investir massivement sur le territoire belge, créant des établissements ou rachetant des entreprises locales. Entre 1959 et 1973, l'investissement industriel d'origine étrangère s'est monté à 155 606 milliards de francs belges (Quévit, 1978).¹ En 1968, les filiales de firmes étrangères réalisaient 22% de la valeur ajoutée et représentaient déjà 18,3% de l'emploi industriel (Mommen, 1994). Ces deux proportions n'ont fait que progresser depuis.

Liée à l'extraversion, une deuxième caractéristique structurelle de l'économie belge est que la production a toujours eu un fort contenu en produits importés. Au cours de la période 1950-73, l'industrie belge est restée principalement une industrie de transformation ou d'assemblage. Certains secteurs industriels ont eu tendance à se spécialiser dans les produits semi-finis : les industries du verre, des métaux non ferreux, des produits chimiques, la sidérurgie et le textile. L'assemblage caractérise des secteurs comme l'automobile. Si les usines fabriquant des composants automobiles

¹ Rappelons que 100 francs belges équivalent à environ 16 francs français. Le chiffre donné ci-dessus équivaut donc à près de 10 milliards FF de l'époque.

sont peu nombreuses et si, de plus, il n'y a pas de firme automobile à capitaux belges, la Belgique est cependant devenue un des plus grands pays assembleurs en Europe.

Troisièmement, la nature particulière de la société et de la politique belge a influencé le développement du pays. Le système institutionnel belge fourmille de mécanismes destinés à résoudre les conflits (linguistiques, religieux, scolaires, politiques,...) et garantir les droits des minorités autochtones. Une autre particularité de la Belgique est la force des syndicats et des représentants du patronat vis-à-vis du pouvoir politique. C'est pourquoi les compromis sociaux qui ont été atteints après-guerre étaient relativement généreux à l'égard des salariés et des entreprises, tandis que les finances publiques ont souvent été sollicitées, sous la pression conjuguée des différents groupes constitués (Dancet, 1986). Cependant, les champs économiques et sociaux ont aussi été traversés par les divisions politiques, linguistiques, ou religieuses. Par exemple, la concurrence entre les syndicats socialistes et catholiques est toujours restée forte et l'organisation nationale du patronat a subi la montée en puissance d'organismes régionaux, tels le *Vlaams Economisch Verbond*. De plus, du fait de la grande ouverture de l'économie belge sur le champ mondial, la compétitivité économique et l'équilibre des échanges ont été des préoccupations constantes des divers gouvernements et ont pesé sur le dialogue social, entre le patronat, les syndicats et l'État.

Ces caractéristiques structurelles de l'économie et de la société belge étant brièvement précisées, nous développons une approche historique du développement économique en Belgique sur la période 1945-73. Nous examinerons d'abord la situation économique favorable de la Belgique à l'issue du deuxième conflit mondial et la perte progressive de compétitivité de ses industries dans les années 1950 (section 6.1.1). Ensuite, nous analyserons le développement industriel de la Belgique dans les années 1960, ses raisons et ses conséquences pour le développement régional (section 6.1.2).

6.1.1. Les atouts et les faiblesses de la Belgique dans la période de reconstruction de l'Europe

En 1945, l'appareil de production industriel belge était à peu près intact de dommages de guerre. Jusqu'à la fin des années 40, la Belgique profita bien de cette situation, en fournissant aux pays en reconstruction ses produits traditionnels : le verre, l'acier, le ciment et le charbon. La demande intérieure était également forte. Dans ces conditions, le rétablissement des capacités fut une priorité de l'action publique. Par exemple, le gouvernement Van Acker mobilisa pour la "bataille du charbon". Les installations minières existantes furent poussées au maximum. Face à la pénurie de main-d'oeuvre, la signature d'accords intergouvernementaux permit de faire descendre dans les mines belges plusieurs dizaines de milliers de travailleurs étrangers (Martens, 1976). Par ailleurs, le "Pacte Social" de 1944, issu de rencontres informelles, pendant la guerre, de représentants des syndicats ouvriers, du patronat et de l'État, dessinait les contours d'un compromis social national (Dancet, 1986). Ce plan prévoyait notamment la mise en place d'un système général de sécurité sociale et des consultations régulières entre employeurs et employés. Bien qu'il n'ait jamais été reconnu officiellement par ces différents acteurs, il exerça par la suite une grande influence (Swyngedouw, 1990). Le rapport salarial évolua vers une configuration fordiste, avec la mise en place d'un système de sécurité sociale, la création d'instances consultatives au niveau des entreprises, l'indexation des salaires, etc. (Dancet, 1986).

Le redémarrage en flèche de l'économie belge fut cependant de courte durée. En effet, grâce au plan Marshall, les économies européennes rétablirent leurs capacités productives, qu'elles modernisèrent, et (re)constituèrent des avantages comparatifs vis-à-vis de la Belgique. De son côté, l'appareil de production industriel belge était relativement obsolète, en raison de la faiblesse de l'investissement avant la guerre (en particulier dans les années 1930), mais aussi après : le taux d'investissement ne dépassait pas 15% du PNB au début des années 50, ce qui était faible, comparé aux autres pays européens (Bismans, 1992 ; cité par Cassiers et alii, 1994). Ce sous-investissement s'explique dans une certaine mesure par l'organisation industrielle en Belgique, où les entreprises industrielles appartenaient souvent à de grandes maisons-mères (comme la Société Générale de Belgique). Or, l'exploitation du Congo belge assurait de très confortables profits à ces holdings. J. Carney (1980) a estimé que, de 1944 à 1955, un tiers

des dividendes des compagnies belges provenait de leurs activités au Congo.² Les groupes financiers nationaux préféraient y investir, plutôt que de moderniser l'appareil productif et diversifier leurs activités.

6.1.2. Du ralentissement de la croissance aux "Treize Glorieuses"

En raison du sous-investissement industriel, mais aussi à cause de l'absence d'une politique incitatrice, de la faiblesse des investissements publics, et de la surévaluation du franc belge, la croissance de l'économie ralentit fortement pendant toutes les années 50, pour atteindre 3% en moyenne (voir le tableau 6.1 ci-dessus, p. 251). Le ralentissement devint particulièrement marqué dans la deuxième partie des années 50, puisque le produit national crût en moyenne, de 2,3% l'an entre 1955 et 1960, contre 6,4% en Allemagne fédérale, 4,8% en France et 4,5% aux Pays-Bas (Carney, 1980). Cette évolution ne pouvait pas manquer d'alerter les autorités publiques. Le gouvernement Eyskens décida alors, en 1959, de mettre en oeuvre une politique économique stimulant l'investissement productif. Par des "lois sur l'expansion économique", il s'agissait d'accorder des subventions et garanties d'État aux investissements neufs, en particulier ceux réalisés dans des zones à taux de chômage élevé. Ces incitations s'accompagnèrent d'une relance des négociations tripartites, afin d'instaurer une paix sociale dans le pays.

Cette politique a été efficace, puisque l'économie belge a connu une croissance remarquable sur la période 1960-73, le PNB croissant chaque année de près de 5%, en moyenne. Les investissements privés suscités par les lois d'expansion se sont élevés, entre 1960 et 1970, à 306 milliards de francs belges, représentant 234 000 emplois nouveaux. Mais la relance économique s'est révélée coûteuse. Entre 1960 et 1970, les crédits accordés au titre des lois d'expansion se sont élevés à 147 milliards, soit 48% de la formation brute du capital. De plus, ces aides ont surtout bénéficié aux firmes étrangères (section 6.1.2.1) et ont certainement contribué à accroître les écarts de développement entre les provinces flamandes et la Wallonie (section 6.1.2.2).

² Cette proportion est particulièrement élevée puisque, pour la France, elle n'a jamais dépassé 25% à l'époque d'exploitation maximale de son empire colonial.

6.1.2.1. Le poids croissant des multinationales dans l'économie belge

D'une façon générale, **les multinationales intégrées verticalement ont été un agent économique essentiel de la diffusion des modes d'organisation et de rémunération fordistes à travers le monde** (Lipietz, 1985 ; Swyngedouw, 1990). Ces firmes, souvent d'origine nord-américaine, ont mené des stratégies d'expansion basées sur des considérations de minimisation des coûts de production, d'un côté, et d'expansion des marchés, de l'autre. Grâce à leur structure organisationnelle puissante, elles ont eu la possibilité de localiser les phases du cycle de vie du produit là où le coût de production était le plus bas. Certaines entreprises, comme Ford ou ITT, s'étaient établies en Europe dès les années 1920, pour contourner les barrières tarifaires relativement élevées. Après la deuxième guerre mondiale, le mouvement a pris une très grande ampleur. Dans le monde, le nombre de filiales étrangères établies par des entreprises multinationales est passé de 100 par an sur la période 1946-52 (un chiffre plus élevé de 50% par rapport au pic précédent, en 1920-29) à 200 à la fin des années 50 et plus de 500 au cours des années 60 (Dicken, 1992, pp. 52-53). En Europe, en particulier, les firmes américaines ont été promptes à saisir les avantages à tirer de la création du Marché Commun, tout en jouant des disparités de législation entre les pays. **La Belgique, à cause des lois d'expansion et du bon climat social, mais aussi en raison de sa position géographique centrale en Europe de l'Ouest, a été un site privilégié d'implantation de nouvelles unités de production et/ou de rachat d'entreprises nationales.** Entre 1961 et 1972, l'investissement industriel étranger a représenté environ un tiers de l'investissement brut et la moitié de l'investissement net (Cassiers et alii, 1994). Ces investissements avaient majoritairement une origine géographique nord-américaine ; avec 15%, l'Allemagne venait en deuxième position.

Du début des années 60 à la crise des années 70, l'internationalisation du système productif belge a été considérable, comme en témoigne le poids des multinationales dans l'emploi industriel (tableau 6.2, page suivante). Dans certains secteurs, le nombre de salariés travaillant pour une multinationale est relativement élevé : près de 20 000 salariés dans la chimie, presque 20 000 dans le textile, près de 80 000 dans le secteur des biens d'équipement et véhicules de transport,... En proportion de l'emploi total, la chimie, la raffinerie de pétrole et le caoutchouc viennent au premier rang ;

en revanche, on peut noter la faible internationalisation de la sidérurgie et du secteur du bois/papier.

Tableau 6.2 : L'emploi industriel en Belgique à la fin des années 60 et le poids des firmes multinationales (situation en juin 1968)
(Source : Van den Bulcke, 1978)

Secteur	Emploi industriel total (en milliers)	Emploi industriel dans des filiales de multinationale	
		(en milliers)	(% du total)
Agro-alimentaire	113 800	15 000	13,2
Textile	211 300	19 400	9,2
Bois, papier, cuir	120 400	10 100	8,4
Caoutchouc	8 400	3 600	42,9
Chimie	63 500	29 300	46,1
Pétrole	10 800	4 600	42,6
Non ferreux	67 600	9 900	14,6
Sidérurgie	116 000	3 900	3,4
Travail des métaux	60 700	13 900	22,9
Machines et véhicules	245 300	77 800	31,7
Autres	30 300	4 500	14,9
Total	1 051 400	192 100	18,3

L'internationalisation de la production s'est traduite par une certaine progression de la Belgique dans la division internationale du travail. En effet, des secteurs d'activité typiquement fordistes se sont développés, tels l'automobile, les plastiques ou la chimie. Par ailleurs, les établissements des firmes multinationales européennes et américaines ont été des vecteurs de diffusion de technologies et de formes d'organisation nouvelles (Van den Houte et Veugelers, 1989 ; cités par Cassiers et alii, 1994). D'un autre côté, l'ouverture économique du pays a accéléré le déclin des secteurs traditionnels. Tout ceci a produit des évolutions dramatiques en termes de développement régional.

6.1.2.2. Une croissance industrielle polarisée spatialement

Comme le montre le tableau 6.3 ci-dessous, l'investissement industriel d'origine étrangère s'est assez largement concentré en Flandre (particulièrement dans la province d'Anvers et le Limbourg). Par contre, les bassins industriels wallons, où les conditions démographiques et environnementales étaient beaucoup moins favorables, mais qui avaient besoin de créations d'emplois (notamment industriels), du fait de leur spécialisation dans des industries anciennes, ont été moins favorisés.

Tableau 6.3 : La répartition par provinces de l'investissement étranger en Belgique entre 1959 et 1973

(Source : Quévit, 1978, p. 177 ; cité par Mommen, 1994, p. 129)

Total : 155 606 milliards FB			
Provinces de Flandre	56,4%	Provinces wallonnes	27,4%
dont :		dont :	
Anvers	30,9%	Hainaut	15,1%
Flandre occidentale	2,6%	Liège	9,4%
Flandre orientale	9,1%	Luxembourg	1,0%
Limbourg	13,8%	Namur	1,9%
	Brabant*		16,2%

Notes :

* Avec la province d'Anvers, le Brabant correspond, au plan socio-économique, au coeur de la Belgique ; il comprend notamment Bruxelles et sa région urbaine. Depuis les années 70, la province a été divisée en trois entités administratives, selon des lignes de forces linguistiques. Il y a d'abord la région de Bruxelles-Capitale, limitée au territoire de Bruxelles et de 18 communes limitrophes. Ensuite, vient le Brabant flamand qui regroupe deux arrondissements (Louvain et Hal-Vilvoorde) et des communes néerlandophones de la périphérie de Bruxelles. Enfin, le Brabant wallon correspond à l'arrondissement de Nivelles. Depuis environ un an, le Brabant flamand et le Brabant wallon sont des provinces à part entière.

L'inégale répartition spatiale des investissements productifs a eu des effets importants sur le dynamisme économique des régions, d'une part, et sur le fonctionnement des marchés locaux du travail, d'autre part. En effet, la Flandre et la Wallonie ont connu des trajectoires de développement divergentes. Au cours des années 1960, l'économie de la Flandre a crû deux fois plus vite que l'économie wallonne, au point qu'en 1967 la Flandre a dépassé pour la première fois la Wallonie en termes de revenu par habitant (Carney, 1980).

Par ailleurs, l'instauration du fordisme en Belgique a été, dans une large mesure, synonyme de niveaux de revenu croissants et assurés pour les ouvriers des industries modernes. Il s'agissait souvent de jeunes travailleurs sans expérience préalable du travail industriel. Mais l'ouverture grandissante de l'économie belge et l'adoption de normes de production fordistes a aussi entraîné, pour de nombreux travailleurs des industries traditionnelles, une dégradation des conditions d'activité, pouvant aller jusqu'à la perte d'emploi, avec de grandes difficultés à en retrouver un autre, dans le contexte de marchés locaux du travail structurellement

déprimés (Mommen, 1994).³ Cette évolution différenciée recoupe, dans une certaine mesure, le développement contrasté des provinces flamandes et wallonnes (tableau 6.4).

Tableau 6.4 : L'évolution du solde d'emploi dans les provinces et régions belges, 1961-70
(Source : Institut National de la Statistique)

	Belgique	+ 64 391	
Provinces de Flandre	+ 96 941	Provinces wallonnes	- 56 436
dont :		dont :	
Anvers	+ 34 069	Hainaut	- 29 879
Flandre occidentale	+ 24 337	Liège	- 23 565
Flandre orientale	- 8 141	Luxembourg	- 3 186
Limbourg	+ 29 232	Namur	- 2 199
Brabant flamand	+ 17 444	Brabant wallon	+ 2 393
	Région de Bruxelles	+ 23 888	

En Wallonie, le cas du bassin de Charleroi donne un bon exemple des crises économiques et sociales sévères affrontées par certaines communautés locales belges au cours de la période 1960-73, qui constitue, pour la Belgique, ses "treize glorieuses" années de croissance. Après une grave crise à la fin des années 50 - sur cinquante sièges d'extraction de charbon, vingt furent fermés entre 1957 et 1959 - et en dépit de dispositifs spécifiques pour attirer des investissements industriels - les lois d'expansion comprenaient un volet dirigé vers les régions en difficulté -, une seule multinationale est venue s'implanter à Charleroi - Caterpillar -, en 1967. Ainsi était enclenché un processus de désindustrialisation, qui allait se poursuivre dans les années 70, avec la crise de la sidérurgie (cf. Demazière, 1997). Dans le même temps, en Flandre, Anvers s'imposait comme le premier pôle industriel du pays. Mais, malgré (ou : à cause de ?) un développement économique sans précédent, Anvers a vu se désagréger ses quartiers ouvriers au cours de la période 1950-73.

³ Contraster la situation dans les années 60 des ouvriers des industries modernes et des travailleurs des secteurs qui avaient porté la révolution industrielle n'épuise pas le sujet des effets différenciés du développement économique - en l'occurrence, le fordisme - sur des groupes sociaux assez semblables - en l'espèce, des travailleurs manuels. En particulier, la question de la contribution de la main d'oeuvre immigrée en Belgique au développement économique est cruciale. Mais c'est aussi un thème vaste et complexe, qui demanderait de longs développements, et que nous ne pouvons traiter ici (voir, par exemple, Martens et Moulaert, 1990).

6.2. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL D'ANVERS, 1950-73

L'analyse de la croissance économique à Anvers de fin de la deuxième guerre mondiale au début des années 70 mériterait certainement plusieurs dizaines de pages. Gardons cependant à l'esprit que ce thème ne nous préoccupe que dans la mesure où il permettra d'analyser, dans une prochaine section (la dernière grande partie de ce chapitre), l'évolution économique et sociale des quartiers ouvriers d'Anvers durant la période 1950-73. La section qui s'ouvre ne vise donc pas l'exhaustivité.

Dans un premier temps, l'analyse portera sur le système productif, et ce à deux niveaux spatiaux : d'une part, le port d'Anvers, et, d'autre part, la région urbaine (section 6.2.1). La focalisation sur le port peut se justifier par plusieurs arguments. Premièrement, comme nous l'avons vu dans le chapitre 4, le quartier d'Anvers Nord-Est est apparu historiquement en réponse à l'expansion des activités portuaires, au XIXe siècle. Il est donc logique d'examiner si le processus de désagrégation de ce quartier peut s'expliquer - au moins en partie - par l'évolution de l'économie portuaire locale au XXe siècle. Deuxièmement, le port d'Anvers a été le lieu d'un processus d'intense industrialisation au cours des années 50 et 60. Nous examinerons en particulier l'emploi créé par ces implantations.

Quant à la région urbaine, elle est - plus que la seule commune d'Anvers - l'unité spatiale pertinente pour saisir les tendances lourdes d'évolution des activités économiques, notamment la tertiariation. Elle permet également d'analyser le déplacement spatial progressif des foyers de développement industriel (section 6.2.2). Ici, nous renouons avec les analyses de la décentralisation manufacturière présentées dans le chapitre précédent (section 5.2.2). Nous verrons qu'Anvers a connu ce phénomène de manière particulièrement intense.

Enfin, en référence au modèle de développement urbain élaboré dans le chapitre 2, nous analyserons le dynamisme démographique et l'évolution du marché du logement de la région urbaine d'Anvers au cours des années 50 et 60 (section 6.2.3). Là aussi, par la suburbanisation, il semble bien qu'Anvers ait connu une évolution "à l'américaine".

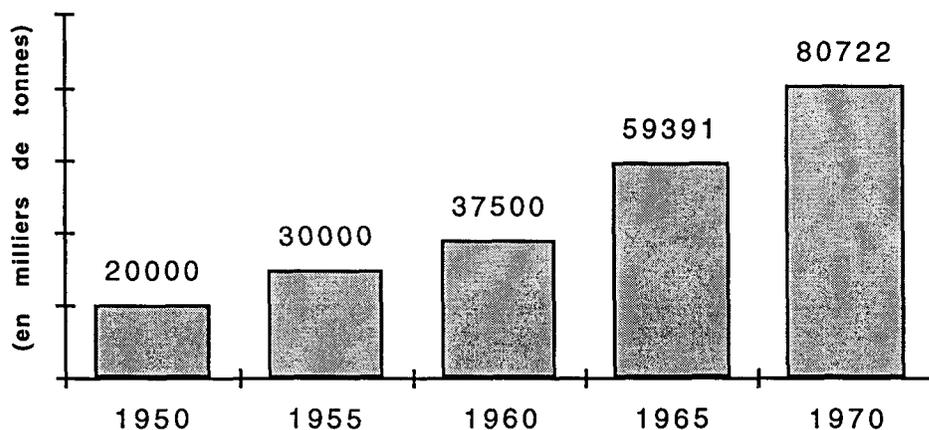
6.2.1. Le développement industriel et commercial du port d'Anvers et de la région urbaine

Comme précisé ci-dessus, nous dirigerons notre attention, dans cette section, sur le développement du système productif localisé sur le port d'Anvers (section 6.2.1.1), puis sur l'expansion économique générale de la région urbaine (section 6.2.1.2).

6.2.1.1. Le développement industriel et commercial du port d'Anvers

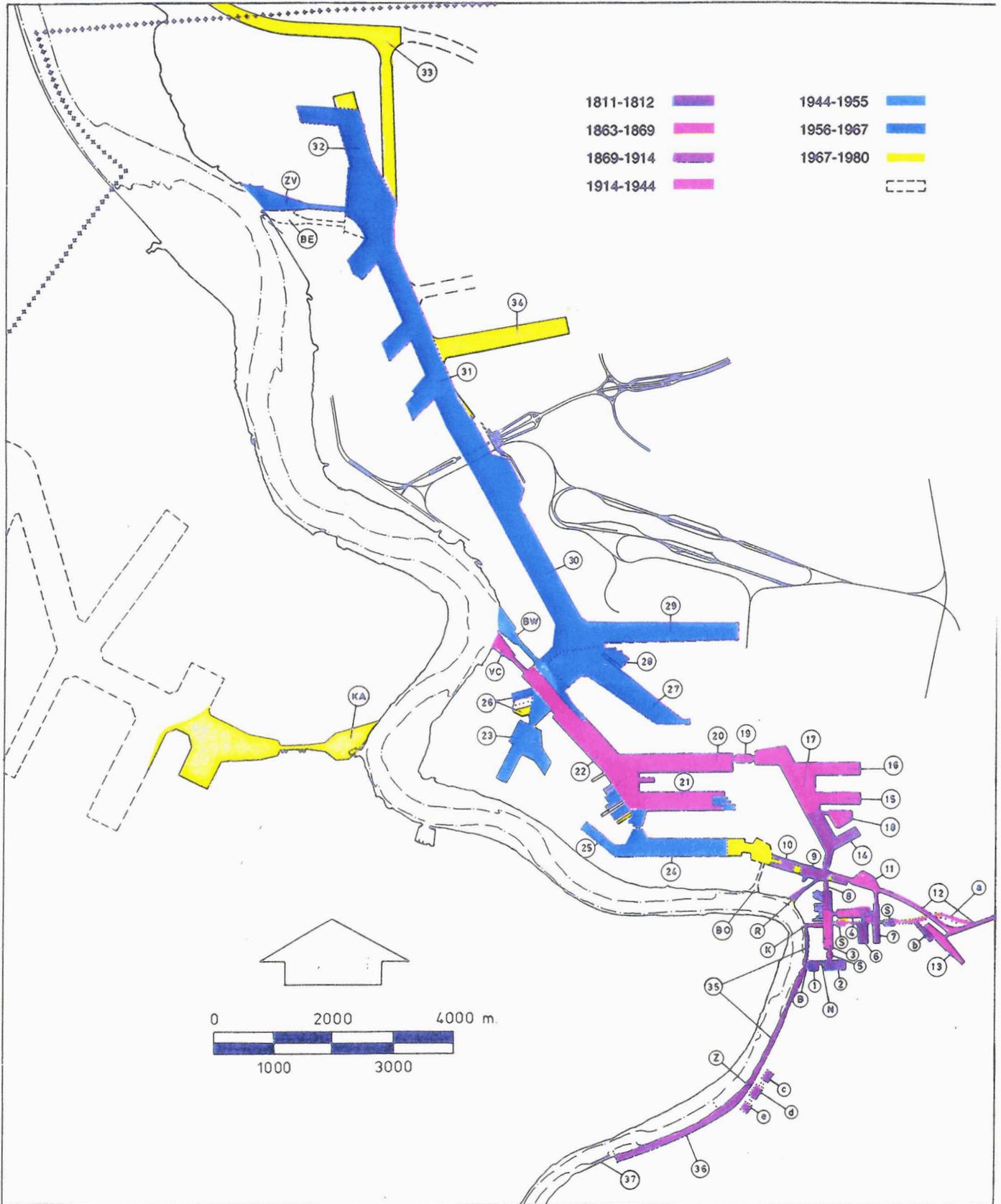
A l'issue de la deuxième guerre mondiale, en raison des besoins de reconstruction des économies européennes (voir, plus haut, la section 6.1.1), le port d'Anvers a connu une forte reprise de son trafic. Dans les années 50, malgré la croissance modérée de l'économie belge, l'activité portuaire augmenta de 75%, passant de 20 à 37,5 millions de tonnes (figure 6.2). Dans les années 60, le port tira avantage de la croissance économique retrouvée en Belgique et de la libéralisation des échanges dans le cadre du Marché Commun. Entre 1960 et 1970, le fret transitant par le port d'Anvers a plus que doublé, passant de 37,5 à 80,7 millions de tonnes.

Figure 6.2 : Evolution du fret transitant au port d'Anvers, 1950-70



(Source : Régie du Port d'Anvers)

Les années 1950-73 ont constitué pour Anvers un âge d'or, au même titre que le XVI^e siècle ou les années 1850-1914. Comme dans ces précédentes phases historiques, la situation géographique exceptionnelle du port, en



Carte 6.1 : L'expansion spatiale des installations portuaires d'Anvers, XIXe-XXe siècle
 (Source : Régie du Port d'Anvers)

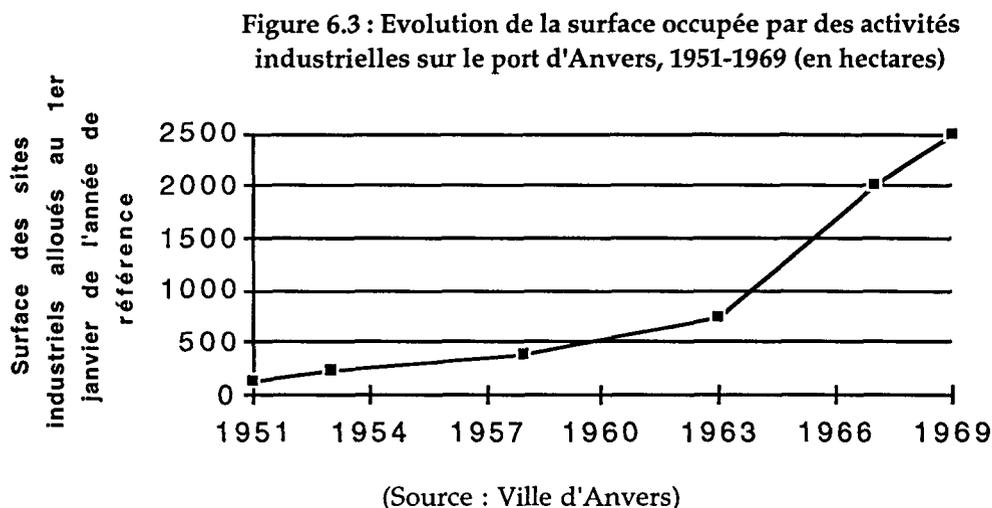
Europe du Nord-Ouest, s'est révélée un atout précieux. Dans une période de fort développement économique et social de l'Europe occidentale, le port donnait un accès privilégié à d'importants centres de production et de consommation situés en Allemagne Fédérale, en France, dans le Bénélux même, etc. Cet hinterland était relié à Anvers par un très bon système de communications fluviales, ferroviaires et routières, constamment amélioré dans l'après-guerre (Mommen, 1994). Sur le port proprement dit, les installations furent modernisées et agrandies. La carte 6.1, à la page précédente, témoigne de la formidable expansion spatiale du port au cours des années 1956-67, qu'elle compare à d'autres périodes historiques de développement.

Les travaux d'extension du port furent réalisés en deux phases. Dès la fin des années 40, un nouveau terminal pétrolier fut construit ; il fut financé grâce au plan Marshall. Ensuite, pour adapter Anvers à l'évolution du trafic, un **Plan Décennal d'extension du port d'Anvers** fut voté en 1956 - à l'unanimité - par le Parlement belge. Ce plan prévoyait d'agrandir et de moderniser les capacités d'accueil du port, moyennant un investissement de 5 milliards de francs belges.⁴ Les dépenses d'infrastructure seraient entièrement à la charge de l'État, de même que 60% des dépenses de superstructure, la ville d'Anvers devant financer le reste. Le programme fut réalisé entièrement dans le temps prévu, et complété par la construction d'infrastructures routières et fluviales - le tout représentant 10 milliards de francs belges, dont un tiers à la charge de la municipalité d'Anvers (Op de Beeck, 1971). D'une façon générale, la Ville d'Anvers a pris part à la politique de développement, en tant que propriétaire du complexe de bassins et de terrains portuaires et industriels situé sur son territoire, en tant que propriétaire et exploitant de l'outillage portuaire et en tant que responsable de la gestion du port.

Grâce aux travaux réalisés, le port d'Anvers, bien relié à un marché de plusieurs dizaines de millions d'habitants, était donc de mieux en mieux équipé pour accueillir les cargos et traiter efficacement les différents frets. **Ces installations exerçaient aussi un énorme pouvoir d'attraction sur les entreprises du secteur industriel. Parallèlement à la fonction de transit assurée par le port, une fonction industrielle importante s'est donc**

⁴ Grâce aux travaux réalisés, la superficie des bassins passa de 462 ha à 1 282 ha ; la longueur des quais et des rives s'allongea de 56 à 80 km ; et la superficie totale du port passa de 5 340 ha à 10 000 ha (Suykens, 1989).

développée à Anvers pendant les Trente Glorieuses. Cette évolution peut, dans un premier temps, être mesurée de façon quantitative (figure 6.3).



Entre 1951 et 1969, la surface occupée par les industries sur le port est passée de 125 à 2 488 hectares, soit une multiplication par près de 20. La croissance la plus rapide a été réalisée entre 1963 et 1967, du fait de la réalisation du Plan Décennal. Les infrastructures réalisées permettaient, en effet, des implantations industrielles de grande taille sur le port lui-même. C'est pourquoi la surface occupée par l'industrie est passée de 26,7% de la surface totale en 1950 à 77% en 1969. Dans le même temps, en dépit du triplement du fret, les activités portuaires sur le port d'Anvers passèrent de près des trois quarts (73,3%) à moins d'un quart de la surface totale (tableau 6.5, page suivante).

Le tableau 6.5 fournit également des indications sur les secteurs industriels en fort développement à Anvers au cours de la période de référence. Il s'agit en particulier de la chimie/pétrochimie - qui n'existait pas à Anvers avant 1950 - et de la raffinerie du pétrole - qui avait commencé à s'implanter entre les deux guerres mondiales. Comme d'autres grandes villes portuaires en Europe du Nord, Anvers avait connu au XIXe siècle - et même auparavant - une certaine industrialisation, basée sur la transformation de marchandises affluant vers la ville par la voie maritime (cf. chapitre 3, section 3.2.2.2). L'industrialisation du port d'Anvers au cours des années 1950-70 fut en rupture avec cette logique. Elle s'inscrit dans les tendances du mode de développement fordiste en Belgique et dans le monde occidental, et ce sur au moins trois plans.

Tableau 6.5 : Surface occupée par les activités industrielles et portuaires sur le port d'Anvers, 1950-69 (mesurée en hectares)
(Source : Lutzkyn et alii, 1980, p. 61)

	1950	1955	1960	1965	1969
Surface occupée par les activités industrielles :					
Raffinerie	82	258	396	470	517
Chimie/pétrochimie	-	32	128	1 169	1 646
Industrie métallurgique et construction navale	33	35	64	309	301
Autres industries	12	8	12	21	24
Total industrie	127	333	600	1 969	2 488
(% surface totale)	26,7	41	49	76,6	77
Surface totale occupée par les activités portuaires (i.e. espaces de transbordement et de stockage)					
	348	480	625	600	745
(% surface totale)	73,3	59	51	23,4	23
Surface totale occupée par des activités économiques					
	475	813	1 225	2 569	3 233

Tout d'abord, **les investissements privés furent massifs** : 47,5 milliards de francs belges de 1956 à 1968, dont 30 milliards pour les seules années 60 (Baudhuin, 1970 ; cité par De Brabander, 1988). Dans une vision keynésienne, ces investissements privés répondirent à l'énorme effort public consenti pour l'extension des infrastructures portuaires. Ensuite, **les secteurs représentés correspondaient à des activités organisées de façon moderne, et répondant à une demande en forte croissance durant cette période** : la raffinerie du pétrole (le coût des installations productives se montant dans ce secteur à 14 milliards), la pétrochimie (12,7 milliards), le reste de l'industrie chimique (12,1 milliards), l'automobile (7 milliards), etc. Enfin et surtout, **les investissements réalisés l'ont été par de grandes firmes multinationales**, dont nous avons déjà souligné le rôle dans la diffusion du fordisme.

L'analyse de l'industrialisation du port d'Anvers pendant les Trente Glorieuses nous amène, en effet, à souligner la part essentielle qu'y prirent les multinationales. Comme nous l'avons vu dans la section 6.1.2.1, en raison d'une législation favorable, d'un bon climat social, et de sa position géographique stratégique en Europe de l'Ouest, la Belgique (en fait, surtout la Flandre) est devenue, au cours des années 60, le "terrain de jeu" des firmes multinationales. A Anvers, ces trois facteurs étaient présents au plus haut point. Par ailleurs, les installations portuaires ont joué un fort pouvoir

attracteur vis-à-vis des activités manufacturières. Par exemple, le terminal pétrolier a constitué le lieu géographique de développement d'un pôle pétrochimique puissant (De Brabander, 1988, p. 138). D'autres industries lourdes, comme la chimie, ont suivi le mouvement de maritimisation, assez général à l'époque. A titre d'illustration, le tableau 6.6 retrace la chronologie d'implantation des entreprises - toutes filiales de multinationales - de la chimie et de la pétrochimie.

Tableau 6.6 : Les principales implantations d'unités de production chimiques et pétrochimiques sur le port d'Anvers, 1957-71

(Source : d'après Mommen, 1994 ; Verhé, 1986 ; Launois, 1988)

Année de mise en service de l'installation	Entreprise (propriété)	Origine de l'investissement	Produits principalement fabriqués
1957	Petrochim	USA	oxyde d'éthylène et cumène
1959	BP Chemicals	UK	polyéthylène
1960	Exxon	USA	solvants
1961	Amoco Fina (filiale de Petrofina et Phillips Petroleum)	B et USA	additifs pour huiles de graissage
1961	Polysar (Polymer Corporation)	Can.	caoutchouc synthétique
1962	Polyolefins (filiale de Rhône Poulenc, Petrofina et Phillips Petroleum)	F, B et USA	polyéthylène
1963	Pétrochim	B	oléfines et aromatiques
1963	Union Carbide Belgium	USA	polyéthylène
1964	BASF Antwerpen	D	produits variés
1964	USI-Europe	USA	polyéthylène
1965	Bayer	D	acide sulfurique
1966	Monsanto Europe	USA	produits variés
1968	Q.O. Chemicals*	USA	alcool furfurique
1969	Union Carbide Belgium	USA	polyéthylène (deuxième unité de production)
1969	Bayer-Shell	D et NL	isocyanates
1970	Degussa	D	produits variés
1970	Solvay-UCB	B	chlore et ferrichloride
1970	Air Liquide	F	produits variés
1971	3M Belgium	USA	adhésifs

Notes :

* Cet établissement a ensuite été relocalisé dans le Limbourg, le long du canal Albert.

Par ces implantations, Anvers en est venu à représenter, en 1970, 30% de la production chimique en Belgique (en partant d'un niveau insignifiant en 1950) et 100% de l'activité de raffinerie du pétrole. Pour d'autres secteurs encore, Anvers constituait une des rares localisations en Europe à partir de laquelle les produits, une fois transformés, fabriqués ou assemblés, pourraient être diffusés rapidement et à coût relativement faible vers un vaste marché nord-européen. Choisir Anvers était avoir un accès privilégié

aux différents marchés nationaux de l'Europe du Nord-Ouest. De son côté, la direction générale du port a favorisé l'implantation d'entreprises dont l'activité de production générerait un fort trafic portuaire - les sites en bordure du canal Albert ou plus dans l'arrière-pays étant proposés comme alternative aux autres firmes. Effectivement, l'apport des industries situés sur le port au trafic portuaire est passé de 32%, en 1965, à 40%, en 1970 (Op de Beeck, 1971, p. 14). Durant ces cinq années, l'augmentation du trafic total - représentant 22,2 millions de tonnes - était due pour les deux tiers à l'industrie localisée sur le port - surtout la raffinerie du pétrole, puis l'industrie chimique.⁵

L'emploi créé directement par les entreprises industrielles s'installant sur le port d'Anvers au cours des années 50 et 60 a été estimé à plus de 20 000 postes de travail (Op de Beeck, 1974, p. 91). Il serait passé d'environ 10 000, dans les années 50, à environ 25 000 entre 1957 et 1963, puis 31 000 à l'issue de la période 1963-73. A titre de comparaison, l'emploi salarié de l'industrie dans la province d'Anvers est passé de 172 000 en 1958 à 217 000 en 1970. Nous analyserons plus bas l'évolution de l'emploi dans la province. Pour l'heure, notons que tout en ne représentant 4% de la surface de la province, le port a donc contribué à près de la moitié de la variation du solde d'emploi.

Le haut du tableau 6.7 (page suivante) fournit la répartition par secteurs des emplois industriels portuaires en 1970. L'assemblage de véhicules - c'est-à-dire les usines de General Motors et de Ford Tractor Company - était à cette date la première source d'emploi. Ensuite viennent la chimie et la pétrochimie, ainsi que la construction navale. Premier investisseur (14 milliards de francs belges de 1956 à 1968), la raffinerie de pétrole n'est que le cinquième employeur. Ceci s'explique par la très forte intensité capitalistique dans ce secteur. Le montant du stock de capital par

⁵ Notons qu'il n'y a pas eu d'implantation d'usine sidérurgique à Anvers, alors que cette activité était particulièrement concernée par la maritimisation (sur ce point, cf. OCDE, 1980). Ce dont se félicitaient d'ailleurs les milieux d'affaires anversoises, car les hauts salaires qu'on y offre généralement auraient sans doute attiré des travailleurs d'autres secteurs, dans le contexte d'un marché local du travail déjà tendu (Op de Beeck, 1971, p. 19). En Belgique, la seule unité sidérurgique maritime fut implantée en Flandre orientale, en 1961, en bordure du canal Gand-Terneuzen. Financée par la Société Générale de Belgique et une firme luxembourgeoise, cette usine intégrait les différentes étapes de fabrication et de transformation de l'acier. Mais le plus gros du potentiel sidérurgique belge resta cantonné en Wallonie, sur ses sites du XIXe siècle. La production destinée à l'exportation remontait alors, par canaux,... jusqu'au port d'Anvers.

tête y atteignait, en 1970, 8,1 millions de FB, contre 5,2 dans la chimie et la pétrochimie, 0,8 pour le montage de véhicules, et 0,45 dans la réparation navale (Op de Beeck, 1974).

Tableau 6.7 : L'emploi portuaire par branche d'activité en 1970
(Source : Op de Beeck, 1974, p. 100)

Branche d'activité	Effectif salarié	Poids dans l'emploi total (%)
Industrie	30 489	46,3
dont :		
Réparation navale	2 697	4,1
Industrie navale	6 400	9,7
Travail du bois	148	0,2
Énergie	375	0,6
Chimie/pétrochimie	6 811	10,4
Raffinerie de pétrole	2 521	3,8
Assemblage de véhicules	11 537	17,5
Transport et manutention	22 630	34,4
dont :		
Débardeurs	12 440	18,9
Entreposage	1 397	2,1
Chauffeurs	490	0,7
Armement	816	1,3
Arrimage et manutention	1 225	1,9
Peseurs et mesureurs	58	0,1
Services publics (sauf douane)	6 204	9,4
Commerce	12 698	19,3
dont :		
Banque	2 823	4,3
Agences maritimes	7 073	10,7
Ravitaillement	28	0,1
Import-export	970	1,5
Affréteurs	148	0,2
Douanes	1 656	2,5
Emploi portuaire total	65 817	100

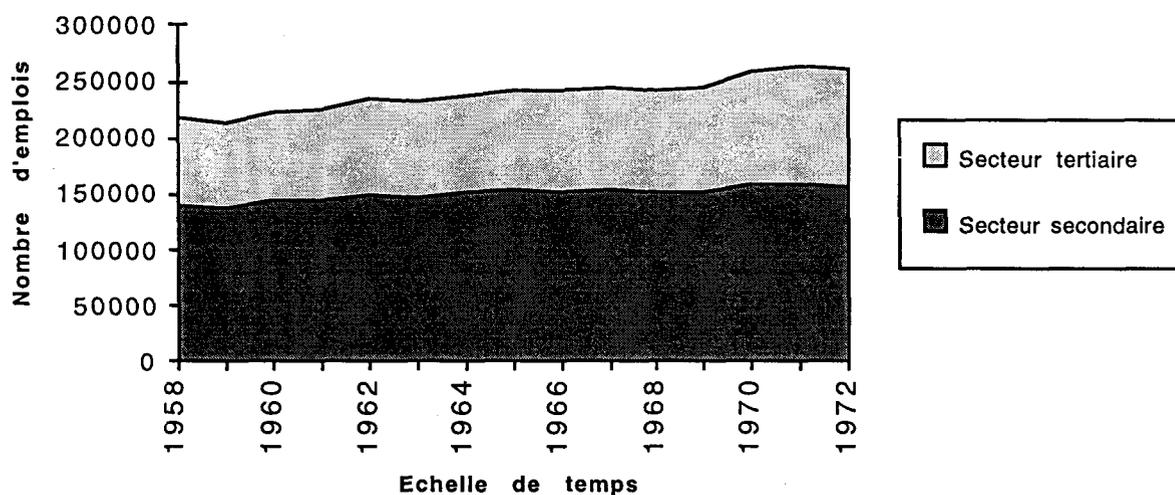
L'emploi créé par l'industrie au port d'Anvers sur la période 1950-73 représente donc à la fois peu et beaucoup. Beaucoup car les 20 000 emplois sont presque l'équivalent du gain d'emploi de la région de Bruxelles - tous secteurs confondus, y compris le tertiaire -, au cours des années 1960 (23 888 emplois, cf. tableau 6.4, p. 259). C'est aussi à près le recul des provinces industrielles de Liège ou du Hainaut (respectivement - 23 565 et - 29 879 postes de travail). Mais c'est aussi peu, parce que les énormes investissements privés correspondent assez largement à des industries automatisées, absorbant relativement peu de main-d'oeuvre en comparaison avec d'autres secteurs industriels.

En revanche, par le trafic qu'elles engendrent, ces industries ont eu des effets d'entraînement importants sur les activités tertiaires, et d'abord celles situées dans le périmètre du port : transport, agences maritimes, douane, assurance, banque, etc. Selon le tableau 6.7, le transport représentait 22 000 emplois au port d'Anvers en 1970 - dont 12 000 débardeurs - et 12 000 emplois dans la branche "commerce" - les agences maritimes intervenant pour plus de la moitié. Si on fait la somme de ces deux ensembles, pour former un secteur des services assez large, on s'aperçoit que celui-ci surpasse, en effectifs, l'industrie (53,7% contre 46,3%).

6.2.1.2. Le développement économique dans la région urbaine d'Anvers

Le développement économique d'Anvers au cours des années 50 et 60 ne se limite pas à la formidable croissance des activités industrielles dans le port. Tout d'abord, il faut remarquer que les 30 000 emplois industriels localisés au port d'Anvers ne représentaient, au début des années 70, qu'environ 20% de l'emploi industriel dans l'arrondissement.

Figure 6.4 : La répartition sectorielle de l'emploi salarié dans l'arrondissement d'Anvers, 1958-72

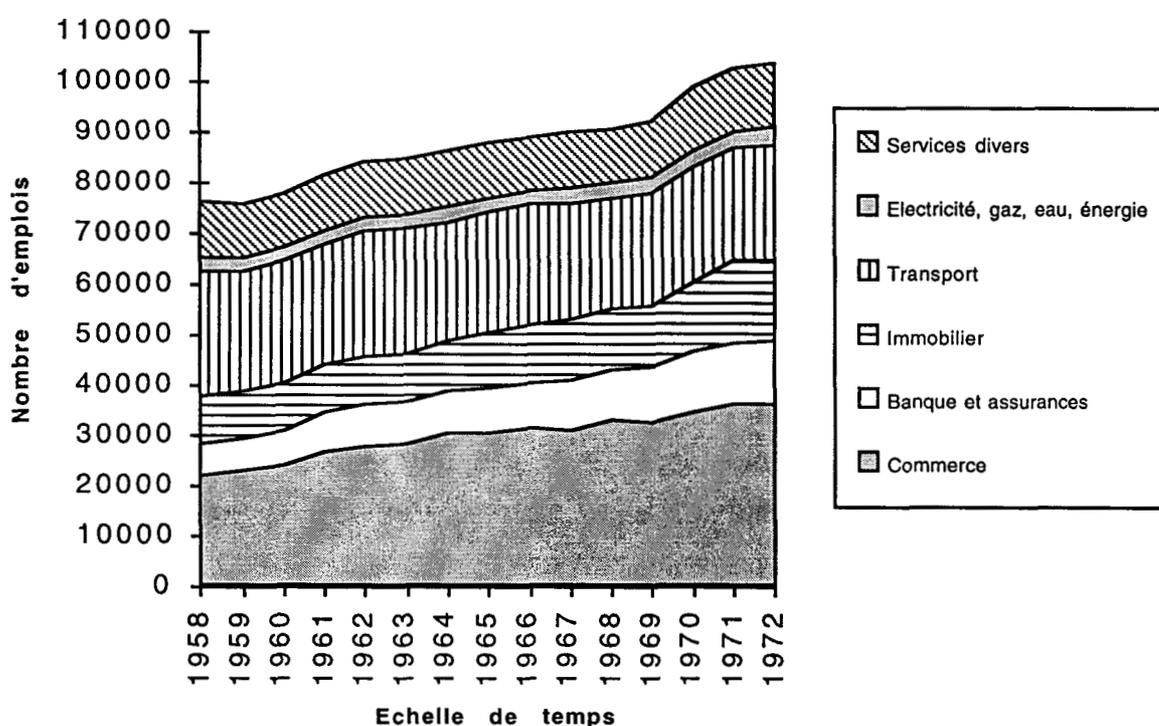


(Source : Office National de la Sécurité Sociale)

Note : Représentant moins de 1 000 emplois en 1958, et 700 en 1972, le secteur primaire n'a pas été repris dans cette figure. Par ailleurs le secteur secondaire comprend ici l'industrie manufacturière et le BTP. De son côté, le tertiaire exclut les services de l'État, pour lesquels les séries statistiques sont discontinues.

D'une façon générale, l'emploi dans le secteur secondaire dans l'arrondissement est passé, entre 1958 et 1972, de 141 000 à 157 000 postes de travail (figure 6.4, page précédente). Comme nous avons vu que l'industrie portuaire a été créatrice nette de 20 000 emplois, cela signifie que **l'industrie, dans le reste de l'arrondissement, a perdu 4 000 emplois**. Plus loin, nous analyserons cette évolution. Pour l'instant, notons que la part de l'emploi du secondaire dans l'emploi total est restée relativement stable, passant de 65% à 60% entre 1958 et 1972. Tandis que le secteur primaire restait négligeable, les activités tertiaires ont connu un essor très important. Les effectifs du tertiaire sont passés de 76 000 à 104 000 entre 1958 et 1972, soit une progression de 35%. Grâce à la figure 6.5, nous pouvons distinguer des évolutions contrastées à l'intérieur de ce vaste ensemble.

Figure 6.5 : Evolution de l'emploi dans les services (hors services de l'Etat) dans l'arrondissement d'Anvers, 1958-72



(Source : Office National de la Sécurité Sociale)

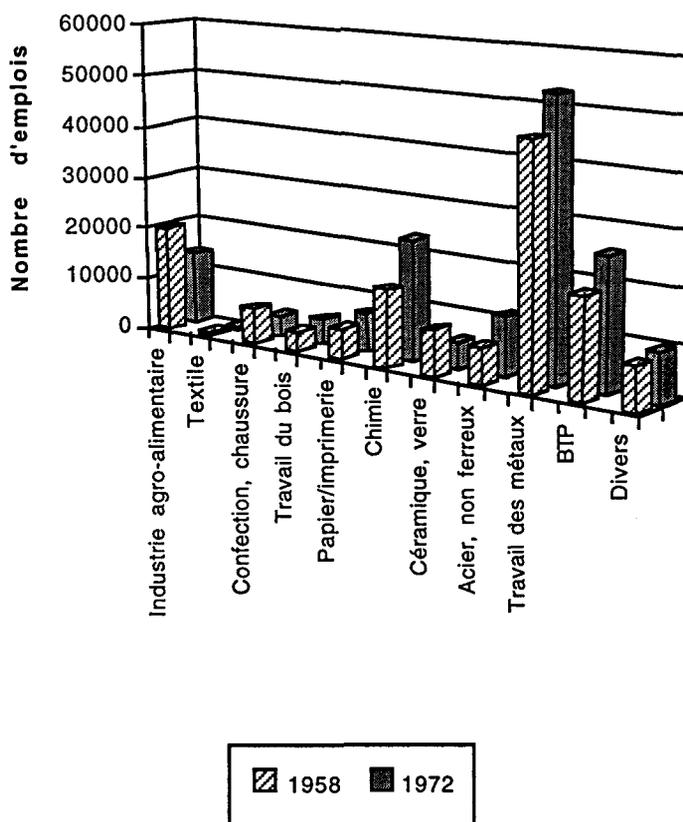
Parmi les activités tertiaires les plus dynamiques, on trouve le commerce, qui est passé de 21 900 à 36 300 emplois entre 1958 et 1972, soit une progression de 66%. Pour leur part, la banque et l'assurance ont presque doublé leurs effectifs, passant de 6 500 à 12 300 salariés (+89%) ; les services

immobiliers ont également fortement progressé, de 9 500 à 16 000 emplois (+72%). En revanche, les transports ont régressé de 24 500 à 22 300 emplois (soit un recul de 9%), perdant du même coup leur statut de plus grand employeur. Enfin, le secteur de l'électricité, du gaz et de l'eau - activité intermédiaire, à bien des égards, entre l'industrie et les services - a connu un solde positif de 600 emplois, passant d'environ 3 000 à près de 3 600 salariés.

Il est probable que, sur la période 1950-73, la tertiairisation fut assez étroitement liée à l'évolution industrielle. Ceci fut non seulement le cas pour l'économie portuaire (voir la section précédente), mais aussi, par au moins deux autres canaux, qui concernèrent plus largement la région urbaine d'Anvers. D'une part, les industries qui se développèrent furent demandeuses de certains services liés à l'industrie, comme la banque et l'assurance, les services de nettoyage ou d'intérim. Par exemple, sur la période 1951-70, sept grandes banques américaines ont ouvert des filiales à Anvers. D'autre part, les services aux personnes connurent un développement important, généré par la croissance des revenus et le souci public de bien-être social généralisé.

Revenons maintenant à l'évolution de l'emploi industriel. Comme pour l'emploi tertiaire, il est fort utile de le décomposer selon les différents secteurs d'activité (figure 6.6, page suivante). On constate que le secteur du travail des métaux domine l'économie locale pendant toute la période, en passant de 46 000 à 53 000 emplois entre 1958 et 1972, soit une progression de 16%. Pour le reste, la croissance moyenne de 11% dans le secteur industriel recouvre deux évolutions opposées. Un premier groupe d'activités est fortement créateur d'emplois : la chimie (qui passe de 15 000 à 23 000 emplois), l'acier et les métaux non ferreux (qui progresse de 7 200 à 11 300). En passant de 19 000 à 25 000 emplois, le BTP devient le deuxième secteur manuel pourvoyeur d'emploi. Le secteur papier/imprimerie est également créateur d'emploi (le montant total passe de 5 700 à 7 400), comme, plus modestement, le travail du bois (de 3 700 à 4 900). En revanche, d'autres secteurs subissent des reculs importants, représentant, selon les cas, 30 à 40% des effectifs de 1958. Il s'agit de l'agro-alimentaire (qui recule de 20 000 à 14 000 emplois), de la céramique, de la verrerie et de la cimenterie (de 8 700 à 5 000 emplois), et de la confection (de 6 900 à 4 100), tandis que l'industrie textile disparaît purement et simplement.

Figure 6.6 : L'emploi du secteur secondaire par grandes activités dans l'arrondissement d'Anvers, 1958-72



(Source : Office National de la Sécurité Sociale)

Les secteurs en déclin avaient occupé une place importante dans l'économie locale au XIXe siècle, ou même auparavant (cas du textile). Dans les années 50 et 60, les nouveaux secteurs dynamiques étaient la chimie, le travail des métaux (incluant la construction automobile et le BTP). Anvers a donc connu des glissements sectoriels importants et rapides, ce qui a pu poser des problèmes d'adaptation de la main-d'oeuvre.

En fait, il semble que le fort développement industriel et tertiaire ait fait chuter le chômage à un niveau frictionnel dans l'agglomération (De Brabander, 1986). Pôle d'activité économique, la région d'Anvers devint aussi un pôle de croissance de la population, par migration. En contraste avec le XIXe siècle, les nouveaux arrivants ne choisirent pas principalement pour localisation résidentielle le centre de l'agglomération, à proximité immédiate des lieux de production, mais plutôt la périphérie. En

conséquence, les navettes quotidiennes s'accrurent, à mesure que la possession d'une voiture particulière devint commune. Cependant, en raison de la forte croissance économique de la région urbaine, l'extension spatiale du marché du travail devint à moyen terme insuffisante. Dans les années 60, une pénurie de main-d'oeuvre non qualifiée se développa. De plus en plus, des travailleurs immigrés d'Europe du Sud et d'Afrique du Nord furent attirés à Anvers, pour y occuper des emplois peu qualifiés.⁶ Le caractère cosmopolite de la population d'Anvers n'était désormais plus dû à la fonction portuaire et marchande de l'économie locale, mais à sa composante industrielle (De Brabander, 1986).

Au total, l'expansion de la composante industrielle de l'économie anversoise, souvent par le biais de firmes multinationales, a eu des effets considérables en termes de mobilisation de la main-d'oeuvre, de conditions d'emploi, de contenu du travail, et de niveaux de revenu. Ces éléments devront être pris en compte lors de l'examen de leurs effets sur la dynamique des quartiers ouvriers d'Anvers.

6.2.2. Les tendances spatiales du développement économique à Anvers : coupure ville/port et décentralisation industrielle et commerciale massive

Au cours des années 1950-73, l'économie de la région urbaine d'Anvers s'est fortement transformée au plan spatial. Deux tendances particulières sont à noter : d'une part, le relâchement des liens entre la ville et son port, en contraste avec les périodes antérieures de développement d'Anvers (section 6.2.2.1) ; d'autre part, la décentralisation des entreprises industrielles et des fonctions commerciales, localisées dans un milieu urbain dense (section 6.2.2.2).

6.2.2.1. La coupure entre la ville et son port

Anvers n'a fait ici que suivre la tendance générale des grandes villes portuaires. A partir de l'analyse par C. Chaline (1994, pp. 28-29) de

⁶ G. De Brabander (1986) ajoute que l'internationalisation du marché du travail concerna aussi certains postes à responsabilités, que les firmes étrangères implantées à Anvers voulaient faire remplir par leurs nationaux.

l'évolution technologique du transport maritime, on peut préciser les raisons et les modalités de ce découplage ville/port. Premièrement, la technologie des transports a évolué vers la généralisation du trafic de porte-conteneurs, au tonnage croissant, ce qui a condamné les installations à faible tirant d'eau, au profit de facilités en site neuf, souvent situé en aval, en tout cas à une distance plus grande du noyau urbain. Deuxièmement, les techniques de manutention de stockage, portant de plus en plus sur des produits en conteneurs, requièrent de grandes aires de stockage dégagées, et non plus des entrepôts situés en bordure des quais. Troisièmement, le rythme de rotation des navires est devenu plus rapide, les escales plus courtes et les équipages plus réduits. De ce fait, la fonction de lieu de consommation assurée par les villes auprès de cette population a décliné. Enfin, le travail de déchargement et d'entreposage s'est intensifié et technicisé. Ainsi la coupure entre travail et loisir, entre lieu de travail et lieu de vie a été accentuée.

L'implantation de grandes industries à Anvers a certainement renforcé la coupure spatiale entre la ville et le port. Le port a été intégré de plus en plus à la géographie économique des grandes firmes - où la ville elle-même n'a pas vraiment de place -, et de moins en moins à l'industrie de transformation basée dans la région urbaine, comme durant la période 1870-1914 (cf. le chapitre 3, section 3.2.2.3).

6.2.2.2. La décentralisation industrielle et commerciale

En ce qui concerne les industries établies à Anvers avant 1950, la tendance spatiale prédominante a été - dans les secteurs en croissance - à la décentralisation des activités, vers le port ou d'autres zones consacrées à l'activité industrielle, en périphérie du noyau urbain.

Des relocalisations hors d'Anvers intervenaient déjà depuis le début du siècle, comme le montrent les cas de Ford et General Motors.⁷ Mais, au

⁷ Après la première guerre mondiale, Henry Ford choisit Anvers comme lieu d'implantation de sa première unité de production en Europe. En 1922, les premières voitures sortirent des chaînes de montage, au sein d'un modeste établissement situé dans la partie septentrionale d'Anvers. Étant donné l'exiguïté des locaux, l'entreprise se relocalisa sur le port au début des années 30. Quant à General Motors, après l'ouverture d'un premier établissement en 1924 (dans une ancienne abbaye !), à Borgherout, elle fit également assez rapidement le choix d'une localisation sur le port (Hinterland, 1988, pp. 30-31).

cours des années 50 et 60, le phénomène a été massif, et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, dans un contexte de demande finale en expansion constante, les entreprises anversoises avaient l'opportunité d'élargir leur échelle de production et de moderniser leur parc de machines. Étant donné le décalage entre les besoins d'une nouvelle organisation industrielle et les facilités offertes par les bâtiments occupés par les firmes, la solution était inévitablement, dans la plupart des cas, la décentralisation du centre de l'agglomération (Anvers stricto sensu) vers la périphérie. Tel fut notamment le cas pour General Biscuits, la Gazet van Antwerpen, ou ATEA, dans des secteurs aussi différents que l'agro-alimentaire, la presse ou la téléphonie (De Brabander, 1986).

Deuxièmement, les autorités publiques ont, dans le cadre de la politique de zoning, favorisé cette tendance. Pour les firmes insérées dans des milieux urbains denses, les autorisations de produire n'étaient pas forcément renouvelées, souvent pour des motifs parfaitement raisonnables. Ainsi, les quelques fabriques de cigarettes et la grande pâtisserie industrielle implantées à Anvers Nord-Est ont été incitées à déménager, pour des raisons de pollution. D'un autre côté, les autorités publiques (au niveau national, provincial ou intercommunal) se sont préoccupées d'offrir de bonnes conditions aux entreprises, notamment par la création de zones industrielles.

Tableau 6.8 : Les migrations intra urbaines d'établissements industriels de plus de vingt salariés vers des zones industrielles dans la province d'Anvers et en Flandre, 1955-80
(Source : Vanhove, 1983, p. 401)

Secteur	Province d'Anvers	Flandre
Industrie des métaux	27	103
Textile	1	24
Habillement	3	27
Agro-alimentaire	12	33
Bois et produits dérivés	10	48
Chimie	9	25
Autres	15	60
Total	77	320

Grâce au travail de N. Vanhove (1983), il est possible d'apprécier les **migrations intra-urbaines** d'établissements industriels vers des zones industrielles dans la province d'Anvers, en comparaison avec la Flandre (tableau 6.8). Dans la mesure où la région urbaine d'Anvers est le plus grand pôle économique de la province, ce tableau indique donc, en grande partie,

les relocalisations à l'intérieur de l'agglomération d'Anvers. La période considérée par l'auteur est sensiblement plus longue que celle que nous envisageons dans ce chapitre, mais les décisions de relocalisation, correspondant à des investissements en locaux et infrastructures élevés, ont probablement été sensiblement moins nombreuses dans les années 70 que dans la période d'expansion économique générale.

Effectivement, à Anvers, l'expansion des bassins portuaires, l'aménagement des alentours du canal Albert (creusé avant la deuxième guerre mondiale, celui-ci relie Anvers à Liège et l'Allemagne), ou encore la création de zones industrielles à Deurne et Wilrijk formèrent pour les entreprises industrielles de nouvelles opportunités de relocalisation (De Brabander, 1986). Le long du canal Albert, un pôle d'industries agro-alimentaires se forma. Une autre direction de l'exurbanisation était le sud, vers Hoboken. Un noyau industriel se forma également au nord d'Anvers, à Merksem. Enfin, d'autres industries encore quittèrent la province d'Anvers, parce qu'occupant surtout une main-d'oeuvre féminine, elles étaient plus susceptibles de trouver celle-ci en zone rurale.

G. De Brabander (1986) souligne que **la décentralisation n'a pas concerné seulement les grandes entreprises industrielles, mais aussi les petites, entraînant ainsi une transformation fonctionnelle profonde du territoire de la ville d'Anvers.** Cette évolution a été particulièrement marquée dans le centre historique de la ville, où la désindustrialisation s'accompagna d'une tertiairisation continue, consistant principalement en l'implantation d'activités de bureaux (le commerce suivit le mouvement d'urbanisation, et se décentralisa à son tour). Dans le cadre de cette "transition tertiaire", certains locaux industriels furent parfois transformés en espaces de bureaux. Par exemple, certaines entreprises décentralisèrent le segment industriel de leurs activités, et développèrent sur place, en centre-ville, leurs effectifs administratifs et commerciaux. Toutefois, en l'absence d'une quelconque initiative publique, la reconversion d'anciennes installations industrielles ne s'est, le plus souvent, pas produite. Un grand nombre de locaux restèrent vides, puis se dégradèrent, et, avec eux, l'environnement proche. Selon G. De Brabander (1986), ce processus s'est déroulé avec une forte intensité dans le premier et le quatrième secteur de la ville, c'est-à-dire les districts en bordure du fleuve, correspondant aux parties les plus anciennes de la ville.

Dans le coeur historique d'Anvers, la tertiairisation a également eu des effets sur la fonction de logement. La demande croissante d'espace pour des immeubles de bureaux a fait grimper le prix des terrains, si bien que les logements de qualité sont rapidement devenus meilleur marché en banlieue que dans la ville elle-même. L'offre de logements neufs fut très faible dans le centre et, par contre, élevée en périphérie. Le processus de suburbanisation résidentielle a donc été alimenté. Il faut noter que, pour des raisons diverses (tenant en particulier à l'étroitesse des parcelles), les espaces libérés de leur usage antérieur - production industrielle ou logement - ne furent pas tous automatiquement et immédiatement transformés en espaces de bureaux. En revanche, les parkings - présentés comme provisoires - se multiplièrent et persistèrent ; certains d'entre eux existent encore aujourd'hui, nichés dans les "dents creuses" de la dégradation urbaine. Au total, on a plutôt assisté à un processus de dégradation physique du centre et, corrélativement, à une nette dégradation de la qualité de vie. Pour relier ce processus aux dynamiques de développement économiques à Anvers et pas seulement à l'obsolescence physique des bâtiments, il n'est pas inutile de se reporter aux quelques pages que J. Gottmann (1961, pp. 404-5) a consacré à la dégradation du centre des grandes villes nord-américaines. Il considère que

"dans une collectivité prospère et en changement rapide, tant de facteurs sont causes de l'obsolescence des bâtiments, que les conditions physiques mêmes de la structure considérée et de son équipement de base sont rarement un critère primordial de l'obsolescence. Un bâtiment très détérioré peut valoir la peine d'être réhabilité et transformé pour un nouvel usage si sa disposition intérieure correspond aux besoins se développant dans son voisinage à cette époque" (Gottmann, 1961, p. 404).

Dans le cas d'Anvers, la dégradation des quartiers historiques a été, en utilisant les termes même de J. Gottmann (1961, p. 404), un problème d'obsolescence sociale. Il est apparu un net décalage entre la structure physique des quartiers et les nouveaux besoins. Dans ce cadre, la détérioration physique des bâtiment a encore progressé, parce que les investissements d'entretien ont été réduits. L'évolution des quartiers ouvriers a été la même, à quelques nuances importantes près, notamment l'absence de toute implantation d'activités tertiaires et la mauvaise qualité - tant architecturale que physique - de la plupart des constructions originelles (voir, *infra*, la section 6.3).

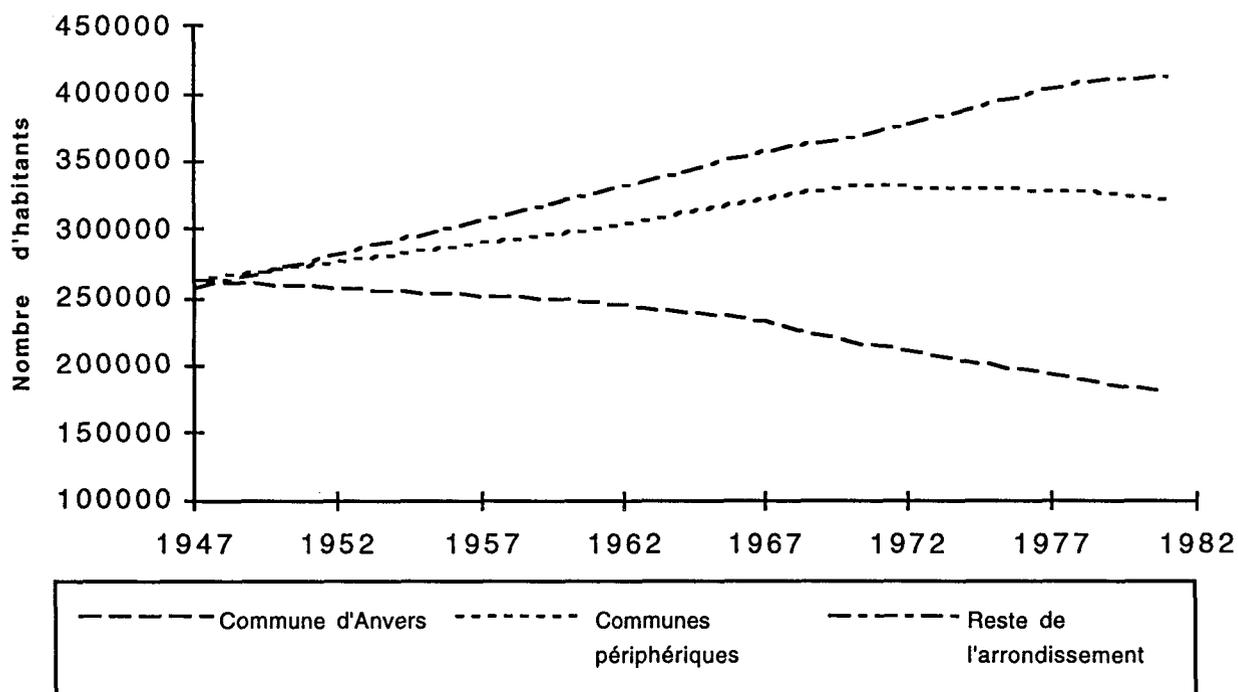
6.2.3. L'évolution du marché du logement de la région urbaine d'Anvers, 1945-75 : une suburbanisation massive

Dans cette section, nous prendrons d'abord en compte quelques données démographiques sur l'évolution de la population d'Anvers et de sa région urbaine (section 6.2.3.1). L'étude de ces variables permet d'analyser le comportement des ménages en matière de localisation résidentielle. Par ailleurs, nous examinerons le rôle de la politique d'accès au logement - social ou privé - dans la suburbanisation (section 6.2.3.2).

6.2.3.1 L'évolution démographique

Entre 1947 et 1970, l'arrondissement d'Anvers a vu sa population croître de plus de 130 000 personnes, passant d'environ 780 000 à un peu moins de 920 000 habitants. Mais à l'intérieur de ce qui a formé de plus en plus une région urbaine intégrée, les différentes entités spatiales ont connu des évolutions contrastées (figure 6.7).

Figure 6.7 : Evolution de la population d'Anvers, des communes limitrophes et de l'arrondissement, 1947-81



Entre 1947 et 1970, la commune d'Anvers a perdu plus de 45 000 habitants, soit 17% de sa population de départ. Dans une certaine mesure, cette évolution correspond à un vieillissement de la population : la mortalité est passée de 12‰ à 15‰ et la natalité de 14‰ à moins de 12‰ (De Brabander, 1988). Mais, de façon prédominante, la baisse de population est due aux départs du territoire de la commune vers la périphérie. Dans cette périphérie, on peut distinguer le cas des sept communes limitrophes d'Anvers (Berchem, Borgherout, Deurne, Ekeren, Hoboken, Merksem et Wilrijk), qui ont fusionné avec elle en 1983, et celui de la grande périphérie : le reste de l'arrondissement.

Comme le montre la figure 6.7, l'ensemble des communes limitrophes et Anvers avaient en 1947 une population à peu près équivalente - un peu plus de 260 000 habitants. 25 ans plus tard, la proche périphérie avait 331 000 habitants - soit un gain de 25% - et la ville-centre seulement 217 000. Toutefois, après 1970, on voit les communes limitrophes se stabiliser, puis reculer à leur tour : 331 000 habitants en 1970, puis 323 000 en 1981 (et 312 000 en 1983). De façon très nette, c'est la grande périphérie qui a eu la plus grande part de la croissance démographique de l'arrondissement. Partant en 1947 d'un niveau inférieur à celui d'Anvers - moins de 260 000 habitants -, elle atteignait 370 000 habitants en 1970, puis 413 000 en 1981.

Les évolutions divergentes d'Anvers et de sa périphérie peuvent être appréciées dans le cadre du modèle de développement urbain que nous avons construit dans le chapitre 2. Toutes variables démographiques mises à part, la forte croissance d'un système productif localisé doit normalement entraîner une attraction de population. Dans le contexte d'expansion économique de l'arrondissement d'Anvers durant les années 50 et 60, il est donc normal qu'une croissance de la population se soit produite. Si celle-ci a pris place dans la grande banlieue d'Anvers, c'est certainement parce que celle-ci constituait un espace où des terrains étaient disponibles. Mais, **pour expliquer le recul de la ville-centre, il faut aussi prendre en compte un autre aspect de notre modèle : l'interaction entre les ménages et l'espace urbain, c'est-à-dire la relation de logement.**

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent (section 5.2.3.2), le trait dominant de la localisation résidentielle en Europe du Nord-Ouest (et aux États-Unis), au cours des années 1945-73, a été la suburbanisation. Ce

déplacement spatial massif peut être expliqué par la hausse des revenus des ménages et la diffusion de l'automobile, permettant des trajets domicile-travail plus rapides. Cette hypothèse est confirmée dans le cas d'Anvers. En effet, les migrations ont été sélectives : ce sont les ménages à revenus moyens et supérieurs qui ont quitté en masse la commune. Selon G. De Brabander (1986), les mesures d'aménagement du territoire, les perspectives de profit des opérations de lotissement en banlieue, ou la faible rentabilité de l'agriculture n'ont fait qu'accompagner ce processus.

Pour un ménage ayant un revenu suffisant, assuré et en croissance, la décision de migrer tient à la comparaison opérée entre les conditions de logement et de vie offertes, respectivement, par la ville constituée et par la banlieue. Or, à Anvers, l'environnement urbain connût une forte dégradation, inspirant ainsi une certaine "répulsion". Comme nous l'avons vu plus haut, le déplacement spatial de l'activité économique a causé une obsolescence sociale de certaines parties de la ville bâtie. De plus, l'extension spatiale de la région urbaine - d'un point de vue productif comme résidentiel - fut synonyme d'une forte augmentation des déplacements. A terme, la croissance du trafic automobile posa des problèmes de pollution (y compris de pollution sonore), contribuant ainsi à la dégradation des conditions de vie de ceux qui étaient encore citadins. De plus en plus, donc, ceux qui pouvaient se le permettre allèrent vivre en dehors d'Anvers. Seules quelques enclaves - les plus huppées - ne furent pas atteintes par ce processus.

6.2.3.2. La politique du logement et l'aménagement urbain

En ce qui concerne la politique du logement, on s'est soucié à Anvers, comme ailleurs en Europe, de constituer une offre de logements confortables, c'est-à-dire neufs et plus ou moins standardisés. A la limite de la ville (parfois sur le site des remparts construits au XIXe siècle), des grands ensembles de logements sociaux furent édifiés. Les quelques opérations à vocation sociale dans la ville elle-même tirèrent parti des destructions causées par les fusées V1 et V2 lancées depuis l'Allemagne. Mais l'offre nouvelle reposa massivement sur la construction de lotissements périphériques, proposés le plus souvent par des promoteurs privés, parfois par des sociétés de logements sociaux. En plus d'être confortables, ces

logements avaient un coût relativement bas, car le prix du terrain était sensiblement moins élevé qu'en ville.

Les autorités ont indirectement subventionné la suburbanisation, en accordant généreusement des permis de lotir et de bâtir et en payant la construction des rues, le raccordement au réseau d'eau et d'électricité, etc. L'extension du réseau autoroutier peut également être considérée comme une subvention à la décentralisation économique ou résidentielle. Durant les années 60, Anvers fut reliée - grâce à trois autoroutes - aux grandes villes belges, mais aussi à l'Allemagne, aux Pays-Bas et à la France. Ainsi, les communications économiques avec l'hinterland s'améliorèrent. Mais les autoroutes, avec les échangeurs, voies rapides, etc., permirent aussi une extension de la région urbaine d'Anvers.

En ce qui concerne la politique urbaine proprement dite, l'objectif principal, jusqu'aux années 70, n'a pas été de contrebalancer l'évolution résidentielle négative, mais d'adapter la ville à l'automobile. Cela passait par un élargissement des voies (au détriment des piétons et des cyclistes) et par la création de places de parking. Par ailleurs, les transports publics furent considérablement rognés ; par exemple, le réseau de tramway fut réduit de 133 kilomètres. Comme l'écrit G. De Brabander (1986, p. 358), "[e]n dehors des axes commerciaux, la ville fut surtout utilisée comme endroit où se garer et où travailler, dans un bureau". Ce n'est qu'à la fin des années 60 que les autorités locales s'avisèrent qu'il y avait là un problème. Quelques initiatives furent prises, mais qui avaient uniquement pour but de redonner une fonction commerciale à la ville. Les rues piétonnes étaient vues comme l'instrument de la rénovation urbaine. Dans le cas de Offerandestraat (située dans Anvers Nord-Est), le succès initial devait, au cours des années 80, tourner court.

Du point de vue de l'évolution du marché du logement pendant la période 1950-73, comme de la politique urbaine, Anvers ne diffère pas tellement des autres grandes villes belges, comme Bruxelles ou Gand (cf. Cabus, 1980 ; Albrechts et Vinikas, 1986). Le cœur de ces agglomérations - les quartiers historiques en dégradation ou d'autres, bâtis au XIXe siècle est progressivement devenu un refuge pour des catégories de population qui

n'ont pas bénéficié de l'ascension sociale durant l'âge d'or du fordisme.⁸ G. De Brabander (1985) cite notamment deux types de groupes sociaux. D'une part, les personnes à bas revenus : ouvriers non qualifiés, pensionnés à faible revenus, immigrés (représentant, en Belgique, 15 à 20% de la population). Et, d'autre part, les personnes durablement écartées du marché du travail, cumulant handicaps familiaux et handicaps sociaux : le "quart-monde" (4 à 5% de la population).

Ajoutons que, dans la région d'Anvers, du fait de la pénurie de main-d'oeuvre - problème assez sensible dans les années 60 -, certaines industries locales ont eu recours à une main-d'oeuvre immigrée. Or, ces personnes, ne disposant pas non plus d'un pouvoir d'achat élevé, étaient également susceptibles d'accroître le déséquilibre dans la composition socio-spatiale de la région urbaine. Ceci apparaît nettement dans le recensement de la population de 1970. A cette date, la population étrangère se montait à 8,0% de la population à Anvers, contre 3,5% dans le reste de l'arrondissement.

⁸ Ce phénomène s'est accentué depuis que la crise du fordisme fait sentir ses effets (voir le chapitre 7, section 7.2.3 et, dans le cas d'Anvers Nord-Est, la section 7.3.2).

6.3. LA DÉSAGRÉGATION D'ANVERS NORD-EST

Avant d'entamer cette section, le lecteur doit avoir à l'esprit le fait que des données statistiques *intra-urbaines*, permettant de cerner la désagrégation d'Anvers Nord-Est dans le contexte de la croissance économique de la région urbaine d'Anvers, sont peu nombreuses et même, pour certaines d'entre elles, inexistantes avant 1970 (cas du recensement de population) ou même jusqu'à nos jours (statistiques fiscales concernant les ménages). Dans ces conditions, notre analyse partira de ce que nous savons du développement économique et du changement spatial à Anvers et dans sa région, au cours des années de croissance (cf. la section précédente), pour en déduire les effets sur Anvers Nord-Est. Nous analyserons d'abord la localisation résidentielle des travailleurs du principal pôle de développement d'Anvers : le port (section 6.3.1). Cet angle d'attaque est d'autant plus pertinent qu'Anvers Nord-Est s'est constitué au XIXe siècle comme quartier pour loger des catégories sociales attirées par la croissance portuaires. Comme nous le verrons, d'une période, à l'autre, il y a, en termes de localisation résidentielle, une certaine rupture. Dans une deuxième étape, nous dresserons un état économique, social et démographique de la zone Anvers Nord-Est en 1970, date qui coïncide avec la fin de la période que nous étudions dans ce chapitre. C'est aussi, plus prosaïquement, l'année où, pour la première fois, l'on dispose de données du recensement désagrégées spatialement (section 6.3.2). Dans ces deux sections, la question est de savoir si le développement industriel et commercial à Anvers a eu des effets bénéfiques pour Anvers Nord-Est, c'est-à-dire - en se référant à l'analyse multidimensionnelle du développement urbain présentée dans le chapitre 2 - son économie locale, ses habitants et le stock de logements. La réponse à cette question est largement négative.

6.3.1. La localisation résidentielle des salariés des activités économiques situées sur le port

Comme nous l'avons vu dans la section 6.2.1.1, le site portuaire d'Anvers a connu un fort développement au cours des années 50 et 60, notamment industriel. En termes d'emploi, l'activité industrielle avait pris en 1970 le pas sur la fonction traditionnelle de transport et de manutention. Une étude détaillée de l'emploi salarié total des activités opérant sur le port

- industrie, transport et commerce - établit une distinction entre les effectifs ouvriers et les masses d'employés (Op de Beeck, 1974) (tableau 6.9).

Tableau 6.9 : Répartition par branches et catégories professionnelles de l'emploi total au port d'Anvers

(Source : Op de Beeck, 1974, p. 91)

Fonction économique	Employés		Ouvriers		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Industrie	7 700	26,5	22 789	62,0	30 489	46,3
Transport et manutention*	9 274	31,6	13 457	36,6	22 361	34,4
Commerce**	12 176	41,9	521	1,4	12 697	19,3
Emploi portuaire total	29 050	100,0	36 767	100,0	65 817	100,0

Notes :

* Y compris services publics.

** Y compris douanes.

Dans l'emploi total, on voit que les effectifs ouvriers (36 767 personnes) l'emportent sur le nombre d'employés (29 050), soit une proportion de 55,9% contre 44,1%.

Il s'agit pour nous d'apprécier les effets éventuels, directs ou indirects, du développement économique rapide sur Anvers Nord-Est. Une question immédiate porte sur la localisation résidentielle des travailleurs du port - au sens très large. A cet égard, le tableau 6.10 (voir page suivante) fournit quelques résultats importants. Tout d'abord, sur un plan général, on constate que seulement 24,2% des personnes travaillant au port résidaient sur le territoire de la commune d'Anvers en 1970. La proportion était plus élevée chez les employés (28,6%) que chez les ouvriers (20,8%). Aux 24,2% d'Anversoises s'ajoutent 46,6% de salariés qui habitent une des treize communes limitrophes (deuxième colonne). Dans une certaine mesure, la proportion qui a un sens est la somme des deux chiffres précédents, soit 72,8%. En effet, la frontière entre Anvers et ces communes n'est qu'administrative, tandis que le marché du travail est étendu spatialement. Une autre source indique une proportion intermédiaire : 58,5% des travailleurs du port habitaient dans un rayon de moins de 15 km en 1970.

Ensuite, on peut relever des différences de comportement résidentiel selon les secteurs et les groupes professionnels. Chez les ouvriers, ce sont les travailleurs des transports qui habitent le plus Anvers, avec 26% (la proportion n'est pas très significative dans le commerce, car elle porte sur des effectifs très réduits). Chez les employés, le secteur transport se détache

également, cette fois très nettement : 43,3%, contre 25,4% dans le commerce et 16,0% dans l'industrie.

Tableau 6.10 : Lieu de domicile des ouvriers et employés au port d'Anvers, selon les secteurs d'activité (pourcentages)

(Source : Op de Beeck, 1974, p. 94 ; propres calculs)

Catégorie socio-professionnelle	Unité spatiale Commune d'Anvers	Reste de l'aire métropolitaine	Reste de l'arrondissement d'Anvers	Reste de la Belgique	Total
Ouvriers	20,8	45,5	11,8	21,9	100,0
Industrie	17,2	45,8	13,0	24,0	100,0
Transport et manutention*	26,0	45,1	9,9	19,0	100,0
Commerce**	45,7	41,8	6,4	6,1	100,0
Employés	28,6	44,6	13,6	13,2	100,0
Industrie	16,0	56,7	13,3	14,0	100,0
Transport et manutention*	43,3	34,9	7,7	14,1	100,0
Commerce**	25,4	52,5	10,1	12,0	100,0
Employés + Ouvriers	24,2	46,6	11,2	18,0	100,0
Industrie	16,9	48,5	13,2	21,4	100,0
Transport et manutention*	33,0	41,0	9,0	17,0	100,0
Commerce	26,2	52,1	10,0	11,7	100,0

Notes :

* Y compris services publics.

** Y compris douanes.

Compte tenu du fait qu'Anvers Nord-Est est né dans la deuxième partie du XIXe siècle comme ensemble de quartiers ouvriers, en réponse à l'expansion du port, il est intéressant de s'attacher à la proportion d'ouvriers du port habitant Anvers en 1970.⁹ Avec 20,8%, celle-ci est relativement faible et, de plus, inférieure à la proportion d'employés (28,6%). On peut supposer qu'elle était beaucoup plus élevée au début des Trente Glorieuses. Malheureusement, les données manquent pour le confirmer de façon précise. Toutefois, l'hypothèse d'une diminution du poids d'Anvers est tout à fait vraisemblable et est confirmée par de nombreux témoignages d'habitants et acteurs locaux du développement. Reste à expliquer cette évolution et, en particulier, à évaluer - dans le cadre de notre modèle de développement urbain - les poids respectifs de la relation d'emploi et de la relation de logement.

Concernant la relation d'emploi, la diminution de la proportion d'ouvriers résidant à Anvers ne peut pas être expliquée par un phénomène de désindustrialisation qu'aurait connu la ville, voire la région urbaine. Au

⁹ Comme nous l'avons dit plus haut, les chiffres ne sont pas disponibles pour Anvers Nord-Est proprement dit.

contraire, Anvers a connu au cours des années 1950-60 une forte industrialisation, concentrée spatialement sur le port, et accompagnée d'un certain exode des entreprises localisées dans le milieu urbain dense de la ville. Il s'agit d'en cerner les effets sur la répartition spatiale des ouvriers.

Tout d'abord, examinons les effets possibles de la décentralisation industrielle. On pourrait supposer que des migrations résidentielles de salariés, suivant leur entreprise hors d'Anvers ont eu lieu en liaison avec cette décentralisation. Mais cette hypothèse est peu vraisemblable, du moins en ce qui concerne les ouvriers et petits employés. En effet, pour ces catégories modestes, un départ pour la périphérie de la région urbaine, à proximité de l'établissement relocalisé, comportait peu d'avantages et comportait, en revanche, certains coûts. On peut citer le coût social de la relative désinsertion de l'individu du réseau social localisé, et le coût financier venant de la nécessité de trouver un autre logement. Ce dernier coût pourrait d'ailleurs bien être plus important pour les propriétaires-occupants du quartier ouvrier.

En réalité, la décentralisation industrielle a eu, dans certain secteurs, **des effets importants pour les catégories modestes qui y étaient employées, mais ces effets ne se sont pas traduits par des déplacements de ces populations** - peut-être en raison des coûts que nous venons d'invoquer. C'est particulièrement le cas avec l'industrie de la construction et le travail des métaux, secteurs typiquement employeurs de personnes peu qualifiées. Ces secteurs ont connu la décentralisation, mais leur main-d'oeuvre résidant à Anvers (et, de façon prédominante, dans la ceinture du XIXe siècle) n'a pas pu les suivre. Une grande partie de ces personnes ont perdu leur emploi et ont eu ensuite des difficultés à en retrouver un autre (dans leur secteur d'origine ou dans un autre).

Tentons maintenant d'expliquer pourquoi la proportion d'ouvriers résidant à Anvers était faible en 1970, alors que le port, assez proche, avait connu une forte industrialisation. Ici, on peut faire l'hypothèse que **les nouvelles activités industrielles s'implantant sur le port ont recruté leur main-d'oeuvre principalement hors d'Anvers**. Ce qui n'était pas possible au XIXe siècle, pendant la phase d'industrialisation lourde, et même pendant la "deuxième révolution industrielle" (cf. le chapitre 3, section 3.1.2) l'est devenu au XXe siècle, grâce au développement des transports des personnes - éventuellement, organisés par l'entreprise pour ses salariés. L'examen du

tableau 6.10, ci-dessus, permet de confirmer cette hypothèse. La proportion d'ouvriers de l'industrie habitant Anvers est réduite (17,2%) en comparaison du secteur "transport et manutention" (26%).¹⁰ Par rapport au secteur transport, il y a plus d'ouvriers faisant la navette depuis l'extérieur de l'agglomération anversoise. 13% viennent du reste de l'arrondissement (contre 9,9%) et 24% du reste de la Belgique (contre 19%). Les cols blancs de l'industrie résident aussi moins à Anvers (16%) que leurs homologues des transports (43,3%) et commerce (25,4%).¹¹

Nous pouvons donc conclure que les grandes entreprises industrielles qui se sont installées dans la région urbaine d'Anvers au cours des années 50 et 60 ont recruté sur une base spatiale relativement large. Elles ont même parfois mis en place des systèmes de ramassage par autocar de la main-d'oeuvre, dont la couverture spatiale était étendue (Mingret, 1976). Comme l'indique R. Op de Beeck (1974), les arrondissements de Turnhout et de Malines constituent les régions de domicile type pour les ouvriers de l'industrie anversoise, beaucoup plus que l'arrondissement d'Anvers. Ceci signifie aussi que le formidable développement industriel d'Anvers a probablement eu des effets directs faibles sur les possibilités d'emploi des habitants d'Anvers Nord-Est. Mais, comme l'activité industrielle a provoqué un net accroissement du trafic portuaire, un effet indirect possible a pu être l'amélioration des possibilités et conditions d'emploi pour les habitants d'Anvers Nord-Est employés dans les transports maritimes, secteur traditionnel, marqué jusqu'alors par une forte sensibilité à la conjoncture. A un deuxième niveau, il aurait pu alors y avoir stimulation de l'émigration résidentielle de cette population hors d'Anvers, correspondant ainsi au schéma fordiste général, dans lequel les ménages accédant à des revenus plus élevés, assurés et croissants quittent la ville pour la banlieue, accédant ainsi souvent à la propriété de leur logement.

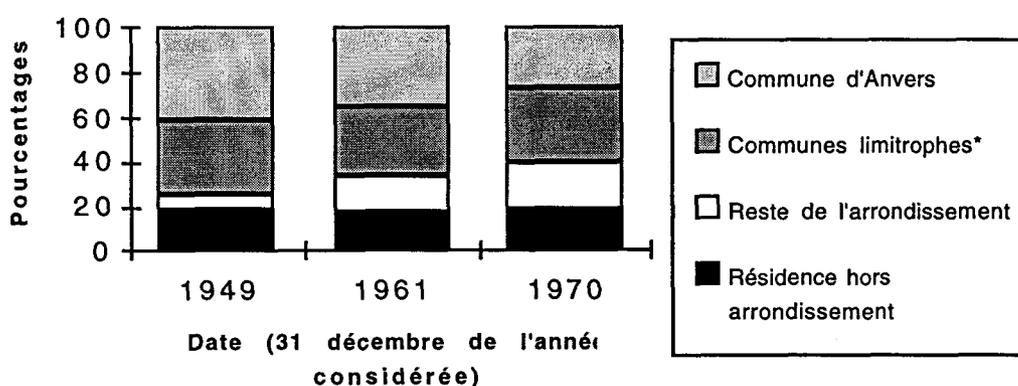
R. Op de Beeck (1974) a justement mesuré la baisse d'importance d'Anvers en tant que commune domiciliaire à propos des travailleurs typiques du port : les débardeurs. Comme ces gens ne travaillaient que deux à trois jours par semaine, mais de façon continue, il y a longtemps eu pour eux et leurs familles la nécessité d'habiter à proximité immédiate du port,

¹⁰ Le pourcentage dans le commerce est plus élevé encore (45,7%), mais peu significatif, car il porte sur un effectif faible (521 personnes, soit 1,4% de l'emploi dans ce secteur).

¹¹ Le pourcentage du secteur transport s'explique en grande partie par l'obligation d'habiter la commune qui frappait l'important personnel portuaire municipal (quelque 3 750 personnes).

c'est-à-dire, dans le cas d'Anvers, certains quartiers historiques (mais qui étaient plutôt le quartier réservé des marins) et la partie septentrionale de la ceinture du XIXe siècle, c'est-à-dire Anvers Nord-Est.¹² La figure 6.8 montre que la commune d'Anvers (et derrière, ces deux zones) a perdu, pendant les années 50 et 60, ce statut de lieu privilégié de localisation résidentielle des dockers. En 1949, la proportion de dockers domiciliés à Anvers était de 41,0% ; en 1970, la proportion n'était plus que de 26,7%.

Figure 6.8 : Evolution du lieu de domiciliation du contingent des débardeurs reconnus, 1949-70



(Source : Op de Beeck, 1974, p. 104)

Notes :

* Berchem, Borgherout, Deurne, Ekeren, Hoboken, Merksem, Wilrijk, Stabroek, Hoevenen.

Selon la figure, les communes limitrophes (9 villes, dont les 7 qui ont fusionné en 1983 avec Anvers), ont connu une certaine stabilité, autour de 33%, et ont ainsi ravi la première place à Anvers. Le reste de l'arrondissement a vu sa part augmenter (de 7,5% en 1949 à 20,8% en 1970), trahissant ainsi le phénomène de suburbanisation. Comme la partie hors arrondissement reste stable, on peut supposer que **la nécessité d'une certaine proximité spatiale domicile-travail a continué à exister. Mais, par rapport au XIXe siècle ou au début du XXe, l'échelle spatiale a augmenté, en raison notamment de la diffusion de l'automobile. Les communes limitrophes, ayant été urbanisées depuis le début du siècle, ne fournissaient pas de grandes opportunités de relocalisation résidentielle pour les familles en quête d'un logement de type pavillonnaire. C'est pourquoi le flux de**

¹² Des travailleurs ayant une contrainte de localisation résidentielle similaire étaient les cheminots, travaillant dans les gares de formation (notamment, la gare de Stuivenberg).

suburbanisation a souvent eu comme point de départ Anvers, et comme point d'arrivée la grande banlieue. Anvers Nord-Est a donc connu, au cours des années 1960, une certaine perte de population, par effet, en quelque sorte, du fort développement économique (fordiste) d'Anvers. L'évolution négative du quartier s'explique aussi par l'état du parc de logements et la faible qualité de l'environnement urbain. On retrouve là les caractéristiques générales des quartiers ouvriers, héritées du XIXe siècle, dans un contexte différent, de fort développement économique et social.

6.3.2. La situation d'Anvers Nord-Est en 1970

Nous voudrions maintenant analyser la situation d'Anvers Nord-Est vers la fin de la période de triomphe du fordisme en Belgique, en la comparant systématiquement avec la situation de la commune d'Anvers dans son ensemble, de l'arrondissement et de la Belgique à cette date. Ce travail sera présenté sous forme d'une dizaine de tableaux statistiques commentés. Nous avons construit ceux-ci sur la base des données du recensement de 1970, qui, pour la première fois en Belgique, existent au niveau intra-urbain. Nous traiterons trois thèmes : les populations et leur déplacement spatial (section 6.3.2.1), le niveau de formation et les catégories socioprofessionnelles (section 6.3.2.2), et l'état du parc immobilier dans le quartier (section 6.3.2.3).

6.3.2.1. Variables démographiques fondamentales et déplacement spatial des populations

Le tableau 6.11 (page suivante) fournit des données sur la population et sa répartition par groupes d'âge, et ce pour six unités spatiales. La première colonne concerne notre zone d'étude, Anvers Nord-Est. La deuxième et la troisième portent, respectivement, sur Anvers et sur sept communes limitrophes. Comme ces deux ensembles ont fusionné, suite à une réforme administrative, en 1983, nous avons calculé les données pour le Grand Anvers (quatrième colonne). Enfin, pour re-situer les évolutions dans un ensemble plus large, la cinquième et la sixième colonnes fournissent des chiffres pour l'arrondissement d'Anvers, dont les limites correspondent plus ou moins à celles de la région urbaine d'Anvers, et pour la Belgique.

Tableau 6.11 : Données démographiques sur Anvers et Anvers Nord-Est en 1970 - Répartition de la population par groupes d'âge

(Source : Institut National de la Statistique et propres calculs)

Unité spatiale considérée	Anvers Nord-Est*	Anvers (2)	Communes périphériques** (3)	Anvers fusionnée (4)=(2)+(3)	Arrondissement (5)	Belgique (6)
Population totale	43 661	224 543	324 603	550 146	917 559	9 650 944
0-14 ans (%)	16,3	18,4	21,5	20,2	22,7	23,6
15-64 ans (%)	64,1	64,7	64,4	64,5	63,8	63,0
65 ans et plus (%)	19,6	16,9	14,1	15,3	13,5	13,4
Total (%)	100	100	100	100	100	100

Notes :

* Anvers Nord-Est correspond à trois quartiers d'Anvers : Stuivenberg, Dam et Seefhoek.

** Il s'agit de sept communes ceinturant le territoire d'Anvers : Berchem, Borgherout, Deurne, Ekeren, Hoboken, Merksem et Wilrijk.

Ce tableau indique que la proportion de population adulte est à peu près la même d'une unité spatiale à l'autre, autour de 64%. En revanche, il est clair qu'Anvers Nord-Est compte proportionnellement moins de jeunes et plus de personnes âgées qu'Anvers dans son ensemble et que toutes les autres entités considérées. Dans une certaine mesure, la commune d'Anvers a aussi une position peu favorable par rapport aux communes de la proche périphérie, ou l'arrondissement, ou la Belgique. Depuis les années 1920, la périphérie d'Anvers a vu sa population s'accroître et rajeunir, en raison à la fois du mouvement d'urbanisation, qui a donné naissance à la région urbaine d'Anvers et du mouvement de suburbanisation qui a touché le centre de cette région. A cause de la suburbanisation, le centre a vu sa population diminuer et vieillir. Mais, dans ce mouvement, il est clair qu'Anvers Nord-Est a fait beaucoup moins bien qu'Anvers. L'écart entre ces deux entités, s'explique par le fait qu'Anvers a toujours connu un certain brassage de population, tandis que ses quartiers populaires auraient exercé une force répulsive vis-à-vis des jeunes ménages et, jusqu'aux années 1970, aucune force attractive.¹³

¹³ Depuis, les choses ont changé. Au cours des années 70 et 80, Anvers Nord-Est est devenu un lieu d'implantation de populations étrangères (surtout marocaines et turques). Mais c'est dû principalement à la position peu favorable d'Anvers Nord-Est sur le marché métropolitain du logement. De façon générale, Anvers Nord-Est a été investi par des ménages n'ayant pas des revenus suffisants pour accéder à la propriété en banlieue (voir le chapitre 7, section 7.3.2).

On est tenté de rechercher une confirmation de ce phénomène en mesurant la sédentarité de la population, c'est-à-dire en analysant les données de l'année d'installation dans la commune de résidence au moment du recensement (tableau 6.12).

Tableau 6.12 : Année d'installation dans la commune de résidence en 1970, à Anvers Nord-Est, Anvers, dans l'arrondissement et en Belgique
(Source : Institut National de la Statistique et propres calculs)

Unité spatiale	Anvers Nord-Est		Anvers		Arrondissement		Belgique	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Installation dans la commune								
depuis la naissance*	17 103	39,2	85 816	38,2	305 224	33,3	3 853 771	40,0
avant 1945	6 202	14,2	28 119	12,5	104 070	11,3	1 046 099	10,8
entre 1945 et 1959	7 893	18,1	42 823	19,1	169 765	18,5	1 597 171	16,5
depuis 1960	11 845	27,1	64 749	28,8	329 564	35,9	3 040 636	31,5
inconnu	618	1,4	3 036	1,3	8 936	1,0	113 267	1,2
Total	43 661	100	224 543	100	917	100	9 650 944	100

Notes :

* Pour que la rubrique "depuis la naissance" n'ait pas d'intersection avec les autres, il faut supposer qu'elle ne concerne que les personnes nées avant 1945, soit les personnes âgées de plus de 25 ans au moment du recensement.

Si on additionne les deux premières lignes, on s'aperçoit que la proportion de population résidant dans la commune depuis au moins 25 ans est sensiblement plus élevée à Anvers Nord-Est (53,4%) qu'à Anvers (50,7%), dans l'arrondissement (44,6%) et en Belgique (50,8%). Toutefois, la comparaison entre Anvers Nord-Est et Anvers n'est pas aisée, puisque la question du recensement concerne la commune de résidence, et non pas le quartier. Ainsi, les déplacements intra-urbains (par exemple, entre Stuivenberg, Dam et Seefhoek, d'un côté, et le reste d'Anvers, de l'autre) ne sont pas pris en compte. Toutefois, pour plusieurs raisons, on suppose que les déplacements résidentiels intra-urbains étaient assez réduits par rapport aux migrations en provenance ou à destination d'Anvers. En effet, l'espace physique de la commune d'Anvers est réduit (49 000 hectares). De plus, au plan socio-économique, ce territoire est différencié. D'une façon générale, l'espace résidentiel des grandes villes européennes s'est formé au cours de l'histoire, par extensions successives. Au XIXe siècle, des quartiers forts divers - résidentiels, ouvriers,... - sont apparus (cf. le chapitre 4, section 4.2.3.1). Vers le milieu du XXe siècle (et toujours aujourd'hui) il était difficile pour un ménage, économiquement et socialement, de transiter

d'un de ces quartiers vers un autre. Ajoutons que le territoire résidentiel d'Anvers a été fort peu recomposé - en tout cas dans le sens d'une amélioration - dans la première partie du XXe siècle, car il y a eu fort peu de constructions de logements, surtout en comparaison de la périphérie, qui a accueilli des lotissements de maisons à bon marché (cf. De Brabander, 1991 ; et infra, tableau 6.17, p. 296).

Les deux lignes médianes du tableau 6.12 indiquent qu'Anvers Nord-Est et Anvers ont connu, après 1945, des installations d'habitants à peu près semblables (légèrement plus fortes d'un point pour Anvers au cours de chaque période). Plus d'un habitant sur quatre vivait à Anvers depuis moins de dix ans au moment du recensement de 1970. Mais sur ce plan, les deux entités anversoises sont en décalage avec l'arrondissement (35,9%) et le pays (31,5%).

Tableau 6.13 : Effectifs et proportions d'étrangers en 1970 à Anvers Nord-Est, Anvers et dans l'arrondissement

(Source: Institut National de la Statistique et propres calculs)

Unité spatiale	Anvers Nord-Est		Anvers		Arrondissement d'Anvers		Belgique	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Population								
Hommes	1 446	63,1	10 509	58,5	24 419	58,3	377 656	54,2
Femmes	847	36,9	7 462	41,5	17 482	41,7	318 626	45,8
Total	2 293	100	17 971	100	41 901	100	696 282	100
En proportion de la population totale (%)	5,3		8,0		4,6		7,2	

L'afflux de nouveaux arrivants dans les différentes entités spatiales est due, pour une part, à la croissance démographique naturelle et, pour l'autre part, à l'arrivée de populations extérieures. Ici, il est intéressant de circonscrire les mouvements migratoires dus à la population de nationalité étrangère (tableau 6.13). En 1970, il y avait près de 18 000 non Belges à Anvers, soit 8% de la population. Comparativement, la population étrangère est sensiblement moins élevée à Anvers Nord-Est ; en revanche, elle compte une plus forte proportion d'hommes.

En pourcentage de la population totale, Anvers compte plus d'étrangers que son arrondissement et la Belgique. Plus de cinquante nationalités étaient présentes dans la ville en 1970. Dans le tableau 6.14,

présenté ci-dessous, nous ventilons cette population par groupes nationaux.¹⁴

Tableau 6.14 : La population étrangère : principales nationalités à Anvers et en Belgique
(Source: Institut National de la Statistique et propres calculs)

Unité spatiale	Anvers		Arrondissement d'Anvers		Belgique	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Principaux pays d'origine						
Pays-Bas	4 197	23,3	1 5314	36,5	61 261	8,8
Luxembourg	86	0,5	255	0,6	7 018	1,0
France	1 556	8,7	2 773	6,6	86 658	12,4
Allemagne	930	5,2	2 503	6,0	22 956	3,3
Italie	701	3,9	1 308	3,1	249 490	35,8
Grande-Bretagne	830	4,6	2 007	4,8	15 340	2,2
Espagne	1 626	9,0	3 504	8,4	67 534	9,7
Pologne	164	0,9	306	0,7	18 370	2,6
Turquie	284	1,6	542	1,3	20 312	2,9
Maroc	1 974	11,0	4 398	10,5	39 294	5,6
Total partiel*	12 348	68,7	32 910	78,5	588 233	84,5
Total général	17 977	100	41 901	100	696 282	100

Notes :

* Correspondant aux dix pays d'origine présentés ci-dessus.

Par rapport à la Belgique, Anvers et son arrondissement présentent un profil d'immigration spécifique. Les effectifs d'Italiens sont peu fournis. La forte proportion de Hollandais s'explique par la proximité de la frontière avec les Pays-Bas. Derrière, la population marocaine représente un pourcentage non négligeable, que ce soit à Anvers ou son arrondissement. Entre ces deux entités, on ne décèle pas d'écarts dans les pourcentages respectifs (sauf pour les Hollandais, moins présents à Anvers que dans l'arrondissement). La population étrangère ne semble donc pas avoir de localisation résidentielle particulière. Mais il s'agit surtout d'une population active, venue dans la région d'Anvers pour travailler, non pour s'y établir. Dans ce cadre, le critère le plus important dans le "choix" d'un logement semble donc être, assez logiquement, la minimisation de son coût ; la taille,

¹⁴ Les données ne sont pas disponibles pour Anvers Nord-Est.

le confort, ou l'accessibilité (éléments importants, dès lors qu'il s'agit de ménages constitués et envisageant l'avenir) passent à l'arrière-plan.

Tableau 6.15 : Année d'installation de la population étrangère et de la population belge dans la commune d'Anvers en 1970

(Source : Institut National de la Statistique et propres calculs)

Population	Population étrangère (1)		Population belge		Population totale (2)		(1)/(2)
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	%
Année d'installation dans la commune							
depuis la naissance*	2 924	16,3	82 892	40,1	85 816	38,2	3,4
avant 1945	1 101	6,1	27 018	13,1	28 119	12,5	3,9
entre 1945 et 1959	2 342	13,0	40 481	19,6	42 823	19,1	5,5
depuis 1960	11 158	62,1	53 591	25,9	64 749	28,8	17,2
inconnu	446	2,5	2 590	1,3	3 036	1,4	non significatif
Total	17 971	100,0	206 572	100,0	224 543	100,0	

Notes :

* Comme dans le tableau 6.12, pour que la rubrique "depuis la naissance" n'ait pas d'intersection avec les autres, il faut supposer qu'elle ne concerne que les personnes nées avant 1945, soit les personnes âgées de plus de 25 ans au moment du recensement.

Le tableau 6.15 nous permet de comparer la durée de la présence de la population étrangère à celle de la population belge à Anvers (les chiffres pour Anvers Nord-Est ne sont pas disponibles). On constate que trois quarts de la population étrangère s'est implantée à Anvers après la deuxième guerre mondiale (contre 45% de la population belge) et plus de 60% dans les seules années 1960, contre un peu plus de 25% de la population belge de la ville. La dernière colonne du tableau exprime l'apport relatif de la population étrangère à la population totale s'étant installée à Anvers. Cet apport était faible jusqu'à la fin des années 50 mais est devenu non négligeable dans la décennie suivante, en atteignant 17,2%.

6.3.2.2. Niveau de formation et catégories socioprofessionnelles

Le tableau 6.16 (page suivante) nous donne connaissance de la répartition par niveau de formation de la population sortie du système scolaire à Anvers Nord-Est et Anvers. Avec 74% de la population s'étant arrêté au niveau de l'école primaire ou n'ayant pas achevé le premier cycle

du secondaire, la population d'Anvers Nord-Est est sensiblement moins formée qu'à Anvers dans son ensemble et, plus encore, que dans l'arrondissement et en Belgique. Anvers Nord-Est est un cas remarquable d'un autre point de vue : plus le niveau de formation considéré est élevé, plus la proportion de gens l'ayant atteint décroît, et de façon assez abrupte. Ceci contraste avec le cas des autres entités, et particulièrement d'Anvers, où le nombre de ceux qui ont terminé le deuxième cycle du secondaire est légèrement supérieur au nombre de ceux qui en sont restés au premier cycle. La structure de formation de la population d'Anvers Nord-Est ressemble à une pyramide à base très large et qui se réduit fortement à mesure qu'on s'élève.

Tableau 6.16 : Niveau de formation de la population sortie du système scolaire à Anvers Nord-Est et Anvers en 1970

(Source : Institut National de la Statistique et propres calculs)

Unité spatiale	Anvers Nord-Est		Anvers		Arrondissement d'Anvers		Belgique	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Niveau de formation								
École primaire et cursus secondaire interrompu	26 060	74,0	118 146	68,2	445 179	66,9	4 632 174	67,1
Premier cycle du secondaire	3 224	9,2	17 991	10,4	83 222	12,5	870 562	12,6
Deuxième cycle du secondaire	2 744	7,8	18 743	10,8	78 292	11,8	679 534	9,8
Enseignement supérieur	1 069	3,0	9 295	5,4	34 897	5,2	345 299	5,0
Niveau indéterminé	2 104	6,0	9 157	5,3	23 393	3,5	380 471	5,5
Total	35 201	100	173 332	100	664 983	100	6 908 040	100

Cette image se retrouve-t-elle au niveau de la composition socio-professionnelle ? Dans une large mesure, oui : la population d'Anvers Nord-Est occupe effectivement une position sociale et professionnelle moins favorable que la population des autres entités (tableau 6.17, page suivante). Anvers Nord-Est compte plus d'ouvriers et contremaîtres qu'Anvers (48,7% contre 40,6%) ; l'écart serait plus important encore (environ 10%) si on confrontait Anvers Nord-Est au reste de la ville (le coeur historique et le reste de la ceinture du XIXe siècle). En revanche, l'écart est assez réduit avec l'arrondissement (qui a 43,8%) et la Belgique (44,1%). Mais derrière l'appellation "ouvriers et contremaîtres", il faudrait connaître la qualification reconnue et le salaire accordé. Car, comme nous l'avons vu dans d'autres sections de ce chapitre, l'emploi ouvrier dans l'arrondissement est, comparé à celui de la ville, dans des industries fort

modernes ; pour la Belgique, le poids des industries traditionnelles de Wallonie doit aussi se faire sentir.

Tableau 6.17 : Population active et répartition en catégories socioprofessionnelles à Anvers Nord-Est et Anvers en 1970

(Source : Institut National de la Statistique et propres calculs)

Unité spatiale	Anvers Nord-Est		Anvers		Arrondissement		Belgique	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Catégories socioprofessionnelles*								
Employeurs/indépendants dans l'agriculture	1	-	63	0,1	38 407**	10,9	489 885	13,5
Indépendants dans l'industrie ou les services	1 464	8,1	7 237	7,9				
Employeurs dans l'industrie ou les services	608	3,3	3 429	3,7				
Professions libérales, cadres, enseignants	1 098	6,1	9 124	10,0	36 440	10,4	354 852	9,8
Autres cols blancs	4 975	27,5	29 394	32,1	104 005	29,6	941 159	25,9
Ouvriers et contremaîtres	8 803	48,7	37 190	40,6	153 737	43,8	1 605 892	44,1
Aidants	494	2,7	2 481	2,7	8 527	2,4	117 570	3,2
Chômeurs	446	2,5	1 777	1,9	6 177	1,8	80 359	2,2
Appelés du contingent	132	0,7	689	0,7	3 217	0,9	32 900	0,9
Inconnu	68	0,4	275	0,3	643	0,2	15 195	0,4
Total population active	18 089	100	91 659	100	351 153	100	3 637 818	100
Sans profession	25 572		132 884		566 406		6 013 126	
Population totale	43 661		224 543		917 559		9 650 944	

Notes :

* Précisons que les catégories socioprofessionnelles ne sont pas définies de la même façon en Belgique qu'en France.

** Pour l'arrondissement et le pays, les données disponibles agrègent les trois premières catégories en "employeurs et indépendants", sans se soucier du secteur d'activité.

S'agissant des autres catégories socioprofessionnelles, on note qu'Anvers Nord-Est compte nettement moins de cols blancs qu'Anvers, qu'il s'agisse des cadres et professions libérales (6,1% contre 10,1%) ou des employés (27,5% contre 32,1%). L'écart est à peine moins marqué avec l'arrondissement et le pays. Enfin, la proportion de chômeurs, si elle est peu élevée à l'époque (2,5%), est tout de même relativement plus grande qu'à Anvers et dans l'arrondissement (respectivement, 1,9% et 1,8%). Avec la Belgique (2,2%), le différentiel est très faible, mais rappelons-nous qu'entrent dans le chiffre national des reculs de l'emploi assez importants dans toutes les provinces wallonnes (sauf le Brabant) et en Flandre Orientale (cf. le tableau 6.4, p. 259).

6.3.2.3. Le parc immobilier

Entre Anvers et Anvers Nord-Est, les contrastes s'expliquent en partie par la structure résidentielle de la ville, largement héritée du siècle précédent. Anvers est composée de quartiers historiques, de beaux quartiers et de quartiers ouvriers - dont Anvers Nord-Est. Ainsi, les différences en termes de statut économique et social de la population se retrouvent au niveau du parc de logements (tableau 6.18). Compte tenu de la spécificité du logement, la Belgique ne figure pas dans ce tableau. En revanche, des comparaisons d'Anvers Nord-Est avec les autres entités spatiales sont pertinentes.

Tableau 6.18 : Le logement et l'environnement urbain à Anvers et Anvers Nord-Est en 1970
(Source: Institut National de la Statistique et propres calculs)

Unité spatiale considérée	Anvers Nord-Est	Anvers	Communes périphériques*	Anvers fusionnée	Arrondissement
Densité de population (habitants/ha)	185,4	16,1	44,5	25,9	9,2
Nombre total de logements	17 913	90 065	118 176	208 241	319 700
Surface de logement disponible par habitant (m ²)	24,9	26,7	25,8	26,1	25,7
Proportion de logements construits après 1945 (%)	18,2	31,8	45,1	39,3	43,3
Proportion de logements disposant de tous les éléments de confort (%)*	18,4	34,7	32,9	33,7	32,3
Proportion de propriétaires occupants (%)	23,0	24,1	42,0	33,1	44,0

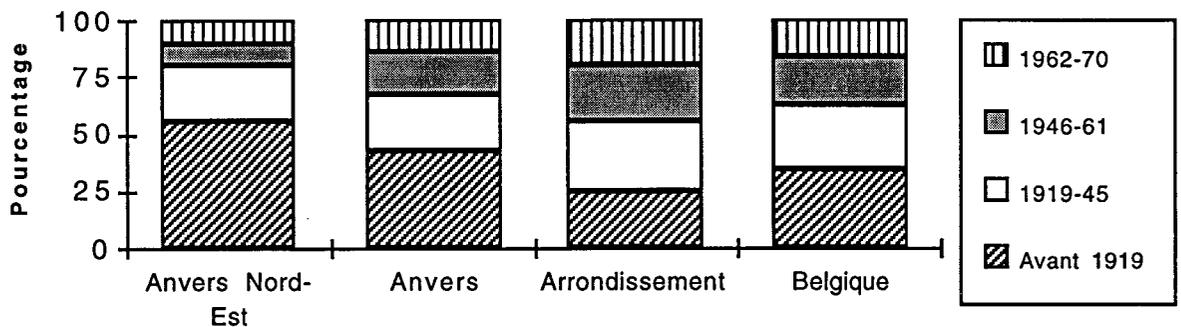
Note :

* Ces éléments de confort concernent les résidences principales équipées (i) en eau courante, (ii) de W.-C. avec chasse d'eau, (iii) d'une salle de bain ou d'une douche à usage privatif, située à l'intérieur du logement, et (iv) du chauffage central.

Tout d'abord, ce tableau nous rappelle que la densité de population d'Anvers Nord-Est est très forte : plus de 185 habitants par hectare. Les communes périphériques, qui se sont largement urbanisées depuis le début du siècle, ont une densité quatre fois moins élevée. La faible densité à Anvers témoigne de l'importance des espaces publics, et aussi de l'essor de ses fonctions tertiaires et industrielles au XXe siècle - dévoreuses d'espace résidentiel (cf., supra, section 6.2.2.2). L'arrondissement a lui aussi une densité peu élevée, parce qu'il dispose encore de réserves foncières importantes (forêts, espaces agricoles, etc.).

La quatrième ligne du tableau révèle un très faible dynamisme immobilier à Anvers Nord-Est pendant les années 1945-70. Seulement 18,2% des logements y ont été construits pendant cette période, ce qui est fort peu en comparaison des communes périphériques (45,1%) et de l'arrondissement (43,3%), mais même de la ville-centre (31,8%). Or, Anvers Nord-Est est, de toutes ces entités spatiales, celle qui a le parc immobilier le plus ancien : plus de la moitié a été construit avant 1919 (figure 6.9).

Figure 6.9 : Les séquences de construction du parc de logements dans les différentes entités spatiales



Note : Le recensement, dont est tirée cette figure, mentionne également les logements à "date de construction inconnue", qui représentent de l'ordre de 2% du parc. Cette rubrique n'étant pas significative, elle n'est pas reprise ci-dessus. Les pourcentages correspondant aux autres rubriques ont donc été recalculés.

Les logements construits à Anvers Nord-Est avant 1919 ont fort peu fait l'objet de travaux importants d'amélioration, puisque la proportion de logements disposant de tous les éléments de confort est près de deux fois moins élevée à Anvers Nord-Est qu'à Anvers, comme l'indique la dernière du tableau 6.18. Ceci ne s'explique pas par un moins fort développement de la propriété : la proportion de propriétaires-occupants est de 23,0% à Anvers Nord-Est, contre 24,1% à Anvers (44,0% dans l'arrondissement et 53,6% pour l'ensemble de la Belgique). En revanche, il est possible qu'un bon nombre de propriétaires occupants n'aient pas eu de revenus suffisants pour entreprendre des travaux dans leur logement ; la plus grande proportion de personnes âgées à Anvers Nord-Est va aussi dans ce sens. Pour les autres propriétaires, le fait que la périphérie soit le siège de grands développements immobiliers a pu inciter à peu investir dans l'amélioration des logements sis à Anvers Nord-Est.

Dans cet essai d'explication, on voit se dessiner une combinatoire des différents éléments qui permettent de caractériser une relative déconnexion d'Anvers Nord-Est des tendances générales du développement économique et social, et ce dès 1970. Dans cette section, qui clôt ce chapitre, nous avons passé en revue les différentes variables : le dynamisme démographique, la balance des migrations et des départs, le niveau de formation, l'équilibre des catégories socioprofessionnelles, ou encore le rythme de la construction des logements. Sur tous ces plans, dès lors qu'elle est comparée aux tendances du développement de la commune d'Anvers et de la région urbaine, la dynamique d'Anvers Nord-Est apparaît singulière. En fait, comme nous avons essayé de le montrer, Anvers Nord-Est était entré dans un processus de désagrégation, et ce bien avant le déclenchement de la crise économique des années 1970.

CONCLUSION

La période 1950-73 a été pour la Belgique une période d'intense développement économique. Dans ce petit pays, largement ouvert à l'économie internationale, la diffusion du système de production fordiste a, semble-t-il, été particulièrement large et rapide. Les firmes multinationales ont joué un rôle important dans ce processus. Parce que le développement économique a été, dans une large mesure, impulsé de l'extérieur du pays et non seulement par un état-nation (en contraste, peut-être, avec d'autres pays européens durant cette période, tels la France ou l'Allemagne), il a pu faire moins l'objet d'une action régulatrice volontariste. En conséquence, la dynamique spatiale du changement économique a été très inégale, les nouvelles activités industrielles se concentrant majoritairement dans le nord du pays, au moment même où les bassins industriels de Wallonie étaient secoués par des crises sectorielles. La politique économique menée à partir de 1959 (les lois d'expansion) semble, *volens nolens*, avoir encouragé cette évolution. Déjà principale porte d'entrée maritime du pays depuis le XIXe siècle, Anvers a fait l'objet d'un grand programme d'infrastructures physiques. Par ce biais, une stratégie d'industrialisation d'Anvers a été menée... et largement réussie.

Donc, si l'expansion des modes de production et de consommation fordistes, au cours des années 50 et 60 a donné lieu à un certain nombre de problèmes de développement régional et urbain en Belgique (comme en Europe), Anvers pourrait a priori avoir été épargnée. Les années 1950-73 ont, d'un point de vue agrégé, constitué pour Anvers un nouvel âge d'or. L'économie portuaire a bénéficié du développement des échanges en Europe, tandis que l'implantation d'entreprises étrangères a créé directement plusieurs dizaines de milliers d'emplois. Mais ces évolutions dans la sphère économique ont provoqué une transformation fonctionnelle profonde de la région urbaine. Ce ne sont pas seulement les relations des entreprises à l'espace qui ont évolué, mais également la relation d'emploi et la relation de logement. Il est donc clair que la désagrégation d'Anvers Nord-Est a eu pour origine des dynamiques économiques *et* sociales. Celles-ci ont été largement impulsées à d'autres niveaux spatiaux que le quartier - la ville et la région urbaine, mais surtout la nation et le niveau international -, manifestant ainsi les effets multiformes, et largement inévitables, du mode de développement fordiste sur cet espace constitué au XIXe siècle.

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

La question des effets du développement économique dans la structuration de l'espace urbain est complexe. Toutefois, en développant une approche historique de cette question, dans le cadre géographique de l'Europe du Nord-Ouest, la deuxième partie de cette recherche permet d'aboutir à trois séries de conclusions. Nous retiendrons d'abord que le développement industriel a largement impulsé le mouvement d'urbanisation du monde occidental, au XIXe siècle. Au delà des contingences, il semble que l'émergence de complexes d'activité économique, notamment basés sur l'industrie, ait commandé l'arrivée d'une main-d'oeuvre et son installation dans des conglomérats d'habitations alentour. Ce schéma, avancé notamment par A.J. Scott, vaut pour caractériser le développement des villes minières et sidérurgiques, au XIXe siècle, mais aussi pour d'autres types de villes. Nous avons examiné le cas des grandes villes portuaires, qui ont connu une croissance économique et démographique par effet indirect de la révolution industrielle. Dans le cas d'Anvers, l'essor du trafic portuaire et l'émergence d'industries associées ont provoqué la création de quartiers ouvriers.

Deuxièmement, les quartiers ouvriers nous sont apparus être une figure spatiale essentielle, mais probablement méconnue, du

développement économique et de la croissance urbaine au XIXe siècle. Sites d'implantation de manufactures, lieux de prolifération de l'habitat ouvrier, éventuellement siège de nouveaux équipements urbains, ils ont aussi contribué à la ségrégation socio-spatiale des citadins. D'un certain point de vue, les grandes villes du XIXe siècle apparaissent comme des mondes durs, peu à même d'intégrer de façon satisfaisante leurs nouvelles populations. A cette époque, le marché dictait sa loi, en ce qui concerne le travail comme le logement, les pratiques d'aménagement urbain étaient rudimentaires, et les préjugés sociaux bien réels. Dans ce contexte, les quartiers ouvriers ont aussi été des lieux de constitution d'identités collectives fortes, même si celles-ci étaient méprisées à l'époque, et vouées à disparaître au siècle suivant.

Une troisième grande conclusion à l'issue de cette partie est que les rapports entre le développement économique et les villes ont historiquement varié. Si chaque période de développement économique semble avoir des effets différents sur le système urbain, il est toutefois possible d'en élucider la logique, en partant des caractéristiques du développement économique, pour en suivre les effets dans le domaine de la localisation des activités et des populations. De cette façon, nous avons pu montrer comment le fordisme a contribué à la désagrégation des quartiers ouvriers. Prenant place sur un espace socio-économique hétérogène (hérité du passé), l'expansion spatiale des modes de production et de consommation fordistes en Europe, au cours des années 50 et 60, a donné lieu à un certain nombre de problèmes de développement régional et urbain. S'agissant des quartiers ouvriers de grandes villes européennes, les fonctions originelles de ce type d'espace urbain se sont considérablement affaiblies. D'une part, la diffusion des méthodes de production et d'organisation fordistes s'est traduite progressivement par une tendance à la décentralisation des activités. D'autre part, une grande partie des couches ouvrières bénéficiant du rapport salarial fordiste a montré une certaine tendance à se joindre au mouvement suburbanisation amorcé par les couches moyennes/supérieures dès le début du XXe siècle. Un point important est que les problèmes complexes de déclin urbain qui en ont résulté ont, pendant longtemps, été largement ignorés ou mal gérés. Avec la crise économique mondiale, qui a débuté dans les années 1970, la désagrégation des quartiers ouvriers s'est poursuivie, au point d'apparaître, à la veille du XXIe siècle comme un enjeu pour le développement futur des grandes villes. C'est ce que nous verrons dans la troisième partie de cette recherche.

TROISIÈME PARTIE :

**CRISE ÉCONOMIQUE, ESSOR DES INITIATIVES
LOCALES DE DÉVELOPPEMENT ET RECHERCHE DE
STRATÉGIES ADAPTÉES POUR LES QUARTIERS
OUVRIERS**

INTRODUCTION

Dans la deuxième partie de cette thèse, nous avons suivi une approche historique, pour montrer comment, sous l'impulsion du développement économique, les quartiers ouvriers ont été créés, au XIXe siècle, dans les grandes villes européennes concernées directement ou indirectement par la révolution industrielle. Nous avons également analysé comment ce type d'espace urbain est entré dans un processus de désagrégation, au siècle suivant, pendant la période de plus forte croissance économique qu'ait connu le monde occidental. La partie qui s'ouvre maintenant prolongera l'analyse jusqu'à l'époque actuelle. Nous analyserons la situation des quartiers ouvriers métropolitains depuis le début des années 70, période de crise économique et de restructuration spatiale en Europe et dans le monde.

Au cours des vingt dernières années, la crise économique et la restructuration spatiale - qui en fait partie intégrante - ont certainement intensifié le processus de désagrégation des quartiers ouvriers métropolitains. Deux éléments sont apparus, qui avaient rarement été perçus par les acteurs du développement urbain dans la période antérieure. Premièrement, l'origine principalement économique du déclin des quartiers ouvriers a été reconnue (Hall, 1981). Or, poser ce diagnostic est un préalable

à la formulation de réponses adaptées. Deuxièmement, le fort ralentissement de la croissance économique a amené les acteurs économiques, sociaux et politiques à explorer de nouvelles voies. En particulier, la période actuelle nous semble pouvoir être caractérisée par la multiplication des initiatives locales de développement. Dans les grandes villes européennes, des institutions nouvelles surgissent, qui sont chargées d'impulser un nouveau développement des villes, et des habitants se mobilisent. Nous voudrions donc montrer, dans cette troisième partie, qu'il y a là des opportunités réelles de stimuler le développement des quartiers ouvriers. Cette proposition peut se décomposer en deux arguments, qui seront présentés dans deux chapitres successifs, et accompagnés d'un travail empirique sur les enjeux actuels du développement du quartier d'Anvers Nord-Est.

Dans le chapitre 7, nous voulons montrer que c'est dans un contexte économique et géographique large que la situation nouvelle des quartiers ouvriers (leur abandon toujours plus grand par l'activité économique ou, au contraire, leur redéveloppement) doit être située. Nous analyserons tout d'abord la logique générale de la restructuration économique des vingt dernières années. A la suite d'un certain nombre d'auteurs, que nous avons évoqués dans la première partie de cette dissertation, nous y voyons la transition de formes fordistes à des formes post-fordistes d'accumulation et de régulation. L'analyse du système productif post-fordiste est complétée par une sous-section sur la globalisation économique et une autre sur la redéfinition du rôle de l'État. Ensuite, nous montrerons que la restructuration économique qui s'est déroulée au cours des vingt dernières années a affecté la base économique et sociale des grandes villes européennes en général. La ville peut être vue, d'une part, comme constituant à la fois un obstacle physique à la restructuration économique et, d'autre part, par les investissements, les ressources humaines et les outils institutionnels qu'elle concentre, comme un facilitateur de la restructuration économique. Nous détaillerons donc les impacts de la restructuration sur la hiérarchie urbaine et régionale en Europe et le rôle que certaines villes jouent dans cette restructuration. Ceci nous conduira à l'analyse des formes *spatiales* spécifiques marquant la restructuration économique des vingt dernières années. Trois types de localités "qui gagnent" seront présentés et discutés : les districts industriels, les technopoles et les villes de services avancés. Notre but sera en particulier d'exposer les conditions d'émergence, de reproduction et de développement

de ces "modèles" de croissance localisée. Nous nous interrogerons sur les possibilités de transférer l'expérience des localités post-fordistes à des quartiers ouvriers en désagrégation, dont la situation économique et sociale actuelle est critique, comme nous le montrerons dans le cas d'Anvers Nord-Est.

Le chapitre 8 visera à démontrer **qu'il existe des marges de manoeuvre non négligeables pour le redéveloppement des quartiers ouvriers**. Dans les grandes villes d'Europe de l'Ouest, de nombreuses organisations locales - qu'elles soient publiques (des autorités élues) ou privées (associations d'employeurs,...) - ont commencé à mettre en oeuvre des stratégies de développement qui visent à modeler l'avenir de la ville ou de la région urbaine. Ces plans visent notamment à donner une image ou donner une identité à un étendue géographique qui, dans une période d'urbanisation étendue, de globalisation économique, et de différenciation sociale, ne peut pas être tenue pour allant de soi, et est, en fait, plutôt artificielle. C'est pourquoi mettre au point et conduire une stratégie de développement pour un quartier d'une grande ville ne fait pas moins sens, a priori.

L'essor des stratégies locales de développement, y compris pour les quartiers ouvriers, pose cependant deux types de questions. La première est d'ordre théorique : il s'agit de confronter différentes conceptions du développement local - le développement "par le haut" et le développement "par le bas" -, en déterminant en particulier quelle place l'espace local y occupe. La deuxième question est plutôt d'ordre empirique : quelles sont les grands types de stratégies de développement urbain actuellement en cours dans le monde occidental ? Nous opposerons une stratégie inspirée par la théorie du développement par en bas - le développement communautaire - et une stratégie qui a des ressemblances avec la thèse du développement polarisé : le redéveloppement physique des villes.

CHAPITRE 7

RESTRUCTURATION ÉCONOMIQUE, RÉGIONS QUI "GAGNENT" ET LOCALITÉS QUI "PERDENT" EN EUROPE DE L'OUEST¹

"The economic problem in the inner cities in the 1990s, if things go on as they are, will be as much the result of growth as of decline. The «inner city problem» of the 1990s will not be the one we have been used to"

Doreen Massey (1990)

¹ Une version préliminaire des deux premières sections de ce chapitre, ainsi que des deux premières sections du chapitre suivant, a été publiée dans un ouvrage collectif (Demazière, 1996b ; Moulaert et Demazière, 1996).

INTRODUCTION

Il semble aujourd'hui admis par la plupart des économistes - avec d'autres chercheurs en sciences sociales - que la crise économique mondiale qui s'est déclenchée il y a deux décennies n'était pas - contrairement à une formulation demeurée célèbre - que "turbulences dans une économie prospère" (McCracken, 1977), mais s'est traduite notamment par une mutation des structures productives, un remodelage de la structure des emplois offerts, ou encore une remise en cause des modes d'intervention de l'État.

Ces changements ont donné lieu à un très grand nombre d'analyses. Dans ce chapitre, nous poursuivrons l'approche de la régulation, déjà présentée et mise en oeuvre dans les deux premières parties de cette dissertation. Appliquée à la période 1973-95, l'approche de la régulation permet, selon nous, d'aboutir à trois ensembles articulés de considérations sur le développement économique et les villes. Tout d'abord, l'approche de la régulation fournit une analyse particulièrement consistante de la crise, comme manifestant l'épuisement de la dynamique du mode de développement fordiste. Cet aspect est bien connu, et nous l'avons déjà évoqué dans le chapitre 5. C'est pourquoi nous n'y reviendrons que très brièvement dans ce chapitre.

Deuxièmement, en mettant à jour les mécanismes du développement économique, à un niveau macro-, méso- et micro-, cette approche conduit à examiner les possibilités d'une croissance économique nouvelle. En particulier, de nombreux travaux - que nous passerons en revue dans ce chapitre - ont focalisé sur les activités économiques jouant un rôle actif dans la restructuration (par exemple, les activités de services avancés) et/ou sur les organisations productives innovantes (par exemple, le juste-à-temps, ou la désintégration verticale). Même si certains schémas étaient en gestation avant la crise du fordisme, ces nouveaux processus et configurations justifient qu'on les qualifie de "post-fordistes".

Troisièmement - et plus important encore, dans le cadre de cette recherche -, adopter l'approche de la régulation permet de souligner que les changements majeurs induits par la crise économique sont liés de façon indissoluble à des dynamiques spatiales renouvelées. Au début des années 80, faisant un parallèle entre la désindustrialisation du Nord et de l'Est de la France et l'héliotropisme des activités de haute technologie, Philippe Aydalot a formulé l'hypothèse d'un "retournement spatial" des dynamiques du développement (Aydalot, 1984). Dix ans plus tard, une partie du milieu scientifique fait sienne une hypothèse plus hardie encore, qui peut s'énoncer ainsi : le développement régional paraît désormais dépendre de la nature et de l'intensité des échanges entre les firmes et le territoire où elles sont localisées.²

La géographie des activités post-fordistes dans le domaine de la production - et, plus généralement, dans l'ensemble des activités sociales - est *très* différente des schémas spatiaux fordistes. Plusieurs auteurs ont souligné que les activités productives post-fordistes prenaient place avant tout dans des espaces sans tradition industrielle ou presque (Swyngedouw, 1987 ; Scott, 1988b ; Storper et Scott, 1989). De la littérature existante, se dégagent au moins trois types différents d'espaces locaux ou régionaux, qui ont progressé dans la restructuration des vingt dernières années. Il s'agit des districts industriels, des technopoles, et des villes de services avancés (Scott, 1988b).

² Il est significatif que des approches théoriques d'origines très différentes convergent aujourd'hui vers cette hypothèse : les recherches sur les milieux innovateurs, l'école californienne, ou encore, en France, les travaux du LATTTS, de l'IREP-D, du CIEU, du LATAPSES, de l'IERO,...

Comme nous l'avons souligné dès le début de cette recherche, la focalisation sur ce qu'on appelle aussi les villes ou régions qui "gagnent" est à la fois logique et justifiée scientifiquement (voir le chapitre 1, section 1.2.2). Mais elle est aussi problématique et préoccupante pour la théorie et la pratique du développement local. Certes, nous devons examiner avec intérêt les trajectoires de développement local et régional réussies, mais il convient de le faire tout en gardant à l'esprit que le développement économique est fortement inégal, en termes spatiaux.³ Ce point, qui est reconnu par les promoteurs de la nouvelle approche, implique que les bénéfices tirés d'activités post-fordistes sont peu susceptibles de se diffuser naturellement aux zones urbaines en désagrégation. Les bénéfices éventuels dépendent fortement du type d'activité qui se développe, des caractéristiques des zones défavorisées considérées, et des initiatives de développement pouvant être lancées. Dès lors, l'agenda de recherche, dans ce chapitre, comportera les points suivants :

- (i) l'étude de la restructuration économique des vingt dernières années, en particulier dans les disparités spatiales qu'elle a engendrées et/ou renforcées ;
- (ii) l'analyse des tendances économiques et spatiales "post-fordistes" (dans le sens limité que nous lui avons donné plus haut) de la restructuration ;
- (iii) l'étude de la désagrégation des localités "qui perdent" - en particulier des quartiers ouvriers - au cours des vingt dernières années.

La première partie de ce chapitre sera consacrée à l'analyse la restructuration économique des vingt dernières années dans le monde occidental, en particulier ses aspects spatiaux (section 7.1). Nous examinerons en particulier les impacts de la restructuration sur la hiérarchie urbaine et régionale en Europe occidentale (Grande-Bretagne, Allemagne, France et Europe du Sud). Nous verrons que la restructuration économique, *donc spatiale*, est en grande partie à l'origine de la multiplication des stratégies de développement des villes et régions.

Dans la deuxième section du chapitre, nous analyserons l'apparition de types de régions qui ont progressé dans la restructuration. Nous nous

³ Et aussi en termes sociaux, mais ceci nous fait sortir des limites du sujet de cette recherche.

pencherons sur les districts industriels, les espaces de haute technologie et les villes de services avancés, en examinant leur genèse et leur dynamique actuelle (section 7.2). Il y a naturellement plusieurs approches et interprétations possibles de ces dynamiques localisées, comme le montre le débat international sur les districts industriels (sur les différentes approches possibles, voir, en particulier, Storper, 1995). Dans cette section, nous ne prétendons pas les identifier, et encore moins les combiner. Intéressés par la question du transfert de ces expériences - mais fort sceptiques à ce sujet -, nous ferons une lecture institutionnaliste des dynamiques de développement des villes et régions qui "gagnent".

En fort contraste avec ces "success stories", certains espaces typiques ont été des victimes de la restructuration économique des vingt dernières années. Ceci est particulièrement le cas des quartiers ouvriers de grandes villes. Dans la dernière partie de ce chapitre (section 7.3), nous analyserons l'évolution du quartier d'Anvers Nord-Est, déjà étudié dans les chapitres précédents. Le diagnostic qui sera fait peut être vu comme un préalable à la définition d'une stratégie de développement adaptée pour ce quartier et, plus largement, pour les espaces urbains qui présentent les mêmes caractéristiques.

7.1. LA RESTRUCTURATION ÉCONOMIQUE ET SES IMPACTS SPATIAUX EN EUROPE OCCIDENTALE

Depuis le début des années 70, l'économie mondiale est entrée dans une longue période d'instabilité. Même si l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord ont gardé une position prédominante dans le système économique mondial, les fondements de leur prospérité ont, au cours de ces deux dernières décennies, été vivement remis en cause. Au niveau macroéconomique, le Vieux Continent et le Nouveau-Monde ont pris de plein fouet plusieurs chocs de grande ampleur, causés en particulier par la hausse du prix de l'énergie, diverses crises monétaires, la dérive inflationniste résultant de la perte du contrôle sur la spirale prix-salaires et les politiques déflationnistes qui ont voulu la combattre, ou encore la concurrence technologique. Le cercle vertueux de croissance économique des années 50 et 60, liant gains de productivité, croissance des revenus et croissance du produit national (voir le chapitre 5, section 5.1.1.2) se transforma en cercle vicieux (Glyn et alii, 1990). En conséquence, les options technologiques et compromis sociaux consolidés dans l'après-guerre furent remis en cause (Boyer, 1986a). Au niveau microéconomique, la prise de conscience s'est faite, les années passant, que la crise était durable. Les comportements se sont adaptés, de nouvelles stratégies entrepreneuriales sont apparues, de nouveaux acteurs aussi. Dans le monde occidental, la crise a aussi provoqué une remise en cause des valeurs traditionnellement attachées à la notion de développement économique. La grande taille, la hiérarchie, la quantité, ou l'uniformité ne sont plus de mise. Au contraire, les nouvelles idées-forces sont la petite échelle, le partenariat, la qualité et l'innovation.

Contrairement à la crise des années 30, la période contemporaine n'a pas vu la contraction des échanges internationaux, mais, au contraire, une expansion du commerce mondial. Les différentes économies nationales sont aujourd'hui plus ouvertes et plus interdépendantes qu'il y a vingt ans, sans qu'il y ait eu mise en place dans l'intervalle de mécanismes pouvant empêcher la propagation des déséquilibres macroéconomiques, voire promouvoir une nouvelle paix économique mondiale (Rainelli, 1996). A l'inverse, la compétition économique est devenue incroyablement plus dure. Dans ce nouveau contexte, certaines régions du monde se sont révélées posséder plus d'atouts ou s'adapter plus vite à des règles changeantes. On peut penser aux Nouveaux Pays Industrialisés, mais aussi à

ces parties d'Europe et d'Amérique richement dotées en capital technologique, en infrastructures nouvelles et en activités économiques d'avenir. Au sein des pays occidentaux, la crise s'est notamment traduite par la montée de différenciations inter- et intrarégionales fortes. Elle s'est aussi accompagnée d'une lente mais inexorable montée de l'exclusion sociale, y compris au sein des villes et régions "qui gagnent".

L'action publique n'a certainement pas contrebalancé directement ces nouveaux déséquilibres mondiaux et régionaux. Pris dans la vague idéologique néo-libérale du début des années 80, les gouvernements occidentaux se sont efforcés de maîtriser leurs dépenses et de lever les entraves à l'initiative privée en matière économique. Dans ce processus, les entreprises ont gagné une plus grande liberté d'action, mais également les régions et les villes, ainsi que la société civile dans son ensemble.

Cette section développe ces différents thèmes. Dans un premier temps, nous analysons la restructuration économique dans le monde occidental (section 7.1.1). Puis, nous analysons ses impacts spatiaux dans les principaux d'Europe occidentale (section 7.1.2).

7.1.1. Trois axes de la restructuration économique dans le monde occidental

La restructuration économique et politique en cours depuis une vingtaine d'années a emprunté des formes multiples, complexes, et difficiles à classer. Pour la commodité de l'exposé, nous en avons distingué trois : la réorganisation des systèmes productifs (section 7.1.1.1), l'accélération et le changement de nature des échanges internationaux (section 7.1.1.2), et l'adoption de politiques économiques d'austérité par les États-nations (section 7.1.1.3). Ces trois mutations ont inévitablement eu des effets importants sur la prospérité des régions et villes du monde avancé. Comme nous le verrons, elles ont été à l'origine de la recherche par les communautés locales de nouvelles voies de développement économique.

7.1.1.1. La réorganisation des systèmes productifs

A l'intérieur des pays industrialisés, la hiérarchie des secteurs d'activité - en termes d'emploi, de contribution au PNB ou de capacité d'innovation - s'est considérablement modifiée. Les secteurs traditionnels de l'industrie, tels que la sidérurgie ou le textile, n'ont eu de cesse de se restructurer ; dans certaines régions, ils ont presque totalement disparu de la carte. Les activités qui avaient formidablement crû dans l'après-guerre, comme la construction automobile ou l'électroménager, ont eu tendance à passer d'une production de masse de produits standardisés à une production en masse, mais sur mesure, de produits variés. D'une façon générale, l'industrie s'est appuyée massivement, pour se restructurer, sur les technologies de l'information, les services à la production et les services financiers. On reconnaît de plus en plus le rôle qualitatif et quantitatif que joueront ces dernières activités dans la croissance économique espérée pour l'avenir.

Pour illustrer l'ampleur de la restructuration organisationnelle et spatiale de l'industrie, prenons le cas de l'industrie "fordiste" par excellence : la construction automobile. Au cours des années 1970, la segmentation du marché automobile s'est très fortement accrue. De ce fait, la production ne pouvait plus rester hautement standardisée. Cependant, "étant donné l'acuité de la concurrence - sans parler de la stagnation relative du marché - il [était] impensable de renoncer aux économies d'échelle" (Schoenberger, 1987, p. 202). Combiner des coûts de production bas avec une plus grande variété de produits a été rendu possible par l'adoption de technologies permettant une production flexible. D'un ensemble intégré d'unités produisant des pièces assemblées ensuite sur une chaîne rectiligne de montage, on est passé à un système de production des pièces ordinaires par des entreprises sous-traitantes, juste-à-temps pour alimenter une chaîne de montage largement automatisée (Coriat, 1990).

Les conséquences, au plan spatial, de l'introduction du juste-à-temps dans le système productif des pays occidentaux semblent être de grande ampleur. On peut les apprécier à deux échelles spatiales (qui s'entremêlent) : la région urbaine et le territoire national. Commençons par ce dernier niveau. L'organisation taylorienne du travail faisait découler les gains de productivité de la parcellisation des tâches la plus grande possible, ce qui comprenait notamment une séparation entre le travail de conception et le

travail d'exécution. Dans la période de l'après-guerre, une décentralisation géographique du travail le plus mécanisé (c'est-à-dire le moins qualifié) a pris place, au sein des pays européens (voir le chapitre 5, section 5.2.1), aux États-Unis (Sawers et Tabb, 1984) et aussi de l'Amérique vers l'Europe (Hymer, 1971). Le passage au juste-à-temps se traduit par une remise en cause de cette configuration spatiale. Dans le cas des nouvelles usines créées aux États-Unis par les constructeurs japonais, la localisation privilégiée a certes été la *Manufacturing Belt*, parce que cela permettait de nouer des rapports privilégiés avec les équipementiers américains (Lung et Mair, 1993). Cependant, à l'intérieur de cette région qui a vu naître l'industrie automobile, les firmes japonaises ont sélectionné des sites où les travailleurs n'avaient pas d'expérience du travail à la chaîne et où la syndicalisation était assez faible, ce qui permet d'offrir des conditions d'emploi différentes, notamment des salaires plus faibles (Mair et alii, 1988). Le cas d'entreprises établies de longue date dans un pays - par exemple Renault en France ou Volkswagen en Allemagne - est différent : la restructuration organisationnelle et spatiale s'opère en partie à partir des usines déjà existantes. En effet, le capital investi dans des bâtiments ou infrastructures au cours des décennies précédentes, est une contrainte sérieuse au redéploiement spatial. De plus, les autorités publiques sont, dans certains cas, des partenaires actifs et vigilants des firmes. Par exemple, le site choisi pour l'usine SEVEL-Nord, qui produit depuis deux ans des automobiles monocorps sous les marques Peugeot, Citroën et Fiat, est celui d'une ancienne usine Chrysler que le groupe PSA avait fermée en 1987 et correspond à une volonté étatique de reconversion du Valenciennois.

En Europe et en Amérique, l'adoption du juste-à-temps ne se traduit donc pas par une organisation spatiale standard du type Toyota City, mais par un redéploiement spatial de grande ampleur, s'inscrivant sur la carte de l'existant. Les régions "fordistes" sont concernées par cette réorganisation et ont des cartes à jouer. Mais le jeu a changé par rapport aux années 60. Le juste-à-temps suppose, entre autres, une forte intensité des liens entre les établissements d'un même groupe, entre le donneur d'ordre et les sous-traitants, et plus généralement entre les entreprises et le territoire, car les aspects de proximité, et surtout d'accessibilité, deviennent fondamentaux (Lung et Mair, 1993). Dans les régions urbaines françaises où sont implantées de grandes unités automobiles, le passage à une production en flux tendus semble se traduire par une intensification des échanges entre ces grands sites de production et le territoire alentour. Les sous-traitants sont recherchés

dans l'espace géographique proche. Il peut aussi y avoir relocalisation de certains d'entre eux à proximité (Gorgeu et Mathieu, 1994).

7.1.1.2. La globalisation économique

Le deuxième trait marquant de la restructuration économique est le changement d'orientation des échanges internationaux. Durant les Trente Glorieuses, l'essor des échanges internationaux s'était produit dans un régime de stabilité monétaire ; l'agent principal du développement de l'internationalisation était la firme multinationale soucieuse de respecter le cycle du produit (voir le chapitre 6, section 6.1.2.1). Les années 70 ont vu la fin des accords de Bretton Woods, la réorientation du commerce international d'un axe Nord-Sud à un axe Est-Ouest et une forte croissance des investissements directs internationaux, particulièrement dans les activités de services. A partir de cette période, la mobilité des capitaux est devenue beaucoup plus forte et, en conséquence, le rôle des marchés financiers internationaux plus important pour la croissance de l'économie-monde. Par ailleurs, les firmes multinationales ont encore accru l'échelle de leurs activités, et, surtout, développé les échanges intra-entreprise et les coopérations internationales (dans le domaine de la recherche-développement, de la commercialisation,...) (De Vet, 1993). Au total, il y a eu renforcement de l'intégration fonctionnelle d'activités productives très éloignées géographiquement ; ce processus est celui de la *globalisation* des activités économiques (Dicken, 1992). Cet aspect de la restructuration économique a produit des articulations nouvelles entre espaces géographiques.⁴ Par exemple, les localités et régions du monde occidental dont les activités économiques principales étaient rattachées directement aux marchés internationaux ont parfois épousé les évolutions de la demande et de l'offre, avec ici la concurrence possible de nouveaux pays industrialisés. Plus généralement, les villes et régions sont de plus en plus dépendantes de processus d'investissement qui opèrent à une échelle spatiale très large ; c'est donc en partie de leur capacité à attirer une part de ces investissements que dépend de plus en plus leur bonne ou mauvaise fortune, et celle des communautés qu'elles abritent. Si on étend la notion de globalisation à des aspects où la culture et les comportements sociaux sont centraux, comme la consommation ou l'éducation (n'y a-t-il pas eu aussi

⁴ Pour un large aperçu de cette question, voir le numéro spécial d'*Urban Studies* sur la globalisation économique et ses effets sur le système urbain (Moulaert et Shachar, 1995).

dans ces domaines une uniformisation ?), on peut faire l'hypothèse que la vie quotidienne du citoyen occidental - ou au moins du citadin - est de plus en plus influencée par des décisions ou des phénomènes qui se produisent à des milliers de kilomètres (Knight et Gappert, 1989 ; Amin et Thrift, 1994).

7.1.1.3. L'action de l'État : changement de direction

Des changements économiques de grande ampleur, comme ceux que nous venons de passer en revue, se seraient-ils produits en l'absence de toute action des pouvoirs publics ? Certainement pas. Par exemple, l'émergence de marchés financiers globaux est due pour une bonne part à la déréglementation initiée par le Président Reagan au début des années 80. A l'intérieur des frontières nationales, la restructuration économique a aussi été modelée par l'action des gouvernements. Ici, il y a évidemment de grandes différences dans les politiques économiques adoptées au cours des quinze dernières années dans les différents pays ; il suffit de comparer les États-Unis et la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, ou le Canada et la Grèce. Toutefois, on peut dire que la plupart des gouvernements occidentaux, quelle que soit leur coloration politique, ont, bon gré mal gré, fait progressivement du contrôle de l'inflation l'objectif central de leur politique économique. Selon F. Moulaert (1996), cette priorité a signifié pour les pays d'Europe de l'Ouest quatre changements importants dans l'orientation des politiques macroéconomiques et sectorielles ; on retrouve également la même tendance pour les États-Unis (Wilson, 1996). Premièrement, les politiques adoptées reposent toutes sur l'austérité budgétaire. Deuxièmement, les institutions supranationales ont une importance croissante, notamment l'Union Européenne et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Troisièmement, le nombre de politiques spécifiques ciblées au niveau national s'accroît. Enfin, il y a multiplication des interventions positives de développement, visant particulièrement le niveau local ; ceci peut s'accompagner d'une décentralisation des pouvoirs.

Dans le cadre de cette dissertation, la montée du "local" comme niveau d'intervention et de décision est à souligner. Depuis deux décennies, dans un grand nombre de pays européens, les collectivités locales se sont vues attribuer des compétences en matière de politique socio-économique. Cette décentralisation (ou délégation ?) des pouvoirs publics aux niveaux

régional et local correspond aux transformations dans la division fonctionnelle du travail entre les divers échelons territoriaux au sein de l'appareil d'État. Ces changements sont issus de la crise du système de production et de régulation fordiste, et de l'émergence d'un système de production et de régulation "flexible", plus décentralisé (Moulaert et alii, 1988). Dans des pays tels que l'Espagne ou la Grèce, les transformations institutionnelles ont été précipitées par le retour à la démocratie et la volonté de circonscriptions et de groupes ethniques régionaux de disposer du droit d'autodétermination à l'échelle régionale et locale. A des degrés divers, cette volonté d'autodétermination régionale a également influé sur la décentralisation du système politique en France, en Italie et en Belgique (Moulaert et Demazière, 1996).

Cette montée de la gouvernance locale s'est effectuée dans le contexte d'une restructuration économique de grande ampleur, qui a eu des effets profondément inégaux selon les villes ou régions considérées. Un livre collectif, dont nous avons assuré la direction, en fournit de nombreuses illustrations pour une grande variété d'espaces socio-économiques d'Europe ou d'Amérique (Demazière, 1996b) :

- (i) systèmes industriels localisés de France ou d'Italie ;
- (ii) villes de tradition industrielle, comme Bilbao ou Charleroi ;
- (iii) métropoles internationales, telles que Londres ;
- (iv) zones de coopération transfrontalière d'Europe du Nord-Ouest, comme la région Transmanche ou l'Eurorégion Meuse-Rhin ;
- (v) espaces de récréation familiale et de loisirs, du type Disneyworld ;
- (vi) villes portuaires en déclin, comme Tampa ou La Nouvelle-Orléans.

Il est également possible, à partir d'un survol de la littérature des années 1985-95, de détailler les effets spatiaux de la crise économique, de pointer les formes locales de restructuration et la part des dynamiques institutionnelles locales en examinant différents pays européens. C'est ce à quoi s'attache la section suivante.

7.1.2. Les impacts de la restructuration sur la hiérarchie urbaine et régionale en Europe occidentale

La restructuration économique et politique entamée depuis deux décennies a agi (et continue d'influer) sur la géographie de la prospérité et du déclin des nations occidentales, des régions, des villes, des campagnes, des quartiers urbains homogènes, etc. Comme l'a synthétisé F. Moulaert (1996), les localités et régions d'Europe occidentale ont été touchées de façon spécifique, en fonction de leur propre structure socio-économique et de leur capacité à agir sur celle-ci, de leur appartenance à des armatures et formations sociales particulières, de leur insertion dans le contexte socio-économique et politique mondial et de leur éligibilité à des politiques régionales positives.

A l'intérieur de ce cadre général, les différents pays d'Europe occidentale présentent une grande diversité. C'est ce que nous voudrions montrer en examinant la littérature des dix dernières années sur la restructuration régionale et urbaine et en analysant la place qu'ont occupé les stratégies et politiques locales. En Grande-Bretagne, en Allemagne et en France, la littérature relie largement les évolutions de la hiérarchie urbaine et les dynamiques territorialisées à la restructuration économique globale. De même, la recherche en Grèce s'est intéressée dans une certaine mesure à l'impact de la restructuration économique sur les régions périphériques (Hadjimichalis et Papamichos, 1990). C'est beaucoup moins le cas des recherches au Portugal et en Espagne. Quant à la recherche en Italie, comme nous le verrons dans une section suivante, elle offre ses propres spécificités, en mettant l'accent sur les systèmes industriels localisés.

7.1.2.1. La polarisation urbaine et régionale en Allemagne

Dans le contexte de la crise macro-économique mondiale, les secteurs industriels les plus compétitifs de l'Allemagne ont cherché à défendre leur profil de secteur spécialisé en modernisant et en développant la flexibilité de leur système productif, par le biais d'un engagement plus direct des P.M.E. dans les processus de production et d'innovation des grandes firmes et, surtout, par l'intégration fonctionnelle et structurelle du secteur des services (Esser et Hirsch, 1989). L'idée d'une diversification et d'une décentralisation nécessaire du progrès technique faisant l'objet d'un vaste consensus, les

Länder et les municipalités ont pu jouer un rôle actif dans la politique technologique. Influencés par le mythe des régions de haute technologie américaines, les collectivités locales ont parfois créé des parcs technologiques qui jusqu'à présent, soit dit en passant, n'ont en rien contribué à relancer l'emploi local (Hilpert et Ruffieux, 1991).

Pour de nombreux auteurs tels que J. Friedrichs, H. Haüßermann et W. Siebel (1986), la restructuration économique en Allemagne de l'Ouest a donné lieu à une double tendance spatiale : (i) vers une division entre les *Länder* prospères du Sud (la Bavière, le Bade-Wurtemberg, etc.), d'une part, et les régions en déclin du Nord (Hambourg, Brême, etc.) ; et (ii) vers une polarisation sociale/spatiale accrue dans les grandes villes, d'autre part. Les municipalités tentent de répondre à ce problème de polarisation par des programmes d'emploi destinés aux chômeurs de longue durée. La principale mesure incitative permettant aux municipalités de mener activement une politique d'emploi réside dans le fait que l'aide sociale accordée à cette catégorie de chômeurs n'est pas financée sur ressources municipales. La plus grande part des coûts de ces programmes est assurée par le système de sécurité sociale ; les coûts supportés par les municipalités ne représentent que 10 à 15% du total. Cela ne signifie pas pour autant que les municipalités aient une grande marge de manoeuvre en matière de développement économique local. Depuis la chute brutale de leurs rentrées fiscales dans les années 80, beaucoup de villes doivent faire face à une crise financière qui a régulièrement réduit leur autonomie en matière de dépenses (Krebs, 1988).

L'hypothèse d'une "division Nord-Sud" de l'Allemagne a été contredite par les analyses des secteurs industriels et de leurs schémas de croissance, ainsi que par des comparaisons globales entre *Länder* (Esser et Hirsch, 1989, pp. 426-28). R. Wettmann (1986), par exemple, montre que le processus de restructuration dans les chantiers navals, la sidérurgie et les charbonnages des régions du nord n'est certainement pas dans sa phase initiale. Au contraire, c'est le résultat d'une longue évolution qui peut déboucher sur une "stabilisation" du nord et, peut-être, aimerions-nous ajouter, sur une nouvelle croissance des grandes villes hanséatiques. Hambourg, par exemple, a commencé à tirer profit de la réunification allemande et des mutations économiques et politiques en Europe de l'Est (Haüßermann, 1994). Le cas de Hambourg est également intéressant par la façon dont les responsables publics ont réussi à enrayer le déclin

économique et la crise financière en se tournant vers l'entrepreneuralisme. A l'initiative du maire, une nouvelle stratégie économique a été élaborée en 1983 par la Chambre de Commerce et d'autres acteurs publics et privés. L'"entreprise Hambourg", comme on l'appelle, a permis de créer 22 000 emplois et d'attirer environ 5,4 milliards de marks d'investissements (Dangschat, 1993).

7.1.2.2. Origine et évolution des stratégies de développement urbain en Grande-Bretagne

En Grande-Bretagne, dès la fin des années 60, pour répondre aux problèmes de la concentration du chômage, de la pauvreté dans les quartiers ouvriers de grandes villes, des programmes de développement local, les *Community Development Programmes* (CDP), ont été mis en place. A l'origine, on attribuait ces problèmes aux caractéristiques des habitants (faible qualification, tendances psychologiques naturelles et spécificités sociologiques, présence d'immigrés, etc.) (Eyles, 1979). Cependant, les recherches associées aux CDP ont généralement lié le déclin des quartiers défavorisés à l'adaptation tardive des secteurs industriels britanniques aux normes de production fordistes, qui s'est souvent traduite par des fermetures d'usines et une centralisation accrue de la production dans les grandes firmes (cf., par exemple, BCDPRT, 1977). Au cours des années 70 et 80, la politique urbaine a peu à peu intégré l'idée que la solution au "problème des quartiers défavorisés" ne résidait pas seulement dans l'action sociale, mais dans une stratégie visant les causes économiques structurelles du déclin. Cependant, la crise économique a aggravé la situation de l'emploi dans ces quartiers. Ce phénomène a fait l'objet de nombreux travaux réalisés dans le cadre du programme de recherche de l'*Economic and Social Research Council* (ESRC) sur les quartiers défavorisés et pour des villes ou des régions telles que Bristol, Londres, la Clydeside, Newcastle et les West Midlands (Hausner, 1987). Ironiquement, on peut remarquer que ces recherches ont développé une approche economiciste et négligé les grands thèmes mis en avant dans les années 60, et qui ont une certaine actualité aujourd'hui : l'économie informelle (Stewart, 1988), les problèmes du logement, les mouvements sociaux urbains, la culture locale, etc. Ces questions jouent un rôle essentiel dans l'évolution des quartiers défavorisés et dans l'évaluation de leurs possibilités de redéveloppement (cf. la section 7.3.2, à propos d'Anvers Nord-Est).

Un autre programme de recherche de l'ESRC, le *Changing Urban and Regional System in the UK*, nous intéresse tout particulièrement ici, car il a mis en lumière les interactions entre dynamique globale et pro-activité locale (Cooke, 1989b ; Harloe, Pickvance et Urry, 1990). Cette recherche avait sélectionné des localités ayant réussi ou non à faire face à la crise économique ; leur histoire industrielle et socio-politique a été reconstituée et reliée aux processus économiques et politiques globaux tant au niveau régional que national. Les phénomènes de survivance et de regain des structures locales ont fait l'objet d'un intérêt tout particulier ; ils ont été analysés sous l'angle de la stratégie du capital, de la cohésion des communautés locales et de la pro-activité de leurs acteurs politiques et socio-politiques. Cette recherche a débouché sur cette conclusion essentielle que les stratégies de développement ne se limitent pas à des problèmes économiques mais se préoccupent souvent du social, et que les initiatives locales interviennent fréquemment en dehors de la sphère formelle du gouvernement local (Cooke, 1989a, p. 297).

7.1.2.3. Le cas français

En France, la restructuration économique et la décentralisation de l'appareil d'État au début des années 80 ont provoqué l'émergence de stratégies de développement local et régional. Pour nous, deux facteurs historiques limitent considérablement cette évolution : la diffusion, après la seconde guerre mondiale, des principes tayloriennes de l'organisation des processus de travail industriel, et la tradition jacobine du système politique.

Tout le monde sait que, tout en ayant connu la Révolution Industrielle assez tôt, la France a gardé un secteur agricole important tout au long de ce siècle. Il a fallu attendre les années 1930 pour que le nombre de travailleurs employés dans l'industrie excède celui du secteur primaire (Gadrey, 1992). Après la deuxième guerre mondiale, la politique d'aménagement du territoire, définie au niveau national cherche à implanter des industries modernes (l'industrie automobile, et même l'industrie électronique) dans un certain nombre de zones sous-industrialisées, en particulier dans l'Ouest. Néanmoins, ce faisant, cette politique n'a pas atteint les objectifs qu'elle s'était fixés, à savoir, la réduction des disparités régionales ; elle a plutôt contribué à la formation

d'une division spatiale du travail de type taylorienne (Lipietz, 1984 ; voir aussi le chapitre 8, section 8.1.1.2). Dans le cas de la Touraine des années 60, Coing note, par exemple, que "des établissements ne s'y décentralisent que parce qu'il s'agit de tâches d'exécution automatisées au sein des groupes ; ils viennent en Touraine non pour la "développer", mais pour s'approprier justement ses caractéristiques anciennes de zone sous-industrialisée" (Coing, 1982, p. 25). En fait, tout au long des années 50 et 60, un modèle de développement bipolaire s'est consolidé en France, les emplois les plus qualifiés dans le tertiaire et la haute technologie (dans le public comme dans le privé) étant créés dans la région parisienne et dans le sud-est du pays. Les autres régions ont été largement exclues de ces dynamiques régionales dominantes. Le développement économique était communément planifié au niveau central, ce qui ne laissait aucune initiative aux autorités locales (Ganne, 1985 ; Prétéceille, 1989) ; leur maigres pouvoirs furent même rognés par l'État central (Dulong, 1978). On considère donc souvent que le développement économique local a débuté avec les lois de décentralisation de 1982. Ces lois ont officiellement créé les régions et doté les départements et les municipalités de compétences économiques conséquentes.

Le politique a manifestement joué un rôle historique important dans l'émergence des stratégies de développement local. Cependant, il serait simpliste de considérer le développement économique local comme la préoccupation politique des seules collectivités locales. En effet, dès les années 70, ce sont les mouvements ancrés dans les communautés qui, les premiers, lancèrent des initiatives en matière de développement local (voir Chassagne et de Romefort, 1987). Quant à la période actuelle, A. Briole et R. Lauraire (1989) indiquent dans leur étude de cas de cinq technopoles du sud de la France, que les collectivités locales ne se préoccupent pas tant de jouer un rôle symbolique que de développer leurs propres politiques économiques locales, dans le domaine, en particulier, des nouvelles technologies. La redéfinition du gouvernement local est donc aussi liée au passage des formes fordistes à des formes flexibles d'accumulation et de régulation.

7.1.2.4. L'Europe du Sud

En Espagne, au Portugal et en Grèce, la crise des villes et des régions industrialisées a fait l'objet de nombreux travaux, et une littérature abondante évalue les initiatives locales menées depuis quinze ans. Pour l'Espagne, on peut notamment citer l'étude de cas de Bilbao par A. Rodriguez (1996). La désindustrialisation massive depuis quinze ans a provoqué dans l'aire métropolitaine de Bilbao une dégradation de l'environnement et la montée de l'exclusion sociale. Dans ce contexte, une relance possible de l'économie métropolitaine a été recherchée dans la constitution d'une base de services. Mais, comme la tertiatisation passe par une restructuration physique massive de la ville, les autorités locales et régionales se sont d'abord préoccupées de ce point. Depuis quelques années, plusieurs types de politiques et institutions ont été mises en place afin de mener ce processus. En Grèce, C. Hadjimichalis a mis en évidence des processus de restructuration similaires, à Lavrion, une petite ville à la périphérie d'Athènes, ainsi que dans la région de Salonique (Hadjimichalis, 1994a,b). Dans le cas portugais, on peut citer les travaux de S. Syrett (1993).

Mais l'analyse de l'impact de la restructuration économique en Europe du Sud échappe souvent à la fois au déclin d'industries traditionnelles et à l'utopisme post-fordiste. De nombreuses régions ont une histoire de développement particulière. Il peut s'agir de régions en voie d'industrialisation endogène, de centres urbains appartenant ou non à un type fordiste périphérique de la division du travail, ou encore de zones rurales ou semi-rurales, dépourvues de base industrielle moderne (pour des illustrations, voir Moulaert et alii, 1992-94a). En Europe du Sud, l'Italie se présente certainement comme un cas intermédiaire ; ses régions offrent en effet des profils socio-économiques très contrastés. Tandis que le *Mezzogiorno* voit sa dépendance augmenter, une métropole comme Milan est en pleine expansion et, avec 3% de la population, contribue à 21% du PIB (Bonneville et alii, 1993). La majorité de la littérature italienne accorde cependant toute son attention à une troisième région - la Troisième Italie - et à ses systèmes productifs et districts industriels locaux reposant sur les P.M.E. Étant donnée l'importance de ce dernier modèle dans la littérature occidentale sur le développement local et régional, son statut analytique et stratégique requiert un examen approfondi.

7.2. LES RÉGIONS QUI "GAGNENT" EN EUROPE : FACTEURS DE DÉVELOPPEMENT ET ÉVALUATION DES RÉUSSITES

Autant le dire franchement : nous ne sommes pas fascinés par les localités et régions "qui gagnent". Certes, la littérature analysant des stratégies basées sur la spécialisation flexible, dans des activités artisanales ou de haute technologie, ou encore le redéveloppement physique des villes, est d'une très grande importance sur le plan scientifique. Cependant, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1 (section 1.2), la découverte des régions qui "gagnent" s'est accompagnée d'une moindre attention pour les zones en difficulté en Europe, au moment même où ces zones devenaient de plus en plus marginalisées économiquement et socialement.

Selon nous, le glissement analytique vers les régions qui "gagnent" pose plusieurs questions. L'analyse des zones post-fordistes requiert-elle vraiment des concepts et outils radicalement nouveaux, ou l'apparition de "nouveaux espaces industriels" s'inscrit-elle dans les relations séculaires, mais toujours en évolution, entre le capitalisme et l'espace ? Par ailleurs, qu'est-il possible de tirer de l'expérience des régions qui "gagnent" pour le redéveloppement des localités qui "perdent" ? La première question nous semble fondamentale, mais elle requiert des connaissances tellement étendues qu'il n'est pas raisonnable de vouloir la traiter dans le cadre d'une thèse de doctorat. La deuxième interrogation - plus pratique - est elle aussi cruciale. En effet, depuis une quinzaine d'années, les organisations et individus en charge de la conduite de stratégies de redéveloppement de zones défavorisées semblent fascinés - comme les universitaires - par des exemples quelque peu mythiques de réussite locale, tels que le renouveau du front de mer de Baltimore, le succès de Prato ou de Mondragon, etc. Cependant, tirer les leçons du succès de ces localités n'est pas facile, loin de là - pour les praticiens comme pour les scientifiques. Tout d'abord, il est difficile d'adapter à une localité donnée une stratégie qui a été expérimentée dans un autre contexte et est, par conséquent, spécifique et contingente. Deuxièmement, les résultats de toute stratégie peuvent être appréciés de manières diverses, et même contradictoires. Autrement dit, les réussites ont leur revers et une concertation préalable sur les objectifs de la stratégie et sur les inconvénients engendrés serait souhaitable. Troisièmement, de nombreuses stratégies qui étaient copiées de succès (apparents) ont échoué (cf. Moulaert et alii, 1992-94a).

Il ne faut pas déduire de ces remarques qu'il est impossible de transférer quoi que ce soit d'expériences soi-disant réussies. Quelque chose peut être appris, mais il faut prendre certaines précautions. Notamment, il faut admettre l'unicité de chaque contexte et de chaque stratégie. Une localité en désagrégation ne peut pas connaître une nouvelle croissance si les facteurs de son déclin ne sont pas analysés et étudiés en profondeur (Moulaert et alii, 1994b). Et la répllication de modèles doit être imaginative.

Dans cette section, en analysant des exemples de fort développement économique local et régional depuis la crise des années 70, notre objectif est double. Il s'agit d'abord de mettre en évidence les facteurs à la base de leur réussite. Ceux-ci sont à la fois locaux - et, dans une large mesure, hérités du passé - et globaux - ils tiennent alors aux caractéristiques de la restructuration économique des dix à quinze dernières années. Ensuite, nous voudrions évaluer la réussite de ces espaces, notamment au regard de la polarisation sociale et spatiale éventuellement engendré par le développement économique. Ce travail est mené dans le cas des trois types de "régions qui gagnent" les plus cités dans la littérature : les districts industriels (section 7.2.1), les espaces de haute technologie (section 7.2.2) et les villes de services avancés (section 7.2.3).

7.2.1. Les districts industriels

Durant les années de croissance de l'après-guerre, les petites entreprises étaient généralement considérées comme archaïques, et appelées à voir leur nombre et leur rôle diminuer. La présente crise économique a permis leur retour à l'avant-scène, dans un nouveau rôle (Fischer, 1992). En elle-même, la petite taille n'est pas vraiment un facteur de compétitivité économique (Trigilia, 1992). Elle peut cependant pousser cependant à l'échange avec d'autres entreprises, à la spécialisation, et à se tenir informé des évolutions du marché. Ceci n'est naturellement pas le cas de la petite entreprise traditionnelle ou du sous-fournisseur dépendant. On vise plutôt ici le *district industriel*, modèle dans lequel la petite entreprise fait partie d'un réseau spatialement localisé d'entreprises, et où la division du travail est très poussée. Le district industriel serait une sorte d'alternative fonctionnelle à la grande entreprise (Piore et Sabel, 1984).

7.2.1.1. Les facteurs de croissance des districts industriels

Au cours des années 80, une région du monde développé où les systèmes de petites entreprises abondent a retenu tout particulièrement l'attention des chercheurs et praticiens du développement local : la Troisième Italie. Géographiquement, la Troisième Italie correspond aux provinces du Centre et de l'Est du pays : l'Emilie-Romagne, la Vénétie, le Trentin-Adige, la Toscane, les Marches et l'Ombrie. Économiquement, on pourrait dire qu'elle compte un *très* grand nombre de *très* petites entreprises *très* performantes. Ces entreprises se font une concurrence féroce, mais sont aussi capables de se grouper pour décrocher des marchés à l'exportation, former la main-d'oeuvre locale, etc. La tendance des firmes à s'agglomérer dans l'espace, autour d'affinités sectorielles, et la densité des échanges qu'elles nouent entre elles, conduit les localités où elles sont situées à dominer un segment de marchés finaux, au niveau de l'Italie, de l'Europe, voire du monde. Prato est connu pour ses textiles, Vigevano pour ses chaussures, Carpi pour ses tricots, Urbania pour ses jeans,... On est en présence de districts industriels comme ceux décrits en Angleterre par Alfred Marshall à la fin du XIXe siècle (Marshall, 1879). Cent ans plus tard, le concept a été réutilisé à propos de la Troisième Italie par Giacomo Becattini (Becattini, 1978). On définit communément le district industriel comme un système productif géographiquement localisé, fondé sur une forte division du travail entre de petites firmes ayant leur propre spécialisation au sein d'un même secteur industriel, d'une activité dominante comparable, ou dans un nombre restreint de secteurs (Courlet et Pecqueur, 1991). Cette conception insiste très fortement sur le potentiel de développement endogène de la communauté des personnes et de la population des firmes dans une zone naturellement et historiquement délimitée.

Les caractéristiques socio-économiques des régions du Centre et du Nord-Est de l'Italie ont certainement joué un grand rôle dans la naissance et la diffusion du processus d'industrialisation diffuse. Au début du XXe siècle, ces régions étaient essentiellement agricoles, avec pour caractéristique la prédominance du métayage, du fermage et de la petite propriété. Les familles, plus nombreuses que dans le reste de l'Italie, constituaient de véritables unités de production, avec une division interne du travail et des structures d'autorité bien définies (Bagnasco et Trigilia, 1993). Cette structure familiale forte a perduré quand l'activité s'est orientée vers l'industrie légère - tout en gardant d'ailleurs un certain lien avec les activités agricoles

(Fuà, 1985). Les qualités entrepreneuriales du chef de famille ont simplement trouvé à s'exercer dans un nouveau domaine. La main-d'oeuvre familiale était peu coûteuse - car la poursuite d'activités agricoles diminue considérablement les coûts de reproduction - tout en possédant un savoir-faire technique - car, dans les périodes hivernales, les jeunes faisaient l'apprentissage de la menuiserie, ou de la ferronnerie, etc. (Bagnasco et Trigilia, 1993). Après la deuxième guerre mondiale, l'organisation verticale de la grande entreprise et les compromis sociaux garantis par l'État ont été deux caractéristiques du développement économique dans le monde occidental (cf. le chapitre 5, section 5.1.1.2). Tout en étant aux antipodes de ce modèle, les systèmes localisés de petites et moyennes entreprises ont continué à exister et à croître car, à la différence de la grande entreprise intégrée verticalement, ils sont capables de s'adapter à une demande non standardisée, variable dans le temps, et où le processus de production nécessite des reconfigurations.⁵ Puis, la crise économique a signifié des conditions macroéconomiques favorables à leur essor (Bianchi et Gualtieri, 1990).

Les districts industriels ont été redécouverts en Italie au début des années 70. Depuis la seconde Guerre Mondiale, l'Est et le Centre du pays ont connu un processus d'industrialisation diffuse, en relative continuité avec le précédent mode de développement agricole et les caractéristiques et valeurs qu'il renfermait. Ce mouvement d'industrialisation diffuse s'est révélé très fort : dans les années 60, l'emploi industriel a augmenté de 25,9% dans la Troisième Italie contre 11,8% dans le reste du pays ; dans les années 70, il a augmenté respectivement de 19,7% et seulement 4,3%. Aujourd'hui, la Troisième Italie représente 37,3% de l'emploi industriel total en Italie (Scott, 1988b). Comme le fait remarquer A.J. Scott, pendant longtemps on n'a pas prêté attention à cette industrialisation diffuse car les firmes artisanales étaient considérées comme archaïques, sans grandes chances de survie, et quasiment incapables de croître. Il a fallu attendre les travaux de Bagnasco (1977) et de Becattini (1978) pour reconnaître l'existence, puis l'importance, des districts industriels. Depuis lors, un nombre impressionnant de chercheurs se sont penchés sur leur cas.⁶

⁵ Les variations quantitatives de la demande de main-d'oeuvre, causées par la variabilité de la demande finale, sont amorties au sein de la famille. Le jeu du marché est au coeur du système industriel localisé ; il fonctionne parce que les relations de réciprocité jouent elles aussi à plein (Bagnasco et Trigilia, 1993).

⁶ Pyke et Sengenberger (1992) fournissent un grand nombre de références bibliographiques.

Au début des années 80, M. Piore et C. Sabel (1984) ont tenté de faire du district industriel un cas paradigmatique du développement économique à venir. Ils ont présenté les districts industriels italiens comme des exemples d'agréations territoriales de P.M.E. capables de concurrencer les grandes firmes à l'échelle internationale. La notion même de district industriel a par la suite inspiré plusieurs analyses fondamentales de la restructuration économique dans les grands pays industrialisés comme les États-Unis (Storper et Scott, 1989) ou la Grande-Bretagne (Hirst et Zeitlin, 1989). Des recherches empiriques inspirées par la notion de district industriel ont également été menées dans d'autres pays européens tels que la France (pour une vue d'ensemble, voir Ganne, 1990), le Danemark (Kristensen, 1992), la Norvège (Isaksen, 1994) ou l'Espagne (Costa, 1994).

Dans la littérature, le district industriel a souvent été présenté comme un "système intégré autonome, dont les fonctions sont basées sur le principe d'auto-crédation" (Dimou, 1994, p. 23). Cependant, dans les faits, le district industriel italien n'a pas pour but d'apporter l'autosuffisance à une région, mais de vendre sur des marchés extérieurs, essentiellement internationaux (Becattini, 1992). Dans ce but, il y a

"mise en oeuvre d'un réseau permanent de liens privilégiés entre le district, ses fournisseurs et ses clients. Toute définition économique du district industriel aspirant à l'exhaustivité devra donc prendre en compte l'existence d'un tel réseau" (Becattini, 1992, p. 37).

Pénétrons maintenant à l'intérieur d'un district et détaillons les acteurs, puis les stratégies de développement. Becattini (1992) et Capecchi (1989) ont dressé un fort intéressant tableau de la mobilisation et de l'utilisation des ressources humaines au sein du système productif localisé. Un large éventail de conditions d'emploi est offert : travail à domicile, travail salarié à temps partiel ou à temps plein, travail indépendant, voire chef d'entreprise. Passer d'un poste de travail à un autre, d'un statut à un autre est valorisant : "[d]'après l'éthique du travail qui prévaut dans le district, chacun doit rechercher en permanence le type d'activité professionnelle qui correspond le mieux à ses aspirations et/ou à ses capacités" (Becattini, 1992, p. 41). Des filières d'ascension sociale existent ; c'est aussi un espoir répandu par les employeurs : "un travailleur à domicile est conduit à accepter un travail chichement payé, parce qu'il espère

apprendre et pouvoir, plus tard, avoir sa propre petite entreprise" (Capecchi, 1989, p. 193). Le niveau de qualification des travailleurs est une réalité ; la petite taille de l'entreprise et des séries y pousse. La diffusion des savoirs professionnels est également importante. Les contacts professionnels sont fréquents, même si les firmes sont concurrentes. Ces relations sont le plus souvent informelles ; il peut s'agir, par exemple, de réunions conviviales de petits chefs d'entreprise.

Dans les systèmes productifs localisés, le développement économique va au delà d'agents privés qui passent contrat : le contact informel - difficile à mesurer - et les institutions tiennent également une place centrale. Les organismes publics locaux jouent un rôle très important dans le fonctionnement des districts, et ce depuis les origines (Zeitlin, 1987 ; cité par Courlet, 1994). Pour la période plus récente, la littérature évalue de nombreux types de politiques régionales et locales, dans les domaines de l'aide aux entreprises, des relations sociales, de la qualité de la vie, etc. (Pyke et Sengenberger, 1992 ; Courlet et Soulage, 1994). Par exemple, la région d'Emilie-Romagne a mené les initiatives suivantes : (i) assistance aux entreprises traditionnelles de l'agro-alimentaire pour qu'elles mettent en commun des actions de marketing et des structures de distribution, (ii) création d'agences de conseil aux employeurs en matière d'équipement informatique, (iii) identification de nouveaux créneaux, (iv) actions de formation professionnelle, et, plus classiquement, (v) provision d'infrastructures et de zones industrielles (Cooke et Imrie, 1989, p. 318). Au stade "post-district" (Dimou, 1994), atteint au début des années 90 par de nombreux systèmes localisés, le rôle des politiques de soutien aux P.M.E. va se renforçant.

7.2.1.2. Le district industriel : critique du modèle

L'approche en termes de districts industriels a fait l'objet de nombreuses critiques, sévères ou modérées. Certaines de ces critiques devraient être prises avec sérieux, d'autres procèdent simplement d'une lecture trop rapide de la littérature. Plutôt que de chercher à réfuter le modèle du district industriel, nous exprimerons quelques interrogations. Tout d'abord, ce modèle ne s'applique de façon convenable qu'à des sociétés ayant une tradition industrielle. Reproduire ce modèle dans des localités appartenant à des régions sans tradition industrielle est risqué. C'est

particulièrement clair pour le sud de l'Europe. On constate que la littérature portugaise ou grecque n'accorde pas d'intérêt particulier à ce phénomène, ou se montre très critique en le qualifiant de "nouvelle mythologie" (Hadjimichalis et Papamichos, 1990). Il est vrai que de nombreuses régions du sud de l'Europe ne disposent pas du potentiel leur permettant de générer une dynamique du type district ; elles doivent mener des stratégies de développement local différentes, adaptées à leurs zones périphériques, rurales ou semi-rurales. Mais ce raisonnement peut être étendu à d'autres grandes parties de l'Europe : à de nombreux égards, le district industriel n'est pas adapté aux stratégies potentielles de développement des localités les moins privilégiées, qui ont un passé explicitement rural ou même parfois un passé économique industriel (Moulaert et Delvainquière, 1994).

Deuxièmement, il faut prendre garde au piège du "localisme". Certaines interprétations et applications du concept de district industriel insistent trop sur le potentiel de développement endogène au détriment de la structure économique globale dans laquelle s'inscrivent les économies locales. Même si le processus de développement a un fort contenu local, on oublie trop facilement que ses liens amonts et avals dépassent de loin la simple géographie locale.

Troisièmement, il existe aussi un piège de "la petite taille" des acteurs économiques. On note sans doute une forte tendance à la réduction de la taille des unités de production, et à la décentralisation des responsabilités en matière de production, de productivité et de rentabilité, vers des unités de taille plus petite et de gestion plus aisée. Mais cela ne signifie en aucun cas la fin de la domination des multinationales et la conquête de la scène économique mondiale par les P.M.E. Comme le soulignent F. Martinelli et E. Schoenberger (1992), "les oligopoles se portent bien, merci !". La concentration financière de l'activité économique continue à croître. Bien souvent, c'est un élément facilitant la réorganisation des unités productives et leur fractionnement. Il ne faut donc pas tomber dans le piège du "small is beautiful" et considérer les P.M.E. comme les seules candidates au développement local. En fait, les grandes firmes ont fourni plusieurs exemples de leur rôle dans la dynamique de développement économique local.

7.2.2. Les espaces de haute technologie

En Europe et en Amérique, certaines régions n'ayant aucune tradition industrielle, ou très peu, ont bénéficié de façon spectaculaire de l'explosion de la croissance des industries de nouvelles technologies (informatique, robotique, multimédia, etc.). Ces régions sont souvent méridionales : la Sunbelt aux États-Unis, le Languedoc et la Côte d'Azur en France, le Bade-Wurtemberg en Allemagne, le M4 Corridor en Grande-Bretagne,...

Une caractéristique essentielle de la croissance des activités de nouvelles technologies est qu'elle est spatialement concentrée dans quelques zones seulement, sous forme de complexes territoriaux. Deux thèses, largement complémentaires, expliquent cette forme spatiale, qui s'apparente à celle des districts industriels décrits par Alfred Marshall il y a plus d'un siècle (voir la section précédente). D'un côté, la formation de complexes de haute technologie s'explique en faisant appel aux économies d'agglomération, à l'organisation interne des firmes, voire au caractère innovateur du milieu (cf. Benko, 1991, pp. 15-28). D'autres auteurs y voient avant tout la main bien visible de l'État, et plus spécifiquement de l'État-soldat. Au point que A. Markusen et alii (1991) parlent de "Gunbelt", plutôt que de Sunbelt. Aux États-Unis, en France et en Grande-Bretagne, il semble que les marchés publics et les investissements en équipement dans le secteur militaire et l'industrie aérospatiale aient eu un impact déterminant sur le développement localisé de l'industrie de haute technologie, renforçant les inégalités spatiales en matière d'opportunités d'investissement (Dyckman et Swyngedouw, 1988). D'une façon générale, les localités bénéficiant d'investissements dans la production de hautes technologies sont, dans les systèmes urbains d'Europe et d'Amérique, des localités "qui gagnent", en termes de production, de dynamisme du marché du travail ou de qualité de la vie (Scott et Storper, 1987). Mais il est bon de souligner que la nouvelle croissance suit des cycles successifs d'explosion et de dépression, suivant en cela les rythmes d'innovation et de commercialisation (Swyngedouw et Archer, 1986). Sans compter que la fin de la guerre froide s'est souvent traduite concrètement par la baisse des commandes de l'État et, dans certains pays, par une crise de transition des localités de haute technologie. Au Royaume-Uni, Bristol en présente actuellement un exemple frappant. En France, la recherche par les pouvoirs publics des dividendes de la paix, risque d'affecter sérieusement la Cité Scientifique Paris-Sud dans les prochaines années (sans parler des villes de

province où des établissements d'armement, implantés de longue date, font une contribution significative à l'économie locale).

7.2.3. Les villes de services avancés

Des deux côtés de l'Atlantique, les villes situées au sommet de la hiérarchie urbaine ont connu, depuis vingt ans, une forte croissance des activités de services très qualifiés - services aux entreprises, activités de consultant, services financiers et d'assurance -, ce qui a renforcé leur position dans cette hiérarchie (Thrift, 1987). Aux Etats-Unis, où l'économie est certes plus tertiarisée qu'en Europe, les services aux entreprises montrent une prédilection, dans leur localisation, pour les très grandes métropoles. Vers le milieu des années 80, les services avancés représentaient déjà plus de 50% de l'emploi total à New York et 30% à Chicago (Noyelle, 1994). Alors qu'au milieu des années 70 l'opinion commune était que ces villes étaient vouées au déclin, elles ont bénéficié du très fort développement de ce type de services, lui-même lié à la restructuration économique (Noyelle, 1989). Les années 80 ont vu la globalisation des marchés financiers et la réorganisation à l'échelle mondiale de certains services à la production comme le conseil et la publicité. Dans cette transformation, le rôle des *villes globales* - comme New York, Londres ou Tokyo - a été déterminant (Sassen, 1991). Les villes globales abritent des sites regroupant les activités de services avancés et les facilités de télécommunication nécessaires à la gestion et au contrôle de la nouvelle organisation, mondialisée, de la production et de la finance. Elles tendent également à concentrer les quartiers généraux d'entreprises, particulièrement d'entreprises qui opèrent dans plusieurs pays. D'autres types de villes de services avancés existent, à des niveaux inférieurs de la hiérarchie urbaine ; on a ainsi pu parler de ville informationnelle, de ville transactionnelle, de ville innovante, de ville basée sur la connaissance,... (Moulaert, Scott et Farcy, 1996).

La croissance rapide des activités de services dans les grandes villes s'est traduite par des glissements sectoriels de la structure d'emploi, d'où l'apparition possible de certains problèmes sur le marché du travail urbain. En particulier, des pénuries durables de main-d'oeuvre qualifiée sont compatibles avec une forte augmentation du chômage de certaines catégories de main-d'oeuvre d'origine industrielle. Les activités de services se caractérisent en effet par des conditions d'emploi et de recrutement bien

différentes de celles de l'industrie traditionnelle ; on peut, par exemple, citer la flexibilisation du contrat de travail (Osterman, 1988 ; Gadrey, 1990). Au niveau de la formation des revenus, il en résulte une certaine polarisation : l'écart entre les hauts et les bas salaires se creuse, tandis que la classe moyenne se réduit. Certains groupes professionnels à salaires élevés voient leur position maintenue, voire renforcée, par la restructuration économique. Au bas de l'échelle, se trouvent ceux qui, en raison de certaines caractéristiques personnelles et sociales, sont désavantagés et éprouvent des difficultés à s'adapter aux exigences de la nouvelle économie. Sont particulièrement concernées les personnes effectuant un travail manuel industriel. Ces catégories ont souvent un niveau de formation peu élevé et/ou certaines origines ethniques qui ajoutent la discrimination raciale à la restructuration économique. Du fait de leur faibles revenus, ces personnes se concentrent souvent dans des zones d'habitat bon marché, dont l'évolution négative tranche avec d'autres parties de la ville, en plein développement.

La polarisation sociale et spatiale est visible au plus haut point dans les villes globales comme New York ou Londres, où, à côté des activités de services avancés, des activités informelles prolifèrent ; de même, ces villes sont le siège d'emplois à haut salaire et d'emplois de services peu qualifiés, précaires et mal payés (Sassen, 1991). En dépit d'une réglementation du travail plus poussée en Europe, la tendance semble être la même à un niveau inférieur de la hiérarchie urbaine - par exemple, à Milan, Bruxelles, ou Amsterdam (voir, respectivement, Mingione et Morlicchio, 1993 ; Kesteloot, 1995 ; Kloosterman, 1995). Dans le cas de Bruxelles, C. Kesteloot (1995) a montré comment la désindustrialisation et la croissance rapide des services - dues notamment au statut de capitale de l'Europe de la ville - se sont combinées avec des schémas anciens d'immigration de travailleurs du bassin méditerranéen et de suburbanisation des classes moyennes, pour produire une structure spatiale extrêmement polarisée. En l'absence d'un parc de logement sociaux importants, ces zones à bas revenus correspondent assez largement aux quartiers d'habitat ouvrier créés au XIXe siècle, où l'immigration récente s'est particulièrement concentrée. Les deux communes ayant le revenu par habitant le plus faible dans la région urbaine correspondent à ce cas figure. Par contre, l'agglomération compte aussi la commune la plus riche de Belgique.

Comme d'autres grandes villes en Europe occidentale, Bruxelles est

donc visiblement une région urbaine qui "gagne" et qui "perd". Au delà de sa forte tertiairisation (et de sa désindustrialisation) depuis vingt ans, Bruxelles nous semble caractérisée, comme d'autres villes de Flandre - en particulier Anvers -, par un processus de polarisation sociale et spatiale poussé et ancien.⁷ En effet, au XIXe siècle, les quartiers ouvriers représentaient déjà un type de ségrégation, dans le contexte de l'apparition de populations ouvrières urbaines et du faible niveau de transport des personnes à l'époque (cf. le chapitre 4). La suburbanisation des années 60 et l'arrivée de populations immigrées dans les quartiers ouvriers peuvent également être vues comme deux mécanismes de polarisation sociale et spatiale, cette fois dans le contexte de développement économique rapide des années 60 (cf. le chapitre 6). Reste à évaluer la position actuelle de quartiers ouvriers, du point de vue de leur population, de leur fonction de logement, et de leur rapport plus large à l'économie de la ville. Nous voudrions, dans la dernière partie de ce chapitre, mener à bien ce travail, dans le cas de la deuxième plus grande ville de Belgique : Anvers.

⁷ La situation des grandes villes wallonnes (Liège ou Charleroi) est différente car ces villes portent encore les stigmates physiques, économiques et sociaux de l'industrialisation lourde du XIXe siècle, et ce malgré la désindustrialisation (sans grande tertiarisation) des vingt à trente dernières années. Les différences de revenus existent au sein de la population locale, mais sont moindres qu'en Flandre. De plus, l'existence de politiques locales de solidarité, la présence d'un parc de logements sociaux, et l'arrêt des flux d'immigration rapprochent plus les bassins wallons du Valenciennois ou de la Lorraine, en France, que de la Flandre.

7.3. UN EXEMPLE D'ESPACE URBAIN QUI "PERD" DANS UNE RÉGION QUI "GAGNE" : ANVERS NORD-EST

Les localités qui "perdent" ont des trajectoires de développement extrêmement variées (Moulaert et alii, 1994b). Il peut s'agir de bassins d'ancienne tradition industrielle, comme Charleroi ou le Valenciennois, de villes portuaires en déclin structurel, telles que Liverpool ou Marseille, de zones autrefois comprises dans la division spatiale taylorienne du travail, et affectées depuis par les fermetures d'unités ou relocalisations, comme certaines parties de l'Ouest de la France, de villes de taille moyenne avec une base économique traditionnelle, comme Saint-Quentin ou Castres, ou encore de quartiers ouvriers de grandes villes, comme Anvers, Hambourg, Lille, Cardiff, etc.

Si les régions qui "gagnent" constituent parfois de fascinants exemples de restructuration économique locale réussie, les leçons à en tirer pour le redéveloppement des localités qui "perdent" sont probablement assez maigres, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, certains espaces locaux ont une structure sectorielle ne comprenant pas d'industries post-fordistes et n'ont aucun espoir à nourrir à ce sujet. Ensuite, d'autres localités - qui peuvent être les mêmes - ne disposent pas d'une grande capacité organisationnelle, telle celle des partenariats public/privé impulsant le développement de grandes métropoles. Mais ces deux exemples tendent à opposer de façon trop catégorique régions qui "gagnent" et qui localités "perdent" depuis deux décennies. D'une part, les trajectoires de déclin ont souvent commencé dans les années 60, comme nous l'avons montré, dans les chapitres 5 et 6, à propos des quartiers ouvriers. Et l'ascension des districts industriels italiens remonte également à loin (cf. la section 7.2.1.1). D'autre part, il est possible que certaines localités, parce qu'immergées dans des régions urbaines en croissance, aient été victimes de la restructuration économique mondiale et du changement économique et social rapide au cours des vingt dernières années. Là encore, la figure des quartiers ouvriers de grandes villes s'impose. Et, en continuité avec les chapitres précédents de cette dissertation, celle d'Anvers Nord-Est, dont nous chercherons, dans cette section, à identifier les problèmes de développement depuis le début des années 70.

Nous analyserons d'abord l'évolution du système économique dans la région urbaine d'Anvers et dans la ville elle-même (section 7.3.1).

Ensuite, nous analyserons plus particulièrement l'évolution d'Anvers Nord-Est depuis vingt-cinq ans (section 7.3.2).

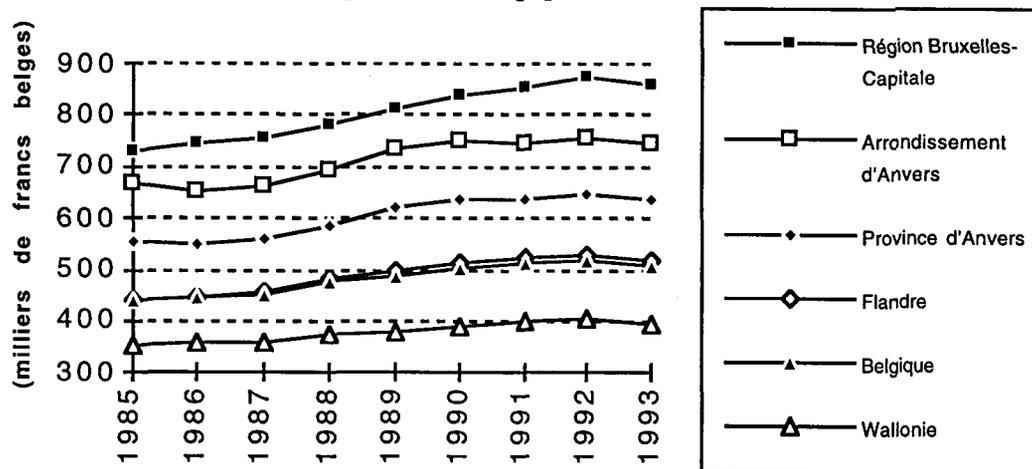
7.3.1. L'économie d'Anvers et de sa région depuis le début des années 70

Dans cette section, nous nous pencherons d'abord sur l'évolution générale de l'économie de la région urbaine d'Anvers (section 7.3.1.1). Puis, nous examinerons comment le port d'Anvers a traversé la crise économique mondiale des années 70-80. Nous prendrons en compte à la fois l'emploi portuaire et l'emploi industriel créé durant les années de croissance, en grande partie par les établissements industriels de firmes multinationales (section 7.3.1.2). Enfin, nous analyserons la situation de la commune d'Anvers au cours des années 70 et 80, du point de vue de la composition en habitants et de la capacité d'action des pouvoirs publics (section 7.3.1.3).

7.3.1.1. L'évolution de l'emploi dans la région urbaine, 1972-92

Au cours des années 70 et 80, l'économie anversoise a continué à occuper une place importante dans l'économie belge. Nous pouvons mesurer ce phénomène en examinant, pour l'arrondissement d'Anvers et d'autres entités spatiales en Belgique, le montant de la valeur ajoutée brute des entreprises (c'est-à-dire la différence entre la valeur des biens et services produits par les entreprises et des biens et produits consommés dans le processus de production), rapportée au nombre d'habitants (figure 7.1, page suivante). Sur la période 1985-93, l'arrondissement d'Anvers venait au deuxième rang en Belgique, derrière la Région Bruxelles-Capitale - qui a un nombre d'habitants comparable : respectivement, 930 000 et 950 000 habitants en 1993. De plus, Anvers devançait nettement les deux autres régions de Belgique - la Flandre et la Wallonie.

Figure 7.1 : Evolution de la valeur ajoutée brute par habitant à différents niveaux spatiaux en Belgique, 1985-93



(Source: Institut des Comptes Nationaux, 1996, p. 32)

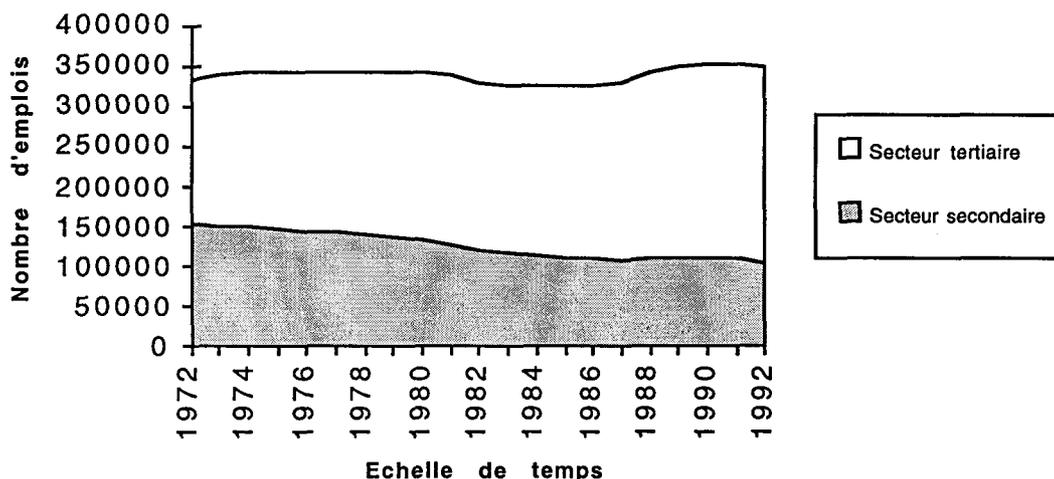
Note : Il s'agit d'un calcul aux prix de 1985.

La figure 7.1 permet également de constater que l'arrondissement d'Anvers produit une richesse par tête nettement plus importante que les entités administratives qui l'englobent : la province d'Anvers (avec, en moyenne, une différence de 10 000 francs par habitant), et la Flandre et la Belgique (plus de 20 000 francs par tête). En dehors même des différences sectorielles, ces écarts tiennent en partie à une proportion plus grande de population active dans l'arrondissement. Selon nos calculs, l'arrondissement d'Anvers fournissait, en 1990, 433 emplois pour 1 000 habitants, contre 343 pour 1 000 dans la province, 355 pour 1 000 en Flandre, et 340 pour 1 000 dans l'ensemble de la Belgique.

Cette remarque est importante, car, dans cette section, nous prêterons une attention particulière à la structure d'emploi d'Anvers au cours des années 70 et 80. En effet, son évolution structurelle depuis vingt ans a certainement eu des conséquences importantes pour le niveau de revenu et le bien-être de la population d'Anvers et, en particulier, d'Anvers Nord-Est. En pratique, cette analyse de l'emploi sera menée au niveau de l'arrondissement, qui correspond largement à la région urbaine d'Anvers, et qui pèse d'un poids très important dans la province, mais aussi en Flandre et en Belgique.

La région urbaine d'Anvers est un centre économique diversifié, dont l'emploi total a légèrement progressé au cours des vingt dernières années. Entre 1972 et 1992, l'emploi salarié total dans l'arrondissement est passé de 334 000 à 353 000, soit une hausse de 5,7% (figure 7.2). Dans le même temps le nombre d'emplois salariés régressait de 7% en Belgique.

Figure 7.2 : La répartition sectorielle de l'emploi salarié dans l'arrondissement d'Anvers, 1972-92

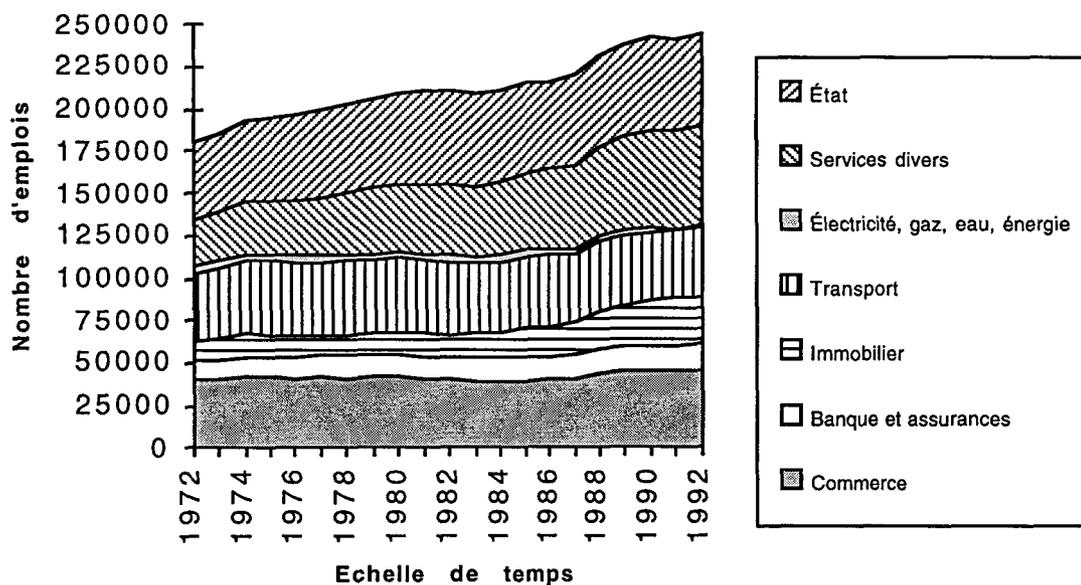


(Source : Office National de la Sécurité Sociale)

Note : Représentant moins de 1 000 emplois en 1972 et en 1992, le secteur primaire n'a pas été repris dans cette figure. Par ailleurs le secteur secondaire regroupe ici l'industrie manufacturière et le BTP.

Comme le montre la figure 7.2, derrière cette évolution générale plutôt favorable pour Anvers, il faut constater que la part de l'industrie dans l'emploi a considérablement reculé. En termes réels, le secteur secondaire représentait 153 000 emplois en 1972, et seulement 108 000 vingt ans plus tard, soit un recul de 28,9%. En termes relatifs, la part du secondaire dans l'emploi total a régressé de 45,9% à 30,9%. Ce recul se fait au profit du tertiaire, qui est passé de 54,0% à 68,9% des emplois. Le nombre d'emplois salariés dans le tertiaire s'élevait à 180 000 emplois en 1972 ; en 1992, ce chiffre était passé à 244 000, soit une hausse de 35,5%.

Figure 7.3 : Evolution de l'emploi salarié dans le secteur tertiaire dans l'arrondissement d'Anvers, 1972-92



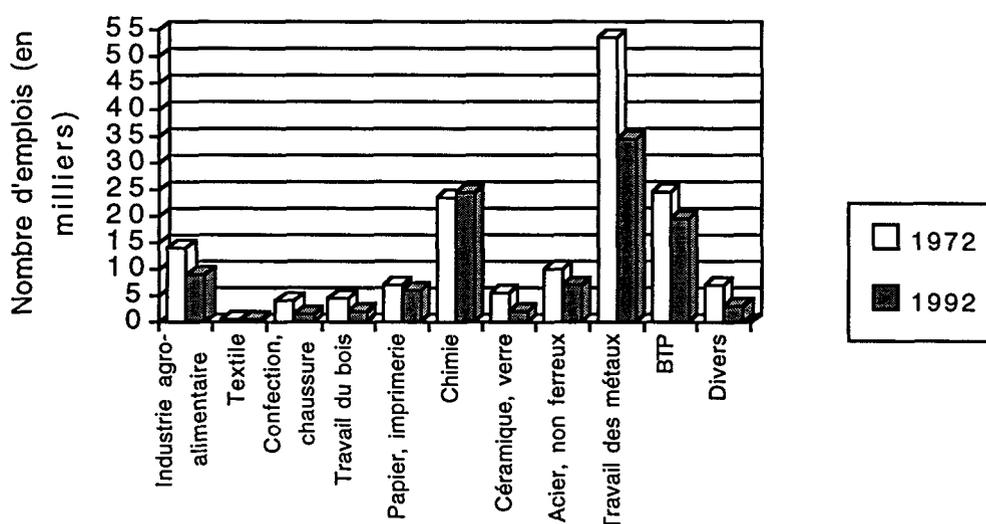
(Source : Office National de la Sécurité Sociale)

La figure 7.3 permet de détailler l'évolution de l'emploi au sein des activités tertiaires. Certains secteurs se sont considérablement développés. C'est notamment le cas des services de l'État (qui passent d'environ 45 000 à 53 000 emplois, soit une hausse de 20,4%) et, dans le secteur marchand, des services de l'immobilier (de 11 300 à 28 000 emplois, soit un gain de 148%). La banque et les assurances semblent n'avoir pas été affectées par la conjoncture économique nationale et internationale, puisqu'elles progressent de 10 800 emplois à 14 700, soit une hausse de 36,0%. En revanche, le secteur de l'eau et de l'électricité a chuté de 36,0%, passant de 4 300 à 2 800 salariés. La forte croissance des "services divers" (de 27 600 à 57 800 emplois, soit une augmentation de 109%) témoigne sans doute de l'hétérogénéité croissante des activités tertiaires dans les pays capitalistes avancés.

L'évolution des deux premiers secteurs marchands au début des années 70 - le commerce et les transports - est intéressante. Si on s'en tient à une comparaison des chiffres de 1972 et 1992, on voit que les transports restent à peu près stables (autour de 40 000 emplois). Cependant, un suivi de l'évolution année après année montre que ce secteur a atteint un pic de 44 000 emplois en 1975 (alors que presque tous les autres secteurs montrent

une tendance uniforme à la progression ou au recul). Pour sa part, le commerce a stagné autour de 40 000 emplois jusqu'au milieu des années 80, pour finalement redresser la tête, à 45 900 emplois en 1992. Malgré ces évolutions en demi-teinte, le commerce et les transports sont désormais, au début des années 1990, les deux premiers pourvoyeurs d'emplois dans l'arrondissement. En effet, hormis la chimie, tous les secteurs industriels ont régressé entre 1972 et 1992, parfois très fortement (figure 7.4). Ce recul de l'emploi industriel, contraste avec la forte croissance des années 1960 (cf. le chapitre 6, section 6.2.1).

Figure 7.4 : Evolution de l'emploi salarié du secteur secondaire dans l'arrondissement d'Anvers, 1972-92



(Source : Office National de la Sécurité Sociale)

Le recul industriel est particulièrement prononcé dans le cas du travail des métaux, qui passe de 53 000 à 34 000 emplois entre 1972 et 1992, soit une régression de 35,8%. Or, ce secteur était en 1972 la première source d'emploi dans l'économie locale. En 1992, c'est toujours le premier secteur du secteur secondaire, mais ce n'est plus que la troisième source d'emploi de l'arrondissement ; il est désormais devancé par deux secteurs tertiaires : le commerce et les transports. Cette nouvelle hiérarchie de l'emploi dans l'arrondissement manifeste peut-être un nouveau rééquilibrage de l'économie d'Anvers vers le négoce et le trafic maritime, après la période d'industrialisation de la période 1945-73. D'ailleurs, la plupart des secteurs qui avaient été fortement créateurs d'emploi dans les années 50 et 60

inversent la tendance : le BTP recule de 24 000 à 19 000 emplois (moins 20,0%) ; le secteur papier/imprimerie régresse également, mais moins fortement (les effectifs passent de 7 000 à 6 000). Seule la chimie maintient son niveau d'emploi du début des années 70 (autour de 23 000 postes de travail, avec même un très léger accroissement).

A cela s'ajoute que les secteurs qui étaient déjà en déclin au cours des années de croissance poursuivent leur chute. En particulier, l'agro-alimentaire recule de 14 000 à 9 000 emplois, et la céramique et la verrerie de 5 600 à 2 100. Quant à la confection, ses effectifs sont divisés par 3, passant de 4 100 à 1 300. Enfin, au niveau agrégé présenté dans la figure 7.4, nous n'apercevons aucun secteur industriel nouveau, qui puisse faire espérer une reprise de l'emploi industriel. Il semble qu'en ce qui concerne l'emploi, le déclenchement de la crise économique mondiale se soit traduit par un arrêt net de l'industrialisation dans la région urbaine d'Anvers (qui avait commencé dans les années 1950) puis, le temps passant, par une chute forte et quasi générale de l'emploi industriel. Seul le secteur de la chimie - pourtant hautement capitalistique - fait exception.

Tableau 7.1 : Nombre d'entreprises et emploi par catégorie de taille dans l'arrondissement d'Anvers (en 1989)
(Source : Office National de la Sécurité Sociale)

Nombre d'employés	Entreprises		Emploi		Emploi moyen dans la catégorie
	Nombre	%	Effectif	%	
1 à 9	19 516	81,0	50 689	14,5	<3
10 à 49	3 439	14,0	71 723	20,5	21
50 à 199	839	4,0	67 309	19,2	80
200 à 999	182	1,0	74 763	21,3	411
plus de 1 000	31	0	85 785	24,5	2 767
Total	23 907	100,0	350 269	100,0	15

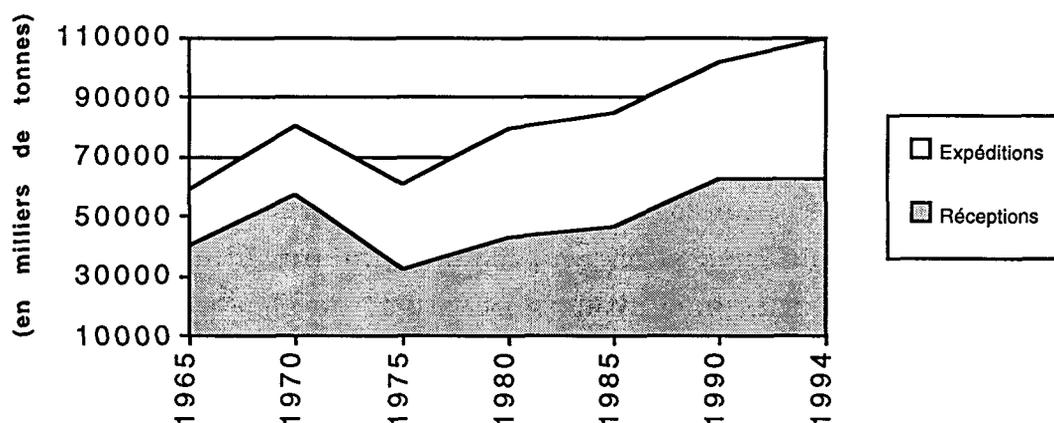
Pour rendre compte de l'augmentation des investissements *et* du recul de l'emploi industriel à Anvers, il faut avoir à l'esprit le fait que l'économie locale est dominée par les grands établissements. Le tableau 7.1 montre que les 31 établissements de plus de 1 000 salariés localisés dans l'arrondissement d'Anvers représentent près du quart de l'emploi total. Ces établissements ont d'ailleurs un effectif moyen élevé (2 767 salariés). Ils sont de particulière grande taille dans la chimie et l'automobile et, comme nous l'avons vu dans le chapitre 6, les installations portuaires modernes du port d'Anvers exercent sur eux un fort pouvoir d'attraction.

7.3.1.2. L'économie et l'emploi au port d'Anvers

L'ensemble des activités s'exerçant sur le port d'Anvers (distribution et stockage, production industrielle, services privés, secteur public) représente 3,5% du produit national brut de la Belgique, soit plus que la contribution nationale de l'agriculture ou de l'industrie textile. En termes d'emploi, 65 000 emplois étaient localisés au port en 1990, soit un nombre inchangé par rapport à 1970 (cf. le chapitre 6, section 6.2.1.1). Toutefois, un maximum avait été atteint en 1979, avec 75 000 emplois.

A - Le trafic portuaire et l'emploi

Figure 7.5 : Evolution du trafic maritime au port d'Anvers, 1965-94



(Source : Régie du Port d'Anvers)

Après une baisse sévère du trafic portuaire dans la première moitié des années 70, celui-ci a ensuite repris, pour atteindre 110 millions de tonnes en 1994 (figure 7.5). Anvers continue ainsi d'être le deuxième port en Europe, derrière Rotterdam. L'objectif des autorités locales est de porter le trafic portuaire à 150 millions de tonnes en 2010. Un plan stratégique a été élaboré, qui prévoit des investissements considérables en infrastructures. La plus grande écluse du monde a été inaugurée en 1989. Un terminal à conteneurs sur l'Escaut a été réalisé en 1990 ; il a constitué, pour les autorités portuaires, un investissement de 2 milliards de francs belges. Un deuxième terminal est actuellement en construction ; il coûtera 1,7 milliards de francs. Par ailleurs, les installations existantes sont modernisées. L'ensemble des investissements publics au port d'Anvers s'élevait ainsi à 1,42 milliards de francs belges en 1994 (contre 0,9 à 1 milliard les années précédentes), dont la

moitié à la charge des autorités portuaires (qui sont sous l'autorité de la ville d'Anvers) et le reste financé par la Région flamande, qui a pris le relais de l'État belge. Comme toujours, ces investissements sont présentés comme nécessaires dans le cadre de la concurrence entre grands ports européens.

Cependant, le développement induit par les grands investissements a un contenu en emplois bien moindre que par le passé. Ceci est vrai tant en ce qui concerne les activités de traitement des marchandises transitant par le port que pour l'industrie localisée au port. Nous examinons successivement l'évolution de l'emploi portuaire et de l'emploi industriel.

Le contingent des débardeurs du port d'Anvers est passé de 12 802 en 1975 à 7 489 en 1989, soit un recul de 41,5%. Cette évolution a été rendue possible par l'absence presque totale de recrutement de 1975 à 1980, et par des mesures favorisant le départ des travailleurs âgés (Foulon, 1990). Ce recul est à comparer avec la progression du trafic total, de 60 à 102 millions de tonnes pendant la même période (voir la figure 7.5). **La corrélation de plus en plus faible entre le trafic et le travail portuaire s'explique par le fait qu'une grande partie des activités de déchargement et de stockage a acquis un caractère semi-industriel.** La mécanisation n'a cessé de croître, en partie pour répondre à la révolution du transport maritime des deux dernières décennies.⁸ Par exemple, le navire de mer faisant escale à Anvers était, en moyenne, plus grand de 65% en 1989 par rapport à 1970 (Foulon, 1990). Le conditionnement des marchandises a également changé. Ainsi, le trafic de conteneurs, qui économise fortement le facteur travail, est passé de 10 à 24 millions de tonnes entre 1984 et 1994.

La croissance du trafic du port d'Anvers a été en grande partie stimulée par le développement industriel de la province d'Anvers et du port lui-même. 61% des produits manufacturés dans la province d'Anvers sont exportés par le port ; la proportion est vraisemblablement plus élevée encore pour les activités industrielles localisées sur le port d'Anvers. La surface occupée par celle-ci a augmenté régulièrement, passant de 2 488 hectares en 1969 à 3 125 en 1982, puis 3 700 en 1989. L'industrie localisée au port d'Anvers représentait, en 1990, 30 000 emplois, la chimie et l'industrie

⁸ La mécanisation s'est également accompagnée d'une technicisation plus poussée des métiers du débarquement et du stockage des marchandises. Dans le passé, la formation des nouveaux dockers ne durait que deux jours. Aujourd'hui, elle dure entre trois et cinq semaines et les stages de formation continue sont assez fréquents (Vandevoorde, 1991).

automobile employant chacune plus de 12 000 salariés. Cependant, l'emploi industriel localisé au port d'Anvers a connu des évolutions plus ou moins favorables, selon les secteurs (tableau 7.2). On voit l'industrie navale reculer fortement, la mise en chantier de nouveaux bateaux étant sans nul doute ralentie par la crise économique mondiale.⁹ La progression de la réparation navale est, pour sa part, entièrement due à une diversification de l'entreprise Mercantile-Beliard vers l'assemblage industriel.

Tableau 7.2 : Évolution de l'emploi industriel au port d'Anvers, 1970-86
(Source : Op de Beeck, 1990, p. 222)

Branche d'activité	Effectif au 31/12/1970	Effectif au 1/4/1986	Variation 1971-86 (%)
Industrie navale	6 400	2 837	-55,7
Réparation navale	2 697	3 666	+35,9
Travail du bois	148	92	-37,8
Électricité	375	1 172	+212,0
Chimie/pétrochimie	6 811	10 922	+60,3
Raffinerie de pétrole	2 521	2 186	-13,3
Assemblage de véhicules	11 537	13 428	+16,5
Emploi industriel total	30 489	34 313	+12,5

Les secteurs moins immédiatement liés au port ont également des résultats contrastés. La forte croissance des effectifs dans la production d'électricité traduit les besoins croissants en énergie des autres activités (et de la région d'Anvers en général). L'industrie automobile progresse modérément et conserve son rang de premier employeur, tandis que le pôle chimique et pétrochimique continue à croître au même rythme que dans les années 1960. En revanche, la raffinerie de pétrole voit ses effectifs régresser.

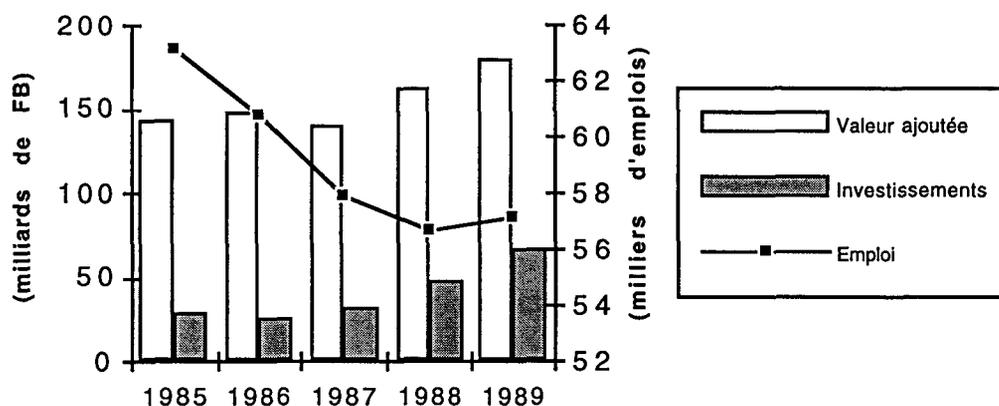
Comme dans le cas des activités portuaires, la corrélation entre emploi et production industrielle est plus faible que dans les années 50 et 60 - voire négative. La figure 7.6, construite à partir des données d'une étude de la Banque Nationale de Belgique, illustre ce point (voir page suivante).

Cette étude s'est penchée sur les comptes des 800 entreprises privées (industrielles comme tertiaires) localisées au port d'Anvers, pour la période 1985-89. On constate que la valeur ajoutée a connu, sauf en 1987, une croissance régulière, de même que l'investissement. Ces deux variables sont passées, respectivement, de 143 à 179 milliards de francs belges, et de 29 à 67 milliards. Dans la même période, l'emploi a diminué de façon significative ;

⁹ Depuis le début des années 90, les derniers chantiers navals ont fermé leurs portes.

il est passé de 63 153 à 57 201 postes de travail, soit une baisse de 9,4%.

Figure 7.6 : Evolution des investissements, de la valeur ajoutée et de l'emploi du secteur privé localisé au port d'Anvers, 1985-89



(Source : Hinterland, n°151, p. 20)

Cette figure présente des données pour une période courte, où la conjoncture a pu jouer un rôle important sur la baisse de l'emploi.¹⁰ Une autre étude signale que l'emploi de l'industrie portuaire a globalement diminué de 10,5% entre 1984 et 1992, passant de 35 758 à 32 016 personnes (Adriaenssens et Geldof, 1997). Il semble donc clair que les grands investissements industriels réalisés au port d'Anvers ont (et auront) certainement un contenu en emplois bien moindre que par le passé, et ce d'autant plus qu'ils sont souvent effectués par de grands établissements. L'étude de la Banque Nationale de Belgique note qu'environ la moitié de la valeur ajoutée, des investissements et de l'emploi est assurée par 10 entreprises - en fait, des filiales de firmes multinationales. Or, de toutes les entreprises, les multinationales sont celles qui ont mis en oeuvre le plus systématiquement des politiques de rationalisation, dès le milieu des années 70, et de façon systématique (cf. Dicken, 1992). De plus, en opérant leur restructuration à l'échelle mondiale, elles ont souvent modifié à la fois l'insertion de leurs filiales dans l'économie internationale et le rapport de celles-ci à leur environnement local. C'est ce qu'illustre l'exemple de l'industrie automobile localisée au port d'Anvers, qui clôt cette section sur l'évolution du système productif localisée au port d'Anvers.

¹⁰ L'effet de la conjoncture n'a probablement pas été négatif, car, après la dépression du début de la décennie 1980, les années 1986-89 ont été une période de croissance économique retrouvée dans le monde occidental.

B - Les relations changeantes entre les industries manufacturières et le port d'Anvers : l'exemple de l'industrie automobile¹¹

Les deux principales firmes automobiles implantées au port d'Anvers sont Ford et General Motors. Après la première guerre mondiale, Henry Ford a choisi Anvers comme lieu d'implantation de sa première unité de production en Europe. En 1922, les premières voitures sortirent des chaînes de montage, au sein d'un modeste établissement, situé d'ailleurs dans la zone d'Anvers Nord-Est. Étant l'exiguïté des locaux, l'entreprise se relocalisa sur le port au début des années 30. Quant à General Motors, après l'ouverture d'un premier établissement en 1924, dans une commune proche d'Anvers, elle fit également assez rapidement le choix d'une localisation sur le port. Au cours des années 1960, l'usine Ford fut consacrée à la fabrication du matériel agricole. Quant à GM-Anvers, elle représente 30% de la production automobile en Belgique. En 1991, les 9 500 employés y assemblèrent 348 000 voitures.

Une voiture se compose de plus de 5 000 pièces détachées, chacune devant être fournie à la ligne d'assemblage au bon moment. C'est pourquoi l'approvisionnement de GM-Anvers est planifiée très soigneusement. A cet égard, la très bonne accessibilité d'Anvers à travers divers moyens de transports est un atout clé. Près de 150 camions approvisionnent l'usine GM chaque jour. Ceci correspond à 25% des pièces, délivrées en juste-à-temps ; on s'attend à ce que cette proportion augmente à l'avenir. D'autres modes de transport jouent également un rôle important, à la fois dans la fourniture des pièces et dans l'expédition des véhicules assemblés. Cinq trains spéciaux arrivent chaque jour de la Ruhr, apportant des moteurs et des éléments de carrosserie. Ils emportent des réservoirs et des planchers vers les établissements GM allemands. GM-Anvers pratique également le "world-wide sourcing". Par bateau sont livrées des boîtes de vitesse, en provenance de Montréal (Canada) ; des moteurs arrivent de Melbourne (Australie) et des amortisseurs d'Algesiras (Espagne).

95% des voitures assemblées à GM-Anvers sont exportées, vers des pays européens (principalement l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas et la France). Dans ces cas, c'est le rail ou la route qui sont utilisés. L'expédition par bateau jouait auparavant un rôle important ; mais aujourd'hui il n'est

¹¹ Cette section est en partie basée sur Foulon (1992).

plus utilisé que quand les autres moyens sont saturés. GM-Anvers utilise aussi les cargos pour importer en Belgique des modèles qui sont fabriqués dans d'autres pays. Ceci représente un trafic de 20 000 véhicules par an.

Plus généralement, la logique du transport de voitures par bateau à partir d'Anvers a complètement changé au cours des deux dernières décennies. Jusqu'au milieu des années 70, les exportations l'emportaient largement sur les importations ; elles étaient principalement orientées vers les États-Unis. 1973 fut une année record, avec 250 000 véhicules embarqués. Ensuite, ce trafic a fondu. Certaines compagnies de transport anversoises ont alors développé avec succès les exportations de véhicules d'occasion, mais cette activité est très sensible aux fluctuations économiques. En revanche, le trafic de voitures importées s'est considérablement développé quand les compagnies japonaises ont commencé à vendre de plus en plus en Europe occidentale. 180 000 véhicules fabriqués au Japon ou en Corée ont transité par Anvers en 1991. Une société locale a récemment obtenu de convoyer les voitures Mazda, qui jusque là, transitaient par Rotterdam. Avec les investissements japonais en Grande-Bretagne, et la relative délocalisation de Volkswagen de l'Allemagne vers l'Espagne, le trafic maritime de voiture vers l'Europe va certainement augmenter et Anvers a une bonne carte à jouer. Reste à savoir combien cela créera ou maintiendra d'emplois sur le port.

7.3.1.3. Anvers dans la crise : polarisation socio-économique et impuissance politique

Dans cette section, nous analysons la situation de la commune d'Anvers au cours des années 70 et 80, du point de vue de la composition en habitants et de la situation des finances publiques.

A - La polarisation socio-économique

Au cours des années 70 et 80, de nombreuses régions urbaines d'Europe occidentale ont connu une tertiairisation insuffisante pour compenser la forte désindustrialisation (Cheshire et Hay, 1989). L'arrondissement d'Anvers n'a pas connu ce type d'évolution : la tertiairisation a été forte et la désindustrialisation relative, puisque les secteurs qui ont particulièrement souffert de la récession économique

mondiale - le textile, la sidérurgie, la mine - n'étaient pas présents dans l'économie anversoise. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, l'emploi s'est globalement maintenu, même si les créations d'emploi ont été relativement déconnectées des investissements.

Tableau 7.3 : La répartition sectorielle de l'emploi à Anvers et dans son agglomération, 1974-84

(Source : De Borger et Van der Wee, 1986, p. 42)

	Anvers			Reste de la région urbaine		
	1974	1984	1974-84	1974	1984	1974-84
Secteur secondaire	94 497	75 234	-20,4%	26 856	23 133	-13,9%
Secteur tertiaire	159 505	164 796	+3,3%	31 624	41 717	+31,9%
Total	269 577	248 982	-7,6%	67 478	72 489	+7,4%

Cependant, l'évolution de l'emploi a connu une différenciation intra-régionale importante. Ainsi, B. De Borger et D. Van Der Wee (1986) ont contrasté l'évolution du centre de la région urbaine et celle de la périphérie.¹² Selon eux, le centre de la région urbaine - qui correspond au territoire de la commune d'Anvers après sa fusion avec sept communes limitrophes - a perdu, de 1974 à 1984, plus de 20 000 emplois, tandis que la périphérie en a gagné 5 000 (tableau 7.3).

Ces évolutions divergentes sont à replacer dans le contexte général de la modification de la structure de l'emploi et, en particulier de la transition tertiaire. Le tableau 7.3 permet de constater que la désindustrialisation a surtout pris place dans le centre de la région urbaine - avec un recul de l'emploi industriel de 19 000, contre un recul de 3 000 emplois dans le reste de la région -, tandis que la montée du tertiaire a surtout eu lieu dans la périphérie - avec un gain de 10 000 emplois, contre +5 000 emplois à Anvers.

¹² La méthodologie adoptée par ces deux auteurs est celle de la *Standard Metropolitan Labour Area*. Elle consiste à distinguer un centre, consistant en une unité administrative abritant plus de 20 000 travailleurs, et une périphérie, composée des zones administratives pour lesquelles plus de 15% de la population active résidente a un emploi dans le centre. Dans l'étude de De Borger et Van der Wee, le centre de la région urbaine correspond au territoire de la commune d'Anvers après sa fusion avec sept communes limitrophes, tandis que la périphérie regroupe le reste de l'arrondissement, sauf trois communes, et quelques communes de la rive gauche de l'Escaut, rattachées administrativement à l'arrondissement de Sint-Niklaas. Comparer les évolutions du centre et de la périphérie de la région urbaine revient ainsi, assez largement, à effectuer une comparaison entre la commune d'Anvers et le reste de l'arrondissement.

Tableau 7.4 : Évolution de l'emploi manuel et non manuel à Anvers et dans son agglomération, 1974-84

(Source : De Borger et Van der Wee, 1986, p. 42)

	Anvers fusionnée			Reste de la région urbaine		
	1974	1984	1974-84	1974	1984	1974-84
Travailleurs manuels dont :	131 909	102 326	-22,4%	39 413	35 406	-10,2%
Hommes	106 948	81 783	-23,5%	31 485	27 529	-12,6%
Femmes	24 961	20 543	-17,7%	7 928	7 877	-0,6%
Travailleurs non manuels dont :	137 668	146 656	+6,5%	28 065	37 083	+32,1%
Hommes	90 113	88 845	-1,4%	17 103	20 718	+21,1%
Femmes	47 555	57 811	+21,6%	10 962	16 365	+26,7%

En conséquence de la divergence entre le secteur industriel et le tertiaire, le nombre d'emplois manuels a reculé de 30 000 unités dans Anvers, et seulement de 4 000 dans la région urbaine (tableau 7.4, ci-dessus). La progression des emplois non ouvriers a été égale en termes absolus dans les deux entités (environ 9 000 emplois), mais beaucoup plus faible, en termes relatifs, dans le centre (+6,5%, contre +32,1%). Les travailleurs manuels masculins ont particulièrement été touchés par le processus de restructuration du système d'emploi.

Ceci est confirmé par l'évolution du chômage à Anvers. Le bassin d'emploi d'Anvers a connu une forte hausse du chômage dans les dix dernières années, comme d'autres parties de la Belgique. Toutefois, il se distingue par un taux de chômage masculin supérieur au taux féminin (Adriaenssens et Geldof, 1997). Selon ces auteurs, dans la deuxième partie des années 80, le chômage a augmenté malgré une certaine croissance économique (faible mais réelle) de la région urbaine, une importante expansion du port (mais des suppressions d'emploi) et une croissance de l'emploi dans l'industrie chimique et les services. La main-d'oeuvre ouvrière âgée, les jeunes, et les immigrés sans qualification sont particulièrement touchés par le chômage de longue durée. Or, une partie importante de ces populations est groupée dans le coeur de la région urbaine et même dans certaines parties de celles-ci, en particulier Anvers Nord-Est (voir, infra, la section 7.3.2.1).

Ainsi, B. De Borger et D. Van der Wee (1986, p. 17) écrivaient déjà il y a dix ans que "le problème social le plus grave auquel est confronté aujourd'hui la région urbaine d'Anvers est l'écart entre, d'un côté, la force

de travail et la population des zones centrales et, de l'autre, les possibilités d'emploi dans ce même centre". Cet écart est également mesurable en termes de revenus. En effet, si la commune était, au début des années 1990, le siège de 72% des emplois de l'arrondissement, ses habitants ne représentaient que 51% du revenu créé.

Tableau 7.5 : L'évolution du revenu moyen par habitant dans la commune et l'arrondissement d'Anvers et en Belgique, 1970-1992 (en francs belges courants)
(Source : Institut National de la Statistique)

	1971	1981	1990
Commune d'Anvers	75 000	213 000	323 500
Arrondissement	67 600	214 300	335 400
Belgique	57 200	191 800	300 000

Au cours des vingt dernières années, le revenu moyen des ménages a augmenté de façon régulière dans la commune et l'arrondissement d'Anvers, et est resté constamment plus élevé que le revenu par habitant en Belgique (tableau 7.5). Cependant, on constate que le revenu par tête dans la commune est devenu inférieur au revenu par tête dans l'arrondissement, alors que c'était l'inverse au début des années 1970. Ce phénomène est probablement lié à la poursuite de la suburbanisation résidentielle, déjà amorcée dans les années 60. Car ce sont les ménages les plus favorisés qui quittent la commune (De Brabander et alii, 1992). De façon symétrique, les groupes sociaux moins favorisés arrivent ou se maintiennent dans la ville. La population de la commune d'Anvers a une surreprésentation des groupes sociaux dits "à risques" : travailleurs immigrés, personnes âgées, femmes isolées, chômeurs de longue durée,... Ceci tient en particulier au fonctionnement du marché du logement dans l'agglomération. Au début des années 1990, 62% des personnes de l'arrondissement bénéficiant d'une aide sociale résidaient dans la ville même. Ceci a bien entendu des effets sur la capacité financière d'action des autorités locales, dans la mesure où la base fiscale d'imposition des personnes diminue, tandis que les besoins augmentent.

B - La faible réponse politique à la polarisation

La ville d'Anvers a connu, comme la plupart des grandes villes belges (en particulier Liège, mais aussi Charleroi) des problèmes de finances publiques considérables au cours des années 80. Ces difficultés s'expliquent par une conjonction de facteurs économiques, institutionnels et politiques. Tout d'abord, les recettes de la ville n'ont que faiblement augmenté dans les années 70 et 80. D'une part, la base d'imposition locale s'est érodée, avec la poursuite de la suburbanisation des couches moyennes et de la décentralisation économique. D'autre part, le gouvernement central a doté la ville de plus en plus en plus chichement.

De leur côté, les dépenses municipales ont connu une forte croissance. Dans une large mesure, cette hausse n'était pas contrôlable. En effet, la rapide hausse des taux d'intérêt et du prix de l'énergie s'est inévitablement répercutée sur certaines dépenses de fonctionnement. De plus, le gouvernement belge a décidé, au début des années 80, d'obliger les municipalités à financer le déficit des hôpitaux locaux et à contribuer à la moitié des dépenses de revenu minimum. Par ailleurs, la fusion d'Anvers avec ses sept communes limitrophes (réalisée en 1983, soit six ans après les autres communes belges) s'est avérée extrêmement coûteuse. Il a notamment fallu assurer le fonctionnement d'un nombre important - peut-être surnuméraire - d'infrastructures diverses (piscines, théâtres, etc.). De plus, certains investissements réalisés au cours des années 60 et au début des années 70 se sont avérés coûteux et largement inadéquats dans le contexte de la crise économique. On peut penser ici au réseau de transport collectif souterrain (une combinaison de tramway et de métro), dont les infrastructures ont été entièrement réalisées au cours des années 70, mais dont une seule ligne a pu être mise en service, en raison des coûts de fonctionnement.¹³

La municipalité d'Anvers s'est également vue imposer un programme d'austérité et de réduction de la dette par les autorités centrales et régionales. Ainsi, elle a dû procéder au cours des années 80 à une très forte réduction du nombre d'employés municipaux (de 3 800 en 1988 à 2 000 en 1992). Les dépenses d'investissement - en dehors de celles liées aux infrastructures portuaires - ont, pour leur part, été très fortement limitées.

¹³ Une deuxième ligne (qui traverse Anvers Nord-Est) a été mise en service en 1995.

Ceci signifie que les services publics locaux (administration, éducation, transports, santé, etc.) ont été réduits en quantité et en qualité. De façon indirecte, le secteur du bâtiment a également été touché. Face à cette situation difficile, la gestion municipale est restée extrêmement traditionnelle, le manque de leadership politique se faisant ainsi jour. Par exemple, la ville ne pratiquait pas, jusqu'à récemment, le cofinancement de projets. Il semble que les autorités municipales n'aient pas su, pendant la plus grande partie des vingt dernières années, aborder ou traiter efficacement les problèmes d'appauvrissement et de dégradation constatés dans certains quartiers, en particulier dans Anvers Nord-Est.

7.3.2. Anvers Nord-Est, 1970-95

Cette section vise à examiner comment le quartier d'Anvers Nord-Est, dont nous avons montré les débuts de la désagrégation dans les années 60 (chapitre 6, section 6.3), a traversé les vingt-cinq dernières années, période d'intense restructuration économique de l'économie anversoise. Au plan démographique, l'évolution du quartier est, en grande continuité avec les années 60, la poursuite du déclin et du vieillissement (section 7.3.2.1). Cependant, nous verrons que le quartier a connu une forte augmentation de sa population étrangère. Pour nous, ceci n'est qu'un symptôme de la concentration de populations défavorisées dans le quartier depuis vingt ans, ce qui rejaillit à son tour sur l'évolution économique et sociale locale. Cette hypothèse est confirmée par l'analyse de la contribution de la population locale à la production et à la consommation (section 7.3.2.2). En matière de niveau de formation, d'emploi et d'évolution des revenus, l'évolution du quartier est largement négative. Cette tendance se retrouve au niveau du parc immobilier (section 7.3.2.3).

7.3.2.1. Variables démographiques fondamentales et hypothèses sur l'évolution économique et sociale du quartier depuis les débuts de la crise économique

Comme dans les années 50 et 60, le nombre d'habitants a fortement diminué à Anvers Nord-Est depuis deux décennies - passant d'environ 44 000 à moins de 34 000, soit une baisse de 23%. A Anvers également, où le nombre d'habitants est passé de 550 000 à 462 000, soit un recul de 19%

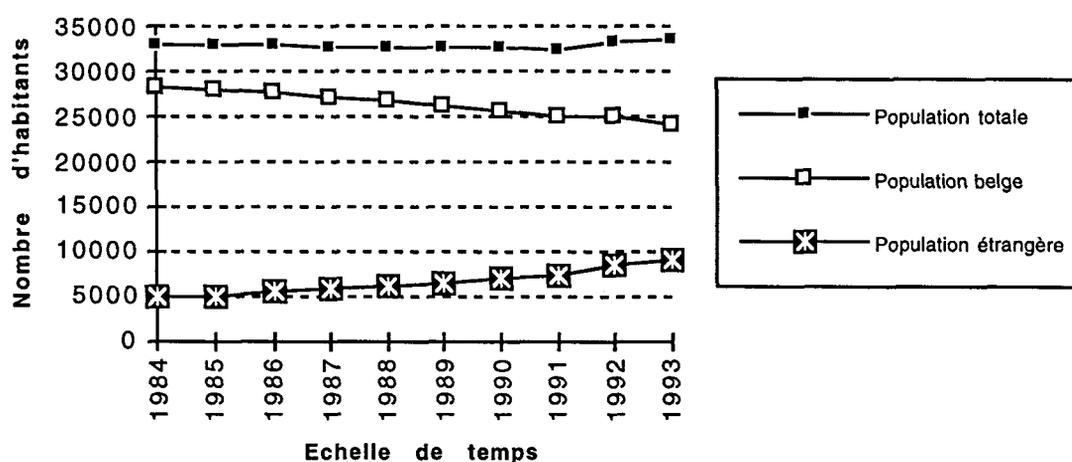
(tableau 7.6, ci-dessous). En revanche, le reste de l'arrondissement a continué d'être un pôle de croissance ; sa population a augmenté de plus de 25% entre 1970 et 1991. Étant donné ces évolutions contradictoires, l'arrondissement a connu une croissance très faible - de l'ordre de 1%.

Tableau 7.6 : Évolution de la répartition de la population d'Anvers Nord-Est et d'Anvers par classes d'âge
(Source : Institut National de la Statistique et Ville d'Anvers)

Unité spatiale considérée	Anvers Nord-Est		Anvers		Arrondissement	
	1970	1993	1970	1993	1970	1991
Population						
Population totale	43 661	33 466	550 146	462 336	917 559	926 899
0-14 ans (%)	16,3	18,0	20,2	16,5	22,7	17,5
15-64 ans (%)	64,1	65,2	64,5	64,3	63,8	66,5
65 ans et plus (%)	19,6	16,7	15,3	19,3	13,5	16,0
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Si la population a, en termes relatifs, diminué plus dans le quartier que dans la commune, la dernière ligne du tableau 7.6 permet de constater que la proportion d'habitants âgés du quartier a diminué, tandis que dans la ville, elle a sensiblement augmenté (comme, d'ailleurs, dans l'arrondissement). De même, le pourcentage de jeunes a augmenté dans Anvers Nord-Est, tandis qu'il régressait dans les deux autres entités.

Figure 7.7 : La population belge et étrangère d'Anvers Nord-Est, 1984-93



(Source : Ville d'Anvers)

Ce paradoxe peut être expliqué si on raisonne en termes de flux de populations, et non de stocks. Au cours des deux dernières décennies, les

trois entités spatiales ont connu des évolutions similaires en termes de mortalité, mais le quartier a connu un renouvellement démographique important, en particulier du fait de l'installation de populations étrangères à natalité élevée. Selon la figure 7.7, présentée ci-dessus, la population totale d'Anvers Nord-Est s'est maintenue, depuis le milieu des années 80, autour de 33 000 habitants, *en raison* du doublement de la population étrangère, qui a compensé le recul régulier de la population de nationalité belge.

D'après le recensement de 1970, la proportion de population non belge dans le quartier s'élevait à 5,3%. En 1981, elle était passée à 14% et, en 1991, elle atteignait 21,9%. La figure 7.7 indique que la proportion a depuis dépassé 25%. Cette évolution s'est faite en contraste avec les autres quartiers d'Anvers. Dans la ville d'Anvers, la proportion de population étrangère installée était, en 1970, assez élevée (8,0%), reflétant le rayonnement international de l'économie locale. En 1981, le recensement montrait une grande stabilité, avec 8,4%. En 1991, le chiffre avait légèrement progressé, à 11,5%.

Par ailleurs, les changements dans l'origine géographique de la population étrangère d'Anvers Nord-Est sont importants. En 1981, les ressortissants des pays d'Europe occidentale formaient à Anvers Nord-Est le groupe le plus nombreux : 1 837 personnes, soit 42,1 % de la population étrangère. Les Marocains et les Turcs, qui ne comptaient alors, respectivement, que 1 175 et 699 individus, ont vu ensuite leurs effectifs augmenter fortement, pour atteindre à 2 819 et 2 293 personnes en 1993. Ces deux groupes constituent aujourd'hui les deux nationalités étrangères dominantes à Anvers Nord-Est ; les Marocains représentent 30% et les Turcs près de 25%.

Tableau 7.7 : Proportion de jeunes d'Anvers Nord-Est par nationalités (au 1er janvier 1993)
(Source : B.O.M., 1995 ; propres calculs)

Population Classes d'âge	Belges		Marocains		Turcs		Autres nationalités	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Moins de 25 ans	5 808	23,9	1 668	59,2	1 178	51,3	1 137	27,8
26 ans et plus	18 455	76,0	1 151	41,8	1 115	48,7	2 954	72,2
Total	24 263	100,0	2 819	100	2 293	100,0	4 091	100,0

Ces populations connaissent une natalité plus élevée que la population belge. Le contraste entre la proportion de jeunes dans les populations marocaines et turques et celle de la population autochtone

reflète bien la différence de dynamisme démographique (tableau 7.7). Le manque de données nous empêche de détailler la structure par âge et par nationalité de la population d'Anvers Nord-Est. Notamment, les données sur les personnes âgées de plus de 65 ans ne sont pas disponibles. Toutefois, il est vraisemblable que la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans est de l'ordre de 1% dans les populations marocaines et turques, ce qui est à comparer à la moyenne du quartier : 16,7%.¹⁴ Derrière le rajeunissement de la population du quartier, due à l'immigration, le vieillissement de la population belge apparaît structurel.

Au delà des structures par âge différentes entre la population belge et les populations étrangères, les différences culturelles, linguistiques et religieuses seraient également à prendre en compte. Les problèmes de cohabitation sont évidents. Ils ont nourri une évolution politique dramatique, qui interpellent la société belge dans son ensemble. Depuis cinq ans, le score électoral du Vlaams Blok - l'extrême-droite flamande -, avoisine régulièrement 40% dans le quartier, et d'environ 20% dans la ville. Rappelons, par ailleurs, que la Belgique, au contraire de la France, n'a pas développé un système institutionnel visant l'intégration des différentes populations dans un modèle national unique. Au contraire, la reconnaissance des différences linguistiques, confessionnelles et politiques explique la dynamique du système institutionnel belge. Par exemple, le système éducatif se compose de trois sous-systèmes : catholique, communal et national. A terme, la création d'écoles libres musulmanes est une possibilité qui ne rencontrerait pas d'obstacles majeurs, du moins en Flandre (Réa, 1995).

L'augmentation de la population étrangère dans le quartier d'Anvers Nord-Est peut également être abordée d'un point de vue économique - et ce sera notre contribution dans ce chapitre. En effet, **elle est, pour nous, le symptôme d'un phénomène plus général : la concentration dans Anvers Nord-Est - plutôt que dans la ville où l'arrondissement -, de catégories de population défavorisées.** Ce phénomène fait suite à la perte, par le quartier, de sa fonction originelle de lieu de reproduction sociale des familles ouvrières. Dans les chapitres 5 et 6, nous avons montré que la "norme

¹⁴ Une étude assez récente, portant sur une zone plus large que celle d'Anvers Nord-Est (elle y adjoignait une partie de la commune limitrophe de Borgherout) donnait les proportions suivantes de personnes âgées de plus de 65 ans : 0,6% chez les Marocains, 0,7% chez les Turcs, et 24% chez les Belges (B.O.M., 1992).

d'habitation" fordiste a signifié pour les quartiers ouvriers (et en particulier pour Anvers Nord-Est) un départ important des ménages les plus jeunes et les plus aisés (ceux intégrés au système productif fordiste). Notons qu'il s'agissait là de catégories ayant le plus les moyens de rénover ou d'améliorer leur habitation - le parc immobilier était déjà, en général, de faible qualité. De plus, ces départs ont quelque peu contribué à une baisse du niveau moyen de formation, de qualification et de revenu de la population.

Dans le contexte de la restructuration économique, sociale et spatiale de la région urbaine d'Anvers des années 70 et 80, les phénomènes de baisse du niveau moyen de formation, de qualification et de revenu de la population se sont accentués. D'un côté, il est probable que la dynamique du marché du travail, qui détruit des emplois peu ou pas qualifiés, contribue à ce phénomène. De l'autre, le fonctionnement du marché du logement dans la région urbaine destinée aux catégories de population moins favorisées le parc résiduel privé, le nombre de logements sociaux étant notoirement insuffisant à Anvers et dans les grandes villes flamandes.

L'augmentation de la population étrangère à Anvers Nord-Est peut donc être interprétée de la façon suivante. Le nombre important de chambres meublées à Anvers Nord-Est avait déjà conduit de nombreux travailleurs immigrés à s'y installer, au cours des années 60-75. Ensuite, lorsqu'ils ont eu la possibilité de faire venir leurs familles, le parc immobilier dégradé de certaines parties d'Anvers Nord-Est (et du reste de la ville) a offert une solution. On constate d'ailleurs que certaines familles immigrées ont acquis leur maison. En effet, la location dans le secteur privé se heurte toujours à la discrimination, tandis que le logement social reste peu accessible. Enfin, des primes importantes à l'acquisition et à la rénovation des logements anciens existent.

Récemment, le quartier a connu l'installation de personnes originaires des pays d'Europe centrale. Aujourd'hui et plus encore, peut-être, que par le passé, Anvers Nord-Est semble donc pouvoir être assimilée à la "zone en transition" décrite par les sociologues de l'École de Chicago. Cependant, comme nous l'avons vu dans le chapitre 4 (section 4.3.1), la notion de "zone en transition" présente, entre autres inconvénients, celui de se limiter à l'analyse du versant social de la dynamique urbaine. Nous voudrions, au contraire, développer une analyse économique du quartier et de sa population. Dans ce cadre, la divergence des trajectoires de

développement d'Anvers Nord-Est, de la ville et de la région urbaine depuis le XIXe siècle, et l'appauvrissement relatif d'une partie de la population locale au cours des vingt dernières années - principalement par suite du chômage -, prennent rang au côté de la mauvaise qualité de l'habitat et de la concentration de minorités ethniques, pour intensifier la désagrégation économique, sociale et physique du quartier.

7.3.2.2. Analyse socio-économique de la population

Cette section vise à identifier les caractéristiques socio-économiques actuelles de la population d'Anvers Nord-Est. Nous étudierons notamment sa composition en termes de niveau de formation, de population active, de catégories socioprofessionnelles, de chômage et d'importance des transferts sociaux.

A - Le niveau de formation

Tableau 7.8 : Niveau de formation de la population sortie du système scolaire à Anvers Nord-Est et Anvers en 1981 et 1991

(Source : Institut National de la Statistique et propres calculs)

Unité spatiale	Anvers Nord-Est				Anvers			
	1981		1991		1981		1991	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun diplôme*	10 378	38,0	11 889	46,7	104 220	27,2	128 579	36,4
École primaire	5 321	19,5	3 422	13,4	62 893	16,4	38 486	10,9
Premier cycle du secondaire	4 962	18,2	3 083	12,1	82 024	21,4	48 564	13,7
Deuxième cycle du secondaire	2 847	10,4	4 104	16,1	61 632	16,1	81 894	23,2
Autres formations courtes	890	3,3	1 121	4,4	23 358	6,1	29 186	8,3
Enseignement supérieur	421	1,5	927	3,6	13 292	3,5	17 565	5
Diplôme étranger**	2 466	9,0	919	3,6	35 388	9,2	9 106	2,6
Total	27 285	100,0	25 465	100,0	382 807	100,0	353 380	100,0

Notes :

* Cette catégorie est définie de façon légèrement différente en 1981 et en 1991. En 1981, elle comprend ceux qui n'ont pas de diplôme belge et dont les études ont été interrompues avant l'âge de 14 ans. Il s'agit des personnes qui auraient suivi un enseignement primaire à l'étranger. En 1991, la catégorie regroupe les non diplômés, qu'ils aient suivi ou non leur cursus en Belgique.

** Cette catégorie est également différente d'un recensement à l'autre. En 1981, elle regroupe ceux qui ont poursuivi des études à l'étranger au delà de 14 ans. En 1991, il s'agit uniquement de titulaires d'un diplôme étranger.

Le tableau 7.8, présenté ci-dessus, permet d'analyser l'évolution, au cours des années, du niveau de formation de la population sortie du système scolaire à Anvers Nord-Est et à Anvers. Il fait apparaître deux processus contradictoires. Le premier est **l'augmentation du nombre de personnes sans diplômes, en termes absolus comme relatifs, dans les deux entités**. Ce phénomène est dû en partie à la diversification ethnique de la population. La population nouvelle comporte une forte proportion de personnes adultes peu ou pas scolarisées. Ce fait est confirmé par la forte diminution de la proportion de personnes titulaires d'un diplôme étranger (voir l'avant-dernière ligne du tableau). A Anvers Nord-Est, aujourd'hui, plus d'une personne adulte sur deux sortie du système éducatif est non diplômée.

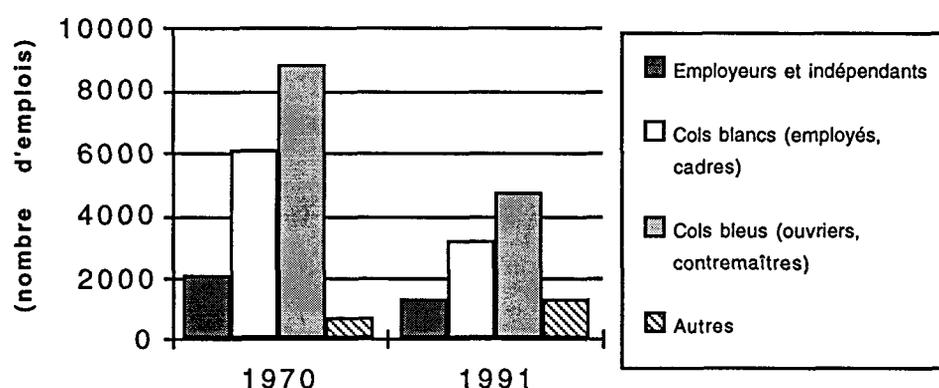
Le deuxième phénomène marquant est **l'élévation générale du niveau de formation des personnes ayant eu l'opportunité de poursuivre leur scolarité**. Comme le montre le tableau, la proportion de personnes ayant atteint le niveau de sortie de l'école primaire ou du premier cycle du secondaire a sensiblement diminué à Anvers Nord-Est et à Anvers. Additionnées, les proportions correspondant à ces deux niveaux ne représentent plus que 25,5% de la population d'Anvers Nord-Est et 24,6% de la population d'Anvers, contre, respectivement, 57,5% et 47,3% en 1981. De façon complémentaire, les proportions de personnes ayant achevé le secondaire ou ayant accédé à l'enseignement supérieur, ont augmenté dans les deux entités. Cependant, il reste un écart important, dans ces deux catégories, entre le quartier et la ville.

Au total, ce tableau nous permet de formuler deux observations. Premièrement, la population du quartier continue à être sensiblement moins bien formée que celle de la ville. Le quartier compte proportionnellement plus de non-diplômés, plus de personnes ayant reçu une formation peu poussée, et moins de personnes ayant effectué des études longues. Deuxièmement, l'élévation globale du niveau de formation s'est accompagnée, à Anvers Nord-Est et à Anvers, de l'augmentation de la proportion de personnes non-diplômées, ce qui traduit une certaine polarisation, du point de vue de l'éducation, de la population.

B - La répartition en catégories socioprofessionnelles

Nous nous intéressons maintenant à la population active du quartier, aux positions socioprofessionnelles qu'elle détient et aux évolutions depuis vingt ans. Face à l'hétérogénéité des catégories utilisées lors des recensements successifs, nous avons, dans une première étape, décomposé la population active occupée d'Anvers en trois grands groupes sociaux : employeurs et travailleurs indépendants, cols blancs et cols bleus. De cette façon, il est possible de synthétiser l'évolution de la population active occupée d'Anvers Nord-Est de 1970 à 1991 (figure 7.8).

Figure 7.8 : Evolution de la population active occupée d'Anvers Nord-Est, 1970-91



(Source : Institut National de la Statistique et propres calculs)

Avant de détailler les enseignements de cette figure, il convient de préciser que le taux d'activité de la population du quartier a fortement chuté, au cours des vingt années considérées. En effet, la population totale d'Anvers Nord-Est a diminué de 22% (passant de 43 661 à 34 228 habitants), mais la population active occupée a baissé de 40%, en passant de 17 643 à 10 541 personnes. La figure permet de constater que les trois catégories définies sont toutes concernées par cette diminution (la catégorie "autres", dont l'effectif a progressé, étant peu significative). Le recul le plus important, en termes absolus, concerne les cols bleus : leur nombre est passé de 8 803 à 4 734 (- 46%). Quoiqu'étant plus réduit, l'effectif de cols blancs est celui qui a, en proportion, le plus fortement diminué, de 47,4% (de 6 073 à 3 194). Quant aux employeurs et travailleurs indépendants, leur effectif connaît une baisse à peine inférieure à la moyenne : 37,5% (de 2 073 à 1 295 personnes).

Si l'on souhaite avoir une vision plus précise du changement dans la

population active, il est possible de se reporter aux recensements de 1981 et 1991 (celui effectué en 1970 utilisant des catégories socioprofessionnelles par trop éloignées). Le tableau 7.9, présenté ci-dessous, permet également de comparer la situation actuelle et passée du quartier à celle d'Anvers.

Tableau 7.9 : Évolution de la population active occupée d'après le statut professionnel, 1981-1991

(Source : Institut National de la Statistique et propres calculs)

Catégorie socioprofessionnelle	Unité spatiale		Anvers Nord-Est				Anvers			
			1981		1991		1981		1991	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%		
Chefs d'entreprise et indépendants	1 718	14,0	1 295	12,3	23 418	12,6	21 175	12,8		
Salariés du secteur public*	2 630	21,5	1 404	21,8	42 687	22,9	40 111	24,3		
dont : Employés	n.d.	n.d.	1 252	11,9	n.d.	n.d.	26 788	16,2		
Ouvriers	n.d.	n.d.	1 152	10,9	n.d.	n.d.	13 323	8,1		
Salariés du secteur privé	7 433	60,7	5 524	52,4	115 093	61,8	91 588	55,4		
dont : Employés	2 178	17,8	1 942	18,4	54 956	29,5	49 919	30,2		
Ouvriers	5 255	42,9	3 582	34,0	60 137	32,3	41 669	25,2		
Apprentis	67	0,5	27	0,3	849	0,5	284	0,2		
Aidants	300	2,4	284	2,7	3 208	1,7	3 607	2,2		
Personnel domestique**	n.d.	n.d.	39	0,4	n.d.	n.d.	479	0,3		
Inconnu	107	0,9	680	6,5	749	0,4	7 961	4,8		
Total	12 255	100,0	10 541	100,0	186 004	100,0	165 205	100,0		

Notes :

* Le recensement de 1981 regroupait les employés et les ouvriers du secteur public au sein d'une même catégorie. En revanche, le recensement de 1991 établit une distinction entre les deux.

** Cette catégorie n'existait pas dans le recensement de 1981.

Ce tableau montre que la part de population employée dans le secteur public a connu une très légère croissance (mais une diminution en termes absolus), aussi bien dans le quartier que dans Anvers. En revanche, la proportion de salariés du secteur privé a diminué sensiblement, et plus dans le quartier que dans Anvers. Au sein de l'emploi privé, le recul des effectifs ouvriers a joué un rôle majeur ; la baisse de cette catégorie a atteint 1 700, contre une diminution des employés de seulement 200. Le même processus est à l'oeuvre dans Anvers pris globalement.

S'agissant de l'emploi ouvrier total, on peut dire qu'en dépit d'un fort recul absolu depuis vingt ans (mis en évidence dans la figure 7.8), il continue à peser fortement dans la structure d'emploi des habitants d'Anvers Nord-Est. En 1991, il représentait toujours 44,9% de la population contre 49,9% en 1970. En revanche, pour Anvers, la catégorie dominante est celle des employés, qui se monte à 46,4%. L'emploi ouvrier ne représente

qu'un tiers des opportunités d'emploi. Tout ceci conduit à penser que la tertiairisation de l'économie d'Anvers, mise en évidence dans la section 7.3.1.1, n'a que peu concerné directement les habitants d'Anvers Nord-Est en activité. Autrement dit, il se peut que seule la désindustrialisation ait joué, se traduisant ainsi, éventuellement, par la formation de poches spatiales de chômage et l'augmentation de la part des transferts sociaux dans le revenu.

C - Le chômage

La mesure du chômage à Anvers Nord-Est se heurte au manque de données fiables au niveau intra-urbain, permettant d'avoir une vision de la dynamique d'évolution du chômage dans le quartier depuis les quinze à vingt dernières années, en comparaison avec les évolutions dans Anvers. A titre d'indication, nous présentons, dans un premier temps des données issues des recensements de 1970 et 1981 (tableau 7.10). Nous passerons ensuite à l'analyse de données plus récentes.

Tableau 7.10 : Effectifs et taux de chômeurs dans la population active, 1970-81
(Source : Institut National de la Statistique et propres calculs)

Unité spatiale	Anvers Nord-Est		Anvers*	
	1970	1981	1970	1981
Nombre de chômeurs	446	1 888	1 777	17 910
Population active	18 089	14 139	91 659	205 592
Proportion de chômeurs (%)	2,5	13,4	1,9	8,7

Note :

* Pour 1970, les données présentées portent sur la commune d'Anvers et, pour 1981, sur Anvers et les sept communes limitrophes avec lesquelles elle devait fusionner.

Deux constats peuvent être effectués. D'une part, il y a eu une forte augmentation des effectifs et proportions de chômeurs, dans les deux entités spatiales, au cours des années 70. D'autre part, le taux de chômage a toujours été plus élevé à Anvers Nord-Est qu'à Anvers, mais la crise économique mondiale a eu un effet de différenciation particulièrement fort.

Toutefois, il convient de formuler deux remarques méthodologiques, qui relativisent la fiabilité des données, mais pas le sens général des résultats. Un premier problème est celui de la reportabilité : comme pour tout recensement de population, la catégorie attribuée par l'enquêteur est celle choisie par les individus recensés eux-mêmes. Deuxièmement, les

catégories proposées diffèrent d'un recensement à l'autre : en 1981, il s'agit des "chômeurs" (*werklozen*), tandis qu'en 1981 il s'agit des "personnes à la recherche d'un emploi" (*werkzoekenden*). Or, cette dernière catégorie comprend vraisemblablement les personnes qui ont un travail au moment du recensement, mais qui se définissent comme étant à la recherche d'un autre - un meilleur - emploi.

Pour avoir une idée plus précise du chômage à Anvers Nord-Est, et en particulier pour identifier les catégories de personnes touchées, on peut se reporter à deux études basées sur les effectifs de personnes inscrites à l'agence locale pour l'emploi (Marynissen et alii, 1990 ; B.O.M., 1995). Ces deux travaux distinguent, à l'intérieur du groupe des demandeurs d'emploi, les chômeurs "complets", c'est-à-dire les personnes sans emploi, à la recherche d'un emploi salarié et qui sont immédiatement disponibles ; cette notion correspond à la définition du chômage de l'Office Statistique de l'Union Européenne.

Tableau 7.11 : Principales catégories professionnelles des hommes demandeurs d'emploi (données de 1989)

(Source : Marynissen et alii, 1990, p. 25)

Anvers Nord-Est + partie de Borgherout			Anvers		
Code professionnel	Effectifs	%	Code professionnel	Effectifs	%
Travailleur du BTP	102	5,4	Magasinier	477	5,1
Magasinier	93	4,9	Correspondancier	334	3,6
Métallurgiste	76	4,0	Travailleur du BTP	294	3,1
Homme d'entretien	63	3,3	Métallurgiste	233	2,5
Cuisinier	46	2,4	Employé du commerce	174	1,9
Manoeuvre	39	2,1	Employé de bureau	153	1,6
Total partiel	419	22,1	Total partiel	1 665	17,8
Effectif total de chômeurs masculins	1 901	100,0	Effectif total de chômeurs masculins	9 369	100,0

Le premier travail a été réalisé en 1990 ; il portait sur une zone géographique qui comprenait, outre Anvers Nord-Est, une partie de la commune limitrophe de Borgerhout. Cette zone d'étude comprend une population supérieure d'un tiers, environ, à celle d'Anvers Nord-Est (46 000 habitants contre 33 000 en 1991), mais elle est homogène au plan socio-économique. C'est pourquoi les résultats de R. Marynissen et alii (1990) méritent qu'on s'y arrête. Dans la zone qu'ils ont étudiée, le taux de chômage atteignait 11%, en 1987 et 1989 (qui sont les deux seules années prises en compte par les auteurs). La proportion était sensiblement inférieure pour Anvers : 6,5% à ces deux dates. Ces données permettent

d'étayer l'idée selon laquelle la restructuration économique a eu, en termes de chômage, un impact plus fort dans la ceinture du XIXe siècle que dans la ville prise globalement.

L'étude de R. Marynissen et alii (1990) a comme trait original de se pencher sur les professions auxquelles se rattachent les demandeurs d'emploi. Il s'agit de codes professionnels attribués par le service de placement, quelque peu analogues à la classification ROME en France. Le tableau 7.11, présenté ci-dessus, recense les six professions les plus nombreuses chez les chômeurs de sexe masculin. On constate que, dans la zone d'étude qui comprend Anvers Nord-Est, les chômeurs prétendent surtout occuper des emplois de travailleurs manuels peu ou pas qualifiés, dans la production industrielle, le bâtiment ou les services. Par contre, les chômeurs d'Anvers viennent ou s'orientent vers des emplois un peu plus qualifiés, dans la mesure où la moitié des codes professionnels cités correspond à des fonctions d'employés.¹⁵

Dans le deuxième travail qui sera évoqué ici, les indicateurs du chômage à Anvers Nord-Est couvrent la période 1991-94 (tableau 7.12, page suivante). On constate une augmentation de 50% environ des effectifs de chômeurs dans les deux entités et surtout, la persistance - voire l'aggravation - du différentiel des taux. Cette évolution ne manque pas d'être inquiétante, surtout pour certains sous-groupes. Le chômage masculin est particulièrement élevé dans Anvers Nord-Est ; or, les hommes représentent 64% des chômeurs recensés du quartier (contre 54% dans la ville). En revanche, l'écart de chômage des femmes est moindre entre le quartier et la ville ; ceci tient peut être au caractère assez largement commun des catégories professionnelles concernées. Enfin, le chômage des jeunes est également préoccupant.

¹⁵ Pour les femmes chômeuses, en revanche, les différences sont beaucoup moins marquées. Par ordre décroissant d'importance, les femmes de la zone d'étude se répartissent en femmes de ménage, vendeuses, emballeuses, employées de bureau, cuisinières, etc. A Anvers, les catégories dominantes concernent les femmes de ménage, les vendeuses, les correspondancières, les employées de bureau, les emballeuses, etc.

Tableau 7.12 : L'évolution du chômage à Anvers Nord-Est et Anvers, 1991-94
(Source : B.O.M., 1995)

Unité spatiale	Anvers Nord-Est		Anvers	
	1991	1994	1991	1994
Nombre total de chômeurs	2 467	3 747	18 880	28 768
Taux de chômage (%)	12,4	18,4	7,1	11,1
Taux de chômage des hommes (%)	12,8	20,3	6,5	11,2
Taux de chômage des femmes (%)	11,9	15,8	7,5	11,0
Taux de chômage des 20-25 ans (%)	15,8	23,7	8,9	14,9

Au niveau de la durée du chômage, comme de la structure par âge, on ne constate pas de grandes différences entre les populations d'Anvers Nord-Est et d'Anvers. Aussi, nous préférons insister sur un aspect important de la situation différente vis-à-vis du chômage et de la recherche d'un nouvel emploi dans les deux entités : le niveau de formation.

Tableau 7.13 : Niveau de formation initiale des demandeurs d'emploi ne suivant plus d'enseignement (en 1991)
(Source : Institut National de la Statistique et propres calculs)

	Anvers Nord-Est		Anvers	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Aucun diplôme	1 269	45,4	8 289	36,9
École primaire	345	12,3	2 180	9,7
Premier cycle du secondaire	365	13,1	3 384	15,1
Deuxième cycle du secondaire	325	11,6	5 646	25,1
Autres formations courtes	60	2,1	1 057	4,7
Enseignement supérieur	35	1,3	622	2,8
Diplôme étranger	165	5,9	994	4,4
Niveau indéterminé	64	2,3	303	1,3
Total	2 796	100,0	22 475	100,0

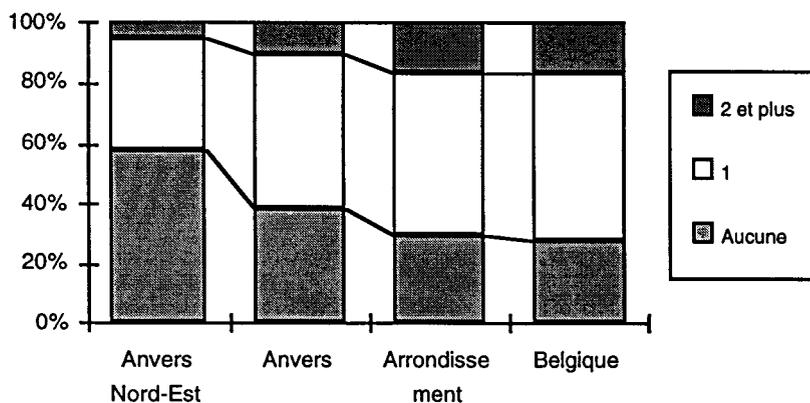
En effet, le tableau 7.13 montre que les demandeurs d'emploi d'Anvers Nord-Est ont un niveau de formation initiale plus faible en moyenne. La différence est particulièrement notable pour les non-diplômés, dont la proportion est très élevée dans le quartier, tandis que le pourcentage des personnes ayant achevé leurs études secondaires est deux fois plus faible qu'à Anvers. Le bas niveau de la formation initiale est certainement un handicap pour retrouver un emploi du type de l'emploi perdu, comme pour suivre une formation préparant à de nouvelles fonctions. Or, étant donné l'ampleur des mutations de l'économie anversoise depuis vingt ans et le poids des grandes entreprises, la réduction du nombre d'emplois peu ou pas qualifiés a été forte et est appelée à se poursuivre. C'est pourquoi la

perspective de réintégrer le marché du travail semble faible pour une partie importante des chômeurs d'Anvers Nord-Est - plus faible, en tout cas que pour les chômeurs d'Anvers et de l'arrondissement. On peut penser que pour ces personnes et pour leurs familles, l'importance des revenus non liés au travail salarié a augmenté et va continuer à croître.

D - Le pouvoir d'achat et ses effets sur l'économie marchande locale

Comme nous l'avons signalé dans la section 7.3.1.3, il n'existe pas de données intra-urbaines concernant le revenu des ménages et des personnes. La question du pouvoir d'achat des habitants d'Anvers Nord-Est doit donc être abordée indirectement. Nous utiliserons deux indicateurs partiels. Un premier indicateur concerne le niveau d'équipement des ménages. Laissant la question du logement pour la section suivante, nous nous intéresserons ici au nombre d'automobiles dont les ménages disposent. En effet, l'automobile est un bien dont le prix est relativement élevé. Son acquisition est donc, dans une grande mesure, dépendante du niveau de revenu des ménages, qui permet d'accumuler une épargne et/ou qui facilite l'obtention d'un emprunt.

Figure 7.9 : Nombre d'automobiles disponibles par ménage à Anvers et en Belgique (en 1991)



(Source : Institut National de la Statistique ; propres calculs)

La figure 7.9 montre bien l'inégalité dans laquelle se trouve la population d'Anvers Nord-Est par rapport à celle de la commune, de l'arrondissement, et de Belgique.

Enfin, en liaison avec la section précédente, qui analysait la progression du chômage à Anvers Nord-Est, on peut s'intéresser aux catégories de personnes dont les revenus sont vraisemblablement les plus bas, à savoir celles qui sont affiliées au Centre Public d'Aide Sociale, pour y percevoir le revenu minimum ou d'autres formes d'aide (tableau 7.14, page suivante). Ce tableau ne fournit des données que pour deux années. Toutefois, on peut y lire que la proportion de personnes inscrites au CPAS est beaucoup plus importante à Anvers Nord-Est que dans la ville (environ 73‰, contre 31‰).

Tableau 7.14 : Nombre de bénéficiaires des secours du CPAS d'Anvers, 1992-93
(Source : B.O.M., 1995)

Entités spatiales	Nombre de clients du CPAS		Proportion de clients dans la population totale (‰)	
	1992	1993	1992	1993
Anvers Nord-Est	2 542	3 201	73	93
Anvers	11 683	14 210	31	37

Pour sa part, la proportion dans l'arrondissement était, selon des calculs que nous avons effectués, d'environ 20‰, ce qui indique bien que la concentration spatiale des bénéficiaires de l'aide sociale dans le quartier - et, à un bien moindre degré, dans la ville - est considérable. Par ailleurs, les effectifs ont fortement augmenté d'une année à l'autre. Près d'une personne sur dix dépend aujourd'hui du CPAS à Anvers Nord-Est.

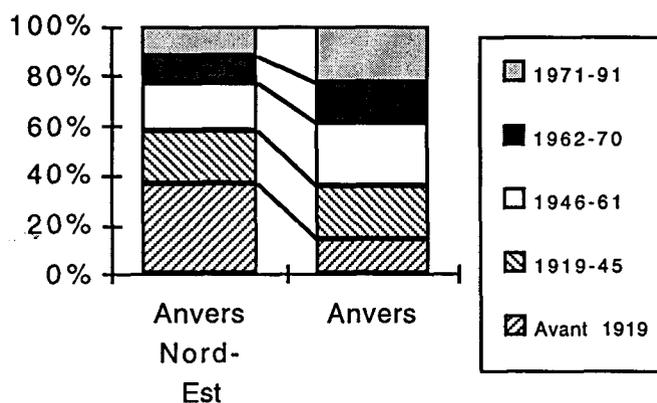
La montée du chômage et de la pauvreté se produit dans le contexte d'un quartier ouvrier, où les revenus ont toujours été assez modestes. Ceci peut contribuer à expliquer l'effritement actuel de la structure commerciale locale. Anvers Nord-Est compte actuellement 800 commerces, dont la clientèle est surtout locale. Beaucoup de ces activités connaissent des difficultés, qui tiennent aux effets de la crise économique sur l'évolution des revenus, mais aussi à la concurrence exercée par la grande distribution et le commerce du centre-ville. La proportion de locaux commerciaux vacants atteint 15% dans le quartier. La rue piétonne créée au début des années 70 n'échappe pas au déclin général. Si le taux de vacance n'y est que de 5%, il est évident pour le promeneur que l'activité commerciale ne bat pas son plein. Certains magasins, désespérément vides de clientèles, s'étiolent. Parfois, les commerçants ont réagi en sortant leurs stocks, pour attirer les passants. D'une façon générale, la structure commerciale est tirée vers le bas. Les activités commerciales nouvelles se caractérisent par une proportion de

commerces d'occasion et éprouvent de grandes difficultés à passer le cap de la première année.

En dehors même des caractéristiques socio-économiques de la population, la structure physique et spatiale du quartier rend difficile l'implantation d'activités commerciales (ou industrielles) nouvelles et modernes. En effet, la densité du quartier n'autorise pas spontanément des opérations immobilières ou urbanistiques de taille moyenne. Il faut noter qu'au cours du XXe siècle, Anvers Nord-Est n'a pas connu de percement de nouvelles voies de communication, ni d'élargissement de rues, ni d'implantation d'équipements urbains majeurs. Le quartier a largement conservé, au niveau de son tracé et de son parc immobilier, la même configuration.

7.3.2.3. Le parc immobilier

Figure 7.10 : Séquences de construction des habitations particulières à Anvers



(Source : Institut National de la Statistique ; propres calculs)

Nous avons vu, dans le chapitre 6 (section 6.3.2.3), que le quartier se caractérisait, en 1970, par une forte densité de population, une grande proportion de logements anciens (54% datant d'avant 1919), ayant une superficie moyenne faible et un niveau de confort peu élevé. Il nous a fallu constater que, dans une période de forte croissance économique de la Belgique et, singulièrement, d'Anvers, le stock de logements du quartier avait connu un faible renouvellement. **Au cours des vingt dernières années, dans un contexte de crise économique mondiale et de progression**

plus lente des revenus à Anvers, la situation immobilière défavorable du quartier a logiquement perduré. Comme le montre la figure 7.10, le nombre de logements construits au cours de la dernière période ne représente que 12,7% du total, contre 22,6% pour Anvers. Ainsi, le stock de logements datant d'avant 1919 continue à peser fortement (36,6%), alors que dans la commune il est plus marginal (14,5%) et compte, pour partie, des immeubles haussmanniens ou des résidences particulières bourgeoises.

En 1970, un autre contraste entre le quartier et la ville portait sur les proportions de propriétaires de leur logement ; celles-ci étaient, respectivement, de 23,0% et 33,1%. Depuis lors, l'écart s'est maintenu, voire aggravé : 46,2% des ménages habitant Anvers étaient propriétaires en 1991, contre 32,4% dans le quartier (tableau 7.15, ci-dessous).¹⁶

Tableau 7.15 : Parc immobilier et propriété à Anvers Nord-Est et Anvers, 1970-91
(Source : Institut National de la Statistique ; propres calculs)

	Anvers Nord-Est				Anvers (fusionné)			
	1970	1981	1991	1970-91	1970	1981	1991	1970-91
Nombre total de logements occupés*	17 913	16 846	16 355	-8,7%	208 241	210 635	207 730	-0,2%
Nombre de propriétaires	4 116	4 832	5 307	+28,9%	69 018	86 503	96 058	+39,2%
Taux de propriété (%)	23,0	28,7	32,4		33,1	41,1	46,2	

Notes :

* Seuls les logements occupés font l'objet du recensement.

Avant d'examiner les conséquences de l'accession à la propriété, il nous faut replacer cette évolution dans le contexte du déclin démographique d'Anvers et du quartier. C'est pourquoi le tableau 7.15 indique l'évolution des effectifs de logements occupés. Il apparaît que l'augmentation de la propriété s'est produite dans des contextes différents dans le quartier et dans la ville. A Anvers, le nombre de logements occupés est resté à peu près stable ; en revanche, à Anvers Nord-Est, le recul a atteint près de 9%. Pour expliquer cette baisse, on peut invoquer, soit un déséquilibre entre les démolitions et les constructions nouvelles, soit l'augmentation de la vacance des logements. Dans les deux cas, la faible attractivité du quartier pour les ménages est en jeu. La conclusion principale à retirer de ce tableau est que la progression de la propriété des logements par leurs occupants a été plus faible, à Anvers Nord-Est, que l'évolution du taux de propriété ne

¹⁶ Et 69,2% en Flandre, ce qui est exceptionnellement élevé.

pourrait le laisser penser. En revanche, à Anvers, la croissance en termes absolus correspond à la croissance relative.

Le maintien du différentiel de propriété entre Anvers et le quartier laisse supposer que les ménages voulant acquérir un logement ont plutôt porté leur choix sur d'autres quartiers que sur Anvers Nord-Est. Ceci est particulièrement regrettable dans la mesure où Anvers Nord-Est, étant donné l'ancienneté de son parc immobilier, aurait grandement besoin d'investissements, de la part, notamment, de particuliers. Le développement de la propriété peut avoir, par le jeu des réparations, aménagements et améliorations effectués, des effets positifs non négligeables pour une économie locale, sans parler de l'amélioration de l'image du quartier, du point de vue de ses habitants comme de personnes extérieures.

Malheureusement, les évolutions qualitatives du parc de logements d'Anvers Nord-Est n'ont pas été très favorables. En effet, on constate qu'il y a eu ralentissement du rythme de transformation majeure des logements depuis quinze ans. Dans les années 1970, 8,4% des logements d'Anvers Nord-Est ont fait l'objet de transformations (contre 6,2% à Anvers) ; dans les années 1980, le ratio est tombé à 4,5% (et à 3,4% pour la commune). Il faut noter que ce ralentissement s'est produit alors qu'une grande partie du quartier a été classée en "zone de rénovation" par le gouvernement régional flamand. Il faut donc reconnaître que les primes qui étaient accordées aux particuliers (et aux sociétés de logement social) qui rénovaient leurs logements ont eu un effet incitatif faible (B.O.M., 1995). En revanche, la création de comités de pilotage ouverts aux habitants est généralement reconnue comme positive : par ce biais, la population a commencé à avoir son mot à dire dans l'aménagement des espaces publics.

En ce qui concerne le niveau de confort des logements, il y a certes eu une forte amélioration depuis 1970, mais celle-ci est restée en deçà des évolutions dans la ville et l'arrondissement. Rappelons que le recensement de 1970 qualifiait de confortables les résidences principales équipées (i) en eau courante, (ii) de W.-C. avec chasse d'eau, (iii) d'une salle de bain ou d'une douche à usage privatif, située à l'intérieur du logement, et (iv) d'un système de chauffage central. Entre 1970 et 1991, la proportion de tels logements est passée de 18,4% à 43,4% dans le quartier, de 33,7% à 64,3% dans la commune, et de 32,3% à 68,0% dans l'arrondissement. Il y a donc eu

doublément de la proportion de logements confortables dans le quartier, mais un écart de 20 points subsiste avec les deux autres entités. De plus, une norme plus élevée de confort a été définie à l'occasion du recensement de 1991 ; elle comporte, outre les quatre éléments cités, l'existence d'une cuisine, l'équipement d'un téléphone et la possession d'une automobile. Or, seuls 16,2% des logements d'Anvers Nord-Est correspondent à ces exigences, contre 36,8% pour la ville. Ainsi, à mesure que le niveau d'équipement des logements d'Anvers Nord-Est progresse, la notion de confort se transforme, et le retard du quartier n'est comblé que par rapport aux standards antérieurs (et partiellement), non ceux du temps.

Tableau 7.16 : Évolution du niveau d'équipement de confort des logements du quartier et de la commune, 1981-91

(Source : B.O.M., 1995 ; données de l'Institut National de la Statistique)

Pourcentage de logements équipés en	Anvers Nord-Est		Anvers	
	1981	1991	1981	1991
Eau courante	99,0	99,9	99,6	100,0
Système d'écoulement des eaux usées*	n.d.	99,8	n.d.	99,9
W.-C. avec chasse d'eau	95,8	95,8	97,5	98,2
Cuisine d'au moins 4 mètres carrés	67,0	87,8	77,4	93,8
Salle de bain ou douche privative	65,9	79,0	82,9	88,8
Téléphone	51,1	57,9	67,0	74,7
Chauffage central	36,9	49,1	57,1	66,8
Isolation du logement**	14,1	n.d.	24,3	n.d.
Jardin***	4,1	12,9	20,5	33,8
Garage*	n.d.	8,5	n.d.	26,0

Notes :

* Cette question n'était pas posée en 1981.

** Cette question n'a pas été posée en 1991.

*** Pour 1981, cette rubrique correspond à un jardin de plus de 50 mètres carrés.

Le tableau 7.16, qui compare finement les niveaux d'équipement de confort des logements du quartier et de la commune entre 1981 et 1991, confirme cette idée. Au niveau des équipements de base - regroupés dans le haut du tableau -, Anvers Nord-Est tend à se rapprocher d'Anvers. En revanche, l'équipement en téléphone et en chauffage central, et l'usage d'un jardin ou d'un garage sont des éléments discriminants. En ce qui concerne les deux derniers éléments, le quartier est tributaire de sa forte densité originelle - qui ne peut pas diminuer fortement -, du faible renouvellement du stock de logements et du nombre peu élevé de transformations. En revanche, la faible diffusion du téléphone témoigne assez directement du pouvoir d'achat plus faible de la population locale que celui des autres Anversoises - le faible équipement en chauffage central ressortissant des deux

phénomènes.

Deux autres éléments caractérisent encore la situation immobilière du quartier. Premièrement, le quartier compte un nombre élevé de chambres meublées : 1 823 en 1991, soit 11% du parc total de logements. Or, comme en France ou dans d'autres pays européens, la législation sur le prix et le confort des chambres meublées est beaucoup moins contraignante que pour les autres types de logements (Karn et alii, 1985). Dans le cas d'Anvers Nord-Est, ces logements sont principalement occupés par des adultes célibataires ou séparés, ayant parfois charge de famille - les étudiants logeant, traditionnellement, dans d'autres parties de la ville. Les chambres meublées sont certainement un facteur de l'installation dans le quartier de migrants défavorisés socialement et économiquement : réfugiés politiques et économiques, femmes seules avec des enfants, travailleurs immigrés,... (B.O.M., 1995).

Tableau 7.17 : Statuts d'occupation du logement et nationalités à Anvers Nord-Est et Anvers (en 1991)

(Source : Institut National de la Statistique ; propres calculs)

Entité spatiale	Anvers Nord-Est		Anvers	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Population totale	33 466	100,0	462 336	100,0
dont :				
Belges	24 263	78,1	409 167	88,5
Étrangers	9 203	21,9	53 169	11,5
Logements (effectif total)	16 355	100,0	205 056	100,0
dont le titulaire est :				
belge	13 979	85,5	187 768	91,6
étranger	2 376	14,5	17 228	8,4
Propriétaires de leur logement (total)	5 302	100,0	96 021	100,0
dont :				
Belges	4 657	87,8	90 356	94,1
Étrangers	645	12,2	5 665	5,9
Locataires de leur logement (total)	10 750	100,0	109 035	100,0
dont :				
Belges	9 019	83,9	97 412	89,3
Étrangers	1 731	16,1	11 623	10,7

Une deuxième caractéristique du quartier apparaît lorsque l'on s'intéresse au croisement du statut d'occupation du logement et de la nationalité (tableau 7.17). Comme le rappelle la partie supérieure de ce tableau, la proportion de population étrangère dans le quartier est forte (21,9% en 1991), surtout comparée à celle d'Anvers (11,5% en 1991). Comme nous l'avons vu dans la section 7.3.2.1, elle est également en croissance

rapide : elle n'était que de 14% en 1981 et a dépassé 25% en 1993. Par suite, la proportion de logements occupés par des étrangers y est également plus forte : 14,5% contre 8,4% dans la ville.¹⁷ L'étude du statut d'occupation laisse apparaître que la proportion de propriétaires-occupants de nationalité étrangère est deux fois plus élevée à Anvers Nord-Est qu'à Anvers : 12,2% contre 5,9%. A priori, cette différence est surprenante, dans la mesure où les ménages étrangers résidents dans le quartier ont probablement des revenus inférieurs à ceux des étrangers résidant dans d'autres parties de la ville. Grâce à une série de cartes, R. Marynissen et alii (1987, 1988) ont montré que d'autres parties de la ville se caractérisent par la concentration de groupes nationaux européens, nord-américains, ou originaires du Moyen-Orient. Il s'agit de quartiers disposant d'une gamme étendue de services marchands, où les habitations sont confortables et ont des loyers élevés. Au contraire, l'origine géographique, des étrangers d'Anvers Nord-Est correspond majoritairement au bassin méditerranéen (les deux nationalités les plus représentées étant les Marocains et les Turcs).

Pourquoi des ménages étrangers moins favorisés sont-ils plus propriétaires ? On retrouve ici une réalité connue dans d'autres quartiers péri-centraux d'autres grandes villes d'Europe du Nord-Ouest, comme Bruxelles, Birmingham, Hambourg, ou Londres (voir, respectivement, Kesteloot, 1994 ; Karn et alii, 1985 ; Dangschat, 1994 ; Marin, 1995). A savoir que les achats immobiliers correspondent, de la part d'un certain nombre de **groupes de populations étrangères, à des achats de nécessité**. En recourant à des emprunts informels au sein de leur famille élargie ou groupes de même nationalité, ces personnes peuvent acquérir des maisons en mauvais état. Ce comportement est rationnel dans la mesure où les autres segments du marché (locatif social, locatif privé, accession à la propriété requérant de passer par le système d'emprunt formel) leur sont largement inaccessibles. Cependant, le statut de propriétaire est chèrement payé. D'une part, ces ménages sont souvent incapables financièrement d'entreprendre la rénovation méthodique de leur maison, ce qui est synonyme de conditions de vie médiocres. D'autre part, il est possible que la valeur de la maison diminue au fil du temps, étant donné qu'elle appartient au secteur résiduel du marché du logement, dans un quartier marqué socialement.

¹⁷ Le recensement de 1991 comptabilise les logements occupés "dont la personne de référence est de nationalité étrangère". Auparavant, aucune distinction n'était faite entre Belges et étrangers.

Mais, cette fois encore, le poids grandissant des ménages étrangers dans le parc immobilier local n'est qu'un signe de la désagrégation du quartier. Car de nombreux propriétaires-occupants de nationalité belge, possèdent eux aussi un logement en mauvais état, dont l'entretien fondamental et l'amélioration éventuelle ont des coûts sans commune mesure avec les ressources du ménage, alors que l'environnement social et économique du quartier se dégrade. A propos de villes du Nord de l'Angleterre, D. Byrne et J. Green (1994, p. 91) ont estimé que ces propriétaires-occupants sont pris dans le "piège de la propriété invendable"; il s'agit en tout cas, très probablement, d'un piège de la propriété non valorisable. Cette explication a le mérite de contribuer à expliquer le faible niveau de transformation des logements du quartier d'Anvers Nord-Est depuis quinze ans, leur retard en matière de confort, et la faible réponse au système de primes mis en place par le gouvernement régional flamand dans la deuxième moitié des années 1980.

CONCLUSION

Au cours des vingt-cinq dernières années, la physionomie du monde occidental a profondément changé. La crise économique du début des années 70, caractérisée par la hausse du prix des matières premières, l'inflation et les déficits extérieurs s'est rapidement changée en une restructuration économique, sociale et politique de grande ampleur. Dans la sphère économique, les quelques mots-clés de cette restructuration sont le juste-à-temps, le recentrage des firmes sur leur activité principale, le partenariat, la globalisation, etc. Comme nous l'avons également vu dans ce chapitre, un autre aspect important de la restructuration a été la remise en cause des modes d'intervention de l'État. Dans de nombreux pays, celui-ci a amorcé une décentralisation, tandis que les communes et régions avaient tendance à s'émanciper. Dans une grande mesure, les changements économiques et institutionnels des vingt dernières années marquent une rupture avec les principes du développement économique du monde occidental depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Ces changements ont eu également eu des effets importants sur l'organisation spatiale des activités humaines. C'est ce que nous avons voulu montrer dans la suite du chapitre, par l'étude des tendances spatiales du développement économique en Europe de l'Ouest.

Les caractéristiques économiques et sociales des espaces locaux ont certainement joué un rôle important dans le processus de restructuration. Par exemple, les districts industriels nous apparaissent comme des communautés locales fortes, soudées autour de valeurs et spécialisées dans des activités productives proches. Les villes de services avancés témoignent pour leur part de l'articulation entre les tendances internationales de la restructuration économique et la structure économique et sociale locale, largement héritée du passé. Envisagées comme un tout, les régions urbaines qui ne possédaient pas une base d'industrie lourde, et qui avaient développé avant la crise une structure tertiaire, sont dans une transition post-industrielle. Ceci ne signifie pas qu'elles ont toutes réussi. Ni (et c'est un point crucial dans le cadre de cette recherche) que l'ensemble de leur territoire a progressé dans la restructuration. L'exemple d'espaces métropolitains structurés au XIXe siècle - les quartiers ouvriers - est susceptible de le montrer.

La dernière section de ce chapitre a été consacrée à l'étude socio-économique du quartier ouvrier Anvers Nord-Est. Comme cet espace est immergé dans une région urbaine dense, qui a connu une certaine croissance économique et démographique au cours des vingt dernières années, nous avons d'abord situé l'analyse à ce niveau spatial. Anvers est une région urbaine en "transition tertiaire", où les services connaissent une croissance importante, tandis que l'emploi industriel recule régulièrement (même si les industries localisées au port restent particulièrement dynamiques). Mais la poursuite du développement économique de la région ne semble pas avoir des effets significativement positifs pour Anvers Nord-Est. Dans le quartier, l'emploi ouvrier continue à dominer la structure de la population active, le chômage croît, le niveau de formation de la population reste inférieur à celui de la population d'Anvers et de l'arrondissement, et le niveau de confort moyen des logements reste assez bas. Pire, une certaine dualisation de l'espace socio-économique de la ville se manifeste de plus en plus. Probablement apparue dans les années 60, elle s'est renforcée avec la crise. Anvers Nord-Est concentre de plus en plus une population défavorisée, à faible pouvoir d'achat et à faible employabilité. Dans ce processus, le caractère dégradé du parc de logements joue un rôle essentiel, puisque se développent des achats de survie, de la part des familles immigrées, pour lesquels les choix en matière de logement, donc de localisation résidentielle, sont réduits. Mais c'est, en fait, la population locale entière qui souffre de la dégradation économique, sociale et physique

du quartier. Seule une action d'ampleur pourrait permettre de redonner au quartier une certaine attractivité. Compte tenu du stade atteint par le processus de désagrégation, cette action devrait, selon nous, être multidimensionnelle. De plus, étant donné le décalage entre le quartier et la région urbaine, cette action devrait être pilotée localement. Enfin, elle devrait certainement développer une alternative aux principes du développement économique, social et urbain qui ont prévalu jusqu'alors. Le développement local apparaît donc comme une solution possible pour enrayer la désagrégation d'Anvers Nord-Est et, au delà, les évolutions négatives des quartiers ouvriers de grandes villes d'Europe du Nord-Ouest.

CHAPITRE 8

LES QUARTIERS OUVRIERS EN EUROPE À LA VEILLE DU XXI^e SIÈCLE : DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DIVERGENTES

"A good theory of neighborhood economic development needs to include an accurate and complete economic perspective, which explains both internal dynamics and the linkages between neighborhoods and the larger economy. Second, such a theory must be based on a realistic understanding of sociopolitical conditions to gain clarity for action: what the basis for intervention at the neighborhood can be, and how, when, and where interventions can be effective"

Wim Wievel, Michael Teitz et Robert Giloth (1993, p. 84)

INTRODUCTION

Si la restructuration économique des vingt dernières années a eu des impacts spatiaux inégaux, il n'est pas étonnant que les initiatives locales pour le développement se soient multipliées dans le monde occidental. Cette constatation empirique nous conduit, dans ce chapitre, à nous intéresser au développement local. Ce thème est extrêmement vaste et a été fort bien traité dans divers ouvrages (Guesnier, 1986b ; Greffe, 1988 ; Pecqueur, 1989 ; Stöhr, 1990b ; Bingham et Mier, 1993 ; Moulaert et alii, 1994a). Aussi, il est nécessaire de préciser d'entrée quelle sera notre contribution. Celle-ci découle largement de la focalisation de cette recherche sur les grandes villes du système urbain européen et, en particulier, sur leurs quartiers ouvriers. Nous traiterons, dans ce chapitre, des stratégies de développement local en milieu urbain, qui concernent les quartiers ouvriers ou sont susceptibles de leur être appliquées. Ces stratégies sont diverses. Elles peuvent viser à apporter des solutions aux problèmes de désagrégation des quartiers ouvriers, ce qui suppose, compte tenu de l'analyse développée dans le chapitre précédent, d'axer l'action sur l'emploi, la formation, le logement, etc. Une autre stratégie possible peut consister à accélérer la restructuration économique de la ville, ce qui peut constituer une menace pour le quartier ouvrier et ses habitants. Le parallèle avec la rénovation urbaine des années 50 et 60 vient alors à l'esprit.

Un effort de clarification, tant au niveau théorique qu'empirique semble donc bienvenu. C'est pourquoi ce chapitre visera à opposer deux grandes stratégies de développement local en milieu urbain (redéveloppement physique contre développement communautaire), tout en les reliant aux théories et conceptions du développement économique local.

Dans la première section de ce chapitre, nous confronterons deux conceptions théoriques du développement économique local : celle qui a régné dans l'après-guerre, et qui fait du développement le résultat de la concentration dans l'espace de capitaux humains et financiers ; et une critique de cette formulation, à partir de laquelle une conception alternative s'est dégagée : le développement "par en bas" (section 8.1).

Après cette digression théorique, nous détaillerons deux grands types de stratégies de développement local des zones urbaines défavorisées suivies dans des villes du monde occidental depuis une quinzaine d'années (section 8.2). Il s'agit, d'une part, du changement d'image et/ou du réaménagement physique de la ville et, d'autre part, du développement communautaire. Ces deux stratégies ont leurs racines dans les deux conceptualisations développées dans la première section du chapitre. Cependant, elles s'expriment dans un contexte économique et institutionnel nouveau.

Enfin, nous analyserons la stratégie multidimensionnelle de développement du quartier d'Anvers Nord-Est, mise en oeuvre depuis 1990, et que nous étudions depuis 1992 (section 8.3).

8.1. APPROCHES THÉORIQUES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Sous la pratique du développement économique local, il y a des orientations profondes, qui correspondent à certaines visions du développement économique, de ses acteurs, et de la société. On se propose ici de réfléchir à l'absence ou, inversement, à la mise en valeur du niveau local dans les théories du développement et politiques spatiales. Jusqu'au début des années 70, la notion d'initiative locale de développement n'avait pas grand sens. Les acteurs publics et privés agissaient à l'échelle nationale pour le développement des régions (section 8.1.1). La critique de cette notion et pratique du développement économique est à l'origine de la thèse du développement "par en bas" (section 8.1.2). Cette notion correspond plus à la pratique et la philosophie du développement local en Europe et en Amérique ces quinze dernières années.

8.1.1. Les conceptions et la pratique du développement régional et local des années 50 à la crise des années 70

Dans un premier temps, nous examinons les théories dominantes du développement spatial dans les années 50 et 60 (section 8.1.1.1). Ensuite, nous évaluons les effets des politiques d'aménagement du territoire de cette époque. Constatant leur échec relatif, nous serons amenés à reconsidérer les théories qui les ont inspirés (section 8.1.1.2).

8.1.1.1. Les théories du développement spatial dans les années 50 et 60

En Europe, la question d'une politique de développement spatial s'est posée pour la première fois de façon systématique dans les années 1950 et 1960. Il s'agit d'une politique visant avant tout le niveau régional (et non le niveau urbain ou intra-urbain). De même que l'État cherche alors à faire bénéficier l'ensemble des strates de la société du progrès économique, il se préoccupe des régions qui, jusque-là, ne se sont pas développées. Dans l'absolu, et à long terme, des régions rurales "en retard" de développement pourraient "rattraper" les régions prospères, en empruntant le même chemin que celles-ci, selon un schéma à la Rostow (1963). Ceci supposait un

développement de structures productives modernes et un vigoureux effort d'équipement en infrastructures. Il s'agissait d'implanter des pôles industriels qui, en croissant, diffuseraient progressivement le développement économique aux arrière-pays. Ce principe pouvait aussi être appliqué aux régions dont le développement s'essouffait : les régions d'ancienne tradition industrielle.

Plusieurs modèles théoriques du développement régional ont été conçus, qui expriment cette vision (cf. Holland, 1976 ; Benko et Lipietz, 1992a ; Nelson, 1993). Dans le modèle d'égalisation des prix de B. Balassa (1961), les facteurs de production relativement mobiles ont tendance à quitter les zones développées pour des régions moins avancées, entraînant par là un certain rattrapage de ces dernières. De ce fait, les prix des facteurs s'élèvent progressivement, d'où, à long terme, une certaine égalisation entre les régions.

Une autre vision du développement régional est contenue dans la notion de pôle de croissance, développée par F. Perroux (1955). Cet auteur observe que le développement économique ne se produit pas partout en même temps, mais semble se concentrer dans certains points de l'espace géographique. Il aboutit alors à la notion de pôle de croissance - secteur de production qui a la particularité d'entretenir de nombreux liens amont et aval (directs et indirects) avec d'autres secteurs de production. Du fait de cette configuration, l'expansion ou la contraction du pôle ont des effets importants sur le reste de l'économie. Un pôle n'a pas a priori une forme géographique définie (Scott, 1988a) ; s'il forme une agglomération, par exemple en raison de la pression des coûts de transport, cette agglomération aura tendance à croître et à s'étendre. D'une part, des industries aval se localisent à proximité et un processus régional d'import-substitution s'enclenche ; d'autre part, des industries amont sont également attirées par le pôle, pour lui procurer les inputs dont il a besoin (Scott, 1988a, pp. 45-46).

Ces conceptions du développement ont été dominantes jusqu'au milieu des années 70. Dans la mesure où elles font jouer un rôle primordial à l'État central, en tant qu'aménageur, et à la grande entreprise industrielle, en tant qu'investisseur, W. Stöhr et D. Taylor (1981) l'ont qualifié de développement par en haut. La théorie et la pratique du développement par en haut ont été abondamment critiquées.

8.1.1.2. Critique des politiques de développement régional et d'aménagement du territoire

F. Moulaert et alii (1988) ont soutenu que, sur la période 1950-75, les politiques régionales des divers pays occidentaux, indépendamment des instruments utilisés, n'ont pas contrebalancé les tendances induites par l'accumulation fordiste. Au contraire, elle ont plutôt facilité l'expansion et la consolidation de la division nationale et internationale du travail. Ainsi, les politiques de développement régional, telles que conçues dans les années 50 et 60, n'ont pas conduit à la réduction des disparités de développement entre les régions, que ce soit en Belgique, en Italie, ou en Grande-Bretagne (voir, respectivement, le chapitre 6, section 6.1.2.2 ; Martinelli, 1985 ; Massey, 1984).

Examinons ce paradoxe de la politique régionale dans le cas de l'aménagement du territoire, poursuivi en France des années 60 au milieu des années 70. Cette politique consistait à créer de nouveaux pôles d'activité, à partir de relocalisations industrielles en provenance de pôles existants (en particulier, la région parisienne). X. Greffe (1996) rappelle que ce principe d'action, pour impulser un développement économique fort et durable, nécessitait que certaines conditions soient réunies : (i) que la croissance économique soit réelle, pour permettre la réalisation de projets d'investissement ; (ii) que les activités délocalisées soient motrices ; (iii) que le milieu accueillant les unités délocalisées soit porteur ; (iv) que les activités déplacées s'installent durablement dans les zones concernées. Ces conditions n'existent plus aujourd'hui. Mais X. Greffe reconnaît également implicitement que certaines d'entre elles existaient à peine à l'époque. Les activités délocalisées consistaient le plus souvent en établissements d'exécution, employant une main-d'œuvre peu qualifiée, pour des salaires faibles. La principale qualité du territoire qui était exploitée par les entreprises était l'existence d'une main-d'œuvre peu qualifiée et susceptible d'accepter un salaire faible, et non la présence d'activités de services aux entreprises, d'entreprises industrielles pouvant devenir sous-traitantes, etc.¹ Ainsi, le bilan de l'action de la DATAR, dressé par A. Lipietz (1977) dès le milieu des années 70, fût mitigé. Certes, grâce à son action, plus de 500 000 emplois ont été créés en province (surtout dans l'Ouest, soumis à l'exode

¹ Face à cette tendance, analysée également par des auteurs comme P. Veltz (1993), l'usine IBM de Montpellier, créée en 1965 et qui a développé une stratégie d'essaimage, constitue un contre-exemple intéressant (voir Brunet et alii, 1988).

rural) entre 1958 et 1974. Mais la région parisienne a continué de se développer fortement. En termes relatifs et qualitatifs, les différences se sont accrues. Par exemple, les industries électriques et électroniques concentraient, en 1955, 60% de leurs ouvriers et 100% de leurs cadres en région parisienne. En 1980, on n'y trouvait plus que 10% des ouvriers spécialisés et, par contre, 70% des ingénieurs et 60% des techniciens (Veltz, 1992). De même, le tertiaire de haut niveau a eu tendance à se fixer dans la capitale (Moulaert et alii, 1991).

L'idée fondamentale à la base de la plupart des conceptions des années 50 et 60 était qu'une région peut se développer dès lors que certaines conditions, comme des niveaux d'investissement et de capital humain suffisants, sont réunies. Ceci revient à considérer l'espace comme le simple lieu où prennent place les processus du développement (Garofoli, 1989). La politique régionale visera à apporter au problème de développement de chaque région une solution en termes d'équipements et d'investissements. Ce sont là, dans les termes de B. Ganne (1985), des vues globales, techniques, fonctionnelles. Et cela débouche sur le *développement fonctionnel* : "la simple exploitation des potentialités d'une région à cause de leur importance dans l'économie internationale" (Weaver, 1983, pp. 179-80).

Si le décollage des régions "en retard" de développement est une affaire de capital humain et de montants d'investissement, ceux-ci peuvent alors fort bien être apportés de l'extérieur de ces régions ; peu importe que l'entrepreneuriat soit local ou pas. Or, plusieurs études empiriques ont montré que la nature et l'étendue des échanges intra- et inter-firmes au sein d'un pôle de croissance sont généralement bien moindres en cas d'investissement extérieurs (Coffey et Polèse, 1985 ; Hamilton, 1986). La localisation d'établissements de grandes entreprises industrielles ou de services dans une région défavorisée, loin d'être le signal d'un "rattrapage", peut conduire à une dépendance accrue vis-à-vis de l'extérieur (Martinelli, 1985). L'élément crucial en la matière est l'existence d'un niveau minimum d'initiative et de contrôle locaux (Coffey et Polèse, 1985).

Le développement par en haut revient aussi à considérer que le développement est le fruit de l'action d'un petit nombre d'individus et d'institutions et, partant, que le reste de la population est incapable de prendre des initiatives (Stöhr, 1981). Imposer cette conception uniforme du développement à toute la société oblige les différentes catégories sociales et

régions moins privilégiées à entrer dans une compétition avec d'autres catégories sociales et régions plus favorisées. Dans ce cadre, s'il y a développement, il sera toujours accompagné d'exclusion. Pour les strates de la société et les régions les moins favorisées, l'alternative à cette conception uniforme du développement peut être de donner une priorité à leur propres objectifs sociétaux et d'y subordonner les interactions économiques avec l'extérieur ; c'est la thèse du *développement par en bas*.

8.1.2. Le développement par en bas : une utopie féconde

Nous exposons d'abord les principes de la théorie du développement par en bas (section 8.1.2.1). Puis, nous en effectuons la critique (section 8.1.2.2).

8.1.2.1. Théorie du développement par en bas

Le développement par en bas constitue une conception et une stratégie qui ne se satisfait pas des bénéfices faibles pour les régions les moins favorisées du mode de développement de l'après-guerre et/ou qui visent à en combattre les effets négatifs. Il s'agit, pour une région ou une communauté à échelle humaine, de compter avant tout sur ses propres forces et de les mobiliser pour des objectifs de développement définis localement. La stratégie consiste à élargir le champ du possible des individus et des groupes sociaux, à mobiliser les ressources et capacités locales, et à créer une dynamique de développement endogène. Il ne s'agit pas de refuser la croissance économique, mais de la fonder sur une mobilisation des ressources accrue et intégrée, dans un contexte régional (Stöhr, 1981). L'action pourra porter sur l'offre, par exemple en ne diffusant les nouvelles technologies que dans la mesure où elles ne conduisent pas à un sous-emploi des ressources humaines ou naturelles régionales, et sur la demande, en recréant une certaine diversité des préférences (Stöhr et Tödting, 1978). Au total, la "non-innovation (la conservation de coutumes, de méthodes de production, d'un certain environnement construit, d'un environnement naturel préservé, etc.) peut devenir à nouveau un avantage économique (...) pour l'économie régionale" (Stöhr et Tödting, 1978, p. 49).

Il y a plusieurs conditions à la mise en oeuvre d'une stratégie de développement par le bas (Stöhr, 1981). Tout d'abord, il faut reconnaître la grande diversité dans l'espace et le temps des systèmes de valeurs et des aspirations. Au plan pratique, se défaire d'un pilotage des dynamiques économiques d'une localité par l'État ou la grande entreprise requiert une décentralisation et horizontalisation poussées des décisions ; "en matière de planification et de politique, c'est l'échelle humaine qui doit redevenir le critère important" (Albrechts, 1986, p. 34). Cette citation indique bien que le développement par en bas est, fondamentalement, une conception alternative du développement. La stratégie économique y est articulée à des objectifs sociétaux, eux-mêmes exprimant l'histoire culturelle, sociale et politique propre à chaque région. La notion de territoire émerge : la mise en oeuvre d'une stratégie de développement par la base nécessite des formes spécifiques d'organisation économique et sociale, mettant l'accent sur une organisation territoriale. Au développement fonctionnel s'oppose donc le "développement territorial" (Friedmann et Weaver, 1979).

8.1.2.2. Critique du développement par en bas

Dans une grande mesure, la thèse du développement par en bas signale la division de la science régionale, au début des années 80, entre une branche privilégiant l'approfondissement des travaux antérieurs (particulièrement dans le monde anglo-saxon) et une approche nouvelle des relations entre le développement économique et l'espace géographique (notamment en France, en Italie, ou en Espagne). Sur le continent européen, les travaux sur le développement décentralisé, l'industrialisation diffuse ou les milieux innovateurs témoignent de cette approche nouvelle (voir, respectivement, Guesnier, 1986b ; Garofoli, 1989 ; Aydalot, 1986). Ces différents travaux n'ont cependant fait que rarement référence à la thèse du développement par en bas, peut-être parce que la mise en oeuvre pratique de celle-ci pose de nombreux problèmes. Le principal d'entre eux est la relation entre le développement endogène et les dynamiques économiques et institutionnelles extérieures à la communauté locale. Le développement par en bas passe en effet par la mise en oeuvre d'une déconnexion régionale sélective (Stöhr et Tödting, 1978). Or, ceci n'est pas compatible avec la logique actuelle de l'économie mondiale, ni même avec le simple fonctionnement d'une économie nationale. C. Weaver (1983, p. 181) affirme qu'"il y a plusieurs mondes et plusieurs réalités ; c'est à nous de choisir, et

ce choix est le fait le plus important de la vie régionale". Les responsables de la communauté du quartier de Saint Thomas, à la Nouvelle-Orléans, partageraient sans doute cette vision (cf. Young et Christos-Rodgers, 1996). Leur action a consisté en grande partie à faire émerger des discours concurrençant la pensée unique sur la restructuration économique urbaine. Toutefois, comme le précisent A. Young et J. Christos-Rodgers (1996, p. 320), "la communauté de Saint Thomas n'a pas découvert cette stratégie dans la littérature académique. Elle l'a plutôt faite émerger au fur et à mesure de sa pratique locale et nationale de l'organisation communautaire".

Tel qu'énoncé par ses concepteurs, le développement par en bas apparaît donc être largement une utopie. Au mieux, il ne pourrait être mis en oeuvre qu'après des transformations profondes de la société et de l'économie, dont les prémices ne se font actuellement guère apercevoir. Quelques leçons générales peuvent cependant en être tirées. D'abord, l'idée de compter d'abord sur ses propres forces a une certaine actualité pour bon nombre de localités et régions d'Europe et d'Amérique, dans un contexte de retrait de l'État (cf. le chapitre 7, section 7.1.1.3). Ensuite, l'exploration de certaines alternatives, comme la détection et la stimulation d'un entrepreneuriat atypique (jeunes peu qualifiés, mères de famille,...) est intéressante (Grefe, 1988). L'exploitation raisonnée des avantages locaux est également une voie à suivre. Encore faut-il que les initiatives économiques soient réalistes, faute de quoi leur probabilité de succès ou de survie à long terme est très faible. C'est ce que montre une recherche sur les stratégies de développement dans trente localités européennes en difficultés de développement (Moulaert, et alii, 1992-94a).² Au niveau institutionnel, il est également utile que les initiatives à petite échelle trouvent des relais aux niveaux de décision supérieurs, faute de quoi, elles seront éphémères et vite oubliées.

² Dans le cadre de cette recherche, trente monographies ont été réalisées. Ricardo Alaez, auteur de l'étude d'une zone rurale de la province de Burgos, Montes de Oca, fournit l'exemple suivant. Deux frères s'étaient lancés, il y a une quinzaine d'années, dans le commerce des fourrures. Étant de moindre qualité quant à la matière et au style, les vêtements étaient proposés à un prix attractif. Le marché s'est développé de façon importante, bien au delà des limites de la province ; d'autres boutiques se sont même ouvertes dans la localité. Mais, après une période de forte croissance, l'activité est en train de disparaître, en raison du positionnement en bas de gamme des produits ; par contre, l'idée a été reprise et développée par des chaînes commerciales nationales dans des zones de consommation plus large (Alaez, 1994).

Notons enfin que W. Stöhr (1990a) s'est efforcé de dépasser l'opposition développement par en haut/développement par en bas. Dans l'introduction à son dernier ouvrage, il discute du caractère local d'une initiative locale de développement, en considérant quatre variables : l'origine de l'initiative, l'origine des ressources, l'origine du contrôle et la destination des bénéfices (Stöhr, 1990a). Pour lui, idéalement, une majorité de ces facteurs devrait être principalement d'origine locale. Toutefois, sous condition que le contrôle et les bénéfices soient majoritairement locaux, il considère que des initiatives et ressources externes peuvent être utilisées dans le sens de l'intérêt local.

8.2. LA PRATIQUE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL EN MILIEU URBAIN : DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE CONTRE REDÉVELOPPEMENT PHYSIQUE

Les initiatives locales pour le développement économique présentent une extrême diversité. Pour la France, B. Guesnier pouvait écrire il y a dix ans que "les opérations dans lesquelles la solidarité locale s'est déjà exprimée couvrent un large éventail : création d'emploi, formation professionnelle, bourse d'échange de matériel et de sous-traitance, mobilisation d'épargne locale, mutation technologique et reconversion de bassin industriel. Les possibilités d'expression et d'action qui s'offrent à l'initiative locale paraissent sans limite" (Guesnier, 1986a, p. 17). Cet éparpillement des initiatives locales présente des inconvénients pour leur analyse. C'est pourquoi, nous avons choisi de présenter, dans cette section, deux grandes pratiques du développement local en Europe et en Amérique, qui peuvent être reliées aux deux conceptions du développement analysées dans la section précédente. Dans un premier temps, nous analyserons donc les stratégies de redéveloppement physique des villes (section 8.2.1). Celles-ci ont une certaine filiation avec les pratiques de "développement par en haut" des années 60 (notamment la rénovation urbaine et la création de pôles de croissance), tout en s'exerçant dans un contexte économique bien différent. Ensuite, nous examinerons les initiatives de développement communautaire (section 8.2.2). Pour ces deux ensembles de stratégies, nous examinerons leur application possible à des espaces urbains en difficultés de développement et, en particulier, aux quartiers ouvriers de grandes villes.

8.2.1. Les stratégies de développement physique des villes

La restructuration économique globale a donné lieu à des réponses locales diverses. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 7, certaines régions - comme la Troisième Italie ou la Silicon Valley - se sont révélées au cours des années 80 être des lieux d'invention de nouveaux rapports de production et de gouvernance. D'autres espaces ont subi les impacts de la restructuration mais ont vu émerger des mouvements locaux promouvant la solidarité et un développement à petite échelle. Dans ces deux cas, il ne s'agit pas de développement autarcique : il n'y a pas d'exemples de localités, régions, ou pays ayant réussi la déconnexion sélective de l'économie mondiale évoquée par Stöhr et Tödtling (1978). Les initiatives locales de

développement s'expriment, quelles que soient leur origine et leur finalité, dans le contexte d'une économie internationale fortement concurrentielle (Amin et Thrift, 1994). D'ailleurs, certaines stratégies de développement visent délibérément à articuler les tendances de la restructuration économique au potentiel des villes, à faire que le "local" soit le support matériel du "global". Il ne s'agit pas tant de développement local que de développement de sites.

Dans leur forme concrète, de telles stratégies, canalisées par la globalisation, dépendront de la place particulière d'une ville dans la division internationale du travail et du désir des acteurs locaux de la voir progresser dans la hiérarchie urbaine. En général, le but des autorités locales sera d'attirer et de retenir des capitaux internationaux jugés mobiles. De leur côté, les entreprises scruteront les caractéristiques économiques, sociales, culturelles des territoires pour voir quels avantages comparatifs peuvent en dériver (Harvey, 1989 ; Swyngedouw, 1992b). Il s'agit donc pour les autorités locales de construire des *spécificités territoriales* que les acteurs privés pourront exploiter en avantages (cf. Corolleur et Pecqueur, 1996). De ce point de vue, les stratégies de développement physique des villes apparaissent une solution facile (section 8.2.2.1). Reste cependant à mesurer leurs effets réels sur le développement économique des villes (section 8.2.2.2).

8.2.1.1. Motivation et processus des stratégies de développement physique des villes

Le point de départ de cette section est qu'il est possible d'"améliorer" certaines variables du territoire plus facilement que d'autres. Deux voies peuvent notamment être poursuivies à bon compte : (i) changer l'image du territoire vis-à-vis de l'extérieur, par la publicité et le marketing, ou (ii) en remodeler la structure physique et l'environnement construit (Short et alii, 1993). Glasgow fournit un bon exemple de la première stratégie : en une décennie, une campagne de publicité bien menée l'a débarrassé de son étiquette de zone de désindustrialisation et de problèmes sociaux pour lui donner une image de ville post-industrielle (Paddison, 1993). Par contre, bien peu, aux États-Unis, croient que Tampa est ou pourrait devenir "la grande ville de l'Amérique" (cf. Archer, 1996). Et lorsque Lille proclame son ambition d'être "la ville des années 90", ses visiteurs attendront un certain niveau et une variété de services, faute de quoi cette réputation sera défaite.

La deuxième stratégie est complémentaire de la première. En remodelant l'environnement construit, elle vise à fabriquer de nouveaux espaces de production et de consommation. D'anciens bâtiments industriels sont rénovés, réaffectés et mis en scène dans l'espace urbain (Delebecque, 1990) ; de nouveaux immeubles sont construits en faisant appel, si possible, à des architectes renommés, en tout cas audacieux. Depuis une quinzaine d'années, les zones centrales de certaines grandes villes européennes et américaines - ou, plutôt, des sites proches du centre mais négligés pendant des décennies - ont été redéveloppés de façon spectaculaire. Barcelone, Gênes, les quais de Baltimore, le quartier européen de Bruxelles, les Docklands de Londres, ou Roubaix en sont quelques exemples ; d'autres espaces urbains postmodernes sont en gestation, à Bilbao, Tampa, La Nouvelle-Orléans, ...³ Au plan économique, la multiplication de ces stratégies peut sembler un énorme gaspillage de talent et de béton : trop de concurrence (territoriale) tue la concurrence. Après qu'une base de services financiers et à la production comme Euralille ait été construite, il n'est plus viable d'établir un autre pôle entre Paris et Londres.

Au plan institutionnel, il faut détailler le rôle des autorités locales (communales, intercommunales, provinciales, ...) dans ces stratégies. Il est important : en général, c'est la puissance publique locale qui dispose du pouvoir de planification, qui peut préempter des terrains, créer des sociétés d'économie mixte dont elle détiendra le contrôle, etc. Ceci ne signifie pas que les autorités publiques locales aient la maîtrise du développement. D'abord, les milieux d'affaires, à un niveau local mais aussi national et international, exercent une forte influence dans le processus. Pour peaufiner la stratégie ou pour la mettre en oeuvre, les autorités publiques locales auront avantage à multiplier les contacts, formels ou informels, avec le secteur privé. Très souvent, l'organisme en charge du redéveloppement du site aura un statut semi-privé, semi-public.

Ensuite, suivant les pays, des institutions publiques travaillant à d'autres niveaux spatiaux peuvent être à l'origine de ce type de stratégie, ou intervenir fortement dans sa mise en oeuvre. En Belgique ou en Italie, par exemple, les autorités provinciales et régionales ont des compétences

³ Pour des études de cas détaillées des stratégies mises en oeuvre dans ces différentes villes, voir, respectivement, Rodriguez (1996), Archer (1996) et Young et Christos-Rodgers (1996).

beaucoup plus larges, en matière d'aménagement urbain, que les communes. L'État central peut également s'impliquer fortement dans le redéveloppement physique. Ceci est par exemple le cas en Grande-Bretagne, qui n'a pas de réelle tradition de coopération économique entre le secteur public et les acteurs privés. Sous les gouvernements de Thatcher et de Major, la politique économique générale a consisté à réduire les dépenses publiques, à déréglementer, et à limiter le contrôle public sur les activités du secteur privé. De plus, les gouvernements conservateurs successifs ont développé une politique urbaine *contre* les villes, c'est-à-dire contre les collectivités locales élues (Le Galès, 1988). Les compétences et le leadership de celles-ci ont été remis en question par un certain nombre d'initiatives gouvernementales, comme les *Task Forces*, *Enterprise Zones*, *City Grants* et autres *City Challenges*, qui ont toutes une approche entrepreneuriale du développement économique local.

L'*Urban Development Corporation* est sans aucun doute "le fleuron, le joyau de la couronne dans la politique urbaine du gouvernement conservateur" (Imrie et Thomas, 1993, p. 3). Créée à l'initiative du gouvernement, une *Urban Development Corporation* (UDC) a pour objet de régénérer une zone urbaine définie en un temps déterminé, en développant ses propres projets et en attirant des investisseurs privés. Pour ce faire, elle a le pouvoir d'acquérir des terrains et de contrôler leur aménagement. Les premières UDC sont apparues en 1981 et concernaient les quartiers des docks à Londres et à Liverpool ; onze autres ont été créées depuis lors. Dans un certain nombre de cas, la création des UDC s'est faite contre la volonté des collectivités locales. Le dialogue (sans parler de coopération) avec les collectivités locales s'est souvent révélé difficile. Les UDC ont fait l'objet de nombreuses critiques ; deux méritent d'être citées ici : (i) elles contourneraient le système démocratique local en instaurant des partenariats dominés par les intérêts du monde des entreprises et de l'immobilier ; (ii) la stratégie de régénération fondée sur la propriété privée n'est pas viable à long terme. Ce dernier argument est solide (voir Turok, 1992), mais on peut lui objecter que l'évaluation d'une stratégie de développement local peut se faire en fonction de différentes séries de critères, amenant à des conclusions opposées sur les réalisations des UDC (Clarke, 1988). Quant au premier argument, on observe dans un certain nombre de cas que les UDC et les collectivités locales coopèrent en fonction

de leurs intérêts communs (Imrie et Thomas, 1993). L'activité des UDC est influencée par leur environnement politique, social et économique local.⁴

8.2.1.2. Les effets ambigus des stratégies de développement physique des villes

Quelle que soit la variable sur laquelle on choisit d'agir - l'image physique ou l'image virtuelle - tout ceci ne constitue qu'une étape dans le développement économique souhaité. Le but ultime est que se mette en place une dynamique économique qui attire ou retienne des investisseurs, des activités et des catégories de population sur le territoire. Mais, en général, les étapes suivant le redéveloppement physique et/ou la campagne publicitaire sont moins bien planifiées (Moulaert, Swyngedouw et Rodriguez, 1995). Il s'agit pas tant de mettre en place des "activités motrices" de services avancés et de tourisme (May, 1994), que de les attendre. Ceci dit, même si ces activités motrices s'installent, on peut s'interroger, comme pour les pôles industriels de croissance des années 60 et 70, sur leurs effets de retombée (*trickle down effects*). Pour R. MacFarlane (1993), les bénéfices de la croissance sont peu susceptibles de se diffuser naturellement, mais plutôt de "s'évader". Pour pourvoir les emplois créés, des travailleurs qualifiés seront recrutés en dehors de la zone, à moins que la population locale ne bénéficie d'actions de formation adaptatives ; les profits peuvent être captés par les maisons-mères ; enfin, les salariés les mieux payés des nouvelles activités iront la plupart du temps habiter dans des banlieues résidentielles.

Dans un contexte fortement libéral, les exemples britanniques (Docklands, Cardiff Bay, Liverpool) et nord-américains (Baltimore, Tampa) indiquent que les bénéfices du redéveloppement physique sont peu susceptibles de se diffuser naturellement, mais plutôt de "s'évader". Certaines catégories de populations victimes de la crise seraient exclues du

⁴ Notons que selon certains auteurs (notamment un des participants au groupe de recherche de l'IFRESI sur le développement local, Pavlos Delladetsima), la politique urbaine en Grande-Bretagne aurait, en mettant récemment au coeur de ses préoccupations les problèmes de transport et d'environnement, subi une inflexion majeure. Cependant, nous constatons que les UDC n'ont pas été réformées, de façon à les rendre plus responsables vis-à-vis des autorités locales élues (ni, d'ailleurs, d'autres organisations dont le fonctionnement est problématique, tels les *Training Enterprise Councils*). Au Pays de Galles, des citoyens et associations soucieux de l'environnement continuent à se battre contre un projet de barrage proposé par la Cardiff Bay Corporation, ce qui laisse des doutes sur les changements dans la politique urbaine britannique.

développement, tandis que d'autres, déjà relativement favorisées, serait promues. En Europe continentale, dans les villes ayant une tradition social-démocrate ou encore la fibre démocrate-chrétienne, la question, est de savoir si une volonté politique forte peut utiliser la dynamique du réaménagement urbain pour combiner développement économique et intégration sociale. Dans le cas du redéveloppement physique d'un site, ceci supposerait que le maître d'oeuvre réalise les actions suivantes (Demazière, 1996a) :

- (i) signer des chartes d'insertion avec les entreprises de construction et en surveiller l'application ;
- (ii) prévoir un dispositif d'orientation professionnelle de la main-d'oeuvre ;
- (iii) sous-traiter, autant que possible, la conception des travaux à des talents locaux ;
- (iv) limiter les nuisances du chantier pour les populations qui vivent à proximité du site ;
- (v) veiller à contrôler la hausse du prix des terrains,...

Pour chaque décision importante, il s'agira donc de réfléchir aux conséquences possibles en termes d'intégration et d'exclusion sociale. Et même à ce prix, il peut y avoir des effets inattendus ou non anticipés. Autrement dit, une stratégie de redéveloppement physique, si elle réussit (c'est-à-dire, si elle débouche sur la localisation d'activités tertiaires avancées), risque d'exclure du développement certaines catégories de population déjà défavorisées, tandis que d'autres, déjà favorisées, seraient promues. Ce processus est souvent peu visible, dans la mesure où le redéveloppement physique s'accompagne de la production d'une représentation sociale avantageuse de la ville. Comme le signale A. Rodriguez (1996, p. 126), "la différenciation et l'exclusion sociale sont enfouies sous une nouvelle image toute faite de la ville rénovée : nette, ordonnée, innovatrice et en expansion". Mais les problèmes de cohésion sociale n'en sont pas moins réels. On peut redouter que certaines villes qui axent leur conversion économique sur le redéveloppement physique ne soient, à terme, le lieu d'un mécontentement social larvé (pouvant donner lieu à des expressions de violence), et susceptible de peser sur le processus de développement économique lui-même (en augmentant les coûts de la

sécurité et de maintenance).⁵ La régénération physique et entrepreneuriale n'est cependant qu'une des approches possibles du développement local en milieu urbain. D'autres approches, qui sont probablement moins connues et moins étudiées, visent plutôt à adapter l'environnement économique et sociale des villes - et les populations - à la restructuration économique globale, ainsi qu'à en amortir les effets négatifs de celle-ci.

8.2.2. Le développement économique communautaire

Dans un premier temps, nous détaillons les objectifs et les acteurs du développement économique communautaire (section 8.2.1.1). Ensuite, nous situons ce mouvement par rapport à l'action d'autres acteurs de la ville, notamment les autorités locales (section 8.2.1.2). Enfin, nous énonçons certaines limites du développement économique communautaire (section 8.2.1.3).

8.2.2.1. Objectifs et acteurs du développement économique communautaire

Le développement communautaire correspond à la définition par une communauté de ses problèmes économiques et à la mise en oeuvre d'initiatives qui y répondent (MacFarlane, 1993). Le principe est que les gens doivent pouvoir, au niveau d'une unité locale de vie, décider quels sont leurs besoins collectifs et contrôler la façon dont leur cadre de vie, leur conditions d'emploi, ou encore les services urbains, évoluent. Ainsi, le développement communautaire est une illustration de la thèse du développement par en bas. Cependant, les promoteurs de ce dernier focalisaient la plupart du temps sur les zones peu urbanisées (Grefte, 1988), tandis que le développement communautaire s'étend aussi aux grandes villes.

Les initiatives *économiques* à base communautaire visent plus spécifiquement l'amélioration des conditions économiques et physiques de

⁵ A Londres, les quartiers populaires au nord de Canary Wharf recèlent bien ce malaise social, perceptible à tout étranger (voir aussi Goodwin, 1991). Quant à la contestation violente du redéveloppement urbain et - surtout - de l'image sociale produite, elle est à l'oeuvre, par exemple, au sein et autour du centre commercial proche de la gare TGV à Lille (centre Euralille), en particulier de la part de jeunes à bas revenus.

vie des groupes sociaux défavorisés (travailleurs au chômage, minorités ethniques, jeunes désœuvrés, etc.), qui sont souvent concentrés et surreprésentés dans certaines zones géographiques. Parmi les directions possibles des initiatives, on peut citer :

- (i) la stimulation des services de proximité dans des zones délaissées par l'activité économique de base, comme des villages isolés ou des zones urbaines défavorisées ;
- (ii) la provision de services divers et la mise à disposition de locaux pour de nouvelles entreprises ou des travailleurs indépendants ;
- (iii) la mise en place de facilités de crédit hors des structures classiques de financement ;
- (iv) la mise en oeuvre d'actions de formation ayant le double but de donner une qualification et de réaliser des travaux améliorant l'environnement local.

Le plus souvent, le développement communautaire naît comme réponse locale à un problème bien précis, par exemple la dégradation des logements et la cherté des réparations (Stoker et Young, 1993). Une mobilisation sur ce problème limité peut ensuite déboucher sur la volonté collective de s'attaquer à d'autres problèmes locaux, comme la disparition des commerces, l'absence d'une crèche, le mauvais entretien des voies publiques, etc. A l'origine du mouvement communautaire, il y a aussi souvent le constat - peut-être subjectif - que les stratégies traditionnelles de développement urbain, qui cherchent avant tout à stimuler le niveau général d'activité d'une économie locale, ne produisent pas d'effets bénéfiques pour les groupes sociaux les moins privilégiés. Il existe donc une tension entre développement communautaire et développement économique local. Cette tension est particulièrement visible en Amérique du Nord : tandis que les stratégies des villes se limitent traditionnellement à l'élimination des barrières à l'investissement privé, le développement communautaire a longtemps été porté par les minorités raciales (Wilson, 1996). Cette tension est aujourd'hui en voie de dépassement. D'abord, tout en gardant des objectifs de promotion sociale et politique, les actions économiques communautaires sont devenues réalistes ; par exemple, elles incorporent les notions de qualité et de rentabilité. De plus, dans certains contextes locaux particuliers, des organisations communautaires peuvent nouer des partenariats équitables avec de grandes entreprises ou promoteurs privés (voir, par exemple, dans le cas de La Nouvelle-Orléans, Young et

Christos-Rodgers, 1996). Enfin, des entrepreneurs enracinés dans leur communauté peuvent vouloir ajouter des objectifs sociaux à leur actions.

Le développement communautaire exprime aussi l'aspiration à une démocratie plus participative et moins représentative dans les villes. L'acteur principal du développement communautaire est d'ailleurs la société civile, dans toute sa variété : associations de quartier, sections locales de syndicats de travailleurs, associations religieuses, simples individus,... A partir de ces acteurs divers naissent des organisations (à but non lucratif) spécialisées et professionnalisées, dont le rôle dans le développement local va grandissant. P. Wilson (1996) et D.-G. Tremblay (1996) ont retracé ce mouvement dans le contexte américain (respectivement, aux États-Unis et au Canada francophone). La tendance semble être la même en Europe, en partant d'un niveau moins élevé (Novy, 1995 ; Moulaert, Cop et alii, à paraître). Les organisations de développement communautaire peuvent opérer à une échelle locale ou nationale ; elles peuvent avoir une action sectorielle (par exemple, la formation professionnelle) ou multidimensionnelle.

8.2.2.2. Le développement économique communautaire et les autres acteurs du champ urbain

Par rapport aux initiatives à destination des communautés, mais pilotées par les autorités publiques locales ou nationales, le développement à base communautaire est source d'innovation. Tout d'abord, il apporte une nouvelle perspective au processus de définition et d'exécution des stratégies locales. Une initiative communautaire aura tendance à refuser d'être contrainte par la sectorialisation des politiques publiques (entre action sur le logement et politique d'emploi, par exemple). Ensuite, le développement communautaire montre une capacité à combiner les ressources dans des façons nouvelles ; souvent, il s'agit en effet de trouver des ressources pour des besoins non satisfaits, tandis que les dépenses traditionnelles sont reconnues comme ayant peu d'effets. Enfin, le développement communautaire contribue à émanciper et responsabiliser les personnes, à la fois individuellement et collectivement (Stoker et Young, 1993).

Si le développement communautaire exprime une certaine insatisfaction, parfois ancienne, vis-à-vis de la gestion des environnements

urbains par les gouvernements locaux et nationaux, la contraction du secteur public dans les pays avancés au cours des quinze dernières années a stimulé son développement ; elle l'a aussi certainement orienté dans le sens d'une complémentarité de l'action publique. Les rapports entre organisations de développement communautaire et collectivités locales peuvent prendre plusieurs configurations. Dans un premier cas, il peut y avoir partenariat ; c'est, par exemple, la forme recommandée dans les derniers programmes européens de lutte contre l'exclusion et d'action urbaine (Pauvreté III, URBAN). Deuxièmement, les autorités publiques peuvent aussi reconnaître les limites (notamment financières) de leurs capacités d'action et en appeler aux organisations non gouvernementales pour jeter des ponts entre développement social et développement économique, contribuer au développement de nouvelles formes d'emploi et inventer de nouvelles modalités de financement de ces actions. Cette orientation se développe dans plusieurs pays européens (notamment le Portugal), où, pour satisfaire aux critères de convergence du traité de Maastricht, les gouvernements réduisent de façon drastique les dépenses publiques à tous niveaux spatiaux.⁶ Dans un troisième cas, l'organisation communautaire revendiquera le leadership, en ne demandant à la collectivité locale que d'apporter certaines compétences et financements (cf. Nevin et Shiner, 1993). Ceci est cependant un cas extrême. Mais il y a, dans tous les cas, des avantages pour les autorités locales à l'émergence d'organisations à but non lucratif de développement économique local. Ces organisations peuvent obtenir des fonds qui sont inaccessibles aux collectivités locales ; leur participation est également susceptible d'améliorer le climat local des affaires (Stoker et Young, 1993).

⁶ D'autres aspects de la construction européenne sont plus positifs pour les communautés locales. La Commission Européenne a notamment joué un rôle précurseur en matière de lutte contre l'exclusion. Il est significatif que des innovations conceptuelles et institutionnelles expérimentées de 1989 à 1993 au sein du programme Pauvreté III aient été reprises à la fois dans des pays de tradition social-démocrate, comme le Danemark, dans des pays qui n'ont pas connu l'ère de l'Etat-providence, comme le Portugal, ou qui y ont mis fin brutalement, comme la Grande-Bretagne. Dans ce dernier pays, qui n'a pas signé la Charte Sociale, les débats européens trouvent néanmoins un certain écho et ouvrent des perspectives pour des initiatives locales de développement (cf. Chapman, 1996).

8.2.2.3. Les limites du développement économique communautaire

Le développement communautaire a évidemment certaines limites, souvent énoncées par ses praticiens. D'abord, il est associé à une échelle spatiale très petite (un quartier urbain, un ou plusieurs villages,...), représentant tout au plus quelques dizaines de milliers d'habitants. Élargir cette échelle pose de nombreux problèmes (notamment de légitimité) et comporte les risques d'une perte de contact avec le "terrain". Pour éviter ces obstacles, il faut plutôt chercher à répliquer les expériences à petite échelle. Deuxièmement, les organisations de développement communautaire sont souvent de petite taille, ce qui peut entraîner pour leurs initiatives socio-économiques un taux d'échec élevé. Troisièmement, le développement communautaire dépend fortement, financièrement, de l'État ; c'est surtout le cas en Europe, car en Amérique du Nord les fondations sont les principaux financeurs (McArthur, 1994). Une trop forte dépendance financière fait naître plusieurs risques (MacFarlane, 1993 ; Wilson, 1996) :

- (i) que l'organisation de développement communautaire fasse passer l'obtention de financements avant la mise au point d'actions efficaces et obéissant à la philosophie du développement communautaire ;
- (ii) que les financeurs imposent leurs exigences, pour l'organisation des actions, leur visibilité et/ou l'évaluation de leurs résultats ;
- (iii) que l'organisation ne développe pas ses propres capacités et demeure dépendante, ce qui pose problème en cas de changement d'orientation des pouvoirs publics.

En conclusion, le développement communautaire, tel que pratiqué en Europe et en Amérique du Nord, s'exprime en des actions pragmatiques qui cherchent à faire profiter des groupes sociaux défavorisés ou marginalisés du développement économique. Il n'exprime pas tant la recherche d'une alternative au capitalisme que d'une alternative à la crise économique dans laquelle le monde est plongé (Demazière, 1996a). L'affirmation de l'imbrication des aspects économiques, sociaux et politiques de cette crise et la promotion de solutions "par le bas" sont ses deux traits originaux. Ils en constituent cependant la limite la plus sérieuse, eu égard au fonctionnement compartimenté, et relevant souvent de l'ingénierie sociale, d'une grande partie des acteurs reconnus du développement des villes

(entreprises, autorités locales, régionales et nationales, chambres de commerce,...). Dans le cas du Québec, D.-G. Tremblay (1996, p. 290) note que les organisations de développement communautaire doivent, malgré leurs résultats positifs, démontrer *constamment* que leurs actions constituent des solutions efficaces aux problèmes de désindustrialisation, d'exclusion sociale, ou de dégradation de l'environnement urbain. Là où le mouvement communautaire est plus récent et moins structuré, comme en Europe, la question de la légitimation du modèle d'action qu'il représente se pose avec une acuité encore plus grande. Toutefois, la connaissance d'exemples de stratégies innovantes et ayant produit des résultats importants en matière de régénération urbaine, pourrait favoriser l'essor du développement communautaire en milieu urbain. De ce point de vue, la stratégie mise en oeuvre dans le quartier d'Anvers Nord-Est depuis six ans présente un certain intérêt.

8.3. UNE STRATÉGIE MULTIDIMENSIONNELLE POUR LE REDÉVELOPPEMENT D'UN QUARTIER OUVRIER : ANVERS NORD-EST

Dans la deuxième partie de cette dissertation, nous avons analysé les processus par lesquels Anvers Nord-Est a été constitué, au XIXe siècle, comme quartier ouvrier de grande ville portuaire, puis comment les dynamiques économiques et sociales s'exerçant dans le monde occidental ont amorcé, dans la deuxième partie du XXe siècle, la désagrégation de cet espace urbain. Dans le chapitre 7, nous avons constaté la poursuite du processus de désagrégation depuis le début des années 70. Anvers Nord-Est compte aujourd'hui relativement plus de chômeurs et moins de diplômés que le reste de la commune, et que la région urbaine. Le parc immobilier est ancien, peu confortable, et faiblement renouvelé ou transformé. En conséquence, le quartier tend à concentrer une population défavorisée, parfois d'origine étrangère. Par ailleurs, du fait de la faible croissance des revenus, la structure productive du quartier (consistant principalement en services aux personnes) s'est considérablement affaiblie. Ces différents éléments contribuent à expliquer la manifestation d'un vote protestataire pour l'extrême-droite flamande, porteur de tensions sociales accrues dans le quartier, et pouvant marginaliser un peu plus sa population par rapport au développement économique et social futur de la région d'Anvers.

A la fin des années 80, l'ampleur de la désagrégation du quartier et le caractère inextricable des problèmes apparus ont conduit à la formulation d'une stratégie multidimensionnelle de développement du quartier. Par ailleurs, à cause du manque de leadership politique au niveau local, cette action a été fortement appuyée par des partenaires institutionnels divers. Comme nous le verrons, la population a également eu, dans une certaine mesure, son mot à dire. Dans une première section, nous retracerons le processus de création de la société de développement du quartier, le contexte institutionnel de son action, et les trois axes de travail (section 8.3.1). Ensuite, nous présenterons et évaluerons les principaux projets développés, et les liens tissés avec d'autres partenaires institutionnels (section 8.3.2). Les analyses présentées ci-dessous sont le résultat d'entretiens avec des acteurs du développement dans le quartier et de l'utilisation de sources secondaires.

8.3.1. Contexte historique et institutionnel de la stratégie de développement local d'Anvers Nord-Est

Nous analyserons d'abord le processus par lequel une société de développement d'Anvers Nord-Est a été créée (section 8.3.1.1). Ensuite, nous préciserons le contexte institutionnel national, régional et local dans lequel cette structure se développe (section 8.3.1.2). Enfin, nous présenterons la structure organisationnelle de la société de développement et ses trois domaines d'action (section 8.3.1.3).

8.3.1.1. Mise en contexte historique

1983 a été pour la commune d'Anvers l'année de sa fusion avec sept communes limitrophes. Le fait qu'elle soit intervenue six années après la fusion des autres communes de Belgique montre bien son caractère problématique - politiquement, mais aussi au plan des finances publiques. Elle a en tout cas amené à réexaminer le rôle joué par les différentes parties du territoire de la nouvelle entité. En vue de l'élaboration d'un plan d'aménagement urbain du Grand Anvers, l'Institution Universitaire d'Anvers (UIA) a alors commencé à constituer, sous l'autorité municipale, une base de données.⁷ Les données collectées provenaient de diverses administrations et portaient avant tout sur l'environnement construit de la ville. Toutefois, à l'initiative de la Fondation Roi Baudouin, il fut décidé de concevoir la base de façon à délimiter les "zones défavorisées" de la commune. Dans ce but, différentes institutions furent sollicitées pour fournir des données sur la population. Un comité de pilotage fut créé, qui comprenait, outre l'UIA, la Fondation Roi Baudouin et la municipalité, sept partenaires institutionnels : le Centre Public d'Aide Sociale (CPAS), la société de développement de la province d'Anvers (GOM), l'institut régional du travail social (RISO), les mutualités chrétiennes et socialistes, le comité de protection de la jeunesse, et le centre social *De Mutsaard*.

Grâce à la base de données, un atlas de la pauvreté à Anvers fut élaboré (Marynissen et alii, 1987 ; 1988). Fort d'une soixantaine de cartes, il montre en détail que la ceinture du XIX^e siècle - et particulièrement sa partie Nord-Est - constitue un espace défavorisé, et ce à différents points de vue.

⁷ L'université d'Anvers se partage en trois composantes qui jouissent d'une large autonomie : l'UIA, la RUCA et l'UFSIA.

D'une part, la population de cette zone comprend nettement plus de groupes sociaux à risques de pauvreté et d'exclusion sociale. Parmi ces groupes, on peut citer les familles monoparentales, les personnes âgées, les réfugiés politiques ou économiques, les travailleurs immigrés et leurs familles, les chômeurs de longue durée, les ouvriers peu qualifiés, les jeunes en échec scolaire, etc. D'autre part, Anvers Nord-Est se caractérise - comme nous l'avons vu dans le chapitre 7 (section 7.3.2.3) - par un mauvais état du parc immobilier et l'absence de dynamiques de rénovation dans le secteur privé (qui est, de loin, le plus important). L'atlas a également montré que, par rapport aux autres parties de la ville, le quartier a un sous-équipement relatif en activités économiques, y compris en ce qui concerne les commerces, les services marchands aux personnes, ou les services publics.⁸

Au cours de l'élaboration de l'atlas, les différentes institutions mentionnées plus haut ont progressivement pris conscience de la nécessité d'une approche nouvelle au double problème identifié : la montée de l'exclusion sociale et la dualisation de l'espace urbain. De septembre 1988 à juin 1989, un enseignant bruxellois fut détaché de son université pour mettre en oeuvre une réflexion sur l'approche concrète qui pourrait être adoptée. Il aboutit rapidement à la conclusion que celle-ci devrait viser à développer un territoire, en s'attaquant aux deux problèmes les plus importants : l'absence d'emplois et d'activités économiques, d'un côté, et la dégradation du parc immobilier, de l'autre. Pour ce faire, le chercheur préconisa la création d'une société de développement du quartier Anvers Nord-Est. Cette idée fut discutée, amendée et approuvée par le comité de pilotage de la recherche. Par ailleurs, au cours d'une "journée de libre réflexion", qui se tint en décembre 1989, un groupe de citoyens volontaires se forma et accompagna la maturation du projet.

⁸ Notons que malgré son extrême richesse en informations, l'atlas de R. Marynissen et alii a, selon nous, le défaut de présenter un instantané de la situation de la pauvreté à Anvers. L'absence de données diachroniques et la non-investigation de l'économie locale et du marché du travail n'ont pas permis de retracer les processus économiques de formation de la pauvreté à Anvers, et de les mettre en perspective historique. Au contraire, ces deux derniers aspects ont été privilégiés dans cette dissertation (voir les chapitres 6 et 7).



Carte 8.1 : La zone d'action du B.O.M. à Anvers
(Source : B.O.M., 1995)

C'est en avril 1990 que la société de développement du quartier Anvers Nord-Est (couramment appelée B.O.M.) a vu le jour.⁹ Son statut juridique est celui d'une association à but non lucratif. Cette nouvelle organisation avait pour mission de mettre en oeuvre une approche socio-économique du développement, sur un territoire de taille significative, où l'action de diverses institutions puisse être coordonnée (voir la carte 8.1, page précédente). Ces deux caractéristiques tranchent avec les approches précédentes des problèmes économiques et sociaux dans les villes flamandes, focalisant sur les aspects sociaux ou socio-culturels, à une échelle spatiale extrêmement réduite, ou en ignorance de la dimension spatiale du développement.

8.3.1.2. Le contexte institutionnel de la stratégie : les politiques nationales, régionales et locales, et leurs évolutions récentes¹⁰

Cette section traite des différentes politiques publiques qui concernent directement ou indirectement la zone d'Anvers Nord-Est et ses habitants. La plupart de ces actions ont pris place depuis une vingtaine d'années, en réponse à la crise économique et sociale qu'a dû affronter la Belgique. Il est donc important d'en prendre connaissance, afin de saisir la spécificité de l'action mise en oeuvre par le B.O.M. De plus, les institutions qui ont porté ces actions sont des partenaires avec lesquelles le B.O.M. travaille. Nous présenterons des institutions et actions dans quatre domaines : les services sociaux, le logement et la rénovation urbaine, l'emploi, et le développement régional. Certaines initiatives privées d'importance sont également analysées.

A - Les services sociaux

La pauvreté a été redécouverte en Belgique au milieu des années 1970 (Vranken, 1977). Un revenu minimum a alors été institué par les autorités belges : le Minimex. Notons que, contrairement à la France et à d'autres pays, la Belgique n'a pas associé de volet insertion à cette allocation. A cette époque, l'architecture administrative en charge de l'Etat-providence a

⁹ B.O.M. correspond aux initiales du nom de la structure en néerlandais : *Buurtontwikkelingsmaatschappij Noord-Oost Antwerpen*. Il fait écho à G.O.M., qui est le sigle de la puissante société de développement régional de la province d'Anvers.

¹⁰ Cette section est largement basée sur la publication du B.O.M. (1993). Toutefois, l'évaluation que nous faisons des différentes politiques est de notre responsabilité.

également été restructurée, dans le sens d'une plus grande décentralisation. Un Centre Public d'Aide Sociale (CPAS) a été créé dans chaque commune, et doté d'une grande autonomie dans la mise en oeuvre de l'action sociale. Anvers Nord-Est comprend aujourd'hui quatre antennes du CPAS d'Anvers.

Les initiatives privées ou semi-privées les plus importantes en matière d'action sociale sont les centres communautaires. Apparus dans les années 50, ils ont connu un fort développement dans les années 70, en liaison avec l'inflexion politique relevée plus haut. Leur but était, durant ces années, de renforcer la cohésion sociale du quartier et de faciliter l'accès des habitants aux services sociaux. Au cours des années 80, la réduction des subventions publiques a rendu leur travail plus difficile et leurs activités ont évolué. Actuellement, la notion-clé est celle de "projet". Visant toujours à renforcer les liens sociaux au sein des quartiers, ces projets traitent de la rénovation urbaine, des problèmes de cohabitation entre Belges et étrangers, de l'accessibilité aux services sociaux, etc. Environ 50% des ressources publiques disponibles pour le travail communautaire vont à la zone d'Anvers Nord-Est, ce qui reflète bien l'intensité des problèmes. Anvers Nord-Est contient quatre centres communautaires subventionnés.

Depuis le début des années 90, la Région Flamande a réservé des fonds importants à la lutte contre la pauvreté. Par le biais du programme VFIK (*Vlaams Fonds voor Integratie van de Kansarmen*), qui s'est déroulé de 1991 à 1995, 1,1 milliard de francs belges a été consacré chaque année à l'intégration sociale des groupes les moins privilégiés de villes flamandes. Quinze communes connaissant des concentrations élevées de pauvreté ont été sélectionnées. Anvers a reçu la part la plus élevée : 35% du financement total, soit 420 millions de francs belges. Notons que les ressources du VFIK visaient à financer des projets proposés par les municipalités et les CPAS, mais qui pouvaient être menées à bien par des organisations privées. Depuis cette année, le SIF (*Sociaal Impuls Fonds*), a pris le relais du VFIK ; il fonctionne selon les mêmes principes. Là encore, Anvers recevra 35% des financements.

B - La politique du logement et la rénovation urbaine

Au milieu des années 80, le gouvernement régional flamand a identifié un certain nombre de zones de rénovation urbaine prioritaire dans les grandes villes flamandes. L'approche était innovante dans la mesure où elle encourageait une approche coordonnée de la rénovation urbaine (espace public, logement social, logement privé) et la participation de la population dans des comités de pilotage. Anvers a répondu positivement à ce programme et de grandes parties de la ceinture du XIX^e siècle furent incluses dans le programme. Toutefois, l'initiative n'a connu qu'un succès limité. L'espace public a été en partie rénové (trottoirs, routes, voies semi-piétonnes, aménagement de places). Mais du côté du logement, les choses ont fort peu changé. Les recommandations du Plan de Structure d'Anvers, qui allaient dans le sens de la réhabilitation urbaine, ont également été fort peu suivies d'effet.

Au début des années 90, la Ville d'Anvers a créé une Société de développement (SOMA), qui vise à agir dans les domaines de l'aménagement public et du logement (y compris le logement privé). L'action de la SOMA est entièrement consacrée à la ceinture du XIX^e siècle. Les ressources viennent du programme VFIK et d'autres sources.

C - La politique de l'emploi

Une limite permanente de la politique de l'emploi en Belgique (et dans de nombreux pays européens, comme la France ou l'Espagne) est son incapacité à agir sur le niveau d'emploi. Les mesures visant à stimuler la création d'emploi (comme la réduction des cotisations sociales) ont des effets incertains, qui dépendent fortement de la conjoncture économique. Des actions plus directes de réduction du chômage, combinant formation et réduction des cotisations, ont eu plus d'effets. Malheureusement, ceux-ci déclinent rapidement avec le temps. Et, selon divers acteurs du développement à Anvers, ils n'améliorent que très marginalement la situation des groupes sociaux les moins favorisés.

La crise économique a provoqué une montée et une persistance du chômage en Belgique. Le taux de chômage (au sens de l'OCDE) de la population active est passé de 5,0% en 1975 à 9,1% en 1993. Si ce taux est inférieur à la moyenne de l'Europe des Douze (10%), la Belgique a

cependant la plus grande proportion de chômeurs de longue durée parmi les chômeurs (59,0% en 1992), aussi bien dans l'Union Européenne qu'au sein de l'OCDE. Aussi, la politique de l'emploi s'est largement muée en politique de gestion du chômage. Des actions de formation mettant les personnes en situation de travail ont été expérimentées. Par ailleurs, les dispositifs visant à fournir une occupation à des personnes qui, vraisemblablement, ne retrouveront pas d'emploi sur le marché du travail normal, ont été élargis. Ainsi, les "ateliers protégés", destinés à l'origine à des personnes souffrant de handicaps physiques et sociaux, tendent à accueillir des personnes, qui, *du fait* de leur situation de chômage prolongé, voient leur employabilité se réduire et développent divers handicaps sociaux. Dernièrement, il était question, en Flandre, d'accorder des facilités financières à des "entreprises d'économie sociale" qui s'engageraient dans des productions socialement utiles et/ou qui embaucheraient des personnes peu employables.

Récemment, le gouvernement belge a décidé que 0,15% de la masse salariale des entreprises privées devait être consacré à financer des actions de création d'emploi, destinées plus particulièrement aux groupes sociaux les moins favorisés. Lorsque les entreprises ne prennent pas l'initiative de telles actions, les ressources sont transférées à un fonds spécial.

D - Politique de développement régional et urbain

Il n'y a pas en Flandre, ni en Belgique, d'initiative majeure de régénération des zones urbaines défavorisées, et encore moins de politique coordonnée. La région d'Anvers, avec son port en expansion constante, est généralement considérée comme une région prospère, et ne bénéficie donc pas de mesures de développement régional. Récemment, la communauté d'affaires a pris conscience de la nécessité d'adopter une attitude plus active. A l'initiative de la Chambre de Commerce, un plan stratégique pour la région urbaine d'Anvers a été élaboré en 1993. C'est un premier essai pour aboutir à une politique économique et sociale globale pour la région urbaine. Le document prend notamment en compte la nécessité de promouvoir la cohésion urbaine et d'encourager la création de petites et moyennes entreprises. Toutefois, sa mise en oeuvre pratique n'a pas eu lieu.

E - Évaluation du contexte institutionnel

Depuis le milieu des années 70, les autorités publiques belges - au niveau local, régional et national - se sont de plus en plus préoccupées de la réapparition de la pauvreté en Belgique et, dans une moindre mesure, de la dégradation urbaine. Dans trois domaines, des politiques actives sont menées. Les CPAS fournissent un certain nombre de prestations sociales aux personnes ou aux familles ; par ailleurs, l'action communautaire vise à renforcer les réseaux sociaux dans les quartiers défavorisés. Les politiques du logement et d'aménagement urbain ont introduit des mesures visant des zones défavorisées, mais leurs effets sur le développement économique et social sont faibles. Au niveau de la politique de l'emploi, seulement une petite fraction des fonds disponibles va à la formation et à la réintégration sur le marché du travail des catégories sociales exclues.

On constate que les services sociaux et les actions sur le logement adoptent de plus en plus une approche territoriale. En revanche, la politique de l'emploi continue à adopter une approche horizontale. De même, la politique de développement régional ignore la différenciation à l'intérieur des grandes agglomérations.

8.3.1.3. La Société de Développement d'Anvers Nord-Est : une présentation

Dans cette section, nous décrivons d'abord la structure organisationnelle choisie pour la société de développement du quartier, puis nous examinons son champ d'action et ses sources de financement.

A - Une structure organisationnelle souple

Le choix de la structure organisationnelle du B.O.M. a répondu à deux considérations principales. Premièrement, la fragmentation et le manque de coordination de la lutte contre la dégradation urbaine et la pauvreté ont déjà été notés. Le besoin de coordination est donc réel. Pourtant, il n'aurait pas été réaliste d'imposer aux différentes initiatives existantes une superstructure. C'est donc la coopération avec les institutions économiques et sociales existantes qui a été recherchée. La création du B.O.M. est le fruit

d'un partenariat entre institutions.¹¹ Le B.O.M. a lui-même vocation au partenariat, avec ses organismes fondateurs comme avec d'autres institutions.

Deuxièmement, le choix a été fait d'une organisation relativement autonome, souple, et de taille réduite. Si ses organismes fondateurs siègent au conseil d'administration, le B.O.M. n'en a pas moins une autonomie relativement grande. Sa mission majeure est d'identifier des lignes d'action socio-économique pour le quartier et de mettre en oeuvre, en collaboration avec les acteurs locaux, des projets dans ce sens. Les structures créées doivent elles-mêmes tendre à l'autonomie. Ainsi, le B.O.M. est peu susceptible d'évoluer vers une gestion comptable ou administrative de sa mission. L'équipe opérationnelle du B.O.M. ne compte que quatre personnes, à quoi s'ajoutent une demi-douzaine de personnes détachées par leur institution d'origine. Dans les différents projets mis en oeuvre, une quarantaine de personnes sont employées, qui ont des contrats de travail divers. Ceci ne comprend pas les stagiaires en formation et les travailleurs hors statut.

La population locale est également impliquée dans les initiatives du B.O.M. D'une part, l'implication des groupes-cibles des différentes actions est recherchée. D'autre part, un groupe d'habitants se réunit assez régulièrement. Deux de ses représentants siègent au conseil d'administration. Ceci permet sans doute d'instiller des pratiques démocratiques, et de limiter l'ingénierie sociale qui marque indéniablement l'action du B.O.M.

B - Les actions et leur financement

De sa création (en avril 1990) à juin 1994, l'action du B.O.M. a été financée par l'Union Européenne, dans le cadre de son troisième programme européen pour l'intégration socio-économique des groupes les moins favorisés (Pauvreté III). Le budget annuel du B.O.M. (comprenant la masse salariale et le financement des actions) s'est rapidement élevé à 60 millions de francs belges. L'action du B.O.M. a ensuite été agréée comme "projet pilote urbain" (UE, DG XVI). Dans ce cadre, le budget s'est maintenu

¹¹ Les sept organismes fondateurs du B.O.M. sont : la Ville d'Anvers, le Centre Public d'Aide Sociale, l'organisme régional de placement des chômeurs (VDAB) l'UIA, la Fondation Roi Baudouin, le service d'action sociale de province d'Anvers, et l'institut régional du travail social (RISO).

à plus de 60 millions de francs belges en 1994 et 1995. La moitié du financement venait de l'Union Européenne, et le reste des autorités locales, provinciales et régionales, ainsi que des milieux d'affaires. Actuellement, le B.O.M. est intégré dans le programme européen URBAN, ce qui permettra de financer jusque en 1998 ses projets économiques, tandis que les initiatives sociales relèvent plutôt des fonds pour l'intégration sociale débloqués par le gouvernement flamand.

Depuis six ans, les initiatives du B.O.M. se déploient dans trois directions : l'action économique, l'action sur le logement, et l'animation socio-culturelle. Les projets réalisés ou en cours sont nombreux et de format divers. Pour l'action économique, on peut citer :

- la création d'un centre de formation aux nouvelles technologies (ATec) ;
- l'ouverture d'un centre d'accueil et d'orientation des demandeurs d'emploi (Werkwijzer) ;
- le lancement d'une pépinière d'entreprises, reconnue par les autorités régionales et fournissant des locaux et des services à des personnes porteuses d'un projet entrepreneurial à taille humaine (NOA Business Centre).

Dans le domaine du logement, trois projets remarquables sont :

- l'ouverture d'un centre de conseil financier et technique en matière de rénovation d'habitations (Woonwijzer) ;
- une action de réhabilitation de micro-territoires, combinant la rénovation de maisons, le réaménagement de l'espace public et le souci de développer les réseaux sociaux de voisinage ;
- la mise en oeuvre de la réhabilitation de logements sociaux, permettant également la réinsertion de personnes éloignées du monde du travail.

Enfin, le domaine socio-culturel a donné lieu aux actions suivantes :

- la construction d'une salle de sports, destinée aux jeunes du quartier, et construite par des jeunes en apprentissage ;
- le lancement d'un journal trimestriel de quartier, tiré à 22 000 exemplaires et distribué gratuitement dans la zone, qui est rédigé par les habitants et financé en partie par de la publicité ;

- la réalisation d'un guide annuel des associations et organisations sociales et culturelles du quartier, totalement autofinancé ;
- la création d'un centre culturel communautaire, mis à disposition des associations de quartiers.

Pour la commodité de l'exposé, nous avons classé ces actions suivant l'axe principal de développement à laquelle elle se rattachent. Il faut être conscient, cependant, que de nombreux projets - pour ne pas dire tous - sont pluridimensionnels. Prenons l'exemple de la salle de sports, qui a été construite principalement par des jeunes en échec scolaire. A cette occasion un système de formation en alternance a été spécialement mis au point, ce qui a amené l'école professionnelle partenaire à modifier le contenu et la forme de son enseignement. Les jeunes enrôlés ont découvert pour la première fois le monde professionnel, pris confiance dans leurs capacités, mesuré les efforts à fournir pour trouver un travail ultérieurement, et touché un petit salaire. De plus, la salle de sports a coûté moitié moins cher que si elle avait été construite et aménagée entièrement par une entreprise. Par ailleurs, son ouverture a répondu à un besoin social important, puisqu'aucune salle publique n'était accessible aux jeunes, dans ce quartier de 35 000 habitants. Enfin, cette salle est gérée par diverses associations de jeunes, ce qui devrait développer leur sens des responsabilités et faire tomber bien des barrières nées de préjugés raciaux.

Si le domaine socio-culturel a donc de nombreux liens avec l'économie et le logement, nous focaliserons cependant maintenant sur les actions menées par le B.O.M. dans ces deux derniers domaines. En effet, il s'agit d'évaluer les effets des actions réalisées depuis six ans sur les deux plus importants problèmes locaux : l'emploi et l'habitat.

8.3.2. Évaluation des actions du B.O.M.

Dans cette section, notre but sera de dégager les avantages des initiatives locales de développement par rapport aux politiques publiques traditionnelles ou aux actions de développement "par en haut", et ce dans les différents champs d'action du B.O.M. Cependant, nous mettrons également en évidence les limites des initiatives locales. Tout d'abord, nous

examinerons les réalisations en matière de logement (section 8.3.2.1). Puis, nous aborderons le champ de la formation et de la réinsertion professionnelles, où le B.O.M. a particulièrement réussi (section 8.3.2.2). Par contraste, le projet de pépinière a connu un parcours extrêmement difficile ; il semble pourtant essentiel en vue de la revitalisation économique du quartier (section 8.3.2.3).

8.3.2.1. Les initiatives dans le domaine du logement

L'action la plus importante du B.O.M. en matière de logement a été la création d'un bureau de conseil sur l'habitat (Woonwijzer). Woonwijzer est avant tout un lieu d'information et de conseil des habitants du quartier en matière de rénovation et reconversion de leur logement. En particulier, une des tâches de Woonwijzer est de diffuser des informations sur les dispositifs publics d'aide à la rénovation (notamment les primes accordées par le gouvernement régional flamand). Ces aides existent depuis une dizaine d'années mais n'ont pas connu un très grand succès, comme nous l'avons signalé dans le chapitre 7 (section 7.3.2.3). Woonwijzer aide les candidats aux primes à remplir les formulaires et les assiste dans leur relations avec l'administration.

Woonwijzer vise aussi à apporter une expertise dans la conception des plans individuels de rénovation. Une estimation du coût total de la rénovation peut être fournie. De plus, des hommes de l'art peuvent aider les personnes à déterminer des priorités dans la rénovation (par exemple, la réfection de la toiture doit précéder la modernisation du circuit d'électricité, qui interviendra elle-même avant la décoration des pièces). Laissés à eux-mêmes, les ménages ne feraient pas forcément des choix réfléchis, ce qui se traduirait par un gaspillage de leurs ressources. Enfin, Woonwijzer prête aussi des outils et des équipements aux habitants, notamment un grand échafaudage qui peut être livré et assemblé sur le lieu du chantier. Si un client vient emprunter des outils plus qu'il ne serait nécessaire, le personnel de Woonwijzer examine avec lui s'il a besoin de conseils spécifiques ou d'aide matérielle.

La création de Woonwijzer répond à un besoin local important puisque, comme nous l'avons dans le chapitre 7 (section 7.3.2.3), le parc immobilier du quartier est ancien et peu confortable. Au cours des deux

premières années d'existence du centre, 700 ménages ont fait appel à ses services. Ceci constitue un succès, même s'il y a 22 000 foyers dans Anvers Nord-Est (mais seulement 6 000 propriétaires de leur logements). Parmi les clients accueillis, 45% sont belges, 40% marocains et 4% turcs. Alors qu'ils représentent les trois quarts de la population du quartier, les Belges font donc assez peu appel aux services de Woonwijzer. Les Marocains sont très demandeurs, et les Turcs - qui constituent la deuxième minorité du quartier - beaucoup moins. Les ménages concernés sont jeunes - deux fois sur trois, leur chef a moins de 40 ans. Ils disposent, dans la plupart des cas, d'un salaire (50% des dossiers), voire de deux salaires (dans 29% des cas). La partie de population pour laquelle les transferts sociaux (retraite, allocation de chômage, revenu minimum,...) occupent une place importante dans le budget est peu impliquée dans le processus. Pour ces catégories, le problème de l'amélioration des conditions de logement reste entier. Normalement, le relais devrait être pris par le secteur d'habitat social, mais comme celui-ci est peu développé en Flandre, la demande par les ménages de logements bon marché et ayant un niveau minimal de confort reste largement non satisfaite, dès lors qu'elle n'est pas solvable.

Le B.O.M. mène d'autres initiatives dans le domaine immobilier. On peut citer des actions de réhabilitation ou de réaffectation de bâtiments divers, qui sont autant d'occasions de mettre en place des chantiers-écoles. Tel a notamment été le cas pour le chantier du siège social du B.O.M., de la pépinière, du centre des associations, etc. Un autre exemple est l'opération de rénovation urbaine ciblée lancée récemment. Elle porte sur deux zones du quartier, où les maisons ont besoin de travaux, mais où les occupants ont des revenus modestes. Les propriétaires-occupants ont été incités, par un préfinancement du VFIK (*Vlaams Fonds voor Integratie van de Kansarmen*), à se lancer dans la rénovation. Par ailleurs, la SOMA rachète les maisons vacantes dans cette zone et les réhabilite. Enfin, la Ville procède à un réaménagement de l'espace public, en concertation avec les résidents. Ce type d'opération coordonnée vise une revalorisation de l'image du quartier aux yeux de ses habitants et de l'extérieur. Toutefois, pour le B.O.M., le travail de coordination est extrêmement lourd. Il s'agit de rendre compatibles - et même de faire concorder - des actions qui, habituellement, sont le fait de personnes privées ou sont conduites par des institutions isolées. Il s'agit aussi de convaincre les propriétaires-occupants de s'engager dans la rénovation, puis de les conseiller tout au long du processus, de négocier le prix des matériaux auprès des fournisseurs, etc. Toutefois, il est

possible qu'à terme, par effet d'entraînement, d'autres habitants ou commerçants se lancent spontanément dans des travaux de rénovation. Pour l'instant, l'initiative privée a besoin d'être constamment soutenue. De même, les différentes actions publiques sur l'environnement physique ont besoin d'être coordonnées et adaptées à la situation socio-économique du quartier et aux besoins des habitants.

8.3.2.2. Initiatives pour la formation professionnelle la réinsertion sur le marché du travail

Nous examinerons en détail deux initiatives du B.O.M. : (i) la création d'un centre de formation professionnelle pratiquant l'innovation technologique, sociale et organisationnelle (ATec) ; et (ii) l'ouverture d'un centre d'accueil et d'orientation des demandeurs d'emploi (Werkwijzer). Selon nous, ces deux institutions sont originales, par rapport aux dispositifs classiques de formation et d'aide à l'emploi.

A - ATec, centre de formation professionnelle pour les "groupes à risques"

En avril 1991, le B.O.M. a créé un centre de formation aux nouvelles technologies (informatique et bureautique), appelé ATec. En développant des actions de formation destinées à des personnes peu qualifiées, en chômage de longue durée ou bénéficiaires du revenu minimum, ATec se distingue des autres organismes de formation professionnelle présents à Anvers. Ceux-ci ont des exigences élevées sur le profil des candidats aux stages de formation. C'est notamment le cas du VDAB, qui est aussi l'organisme de placement des chômeurs, et qui a des procédures de sélection et de formation extrêmement formalisées et rigides. ATec s'est positionné sur un segment relativement bas du marché du travail, et ne cherche pas à évoluer vers un segment supérieur. Selon la coordinatrice du centre, "la moitié des gens qui entrent en formation ont les capacités, et les autres doivent se voir accorder une chance de réussir".

La principale formation proposée est celle de technicien informatique. Elle dure cinq mois et comprend une période de stage en entreprise de cinq semaines. L'apprentissage est très concret, très inductif. Les stagiaires doivent résoudre des cas pratiques d'installation, d'entretien et de

réparation d'ordinateurs et de réseaux. Ainsi, ils sont confrontés à des problèmes comparables à ceux qui peuvent se poser dans une entreprise. L'âge moyen des stagiaires est de 28 ans. 70% d'entre eux sont des hommes. Ces personnes ont travaillé ça et là, par intermittence, souvent sans être déclarées auprès des organismes de sécurité sociale.

Tableau 8.1 : La situation à l'égard de l'emploi de trois promotions de stagiaires techniciens PC (en avril 1994)
(Source : B.O.M., 1994)

	Nombre d'entrants	Arrêt et inactivité	Arrêt et emploi*	Emploi à la fin du stage	Recherche d'emploi en fin de stage	2 ans plus tard
Stage n°1	20	2	4	11	3	4
Stage n°2	17	1	1	11	4	3
Stage n°3	20	1	1	14	4	-
Total	57	4	6	36	11	7
%	100	7	10	63	20	26**

Notes :

* Personnes ayant arrêté le stage parce qu'elles avaient trouvé un emploi.

** Pourcentage calculé sur la base du nombre de stagiaires ayant suivi le premier ou le deuxième cours, qui a débouché ensuite sur un travail.

Dès les premières promotions, l'objectif d'insertion professionnelle a été atteint (tableau 8.1). En effet, sur les 57 personnes ayant suivi l'un des trois premiers stages de formation, 42 ont trouvé un emploi pendant ou à l'issue du stage (soit 73%). Notons que ces personnes ne se sont pas portées candidates sur le marché "normal" du travail (en réponse à une petite annonce, etc.), mais se sont placées ou ont été placées de manière informelle. ATec a en effet développé des liens de confiance avec plusieurs dizaines d'entreprises. Dans un premier temps, les firmes sont prospectées pour le stage professionnel. Les dirigeants des entreprises sont invités à visiter les cours. Ensuite, les entreprises accueillant des stagiaires sont approchées pour savoir quelles améliorations pourraient être apportées dans la formation ou le suivi. Par ailleurs, la recherche d'emploi se fait bien en amont de la fin de stage. Si nécessaire, ATec se charge des formalités administratives permettant à l'entreprise d'être exemptée de charges sociales pendant les premiers mois suivant l'embauche.¹² Enfin, de nouveaux employeurs possibles sont recherchés inlassablement.

¹² Pour toute embauche d'un chômeur, les entreprises se voient dispensées des cotisations sociales pendant les trois premiers mois (mesure "Leren en Werken"). Dans le cursus suivi par les stagiaires d'ATEC, ces trois mois se divisent en cinq semaines de stage et, éventuellement, les sept premières semaines d'embauche.

La formation de technicien PC a connu une grande réussite, à tel point que le service public en charge de la formation des demandeurs d'emploi (le VDAB) a d'abord essayé de copier la formule. Mais les résultats ont été bien moins probants. Le VDAB a donc dû admettre qu'ATec était complémentaire et a adopté une attitude plus coopérative. Ceci dit, d'autres actions de formation proposés par ATec ont eu moins de succès. En juin 1991, une action de formation au secrétariat a été lancée. Elle accueillait des femmes en chômage de longue durée ou bénéficiaires du revenu minimum. Comme le reconnaît la coordinatrice d'ATec, ne pas faire de sélection à l'entrée du stage a été une erreur. De plus, le contenu de la formation était probablement en décalage avec les besoins du marché du travail. C'est pourquoi, après la sortie de la première promotion, la formation a été suspendue. Pendant six mois, l'action de formation a été repensée. Aujourd'hui, les stagiaires bénéficient de cours pratiques, qui les plongent constamment en situation de travail. Cette action de formation donne d'assez bons résultats, même si le taux de placement n'est que de 50%. Sur les 36 stagiaires ayant suivi la formation, 80% étaient des femmes. La moyenne d'âge est supérieure à 30 ans, l'âge des stagiaires allant de 20 à 45 ans.

Récemment, des cours de secrétariat ont été conçus spécialement pour un public de femmes immigrées et maîtrisant mal le néerlandais. Ces femmes pourraient trouver un emploi dans le secteur social ; en revanche, leurs chances de recrutement dans le secteur privé sont faibles. ATec pense aussi à mettre en place une formation au métier de vigile. D'une part, le service public de l'emploi estime le besoin dans la région urbaine à 200 personnes chaque année. D'autre part, ce travail serait accessible à des hommes peu qualifiés et/ou n'ayant pas d'expérience professionnelle (notamment, des jeunes du quartier). Actuellement, tout aspirant à un tel emploi doit passer un examen comprenant des tests de sécurité, de secourisme, et de langue (le bilinguisme est nécessaire). Plusieurs sociétés de gardiennage sont intéressées par le fait qu'ATec mette en place un cursus de pré-requis.

Par l'opération *Open Access*, ATec a également rempli une fonction de diffuseur de la culture informatique dans le quartier. Pendant l'été 1992, une cinquantaine de travailleurs sociaux ont suivi des cours d'informatique, de même que 25 adultes du quartier ; 60 enfants ont également été initiés. Le succès a été tel que les enfants peuvent désormais,

pendant l'année, s'exercer quatre soirées par semaine, sous la houlette de membres d'associations de lutte contre l'échec scolaire. Le principe de l'accès libre est reconduit d'été en été, avec un succès qui ne se dément pas. ATec offre également de résoudre les problèmes de logiciel et de machines des associations du quartier. En développant cette capacité d'expertise, plusieurs contrats d'installation et de maintenance informatique ont été obtenus, notamment auprès du CPAS d'Anvers.

ATec est donc un succès à la fois en ce qui concerne la réinsertion dans l'emploi de personnes éloignées du marché du travail et au niveau du développement personnel de la population du quartier. Créé il y a cinq ans, le centre compte aujourd'hui quinze salariés, dont les qualifications vont de l'électronique à l'informatique et aux langues. Trois éléments en font un organisme de formation probablement unique à Anvers. Premièrement, ATec propose des formations à des personnes qui ont un accès difficile non seulement à l'emploi, mais aux formations professionnelles classiques. Deuxièmement, les taux d'insertion dans l'emploi sont relativement élevés. Ici, le fait qu'Anvers soit une économie prospère est évidemment à prendre en compte, mais l'attention d'ATec aux évolutions du marché du travail et la recherche de "niches" est un élément important du succès. Enfin, l'évaluation des actions de formation est permanente et sans concession, comme le montre l'arrêt provisoire d'un cours jugé mal conçu, ou encore l'attitude réceptive vis-à-vis des demandes des entreprises.

B - Werkwijzer, centre d'accueil et d'orientation des demandeurs d'emploi d'Anvers Nord-Est

L'idée à la base de cette initiative était que le service public de l'emploi (VDAB), par son mode de fonctionnement habituel et son éloignement géographique du quartier (le VDAB n'y avait pas d'antenne) peut rebuter certaines catégories sociales défavorisées. Pour ces raisons et pour d'autres (notamment la barrière de la langue), il est possible que ces personnes s'inscrivent moins volontiers comme demandeur d'emploi, et aient une démarche de recherche d'emploi peu active. Autrement dit, même si le quartier affiche des taux de chômage supérieurs au reste de la ville, il est possible que subsiste un chômage caché, et donc difficile à combattre. Dans le cadre d'initiatives locales pour l'emploi, il est donc important de s'attaquer à ce problème.

En collaboration avec le VDAB, le CPAS (qui propose un dispositif de retour à l'emploi à certains de ses allocataires) et Vitamine W (une association d'emploi de chômeurs de longue durée), le B.O.M. a donc créé Werkwijzer. Werkwijzer est le guichet unique pour l'emploi dans le quartier. Il collecte et publie les annonces d'emplois vacants, propose des conseils et une orientation individuelle dans le parcours vers l'emploi ; il fournit également des services matériels (photocopie, dactylographie,...). Le responsable du projet a travaillé pendant des années dans une agence de travail temporaire, et sa connaissance du marché du travail est un atout.

Werkwijzer a commencé en mai 1993. L'initiative comptait s'adresser non seulement aux demandeurs (potentiels) d'emploi du quartier, mais aussi, dans un souci d'amélioration de la structure d'emploi de la population locale, aux actifs qui cherchent un meilleur emploi. Cette dernière catégorie a été fort peu atteinte : les inscrits à Werkwijzer sont presque tous sans emploi. Le profil type est celui d'un homme jeune, souvent immigré, en chômage depuis moins de six mois, et à niveau de formation très faible. Deux tiers de ces personnes n'ont pas prolongé leur scolarité au delà de 15 ans, contre 55% des demandeurs d'emploi du quartier (qui sont, en moyenne, plus âgés) et 45% des demandeurs d'emploi de la commune.

La création de Werkwijzer à Anvers Nord-Est peut être considérée comme une réussite dans la mesure où, effectivement, une population spécifique a été atteinte. D'ailleurs, un autre Werkwijzer a été créé par le B.O.M. dans un autre quartier d'Anvers et, dans d'autres parties de la commune, le VDAB a entrepris de décentraliser ses services pour les chômeurs de longue durée. Cependant, le problème de l'emploi de cette population reste pratiquement entier : les personnes inscrites ont une employabilité faible, en raison de leur bas niveau de formation, de leur inexpérience du travail, de leur maîtrise déficiente du néerlandais et de leur absence de réseau relationnel dans le domaine socio-économique. A l'avenir, le B.O.M. voudrait à la fois modeler cette offre de travail, en mettant en place des formations adaptées, et agir sur la demande de travail, en sensibilisant les entrepreneurs de l'agglomération d'Anvers. Le B.O.M. dispose ici d'un très bon relais à la Chambre de Commerce, en la personne d'une de ses anciennes chargées de mission, Mme Kris Vanherpe.

Recrutée par la Chambre de Commerce pour promouvoir l'intégration sociale et professionnelle des groupes sociaux défavorisés, Kris Vanherpe a développé plusieurs projets de formation et de retour à l'emploi particulièrement innovants, et correspondant à un besoin de main-d'oeuvre des entreprises. On peut citer le cas de l'action de formation mise en place pour la fabrique textile Levi's implantée à Deurne. Dans ce cadre, une trentaine de femmes non qualifiées ont été sélectionnées, placées en situation de travail, et accompagnées dans leur formation et leur insertion sociale pendant trois mois. Notons que ces personnes disposaient dès le départ d'un contrat à durée indéterminée. Une autre action a concerné des travailleurs peu qualifiés (principalement des travailleurs immigrés) d'une entreprise métallurgique. Partant de l'hypothèse que ces personnes, ne maîtrisant pas bien le néerlandais, couraient le plus grand risque de licenciement en cas de réduction de l'activité, et qu'ils auraient ensuite, pour cette même raison, des difficultés à retrouver un autre emploi, une formation linguistique de trois mois a été mise sur place. Elle a été financée par le programme européen Lingua, par le VDAB et par l'entreprise. Les cours ont eu lieu au sein de l'entreprise, à raison de deux demi-journées par semaine, et pendant les heures normales de travail.

Le marché du travail d'Anvers continue donc à créer des postes de travail relativement peu qualifié. Cependant, les acteurs locaux de la politique de l'emploi observent que la croissance économique, si elle a des effets mécaniques sur la sortie du chômage de personnes employables, a peu d'effets sur les personnes cumulant un bas niveau de formation, une durée de chômage élevée et une origine étrangère. D'une part, les personnes dont nous parlons sont relativement éloignées du monde du travail. D'autre part, les employeurs ont souvent des préventions quand il s'agit de les recruter, en raison de leur productivité supposée plus faible, et d'autres préjugés. Enfin, les divers programmes du service public de l'emploi (le VDAB), ne font, selon l'expression d'un des responsables du B.O.M., "qu'atteindre les non-groupes à risques". D'où l'intérêt des réalisations du B.O.M., comme ATec ou Werkwijzer, ou des initiatives de la Chambre de Commerce. Toutefois, eu égard à la montée et à la persistance du chômage à Anvers Nord-Est depuis 15 ans (voir le chapitre 7, section 7.3.2.2.), le plus difficile est maintenant d'amplifier les premiers résultats positifs, tout en conservant l'efficacité reconnue aux initiatives. Il faudra notamment être capable d'agir sur l'offre de travail, qui, dans ses caractéristiques, est spécifique au quartier, et sur la demande, qui se situe pour sa part au niveau

de la région urbaine. La formation de partenariats entre le B.O.M. et des institutions opérant à des niveaux spatiaux plus larges est donc indispensable.

8.3.2.3. Les initiatives de création ou d'attraction d'activités économiques

Les initiatives du B.O.M. en matière de création d'emploi se rangent en deux catégories : (i) les projets appartenant au secteur de l'économie sociale ; et (ii) les actions opérant dans le cadre de l'économie concurrentielle. Dans les deux domaines, le B.O.M. a rencontré de grandes difficultés.

A - Les projets d'économie sociale

Les projets appartenant au secteur de l'économie sociale permettent de créer une offre d'emploi qui est bien adaptée aux (faibles) capacités initiales des personnes souffrant de divers handicaps sociaux (niveau de formation peu élevé, éloignement prolongé du monde du travail, ruptures biographiques,...). A travers la situation de travail, ils permettent également une progression de ces individus et, éventuellement, leur sortie de la structure, pour entrer sur le marché normal du travail.

Dans ce contexte les idées de nouvelles activités n'ont pas manqué au sein du B.O.M. et dans son entourage. Elles sont apparues par la connaissance d'expériences dans d'autres villes européennes, ont été émises par des universitaires ou responsables d'institutions lors de réunions du conseil d'administration du B.O.M., ou - beaucoup plus rarement - ont été apportées par des individus décidés à les mettre en oeuvre personnellement. La plupart des projets n'ont pas abouti, soit en raison de leur manque de réalisme, soit du fait de l'isolement du B.O.M. dans la mise en oeuvre, ou encore à cause des rapports difficiles entre l'économie sociale et, d'une part, l'économie concurrentielle, et, d'autre part, les pouvoirs publics.

Un des premiers projets imaginés a été dans le secteur du bâtiment. En collaboration avec Vitamine W (une association de réinsertion des chômeurs de longue durée), une équipe d'entretien et de rénovation

d'immeubles a été constituée. Les personnes recrutées étaient des résidents du quartier ayant déjà travaillé dans le secteur de la construction, mais sans emploi depuis au moins cinq ans. Un premier chantier a permis la réhabilitation de logements sociaux du quartier. Suivant la philosophie du B.O.M., la gestion de la structure a ensuite été laissée à Vitamine W. Le projet continue à se développer ; il emploie une quinzaine de personnes qui étaient au chômage auparavant.

Le B.O.M. a ensuite encouragé quelques projets entrepreneuriaux de personnes sans emploi. Un service de courrier aux entreprises par bicyclette a connu un stade de mise au point relativement avancé. Un tel service existait déjà à Bruxelles depuis quelques années, mais assuré par une entreprise classique. Ce type d'activité ne requiert qu'un investissement minime et la perspective de créer cinq emplois était bonne. Le démarrage de l'activité a toutefois dû être différé, dans l'attente d'une régulation sur les entreprises d'économie sociale du gouvernement régional flamand. Dans l'intervalle, deux entreprises ont occupé le marché, ce qui a conduit à l'abandon du projet.

Approché par la compagnie publique belge de télécommunications, ATec a entamé la mise en place d'une micro-entreprise pouvant employer cinq personnes. Il s'agissait de s'occuper de la conception d'écrans de vidéotex. Pendant la phase de mise au point du projet par ATec, son puissant partenaire a été privatisé, a modifié ses priorités de développement et n'a malheureusement plus montré d'intérêt pour le projet. ATec a toutefois été plus heureux dans l'obtention de divers contrats de sous-traitance et de maintenance avec d'autres organisations, mais le nombre d'emplois créé est très faible.

B - La pépinière

Le concept de centre d'entreprise, ou de pépinière, est apparu dans les sphères en charge du développement régional en Flandre dans les années 80 (Albrechts, 1987). En vue de promouvoir le développement endogène de régions "en retard de développement", une vingtaine de pépinières ont été créées, sous l'autorité des sociétés de développement des provinces (GOM). Elles sont toutes situées en dehors des villes. Dans le cas d'Anvers Nord-Est, ce concept général a dû être adapté à la réalité du quartier et aux objectifs de régénération urbaine recherchés. Le B.O.M. a dû également convaincre la

société de développement de la province d'Anvers et la communauté d'affaires de l'intérêt et de la viabilité du projet. Cela n'a pas été facile. Le projet a connu plusieurs évolutions successives et n'a finalement commencé à fonctionner que très récemment.

Au départ, le projet visait à favoriser la création d'activités économiques par des résidents du quartier, notamment les demandeurs d'emploi. Cependant, avec la désillusion entourant plusieurs projets d'économie sociale, le B.O.M. a décidé graduellement de s'orienter vers le secteur économique normal. Pendant un moment, l'idée était de sélectionner des projets qui auraient des effets immédiats pour le quartier, du fait de la nature de l'activité (la rénovation de bâtiments,...), ou parce qu'ils généreraient des services d'entretien, ou de dactylographie, qui pourraient être confiés à des personnes en réinsertion. Cette présence d'objectifs socio-économiques, même atténuée, a cependant été mal reçue par les interlocuteurs du B.O.M., notamment les syndicats et la communauté d'affaires. C'est pourquoi il a été décidé que la pépinière devrait opérer complètement dans le cadre de l'économie formelle, des projets socio-économiques étant développés par ailleurs par le B.O.M. (voir la sous-section précédente). Cependant, la mise en oeuvre du projet a alors été considérablement retardée par la question de son financement. Les grandes entreprises approchées pour participer au capital se sont désistées, suivant une "rationalité comptable". Le financement est finalement venu de l'Union Européenne, dans le cadre du Projet Pilote Urbain accordé à Anvers. A terme, la pépinière devra être autonome financièrement.

Dans sa nouvelle version, la pépinière vise donc à d'attirer dans le quartier des P.M.E. en création, et ce dans quatre secteurs : services administratifs, services professionnels, artisanat, distribution. Des locaux de petite taille sont proposés à la location, à un tarif préférentiel, et des salles de réunion sont mises à disposition. Une trentaine d'entreprises peuvent être accueillies. La pépinière propose également un ensemble complet de services professionnels (gestion, comptabilité, secrétariat, marketing). Ces services sont aussi accessibles aux entreprises travaillant déjà dans le quartier. Le lieu d'implantation de la pépinière - une ancienne école - a été entièrement réhabilité ; il comprend un restaurant et un espace d'exposition, qui pourraient devenir un point de rencontre de la communauté d'affaires d'Anvers et, également, de la population du quartier.

CONCLUSION

L'essor des initiatives locales de développement en milieu urbain, depuis une quinzaine d'années, s'inscrit nettement dans le contexte de la crise économique mondiale, et des disparités spatiales de développement que celle-ci a engendré ou accentué. Les réponses locales possibles sont nombreuses. Certaines visent, en restructurant l'espace physique de la ville, ou en remodelant son image, à accélérer la transition tertiaire dans laquelle la plupart des grandes villes occidentales se trouvent engagées. D'autres stratégies partent des besoins existants dans le contexte urbain, en matière d'emploi, de logement et de participation des habitants. Dans une certaine mesure, ces dernières initiatives sont également nées de la prise de conscience des limites des politiques régionales et urbaines suivies dans les années 50 et 60.

Les deux grandes stratégies que nous avons détaillées dans ce chapitre - le redéveloppement physique et le développement communautaire - se différencient nettement, par exemple dans leurs rapports à deux dimensions de la restructuration économique des vingt dernières années : l'émergence d'une économie mondiale et la montée de l'exclusion sociale. Le développement communautaire ne perd pas de vue son objectif d'intégration sociale. Tel que pratiqué en Europe et en Amérique du Nord, il

s'exprime en des actions pragmatiques, qui cherchent souvent à réinsérer des groupes sociaux défavorisés. Ce qui est recherché n'est pas une alternative au capitalisme, mais une alternative à la crise économique dans laquelle le monde est plongé. Toutefois, il convient d'être particulièrement attentif au réalisme économique des initiatives lancées. L'émergence d'un tiers secteur fortement subventionné ne nous semble ni souhaitable ni possible. Il convient que les initiatives débouchent sur des activités économiques viables. Ceci suppose un énorme effort d'ingénierie sociale et institutionnelle. Ici, l'État central a aussi un rôle crucial à jouer, en rendant possible l'émergence de ces activités et en poursuivant le redéploiement des services publics.

Quant à l'autre type de stratégie analysé dans ce chapitre (le redéveloppement physique de la ville et/ou le marketing urbain), il constitue certainement pour les institutions établies une voie tentante. Modifier l'image de la ville vise à attirer les "nomades" de la restructuration économique : les capitaux internationaux, les activités de services avancés et les cadres de haut niveau. Ici, l'intégration sociale devient au mieux une retombée souhaitée de l'essor économique. Or, les exemples anglo-saxons montrent que sans volonté forte des acteurs concernés, les effets de retombée sont chassés par les effets d'exclusion. Dans le contexte de l'Europe continentale, la question est plus ouverte, mais il est clair que ce type de stratégie peut avoir des conséquences limitées, ou à double sens, sur l'exclusion sociale. Dans ce contexte, les stratégies visant délibérément l'intégration sociale et la régénération urbaine, par le biais de projets à petite échelle, peuvent être vues comme constituant soit une *alternative*, soit un *complément*.

Dans le cas d'Anvers, grande métropole dont l'économie est très ouverte sur l'extérieur, il est intéressant qu'une stratégie de développement de type communautaire ait pu se développer au niveau d'un quartier. Cette stratégie a déjà produit des résultats significatifs, en termes d'insertion professionnelle, de rénovation de logement et de régénération économique. Dans ces trois domaines, les différents projets menés s'avèrent *complémentaires* des dispositifs traditionnels, mis en oeuvre à d'autres échelles spatiales, et qui ont des effets faibles sur le dynamisme économique et social du quartier. D'un autre côté, la stratégie du B.O.M. constitue, par son caractère multidimensionnel, une *alternative* à bien des stratégies de développement urbain. Cet aspect multidimensionnel est crucial dans la

mesure où, en milieu urbain, les sphères de la production, du logement et de l'action publique interagissent pour donner naissance au développement des villes, ou, inversement, à leur désagrégation. Basée sur cette idée, et promouvant l'action locale au sein d'une région urbaine de plus de 900 000 habitants, la stratégie mise en oeuvre par le B.O.M. s'avère innovante. Le B.O.M. est aujourd'hui reconnu en Belgique par plusieurs institutions (le gouvernement régional flamand, la Fondation Roi Baudouin,...) comme un modèle d'action décentralisée et intégrée. D'autres institutions du même type sont en cours de création dans d'autres quartiers d'Anvers (sous la tutelle provisoire du B.O.M.), ou fonctionnent déjà dans d'autres villes flamandes, comme Gand. Néanmoins, la période d'observation de la stratégie mise en oeuvre dans Anvers Nord-Est est certainement trop courte pour pouvoir en saisir ou en prévoir tous les impacts institutionnels et économiques. Pour l'instant, les effets multiplicateurs des initiatives apparaissent faibles. Comme les actions menées sont attentives à faire participer les entreprises et institutions implantées au sein du quartier, ces effets pourraient augmenter dans l'avenir. Toutefois, dans la mesure où les actions ciblent un quartier immergé dans une grande région urbaine, il est également possible que les bénéfices de la stratégie, en termes d'opportunités d'emplois ou de revitalisation économique, se fassent sentir principalement en dehors du quartier. Dans ce cas, les effets majeurs de l'action du B.O.M pourraient se limiter à une amélioration des relations sociales au sein du quartier et à l'élévation du niveau de confort du parc immobilier.

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

Depuis vingt ans, l'économie mondiale connaît une restructuration de grande ampleur. Lorsqu'on analyse l'évolution des systèmes productifs, certaines tendances se dégagent de façon nette : flexibilisation des processus de production, avec un recours toujours plus important aux technologies d'information, reconsidération des localisations d'avant la crise, globalisation des stratégies, forte mobilité géographique des capitaux,... Pour conserver leur suprématie, les sociétés occidentales ont dû s'accoutumer aux effets non désirés de la restructuration économique : disparition de certains avantages en matière de conditions de travail, relocalisations possibles, formation d'un niveau élevé de chômage, difficultés pour les jeunes d'accéder à un poste stable, etc. Comme l'a montré le chapitre 7, les divers pays d'Europe de l'Ouest sont inégalement touchés par ces problèmes, de même qu'à l'intérieur de chaque pays les situations sont contrastées, entre régions, entre villes, et au niveau intra-urbain.

Si certains quartiers ouvriers connaissent des évolutions dramatiques, depuis deux décennies, ces problèmes sont dus à la logique générale de la restructuration qui, par ailleurs, s'est combinée à une structure socio-économique fortement hétérogène, au plan spatial. Ainsi, les grandes régions urbaines européennes ont vu émerger en leur sein de nouveaux

pôles de croissance *et* des sites de déclin. Elles ont connu, depuis vingt ans, des glissements sectoriels majeurs de leur structure d'emploi, d'où l'apparition possible de certains problèmes sur le marché du travail urbain. Deux d'entre eux doivent être évoqués ici. Premièrement, au niveau de la formation des revenus, une certaine polarisation tend à apparaître. L'écart entre les hauts et les bas salaires se creuse, tandis que la classe moyenne se réduit. Deuxièmement, des pénuries durables de main-d'oeuvre qualifiée peuvent coexister avec une forte augmentation du chômage de certaines catégories de main-d'oeuvre d'origine industrielle. Dans les deux cas, certains groupes sociaux caractéristiques sont à risque d'exclusion ou de pauvreté. Les quartiers ouvriers, en tant que zones d'habitat bon marché, en dégradation depuis plusieurs décennies, ont une certaine tendance à accueillir ces types de populations. Surtout lorsque l'habitat social (susceptible d'agir sur la ségrégation socio-spatiale) est peu développé, et que la suburbanisation résidentielle se poursuit (comme c'est le cas en Belgique). Certains quartiers ouvriers connaissent, pour ces raisons, des évolutions négatives, qui tranchent avec le développement d'autres parties de la ville.

La tendance à la dualisation de l'espace urbain est visible dans les villes situées au sommet de la hiérarchie urbaine mondiale, mais aussi à un niveau inférieur. Comme d'autres grandes villes en Europe occidentale, Anvers est une région urbaine qui "gagne" *et* qui "perd". Cette ville constitue un important centre d'activité économique, largement ouvert sur l'extérieur. Pour cette raison, les effets de la restructuration économique y sont particulièrement forts. Sous l'aiguillon de la concurrence, la tendance à la réduction du nombre d'emplois non qualifiés est nette et tout indique qu'elle le restera à l'avenir. Dans ce contexte, la mise en place d'initiatives locales pour la formation et l'emploi, telles celles que nous avons décrites dans le chapitre 8, sont pleinement justifiées. De même, des actions portant sur le logement et la revitalisation économique locale. Ainsi, si l'avenir des quartiers ouvriers apparaît, à la veille du XXI^e siècle, plus que jamais incertain (ce qui veut aussi dire ouvert), le développement local nous semble pouvoir contribuer à le façonner.

CONCLUSION GÉNÉRALE

"Soyeuses villes du regard quotidien, insérées parmi d'autres villes, aux rues tracées par nous seuls, sous l'aile d'éclairs qui répondent à nos attentions"

René Char (*La bibliothèque est en feu et autres poèmes*, 1956)

Nous proposons, au commencement de ce travail, de réfléchir aux processus par lesquels le développement économique (re-)structure l'espace urbain, dans le contexte géographique de l'Europe du Nord-Ouest. Dans cette conclusion générale, nous rappellerons la démarche que nous avons adoptée et les principaux résultats auxquels nous sommes parvenus (section 1). Puis nous envisagerons quelques nouveaux développements et terrains d'application possible de la recherche qui a été menée (section 2).

1. Une analyse multidimensionnelle de la structuration de l'espace urbain par le développement économique

Les notions de développement économique et de ville peuvent être définies de différentes manières. Pour notre part, nous avons insisté, au début de cette recherche, sur les aspects qualitatifs (et non seulement quantitatifs) et multidimensionnels (non purement économiques) du développement des sociétés capitalistes. Nous avons aussi choisi d'envisager la ville simultanément comme système productif urbain,

environnement construit et communauté humaine. Si les deux conceptions que nous avons adoptées sont larges, c'est que nous avons en vue l'étude des *rappports* de l'une à l'autre. De nombreuses recherches en économie urbaine focalisent sur le système productif des villes ; d'autres analysent l'évolution des parcs de logements ; d'autres encore s'attachent aux politiques foncières ou fiscales, etc. Mais, en n'examinant qu'une seule variable principale, ces travaux s'interdisent de penser la dynamique globale des villes. Or, les problèmes économiques actuels des villes semblent résulter de la conjonction de phénomènes extrêmement différents par leur amplitude spatiale et leur logique socio-économique : la globalisation économique, de nouvelles relations des entreprises au territoire, la polarisation sociale, des migrations concentrées spatialement, etc. Par exemple, les processus de désinvestissement économique de certaines zones urbaines peuvent avoir des conséquences humaines et environnementales importantes et nécessiter la mise en place d'actions intégrées. Ceci a notamment été le cas dans le quartier d'Anvers Nord-Est, où la stratégie mise en oeuvre est à l'origine de cette thèse, et en constitue l'étude de cas privilégiée.

Dans l'analyse multidimensionnelle des effets du développement économique sur la structuration de l'espace urbain, nous avons adopté une triple approche. Notre intérêt s'est déplacé successivement du plan théorique à l'analyse historique, pour aboutir au niveau empirique, correspondant à l'état actuel des relations développement économique-ville.

Dans la première partie de cette recherche, nous avons construit, sur un plan théorique, les rapports entre développement économique et espace urbain. Nous avons adopté deux points de vue, qui sont complémentaires. Premièrement, nous sommes partis de l'analyse des mécanismes du développement économique, pour en déduire les incidences spatiales, et ce dans différents domaines : production, consommation, interventions de l'État, etc. L'approche de la régulation s'est révélée appropriée à ce travail, dans la mesure où elle analyse le développement économique de façon structurée, et où elle est sensible à la dimension spatiale du développement. Deuxièmement, nous avons construit un modèle qualitatif du développement des villes. Ce modèle compte trois variables, qu'il met en rapport : (i) le système productif urbain, (ii) la communauté humaine locale, et (iii) l'environnement construit de la ville. Sur ces bases, peut se

développer une analyse multidimensionnelle du développement urbain. Dans une large mesure, il nous semble que c'est la dynamique du système productif qui commande la création de nouveaux espaces urbains et, corrélativement, l'abandon relatif d'espaces déjà structurés. Mais le développement économique a également des effets multiformes sur la ville, bien repérables par les canaux du marché du travail et du marché du logement.

Ces propos analytiques ont été illustrés, sur un plan concret, par ce qui a constitué le deuxième temps fort de cette recherche : l'étude historique d'une forme particulière d'espace urbain en Europe de l'Ouest - les quartiers ouvriers. Comme, selon nous, la structuration de l'espace urbain dérive des dynamiques du développement économique, nous avons d'abord re-situé la naissance des quartiers ouvriers dans le contexte de l'industrialisation de l'Europe du Nord-Ouest, au XIXe siècle. A cette époque, différentes vagues d'industrialisation ont créé des formes urbaines spécifiques : villes minières ou sidérurgiques, villes textiles, etc. Nous nous sommes particulièrement intéressés aux retombées de l'industrialisation sur les grandes villes portuaires. Dans ces espaces urbains ayant une tradition marchande ancienne, l'essor du commerce et de l'industrie a créé un formidable appel de main d'oeuvre, ce qui rendait indispensable la constitution de nouveaux quartiers, destinés à loger les travailleurs (et leurs familles). On retrouve le schéma par lequel le système productif urbain commande l'apparition de noyaux d'habitat, et donc la croissance urbaine, dans une époque où les transports destinés aux personnes étaient peu développés.

Toutefois, la forme concrète prise par les quartiers ouvriers a également dépendu d'autres phénomènes économiques, notamment le fonctionnement des marchés du travail et du logement dans les grandes villes (et aussi la localisation des villes dans l'espace physique, des considérations de stratégie militaire, etc.). Dans un contexte de libre jeu des marchés, les quartiers ouvriers se sont souvent résumés à des enfilades de maisons, construites à bas prix pour loger les classes laborieuses affluant vers la grande ville. La plupart du temps, une véritable spéculation a pu se développer. En conséquence, le logement dans ces zones possède en général divers défauts structurels ; la densité de population est forte et il y a peu d'espaces publics. Au delà de leur rôle dans la bonne marche du développement économique en milieu urbain, les quartiers ouvriers ont aussi contribué à la ségrégation socio-spatiale des citoyens. Enfin, ils ont été

le siège du développement de réseaux denses de sociabilité, basés sur le voisinage ou les liens de parenté.

Au XXe siècle, les fonctions assurées par les quartiers ouvriers se sont, en raison de la marche même de l'économie et de la société, considérablement affaiblies. Selon nous, l'exceptionnelle croissance économique des années 1950-73 a certainement contribué au processus de désagrégation des quartiers ouvriers. D'une part, la diffusion des méthodes de production et d'organisation fordistes s'est traduite progressivement par une tendance à la décentralisation industrielle.¹ D'autre part, une grande partie des couches ouvrières bénéficiant du rapport salarial fordiste a montré une certaine tendance à se joindre au mouvement de suburbanisation amorcé par les couches moyennes de la société dès le début du XXe siècle. Un point important est que les problèmes complexes de déclin urbain qui en ont résulté ont, pendant longtemps, été largement ignorés ou mal gérés.

Si elle n'est pas à l'origine de la désagrégation des quartiers ouvriers, la crise économique des vingt dernières années a cependant accéléré les évolutions. C'est ce qu'a montré la troisième partie de cette recherche. Peut-être du fait des préoccupations économiques générales, l'origine principalement économique du déclin des quartiers ouvriers a été reconnue. Par ailleurs, la crise a amené un grand nombre d'acteurs économiques, sociaux et politiques à rechercher des sources alternatives de croissance. Dans ce processus, les quartiers ouvriers nous semblent être devenus un enjeu important du développement des grandes villes. En restructurant l'espace physique de la ville, ou en remodelant son image, certaines stratégies visent à accélérer la transition tertiaire dans laquelle la plupart des grandes villes occidentales se trouvent engagées. D'autres stratégies partent des besoins existants dans le contexte urbain, en matière d'emploi, de logement et de participation des habitants.

Selon nous, le développement local peut certainement contribuer à façonner l'avenir des quartiers ouvriers. Au niveau des grandes villes ou régions urbaines en Europe, de nombreuses institutions (collectivités locales, chambres de commerce, associations d'employeurs,...) mènent depuis une dizaine d'années des actions de développement local. Souvent,

¹ Avec toutes les ambiguïtés que recèle ce terme, et qui ont été examinées dans le chapitre 5.

les stratégies mises en oeuvre visent à donner une image ou à construire une identité à un territoire qui, dans une époque d'urbanisation étendue, de globalisation économique et de différenciation sociale, n'en a pas au départ. C'est pourquoi mettre en oeuvre une stratégie de développement au niveau d'un quartier ouvrier est tout aussi pertinent... et peut-être plus urgent.

2. Nouveaux développements et terrains d'application possible de la recherche

La recherche qui a été présentée ici appelle à être consolidée. De nouveaux développements peuvent d'ores et déjà être envisagés. Tout d'abord, ce travail a tenté d'élucider la logique générale des processus par lesquels le développement économique (re-)structure l'espace urbain. L'analyse multidimensionnelle pourrait être appliquée au développement d'espaces urbains d'échelles spatiales diverses : un quartier, mais aussi une ville, une agglomération, etc. Il serait même possible de rejoindre l'échelon régional d'analyse.

Deuxièmement, notre recherche s'est située, pour sa partie historique, dans le cadre géographique de l'Europe du Nord-Ouest. Cette entité a été choisie dans la mesure où la révolution industrielle y a eu des effets urbanisants forts au XIXe siècle. Si nous n'avons, au plan empirique, exploré qu'un seul espace - le quartier d'Anvers Nord-Est - il serait possible d'appliquer notre méthode d'analyse aux cas de villes comme Amsterdam, Hambourg, ou Brême. Il s'agit là de grandes villes portuaires, dont l'équilibre sectoriel était relativement proche, au XIXe siècle, de la structure économique d'Anvers. Dans ce contexte, de nouveaux quartiers y sont nés, qui doivent avoir des caractéristiques fort peu dissemblables. Il est possible que ces quartiers aient connu, au XXe siècle, des trajectoires de développement différentes, soit du fait d'évolutions économiques particulières de la ville, de la région, ou du pays dont ils font partie, soit du fait d'opérations urbanistiques les concernant. Dans ce cadre, une analyse comparative serait particulièrement intéressante.

Troisièmement, un dialogue actif entre expériences de développement local en milieu urbain pourrait être organisé. Dans cette recherche, nous avons souligné les difficultés à utiliser les expériences de régions qui "gagnent" pour mettre en oeuvre des stratégies de

redéveloppement de localités qui "perdent". Ces difficultés demeureront à l'avenir. En revanche, il est envisageable que des institutions intervenant dans des espaces urbains qui ont peu ou prou la même histoire de développement économique (dans notre cas, des quartiers ouvriers) puissent bénéficier des leçons tirées d'expériences réussies dans un contexte proche du leur. De ce point de vue, il serait certainement intéressant de proposer une transposition de la stratégie mise en oeuvre à Anvers, et du modèle organisationnel qu'il représente, dans un contexte urbain proche de celui d'Anvers Nord-Est, mais qui pourrait être différent au plan institutionnel. Dans le Nord de la France (notamment à Lille, Roubaix, ou Tourcoing), certains quartiers ouvriers en désagrégation pourraient fournir le cadre d'une telle expérience. Depuis une dizaine d'années, ces quartiers ont connu à la fois le redéveloppement physique massif (par l'implantation de bâtiments universitaires ou de centres tertiaires dont les autorités locales attendent la reconversion économique du territoire) et le développement séparé d'actions de lutte contre l'exclusion. Mais ni les investissements en infrastructures, ni les dépenses sociales n'apparaissent susceptibles d'enrayer la désagrégation de ces quartiers, et d'impulser un nouveau développement économique dans la cohésion sociale. L'exemple d'Anvers Nord-Est montre que d'autres stratégies pourraient y être mises en oeuvre.

BIBLIOGRAPHIE

- ADRIAENSSENS, S., GELDOLF, D. (1997, à paraître), La polarisation sociale et spatiale d'Anvers, in MARTENS, A., VERVAEKE, M. (eds.), *Polarisation des villes européennes*, Paris, Economica-Anthropos.
- AGLIETTA, M. (1976), *Régulation et crises du capitalisme*, Paris, Calmann-Lévy.
- ALAEZ, R. (1994), Étude de cas de localité : Comarca Montes de Oca, Programme de recherches pour la CCE (DGV/Pauvreté III) "Local Development Strategies in Economically Disintegrated Areas: A Proactive Strategy against Poverty in the European Community", Bilbao, Université de Bilbao.
- ALALUF, M. (1986), *Le temps du labeur. Formation, emploi, qualification en sociologie du travail*, Bruxelles, Editions de l'Université Libre de Bruxelles.
- ALBRECHTS, L. (1986), De la gestion globale à la maîtrise locale dans les grandes régions urbaines : une introduction aux débats, in ALBRECHTS, L., VINIKAS, B. (eds.), *Managing the Metropolis*, Louvain et Bruxelles, Acco/Fondation Roi Baudouin.
- ALBRECHTS, L. (ed.) (1987), *Berijvencentra. Exponenten van lokale tewerkstellingsinitiatieven*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin.
- ALBRECHTS, L. (1991), Changing roles and positions of planners, *Urban Studies*, Vol. 28: 123-37.
- ALBRECHTS, L., SWYNGEDOUW, E. (1989), The Challenge for Regional Policy Under a Flexible Regime of Accumulation, in ALBRECHTS, L., MOULAERT, F., ROBERTS, P., SWYNGEDOUW, E. (eds.), *Regional Policy at the Crossroads: European Perspectives*, Londres, Jessica Kingsley Publishers.
- ALBRECHTS, L., VINIKAS, B. (eds.) (1986), *Managing the Metropolis*, Louvain et Bruxelles, Acco/Fondation Roi Baudouin.
- ALLEN, J., HAMNETT, C. (1991), Introduction, in ALLEN, J., HAMNETT, C. (eds.), *Housing and Labour Markets - Building the Connections*, Londres, Unwin Hyman.
- ALONSO, W. (1964), *Location and Land Use*, Cambridge, MA, Harvard University Press.
- AMIN, A. (1994), The difficult transition from informal economy to Marshallian industrial district, *Area*, Vol. 26: 13-24.
- AMIN, A., THRIFT, N. (1994), Living in the Global, in AMIN, A., THRIFT, N. (eds.), *Globalization, Institutions and Regional Development in Europe*, Oxford, Oxford University Press.

- ANDERSON, E. (1978), *A Place on the Corner*, Chicago, IL, Chicago University Press.
- ARCHER, K. (1996), Dans l'ombre de Mickey : les stratégies de redéveloppement de Tampa (Floride), in DEMAZIÈRE, C. (ed.), *Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, Paris, L'Harmattan.
- ASCHER, F. (1995), *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Editions Odile Jacob.
- AYDALOT, P. (1980), *Dynamique spatiale et développement inégal* (deuxième édition), Paris, Economica.
- AYDALOT, P. (1983), Crise économique, crise de l'espace, crise de la pensée spatiale, in PLANQUÉ, B. (ed.), *Le développement décentralisé*, Paris, LITEC.
- AYDALOT, P. (1984), A la recherche de nouveaux dynamismes spatiaux, in AYDALOT, P. (ed.), *Crise et espace*, Paris, Economica.
- AYDALOT, P. (1985), *Economie régionale et urbaine*, Paris, Economica.
- AYDALOT, P. (ed.) (1986), *Milieus innovateurs en Europe*, Paris, GREMI.
- BAGNASCO, A. (1977), *Tre Italie : La problematica territoriale dello sviluppo italiano*, Bologne, Il Mulino.
- BAGNASCO, A., TRIGILIA, C. (1993), *La construction sociale du marché. Le défi de la troisième Italie*, Cachan, Editions de L'ENS-Cachan.
- BALASSA, B. (1961), *The Theory of Economic Integration*, Homewood, IL, Irwin.
- BAUDHUIN, F. (1946), *Histoire économique de la Belgique, 1914-1939* (deux volumes), Bruxelles, Bruylant.
- BAUDHUIN, F. (1970), *Histoire économique de la Belgique, 1957-1968*, Bruxelles, Bruylant.
- BAUDRILLARD, J. (1972), *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Paris, Gallimard.
- BCDPRT [Birmingham Community Development Project Research Team] (1977), *Workers on the Scrapheap*, Birmingham Community Development Project Final Report nbr 2: Employment.
- BECATTINI, G. (1978), The development of light industry in Tuscany: an interpretation, *Economic Notes*, Vol. 3: 107-23.
- BECATTINI, G. (1979), Dal settore industriale al distretto industriale, *Rivista di Economica e Politica Industriale*, Vol. 2: 7-21.

- BECATTINI, G. (1992), Le district marshallien : une notion socio-économique, in BENKO, G., LIPIETZ, A. (eds.), *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BEGG, I., WHYATT, A. (1996), Le développement économique de Londres dans le contexte des priorités politiques nationales : problèmes conceptuels, institutionnels et pratiques, in DEMAZIÈRE, C. (ed.), *Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, Paris, L'Harmattan.
- BELL, C., NEWBY, H. (1974a), The Sociology of the Inner City, in BELL, C., NEWBY, H. (eds.), *The Sociology of Community: A Selection of Readings*, Londres, Frank Cass.
- BELL, C., NEWBY, H. (eds.) (1974b), *The Sociology of Community: A Selection of Readings*, Londres, Frank Cass.
- BENASSI, D., KAZEPOV, Y., MINGIONE, E. (1996), Socio-economic Restructuring and Urban Poverty under Different Welfare Regimes, in MOULAERT, F., SCOTT, A.J. (eds.), *Cities, Enterprises and Society on the Eve of the XXIst Century*, Londres, Pinter, à paraître.
- BENKO, G. (1991), *Géographie des technopôles*, Paris, Masson.
- BENKO, G., LIPIETZ, A. (1992a), Le nouveau débat régional : positions, in BENKO, G., LIPIETZ, A. (eds.), *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BENKO, G., LIPIETZ, A. (eds.) (1992b), *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BENKO, G., LIPIETZ, A. (1995), De la régulation des espaces aux espaces de régulation, in BOYER, R., SAILLARD, Y. (eds.), *La théorie de la régulation. État des savoirs*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BERGERON, L., RONCAYOLO, M. (1974), De la ville préindustrielle à la ville industrielle, essai sur l'historiographie française, *Quaderni Storici*, Août-septembre, reproduit dans RONCAYOLO, M., PAQUOT, T. (dir.) (1992), *Villes et civilisation urbaine, XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Larousse.
- BERGLUND, S., PERSSON, L.O., JOHANSSON, M. (1994), Restructuring of the Urban Economy and New Generation of Jobs, communication au colloque "Villes, Entreprises et Société à la Veille du XXIe siècle", Lille, 16-18 Mars.

- BIANCHI, P., GUALTIERI, G.** (1990), *Emilia-Romagna and its Industrial Districts: The Evolution of a Model*, in LEONARDI, R., NANETTI, R. (eds.), *The Regions and European Integration: The Case of Emilia-Romagna*, Londres, Pinter.
- BINGHAM, R., MIER, R.** (eds.) (1993), *Theories of Local Economic Development*, Newbury Park, CA, Sage.
- BIRET, J.** (1983), L'implication de l'appareil de formation dans les systèmes locaux d'emploi : le cas de Fougères, in *Une stratégie locale pour l'emploi - Actes du Colloque du Ministère de l'Emploi*, Paris, Editions du Centre d'Etudes de l'Emploi.
- BISMANS, F.** (1992), *Croissance et régulation. La Belgique, 1944-1974*, Bruxelles, De Boeck.
- BLOOMBERG, W., SCHMANDT, H.J.** (eds.) (1968), *Power, Poverty and Urban Policy*, Urban Affairs Annual Review, Vol. 2, Beverly Hills, CA, Sage.
- B.O.M.** [Buurttontwikkelingsmaatschappij Noord-Oost Antwerpen] (1992), *The Social and Economic Situation of North-East Antwerp*, Anvers, B.O.M.
- B.O.M.** [Buurttontwikkelingsmaatschappij Noord-Oost Antwerpen] (1993), *Urban Pilot Project: Application File*, Anvers, B.O.M.
- B.O.M.** [Buurttontwikkelingsmaatschappij Noord-Oost Antwerpen] (1994), *Model Action 1 Poverty III: Final Report*, Anvers, B.O.M.
- B.O.M.** [Buurttontwikkelingsmaatschappij Noord-Oost Antwerpen] (1995), *Wijkontwikkelingsplan Antwerpen-Noord*, Anvers, B.O.M.
- BONAMY, J., MAY, N.** (eds.) (1994), *Services et mutations urbaines - Questionnements et perspectives*, Paris, Anthropos.
- BONILLO, J.-L., DONZEL, A., FABRE, M.** (eds.) (1992), *Métropoles portuaires en Europe*, *Cahiers de la Recherche Architecturale*, n° 30/31.
- BONNEVILLE, M., BUISSON, M.-A., ROUSIER, N.** (1993), L'internationalisation des villes en Europe : un même défi, des processus différents, in BONNEVILLE, M. (ed.), *L'avenir des villes*, Lyon, Programme Pluriannuel en Sciences Humaines Rhône-Alpes.
- BOUVIER, J.** (1972), *Rapports entre systèmes bancaires et entreprises industrielles dans la croissance européenne au XIXe siècle*, in LÉON, P., CROUZET, F., GASCON, R. (eds.), *L'industrialisation en Europe au XIXème siècle*, Paris, Editions du CNRS.

- BOYER, R. (1979); *La crise actuelle : une mise en perspective historique, Critiques de l'Economie Politique*, n° 7/8: 5-113.
- BOYER, R. (ed.) (1986a), *La flexibilité du travail en Europe*, Paris, La Découverte.
- BOYER, R. (ed.) (1986b), *Capitalismes fin de siècle*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BOYER, R. (1986c), *La théorie de la régulation : une analyse critique*, Paris, La Découverte.
- BOYER, R. (1986d), Rapport salarial, croissance et crise : une dialectique cachée. Introduction à une comparaison de sept pays européens, in BOYER, R. (ed.) (1986a), *La flexibilité du travail en Europe*, Paris, La Découverte.
- BOYER, R. (1992), Les alternatives au fordisme. Des années 1980 au XXI^e siècle, in BENKO, G., LIPIETZ, A. (eds.), *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BOYER, R., MISTRAL, J. (1978), *Accumulation, inflation, crises*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BOYER, R., SAILLARD, Y. (1995a), Un précis de la régulation, in BOYER, R., SAILLARD, Y. (eds.), *La théorie de la régulation. État des savoirs*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BOYER, R., SAILLARD, Y. (eds.) (1995b), *La théorie de la régulation. État des savoirs*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BRAUDEL, F. (1979a), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIII^e siècle, Tome 1 : Les structures du quotidien*, Paris, Armand Colin.
- BRAUDEL, F. (1979b), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIII^e siècle, Tome 2 : Les jeux de l'échange*, Paris, Armand Colin.
- BRAUDEL, F. (1979c), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIII^e siècle, Tome 3 : Le temps du monde*, Paris, Armand Colin.
- BRAUDEL, F. (1985), *La dynamique du capitalisme*, Paris, Arthaud.
- BRIGOTTE, M. (1984), *Histoire industrielle de Charleroi*, Charleroi, édité par l'auteur.
- BRINDLEY, T., RYDIN, Y., STOKER, G. (1989), *Remaking Planning: The Politics of Planning in the Thatcher years*, Londres, Unwin Hyman.
- BRIOLE, A., LAURAIRE, R. (1989), *Technopoles, services urbains, télécommunications et stratégies des acteurs locaux*, rapport de recherche au Plan Urbain, Paris.

- BRUNET, R., GRASLAND, L., GARNIER, J.-P., FERRAS, R., VOLLE, J.-P. (1988), *Montpellier Europole*, Montpellier, RECLUS.
- BURGESS, E. (1925), The Growth of the City, in PARK R., BURGESS, E., MCKENZIE, R. (eds.), *The City*, Chicago, IL, Chicago University Press.
- BURNS, L.S., GREBLER, L. (1986), *The Future of Housing Markets: A New Appraisal*, New York, Plenum Press.
- BYRNE, D., GREEN, J. (1994), Les propriétaires-occupants marginalisés dans les villes anciennes : le piège de la propriété invendable, *Annales de la Recherche Urbaine*, n°65: 91-98.
- CABUS, P. (1980), De stedelijke ontwikkeling in Vlanderen, 1947-76. Vaststelling en indicaties voor een stedelijk beleid, *GERV-Berichten*, n° 29: 109-51.
- CAPECCHI, V. (1989), The Informal Economy and the Development of Flexible Specialization in Emilia-Romagna, in PORTES, A., CASTELLS, M., BENTON, L.A. (eds.), *The Informal Economy: Studies in Advanced and Less Developed Countries*, Baltimore, MD, The Johns Hopkins University Press.
- CARNEY, J. (1980), Regions in Crisis: Accumulation, Regional Problems and Crisis Formation, in CARNEY, J., HUDSON R., LEWIS, J. (eds.), *Regions in Crisis*, Londres, Croom Helm.
- CASSIERS, I. (1976), Réflexions préliminaires pour une analyse du rôle de l'Etat en Belgique (1850 à 1914), working paper CREHIDES n°H7603, Institut des Sciences Economiques, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- CASSIERS, I., DE VILLÉ, P., SOLAR P.M. (1994), Economic Growth in Post-War Belgium, CEPR Discussion Paper n° 986, Centre for Economic Policy Research, Londres.
- CASTELLS, M., GODARD, F. (1974), *Monopolville*, Paris et La Haye, Mouton.
- CATTAZURA, M. (1991), Les ouvriers des chantiers navals d'Hambourg et le mouvement syndical allemand (1880-1913), *Le Mouvement Social*, n° 156: 23-44.
- CEPREMAP-CORDES (1977), *Approches de l'inflation - l'exemple français*, Paris, CEPREMAP-CORDES.
- CHALINE, C. (1994), Déterminants et séquences du découplage de la ville et du port, in CHALINE, C. (s/d), *Ces ports qui créèrent des villes*, Paris, L'Harmattan.

- CHAMBERS, J.D. (1961), *The Workshop of the World: British Economic History from 1820 to 1880*, Londres.
- CHANDLER, A. (1962), *Strategy and Structure*, Cambridge, MA, MIT Press.
- CHANDLER, T., FOX, G. (1974), *3000 Years of Urban Growth*, New York, Academic Press.
- CHAPMAN, M. (1996), Le rôle de l'Union Européenne dans le développement économique local, in DEMAZIÈRE, C. (ed.), *Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, Paris, L'Harmattan.
- CHAPMAN, S.D. (1972), *The Cotton Industry in the Industrial Revolution*, Basingstoke, Macmillan.
- CHASSAGNE, M.-E., DE ROMEFORT, A. (1987), *Initiatives et solidarités pour le développement local : l'affaire de tous*, Paris, Syros.
- CHESHIRE, P., HAY, D. (1989), *Urban Problems in Western Europe: An Economic Analysis*, Londres, Unwin Hyman.
- CLARKE, M. (1988), The Need for a More Critical Approach to Dockland Renewal, in HOYLE, B.S., PINDER, D.A., HUSAIN, M.S. (eds.), *Revitalizing the Waterfront: International Dimensions of Dockland Redevelopment*, Londres, Belhaven.
- COASE, R. (1937), The Nature of the firm, *Economica* N.S.G., novembre, pp. 386-405, traduction en français dans la *Revue française d'économie*, Vol. 2, hiver 1987, pp. 133-57.
- COATES, K., SILBURN, R. (1970), *Poverty and the Forgotten Englishmen*, Harmondsworth, Penguin Books.
- COFFEY, W., POLÈSE, M. (1985), Local development: conceptual bases and policy implications, *Regional Studies*, Vol. 19: 85-93.
- COING, H. (1966), *Rénovation urbaine et changement social*, Paris, Les Editions Ouvrières.
- COING, H. (1982), *La ville, marché de l'emploi*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- COLLETIS, G., COURLET, C., PECQUEUR, B., WINTERHALTER, F. (1990), *Les systèmes industriels localisés en Europe*, Grenoble, IREPD.
- COLLIN, M. (ed.) (1994), *Ville et port, XVIIIe-XXe siècles*, Paris, L'Harmattan.

- COOKE, P. (1983), Labour market discontinuity and spatial development, *Progress in Human Geography*, Vol. 7: 543-65.
- COOKE, P. (1989a), The Local Question - Revival or Survival?, in COOKE, P. (ed), *Localities: The Changing Face of Urban Britain*, Londres, Unwin Hyman.
- COOKE, P. (ed) (1989b), *Localities: The Changing Face of Urban Britain*, Londres, Unwin Hyman.
- COOKE, P. (1990), *Back to the Future*, Londres, Unwin Hyman.
- COOKE, P., IMRIE, R. (1989), Little victories: local economic development in European regions, *Entrepreneurship and Regional Development*, Vol. 1: 313-27.
- CORIAT, B. (1982), *L'atelier et le chronomètre* (deuxième édition), Paris, Christian Bourgois.
- CORIAT, B. (1990), *L'atelier et le robot*, Paris, Christian Bourgois.
- CORIAT, B. (1991), L'entreprise et l'approche en termes de régulation, communication (retranscrite par D. Clerc) aux Troisièmes séminaires de mars "Entreprise et développement", organisés par l'IREFD, l'INRA et le CRISTO, Grenoble, mars 1991.
- CORNUEL, D. (1995), Mécanismes économiques de la marginalisation dans le logement social en France, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3: 527-42.
- COROLLEUR, F., PECQUEUR, B. (1996), Les politiques économiques locales en France durant la décennie 1980, in DEMAZIÈRE, C. (ed.), *Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, Paris, L'Harmattan.
- COSTA, M.-T. (1994), Organisation industrielle et compétitivité dans les systèmes productifs localisés en Espagne, in COURLET, C., SOULAGE, B. (eds.), *Industrie, territoire et politiques publiques*, Paris, L'Harmattan.
- COURLET, C. (1994), Les systèmes productifs localisés, de quoi parle-t-on ? in COURLET, C., SOULAGE, B. (eds.), *Industrie, territoire et politiques publiques*, Paris, L'Harmattan.
- COURLET, C., PECQUEUR, B. (1991), Local industrial systems and externalities: an essay in typology, *Entrepreneurship and Regional Development*, Vol. 3: 305-15.
- COURLET, C., SOULAGE, B. (eds.) (1994), *Industrie, territoire et politiques publiques*, Paris, L'Harmattan.

- CZAMANSKI, D.Z., CZAMANSKI, S. (1977), Industrial complexes: their typology, structure, and relation to economic development, *Papers of the Regional Science Association*, Vol. 38: 93-111.
- DANCET, G. (1986), Contractualisation salariale et compétitivité, de la synergie au conflit : la Belgique, in BOYER, R. (ed), *La flexibilité du travail en Europe*, Paris, La Découverte.
- DANGSCHAT, J.S. (1993), Conceptualising Urban Space in Germany, in MANGEEN, S., HANTRAIS, L. (eds.), *Polarisation and Urban Space*, Cross National Research Papers, Third Series, Loughborough, European Research Centre.
- DANGSCHAT, J.S. (1994), Concentration of poverty in the landscapes of "booming" Hamburg: the creation of a new urban underclass, *Urban Studies*, Vol. 31: 1133-47.
- DE BORGER, B., VAN DER WEE, D. (1986), *Recent Evolution of the Antwerp Economy: Structural Changes and Urban Policy*, Rapport 86/201, SESO-UFSIA, Anvers.
- DE BRABANDER, G. (1985), La crise de la qualité de l'environnement urbain, *Bulletin Trimestriel du Crédit Communal de Belgique*, numéro spécial "La cité belge d'aujourd'hui : quel devenir?": 219-27.
- DE BRABANDER, G. (1986), De explosieve ontwikkeling van een agglomeratie, in VAN ISACKER, K., VAN UYTVEN, R. (ed.), *Antwerpen: Twantig Eeuwen Geschiednis en Cultuur*, Anvers, Mercatorfonds.
- DE BRABANDER, G. (1988), *Na-kaarten over Antwerpen, Bruges*, Uitg. M. van de Wiele.
- DE BRABANDER, G. (1991), The Development of a Conurbation, in SUYKENS, F., DE BRABANDER, G., BUYCK, J., SMERS, M., BOLLEN, A., DE VOS, A., *Antwerp - The New Spring*, Anvers, MIM Publishing Company.
- DE BRABANDER, G., VERVOORT, L., WITLOX, F. (1992), *Metropolis: over mensen, steden en centen*, Louvain, Kritak.
- DE LANNOY, W., KESTELOOT, C. (1985), Différenciation résidentielle et processus de ségrégation, *Bulletin Trimestriel du Crédit Communal de Belgique*, numéro spécial "La cité belge d'aujourd'hui : quel devenir?": 137-51.
- DELEBECQUE, B. (1990), L'expérience tourquennoise de la requalification urbaine par le traitement des friches industrielles : de la

calamité à l'opportunité, *Cahiers Lillois d'Économie et de Sociologie*, n°16: 81-94.

DELORME, R., ANDRÉ, C. (1983), *L'État et l'économie*, Paris, Le Seuil.

DEMALS, T. (1983), *Mise au travail salarié et pauvreté : analyse des pratiques et des discours, XIV-XIXème siècles*, thèse de doctorat, Université de Lille I.

DEMANGEON, A. (1927), Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, in VIDAL DE LA BLACHE, P. (s/d), *Géographie Universelle, Tome 2*, extrait reproduit in UYTENHOVE, P. (ed.), *En marge des rives. La ceinture du XIXe siècle à Anvers : éléments pour une culture de la ville*, Anvers, Open Stad.

DEMAZIÈRE, C. (1996a), Du global au local, du local au global. Origine, diversité et enjeux des initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique, in DEMAZIÈRE, C. (ed.), *Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, Paris, L'Harmattan.

DEMAZIÈRE, C. (ed.) (1996b), *Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, Paris, L'Harmattan.

DEMAZIÈRE, C. (1996c), Les quartiers ouvriers en Europe à la veille du XXI^e siècle : désagrégation ou redéveloppement ?, in HAUMONT, N. (ed.), *Les pratiques de la ville. Transformations sociales et évolutions spatiales*, Paris, L'Harmattan, ouvrage à paraître.

DEMAZIÈRE, C. (1997, à paraître), Pour une théorie économique de la dynamique spatiale. Développement et crise dans une ville de tradition industrielle - Charleroi (Belgique), *Espaces et Sociétés*, numéro spécial "Entreprises et territoires".

DEMOULIN, R. (1938), *Guillaume Ier et la transformation économique des provinces belges (1815-1830)*, Liège.

DE VET, J.M. (1993), Globalisation et compétitivité locale et régionale, *Science, Technologie et Industrie*, n° 13: 101-38.

DICKEN, P. (1992), *Global Shift: The internationalization of economic activity* (deuxième édition), Londres, Paul Chapman.

DIMOU, M. (1994), The industrial district a stage of a diffuse industrialisation process - the case of Roanne, *European Planning Studies*, Vol. 2: 23-38.

- DUBET, F. LAPEYRONNIE, D. (1992), *Les quartiers d'exil*, Paris, Le Seuil.
- DUBY, G. (1973), *Guerriers et Paysans*, Paris, Gallimard.
- DULONG, R. (1978), *Les régions, l'État et la société locale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- DUNCAN, B., LIEBERSON, S. (1970), *Metropolis and Region in Transition*, Beverly Hills, CA, Sage.
- DUNFORD, M. (1988), *Capital, the State and Regional Development*, Londres, Pion.
- DUNLEAVY, P. (1981), *The Politics of Mass Housing in Britain, 1945-1975*, Oxford, Clarendon Press.
- DUPREZ, D., MACRAKIS, B. (eds.) (1996), *Vivre dans les quartiers "sensibles", Les dossiers de Profils, n°41*, Lille, INSEE.
- DYCKMAN, J., SWYNGEDOUW, E. (1988), Public and private technological innovation strategies in a spatial context: the case of France, *Environment and Planning C*, Vol. 6: 401-13.
- DYOS, H.J. (1967), The slums of Victorian London, *Victorian Studies*, Vol. 11: 5-40.
- DYOS, H.J., REEDER, D.A. (1973), Slums and Suburbs, in DYOS, H.J., WOLFF, M. (eds.), *The Victorian City: Images and Reality* (tome 2), Londres, Routledge and Kegan Paul
- DYOS, H.J., WOLFF, M. (eds.) (1973), *The Victorian City: Images and Reality* (deux tomes), Londres, Routledge and Kegan Paul.
- ELIAS, P., KEOGH, G. (1982), Industrial decline and unemployment in the inner city areas of Great Britain: a review of the evidence, *Urban Studies*, Vol. 19: 1-15.
- ENGLISH, J., MADIGAN, R., NORMAN, P. (1976), *Slum Clearance*, Londres, Croom Helm.
- ESSER, J., HIRSCH, J. (1989), The crisis of fordism and the dimensions of a 'postfordist' regional and urban structure, *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 13: 417-37.
- EUROPEAN INSTITUTE OF URBAN AFFAIRS (1992), *Urbanization and the Function of Cities in the European Community, rapport à la Commission des Communautés Européennes (DG XVI)*, Liverpool, Liverpool John Moores University.

- EYCKERMAN, T. (1993), L'évolution, dans la ceinture du XIX^e siècle d'Anvers, de la maison unifamiliale entre mitoyens, à l'appartement, in UYTENHOVE, P. (ed.), *En marge des rives. La ceinture du XIX^e siècle à Anvers : éléments pour une culture de la ville*, Anvers, Open Stad.
- EYLES, J. (1979), Area-based Policies for the Inner City: Context, Problems and Prospects, in HERBERT D.T., SMITH, D.M. (eds.), *Social Problems and the City: Geographical Perspectives*, Oxford, Oxford University Press.
- FAINSTEIN, S., GORDON, I., HARLOE, M. (eds.) (1992), *Divided Cities: New York and London in the Contemporary World*, Oxford, Basil Blackwell.
- FALES, R.L., MOSES, L.N. (1972a), Land use theory and the spatial structure of the nineteenth-century city, *Papers of the Regional Science Association*, Vol. 28: 49-80.
- FALES, R.L., MOSES, L.N. (1972b), Thünen, Weber and the Spatial Structure of the Nineteenth-Century City, in PERLMAN, M., LEVEN, C.J., CHINITZ, B. (eds.), *Spatial, Regional and Population Economics*, New York, Gordon and Breach.
- FALK, N., MARTINOS, H. (1976), *Inner City - Initiatives in Local Government*, Fabian research series nbr 320, Londres, The Fabian Society.
- FEAGIN, J.R. (1973), General Introduction, in FEAGIN, J.R. (ed.), *The Urban Scene: Myths and Realities*, New York, Random House.
- FISCHER, A. (1992), Stratégies spatiales, stratégies de développement : à propos de l'essor des petites et moyennes entreprises, *Espaces et Sociétés*, n°66/67: 165-84.
- FLORIDA, R., FELDMAN, M. (1988), Housing in US Fordism, *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 12: 187-210.
- FÖLSCH, P. (1993), Die Aufwertung innenstadtnaher Ortsteile in Hamburg zwischen 1968 und 1987. Eine Aggregatdateanalyse, Hamburg, Université d'Hambourg, thèse de doctorat.
- FOLIN, M. (1985), Housing Development Processes in Europe: Some Hypotheses from a Comparative Analysis, in BALL, M., BENTIVEGNA, V., EDWARDS, M., FOLIN, M. (eds.), *Land Rent, Housing and Urban Planning: A European Perspective*, Londres, Croom Helm.
- FONDATION ROI BAUDOIN (1986), *Le débat pauvreté : comprendre, définir, mesurer*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin.

- FOULON, A. (1990), Deux décennies de travail portuaire : faits et contexte économique, *Hinterland*, n° 147: 30-36.
- FOULON, A. (1992), Vitesse supérieure pour Anvers en tant que port automobile, *Hinterland*, n°155: 2-13.
- FRIEDEN, B. (1964), *The Future of Old Neighborhoods*, Cambridge, MA, MIT Press.
- FRIEDMANN, J., WEAVER, C. (1979), *Territory and Function: the Evolution of Regional Planning*, Londres, Edward Arnold.
- FRIEDRICHS, J., HAÜßERMANN, H., SIEBEL, W. (eds.) (1986), *Süd-Nord-Gefälle in der Bundesrepublik ?* Opladen, Westdeutscher Verlag.
- FUÀ, G. (1985), Les voies diverses du développement en Europe, *Annales ESC*, n°3: 579-603.
- GADREY, J. (1990), Les systèmes d'emploi tertiaires : de la segmentation flexible aux approches typologiques, in GADREY, J., GADREY, N. (eds.), *La gestion des ressources humaines dans les services et le commerce*, Paris, L'Harmattan.
- GADREY, J. (1992), *L'économie des services*, Paris, La Découverte.
- GANNE, B. (1985), Du notable au local. Transformations d'un modèle politique, *Annales de la Recherche Urbaine*, n°28: 23-32.
- GANNE, B. (1990), *Industrialisation diffuse et systèmes industriels localisés : essai de bibliographie critique du cas français*, Genève, Bureau International du Travail.
- GANNE, B. (1992), Place et évolution des systèmes industriels locaux en France : économie politique d'une transformation, in BENKO, G., LIPIETZ, A. (eds.), *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses Universitaires de France.
- GANS, H.J. (1962), Urbanism and Suburbanism as Ways of Life: A Re-evaluation of Definitions, in ROSE, A.M. (ed.), *Human Behaviour and Social Processes*, reproduit in HARLOE, M. (ed.) (1996), *The Sociology of Urban Communities*, tome I, Londres, Edward Elgar.
- GAROFOLI, G. (1989), Local Development and Policy Implications, in KONSOLAS, N. (ed.), *Local Development*, Athènes, Regional Development Institute/Hellenic Agency for Local Development and Local Government.

- GAROFOLI, G. (1992), Les systèmes de petites entreprises : un cas paradigmatique de développement endogène, in BENKO, G., LIPIETZ, A. (eds.), *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses Universitaires de France.
- GARRIER, G. (ed.) (1978), *La domination du capitalisme, 1840-1914*, Paris, Armand Colin.
- GAZIER, B. (1991), *Economie du travail et de l'emploi*, Paris, Dalloz.
- GEDDES, M. (1994), Local Strategies for Peripheral Estates, communication au colloque "Villes, Entreprises et Société à la Veille du XXI^e siècle", Lille, 16-18 mars.
- GERTLER, M. (1988), The limits to flexibility: comments on the post-Fordist vision of production and its geography, *Transactions of the Institute of British Geographers*, Vol. 13: 419-32.
- GERTLER, M. (1989), Resurrecting flexibility? A reply to Schoenberger, *Transactions of the Institute of British Geographers*, Vol. 14: 109-12.
- GLYN, A., HUGHES, A., LIPIETZ, A., SINGH, A. (1990), The Rise and Fall of the Golden Age, in MARGLIN, S., SCHOR, J. (eds.), *The Golden Age of Capitalism: Reinterpreting the Postwar Experience*, Oxford, Clarendon Press.
- GOLD, D.E. (1980), *Housing Market Discrimination: Causes and Effects of Slum Formation*, New York, Praeger.
- GOLDSTEIN, H.A. (1978), *Labour and Housing Market Segmentation and Planning*, Philadelphia, University of Pennsylvania, Department of City and Regional Planning, PhD dissertation.
- GOODWIN, M. (1991), Replacing a Surplus Population: the Employment and Housing Policies of the London Docklands Development Corporation, in ALLEN, J., HAMNETT, C. (eds.), *Housing and Labour Markets - Building the Connections*, Londres, Unwin Hyman.
- GORDON, D.M. (ed.) (1971), *Problems in Political Economy: an Urban Perspective*, Lexington, MA, DC Heath.
- GORDON, D.M. (1972), *Theories of Poverty and Underemployment*, Lexington, MA, DC Heath.
- GORDON, D.M. (1977), Capitalism and the Roots of Urban Crisis, in ALCALY, R.E., MERMELSTEIN, D. (eds.), *The Fiscal Crisis of American Cities*, New York, Vintage Books.

- GORDON, D.M. (1984), *Capitalist Development and the History of American Cities*, in SAWERS, L.W., TABB, W.K. (eds.), *Marxism and the Metropolis* (deuxième édition), New York, Oxford University Press.
- GORDON, D.M., EDWARDS, R., REICH, M. (1982), *Segmented Work, Divided Workers: The Historical Transformation of Labor in the United States*, New York, Cambridge University Press.
- GORDON, I.R. (1989), *Urban Unemployment*, in HERBERT, D.T., SMITH, D.M. (eds.), *Social Problems and the City: New Perspectives*, Oxford, Oxford University Press.
- GORGEU, A., MATHIEU, R. (1994), *Internationalisation des approvisionnements et juste-à-temps : quel impact sur le développement urbain et péri-urbain ?*, communication au colloque "Villes, Entreprises et Société à la veille du XXI^e siècle", Lille, 16-18 mars.
- GOTTMANN, J. (1961), *Megalopolis*, Cambridge, MA, MIT Press.
- GREER, S., KUBE, E. (1959), *Urbanism and Social Structure: A Los Angeles Study*, in SUSSMAN, M.B. (ed.), *Community Structure and Analysis*, New York, Thomas Crowell Company.
- GREFFE, X. (1988), *Décentraliser pour l'emploi : les initiatives locales pour le développement*, Paris, Economica.
- GREFFE, X. (1996), *Politiques d'aménagement du territoire et espaces ruraux*, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3: 397-406.
- GUESNIER, B. (1986a), *Introduction*, in GUESNIER, B. (ed.), *Développement local et décentralisation*, Paris, Editions Régionales Européennes S.A.
- GUESNIER, B. (ed.) (1986b), *Développement local et décentralisation*, Paris, Editions Régionales Européennes S.A.
- HADJIMICHALIS, C. (1994a), *Étude de cas de localité : Lavrion*, Programme de recherches pour la CCE (DGV/Pauvreté III) "Local Development Strategies in Economically Disintegrated Areas: A Proactive Strategy against Poverty in the European Community", Salonique, Université de Salonique.
- HADJIMICHALIS, C. (1994b), *Étude de cas de localité : Sykies*, Programme de recherches pour la CCE (DGV/Pauvreté III) "Local Development Strategies in Economically Disintegrated Areas: A Proactive Strategy against Poverty in the European Community", Salonique, Université de Salonique.

- HADJIMICHALIS, C., PAPAMICHOS, N. (1990), "Local" development in Southern Europe: towards a new mythology, *Antipode*, Vol. 22: 181-210.
- HALL, P. (ed.) (1981), *The Inner City in Context*, Londres, Heinemann.
- HAMILTON, F.E.I. (ed.) (1986), *Industrialization in Developing and Peripheral Regions*, Londres, Croom Helm.
- HAMNETT, C. (1984), Gentrification and Residential Location Theory: a Review and Assessment, in HERBERT, D.T., JOHNSTON, J.T. (eds.), *Geography and the Urban Environment*, Londres, John Wiley and Sons Ltd.
- HANNERZ, U. (1969), *Soulside: Inquiries into Ghetto Culture and Community*, New York, Columbia University Press.
- HARLOE, M. (1981), The Recommodification of Housing, in HARLOE, M., LEBAS, E. (eds.), *City, Class and Capital*, Londres, Edward Arnold.
- HARLOE, M. (ed.) (1996), *The Sociology of Urban Communities*, Londres, Edward Elgar.
- HARLOE, M., PICKVANCE, C., URRY, J. (eds.) (1990), *Place, Policy and Politics: Do Localities Matter?* Londres, Unwin Hyman.
- HARRINGTON, M. (1961), *The Other America*, New York.
- HARRISON, B., BLUESTONE, B. (1984), The Incidence and Regulation of Plant Closing, in SAWERS, L., TABB, W.K. (eds.), *Sunbelt/Snowbelt: Urban Development and Regional Restructuring*, New York, Oxford University Press.
- HARTWELL, R.M. (1972), The Tertiary Sector in the English Economy during the Industrial Revolution, in LÉON, P., CROUZET, F., GASCON, R. (eds.), *L'industrialisation en Europe au XIXème siècle*, Paris, Editions du CNRS.
- HARVEY, D. (1974), Class Structure and the Theory of Residential Differentiation, in CHISHOLM, M. (ed.), *Bristol Essays in Geography*, Londres, Heinemann.
- HARVEY, D. (1982), *The Limits to Capital*, Oxford, Basil Blackwell.
- HARVEY, D. (1984), The Place of Local Politics in the Geography of Uneven Capitalist Development (manuscrit préliminaire à *The Urbanization of Capital*, Oxford, Basil Blackwell, 1985).

- HARVEY, D. (1989), From managerialism to entrepreneurialism: the transformation in urban governance in late capitalism, *Geografiska Annaler*, Vol. 71B: 3-17.
- HASQUIN, H. (1971), *Une mutation : le pays de Charleroi aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Bruxelles, Editions de l'Université Libre de Bruxelles.
- HAUSNER, V. (ed.) (1987), *Urban Economic Change: Five City Studies*, Oxford, Oxford University Press.
- HAÜßERMANN, H. (1994), Étude de cas de localité : Hambourg, Programme de recherches pour la CCE (DGV/Pauvreté III) 'Local Development Strategies in Economically Disintegrated Areas: A Proactive Strategy against Poverty in the European Community', Berlin, Humboldt University.
- HEBBERT, M. (1980), *The Inner City Problem in Historical Context*, The Inner City in Context Series, nbr 5, Londres, SSRC.
- HENDERSON, J. (1983), Industrial bases and city sizes, *American Economic Review*, Vol. 73: 164-69.
- HILLING, D. (1988), Socio-economic Change in the Maritime Quarter: the Demise of Sailortown, in HOYLE, B.S., PINDER, D.A., HUSAIN, M.S. (eds.), *Revitalizing the Waterfront: International Dimensions of Dockland Redevelopment*, Londres, Belhaven.
- HILPERT, U., RUFFIEUX, B. (1991), Innovation, Politics and Regional Development: Technology Parks and Regional Participation in High Tech in France and West Germany, in HILPERT U. (ed.), *Regional Innovation and Decentralization*, Londres, Routledge.
- HINTERLAND (1988), Dossier industrie, n° 139.
- HIRSCHMAN, A (1984), *Vers une économie politique élargie*, Paris, Editions de Minuit.
- HIRST, P., ZEITLIN, J. (eds.) (1989), *Reversing Industrial Decline? Industrial Structure and Policy in Britain and Her Competitors*, Leamington Spa, Berg.
- HOBSBAWM, E.J. (1988), *L'ère des révolutions* (édition originale : 1962), Paris, Editions Complexe.
- HODGSON, G. (1988), *Economics and Institutions: A Manifesto for a Modern Institutional Economics*, Cambridge, Polity Press.
- HODGSON, G. (1991), Thorstein Veblen and post-Darwinian economics, *Cambridge Journal of Economics*, Vol. 16: 285-302.

- HOHENBERG, P.M., LEES, L.H. (1985), *The Making of Urban Europe, 1000-1950*, Cambridge, MA, Harvard University Press.
- HOLLAND, S. (1976), *Capital Versus the Regions*, Londres, Macmillan.
- HOLLINGSTEAD, J. (1861), *Ragged London in 1861*, Londres.
- HOOVER, E.M. (1948), *The Location of Economic Activity*, New York, McGraw Hill.
- HOOVER, E.M. (1968), The Evolving Form and Organization of the Metropolis: Principal Location Factors, in PERLOFF, H., WINGO, L. (eds.), *Urban Economics*, Baltimore, MD, Johns Hopkins University Press (réimpression in LEAHY, W., MC KEE, D., DEAN, R. (eds.) (1970), *Urban Economics*, New York, The Free Press).
- HOUSSEL, J.-P. (1980), Les industries autochtones en milieu rural, *Revue de Géographie de Lyon*, n° 4: 304-41.
- HYMER, S. (1971), The Multinational Corporation and the Law of Uneven Development, in BHAGWATI, J.W. (ed.), *Economics and World Order*, New York, Macmillan.
- IMRIE, R., THOMAS, H. (1993), Urban Policy and the Urban Development Corporations, in IMRIE, R., THOMAS, H. (eds.), *British Urban Policy and the Urban Development Corporations*, Londres, Paul Chapman.
- INSTITUT DES COMPTES NATIONAUX (1996), *Comptes régionaux - Croissance économique des régions, provinces et arrondissements, période 1985-1993*, Bruxelles, Institut des Comptes Nationaux.
- ISARD, W. (1956), *Location and Space-Economy*, Cambridge, MA, MIT Press.
- ISAKSEN, A. (1994), New industrial spaces and industrial districts in Norway: productive concepts in explaining regional development?, *European Urban and Regional Studies*, Vol. 1: 31-48.
- JESSOP, B. (1989), Regulation theories in retrospect and prospect, *Economies et Sociétés*, série TR, n°4: 7-62.
- JUILLARD, M. (1995), Régimes d'accumulation, in BOYER, R., SAILLARD, Y. (eds.), *La théorie de la régulation. État des savoirs*, Paris, Presses Universitaires de France.
- KALDOR, N. (1981), The role of increasing returns, technical progress and cumulative causation in the theory of international trade and economic growth, *Economie appliquée*, Vol. 34: 593-617.

- KARN, V., KEMENY, J., WILLIAMS, P. (1985), *Home Ownership in the Inner City: Salvation or Despair?*, Aldershot, Gower.
- KEYNES, J.M. (1936), *The General Theory of Employment, Interest and Money*, Londres, Macmillan.
- KELLENBENZ, H. (1972), Les industries dans l'Europe moderne (1500-1750), in LÉON, P., CROUZET, F., GASCON, R. (eds.), *L'industrialisation en Europe au XIXème siècle*, Paris, Editions du CNRS.
- KENNETT, P. (1994), Modes of regulation and the urban poor, *Urban Studies*, Vol. 31: 1017-31.
- KESTELOOT, C. (1994), Three levels of socio-spatial polarization in Brussels, *Built Environment*, Vol. 20: 204-17.
- KESTELOOT, C. (1995), The Creation of Socio-spatial Marginalization in Brussels: a Tale of Flexibility, Geographical Competition and Guestworker Neighbourhoods, in HADJIMICHALIS, C., SADLER, D. (eds.), *Europe at the Margins: New Mosaics of Inequality*, Chichester, John Wiley & Sons Ltd.
- KLAUSNER, D. (1986), Beyond separate spheres: linking production with social reproduction and consumption, *Society and Space*, Vol. 4: 29-40.
- KLOOSTERMAN, R. (1994), Amsterdamed: The rise of unemployment in Amsterdam in the 1980s, *Urban Studies*, Vol. 31: 1325-44.
- KNIGHT, R.V., GAPPERT, G. (eds.) (1989), *Cities in a Global Society*, Urban Affairs Annual Reviews, Vol. 35, Newbury Park, CA, Sage.
- KOSSMANN, E.H. (1978), *The Low Countries, 1780-1940*, Oxford, Oxford University Press.
- KREBS, G. (1988), The Framework for Local Economic Initiatives in Germany, in BENNETT, R., KREBS, G. (eds.), *Local Economic Development: Partnership Initiatives in Britain and Germany*, Londres, Belhaven.
- KRISTENSEN, P.H. (1992) Industrial Districts in West Jutland, Denmark, in PYKE, F., SENGENBERGER, W. (eds.), *Industrial Districts and Economic Regeneration*, Genève, Bureau International du Travail.
- LAMPARD, E. (1973), The Urbanizing World, in DYOS, H.J., WOLFF, M. (eds.), *The Victorian City: Images and Reality* (tome 1), Londres, Routledge and Kegan Paul.
- LATOUCHE, S. (1989), *L'occidentalisation du monde*, Paris, La Découverte.

- LAUNOIS, P. (1988), *L'industrie chimique en Belgique*, Bruxelles, Fédération des industries chimiques de Belgique.
- LEBORGNE, D. LIPIETZ, A. (1988), New technologies, new modes of regulation: some spatial implications, *Society and Space*, Vol. 6: 263-80.
- LEBORGNE, D. LIPIETZ, A. (1992a), Idées fausses et questions ouvertes de l'après-fordisme, *Espaces et Sociétés*, n°66/67: 39-68.
- LEBORGNE, D. LIPIETZ, A. (1992b), Flexibilité offensive, flexibilité défensive. Deux stratégies sociales dans la production des nouveaux espaces économiques, in BENKO, G., LIPIETZ, A. (eds.), *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses Universitaires de France.
- LEBRUN, P., BRUWIER, M., DHONDT, J., HANSOTTE, G. (1979), *Histoire quantitative et développement de la Belgique au XIXe siècle, Tome 2 : Essai sur la révolution industrielle en Belgique, 1770-1847*, Liège, Centre d'histoire quantitative.
- LEE, C.H. (1979), *British Regional Employment Statistics 1841-1971*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LEFEBVRE, B., MOUILLART, M., OCCHIPINTI, S. (1991), *Politique du logement : cinquante ans pour un échec*, Paris, L'Harmattan.
- LE GALÈS, P. (1988), Grande-Bretagne : le gouvernement contre les villes, *Annales de la Recherche Urbaine*, n°38: 53-62.
- LENOIR, R. (1974), *Les exclus*, Paris, Le Seuil.
- LEONTIDOU, L. (1990), *The Mediterranean City in Transition*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LEQUIN, Y. (1978), Les débats et les tensions de la société industrielle, in GARRIER, G. (ed.), *La domination du capitalisme, 1840-1914*, Paris, Armand Colin.
- LIEBOTT, E. (1967), *Tally's Corner*, Boston, Little Brown.
- LIPIETZ, A. (1974), *Le tribut foncier urbain*, Paris, Maspéro.
- LIPIETZ, A. (1975), Structuration de l'espace, problème foncier et aménagement du territoire, *Environment and Planning A*, Vol. 7: 415-25.
- LIPIETZ, A. (1977), *Le capital et son espace*, Paris, Maspéro.
- LIPIETZ, A. (1978), La dimension régionale du développement tertiaire, *Travaux et Recherches de Prospectives*, n° 75.

- LIPIETZ, A. (1979), *Crise et inflation : pourquoi ?* Paris, Maspéro.
- LIPIETZ, A. (1980), Le tertiaire, arborescence de l'accumulation capitaliste: prolifération et polarisation, *Critiques de l'Economie Politique*, n°12: 37-69.
- LIPIETZ, A. (1984), *L'audace ou l'enlèvement. Sur les politiques économiques de la gauche*, Paris, La Découverte.
- LIPIETZ, A. (1985), *Mirages et miracles. Problèmes de l'industrialisation dans le Tiers-Monde*, Paris, La Découverte.
- LIPIETZ, A. (1986), New Tendencies in the International Division of Labor: Regimes of Accumulation and Modes of Regulation, in SCOTT, A.J., STORPER, M. (eds.), *Production, Work, Territory: The Geographical Anatomy of Industrial Capitalism*, Boston, Allen and Unwin.
- LIPIETZ, A. (1990), Le national et le régional : quelle autonomie face à la crise capitaliste mondiale ?, in BENKÓ, G. (ed.), *La dynamique spatiale de l'économie contemporaine*, La Garennes-Colombes, Editions de l'Espace Européen.
- LIS, C. (1977), Proletarisch wonen in Westeuropese steden in de 19e eeuw: van wildgroei naar sociale controle, *Belgische Tijdschrift voor Nieuwste Geschiednis*, Vol. 8, n° 3/4.
- LIS, C. (1986), *Social Change and the Labouring Poor -Antwerp, 1770-1860*, New Haven, Yale University Press.
- LIS, C., SOLY, H. (1979), *Poverty and Capitalism in Pre-Industrial Europe*, Hassocks, Harvester Press.
- LIVET, G., MOUSNIER, R., POIDEVIN, R. (1980), *Histoire générale de l'Europe. Tome 3: De 1789 à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France.
- LOMBAERDE, P. (1993), A la recherche de l'identité de la ceinture du XIX^e siècle à Anvers, in UYTENHOVE, P. (ed.), *En marge des rives. La ceinture du XIX^e siècle à Anvers : éléments pour une culture de la ville*, Anvers, Open Stad.
- LOOS, J. (1984), *25 jaar buurtwerk Stuivenberg*, Anvers, édité par l'auteur.
- LOVERING, J. (1990), Fordism's unknown successor: a comment on Scott's theory of flexible accumulation and the re-emergence of regional economies, *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 14: 159-74.

- LOVERING, J. (1991a), Theorizing postfordism: why contingency matters (a further response to Scott), *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 15: 298-301.
- LOVERING, J. (1991b), *Bridging the Gap: Skills, Training and Barriers to Employment in Bristol*, Bristol, School for Advanced Urban Studies.
- LUNG, Y. (1995), Modèles industriels et géographie de la production, in RALLET, A., TORRE, A. (eds.), *Economie industrielle et économie spatiale*, Paris, Economica.
- LUNG, Y., MAIR, A. (1993), Innovation institutionnelle, apprentissage organisationnel et contraintes de proximités : les enseignements de la géographie du juste-à-temps, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3: 387-403.
- LUTZKYN, N., MÄRTIN, H., BIRG, H. (1980), *Hafenstädte als industriestandorte*, Brême, Bremer Ausschluß für Wirtschaftsforschung.
- MACFARLANE, R. (1993), Community Based Economic Development: The British Experience, in FASENFEST, D. (ed.), *Community Economic Development*, Londres, Macmillan.
- MADDISON, A. (1982), *Phases of Capitalist Development*, Oxford, Oxford University Press.
- MADDISON, A. (1995), *L'économie mondiale, 1820-1992, Analyses et statistiques*, Paris, OCDE.
- MADGE, C., WILLMOTT, P. (1981), *Inner City Poverty in Paris and London*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- MAIR, A. (1991), L'utilisation de la main d'oeuvre dans l'industrie automobile : juste-à-temps contre fordisme, séminaire du DEA Economie Industrielle et des Ressources Humaines, 24 octobre 1991, Villeneuve d'Ascq, Faculté des Sciences Economiques et Sociales.
- MAIR, A., FLORIDA, R., KENNEY, R. (1988), The new geography of automobile production: Japanese transplants in North America, *Economic Geography*, Vol. 64: 352-73.
- MANTOUX, P. (1928), *The Industrial Revolution in the Eighteenth Century*, Londres, Jonathan Cape.
- MARGLIN, S., SCHOR, J. (eds.) (1990), *The Golden Age of Capitalism: Reinterpreting the Postwar Experience*, Oxford, Clarendon Press.

- MARIN, Y. (1995), Brixton, quel avenir ?, communication au colloque PIR-Villes/Centre de Recherches sur l'Habitat "Les pratiques de la ville. Transformations sociales et évolutions spatiales", Nanterre, 21 septembre 1995.
- MARKUSEN, A., HALL, P., CAMPBELL, S., DEITRICK, S. (1991), *The Rise of the Gunbelt*, New York, Oxford University Press.
- MARSHALL, A. (1879), *The Economics of Industry*, Londres, Macmillan.
- MARSHALL, A. (1890), *Principles of Economics*, Londres, Macmillan.
- MARSHALL, A. (1919), *Industry and Trade*, Londres, Macmillan.
- MARTENS, A. (1976), *Les immigrés. Flux et reflux d'une main d'oeuvre d'appoint*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain.
- MARTENS, A., MOULAERT, F. (1990), La main-d'oeuvre étrangère dans l'économie belge a-t-elle accru la flexibilité de l'emploi ? in ABOU SADA, G., ZÉROULOU, Z., COURAULT, B. (eds.), *Crise économique et main-d'oeuvre immigrée dans les pays industrialisés*, Paris, Arcantère.
- MARTENS, A., VERVAEKE, M. (eds.) (1997, à paraître), *Polarisation des villes européennes*, Paris, Economica-Anthropos.
- MARTIN, J.E. (1964), Three Elements in the Industrial Geography of Greater London, in COPPOCK, J.T., PRINCE, H.C. (eds.), *Greater London*, Londres, Faber and Faber.
- MARTIN, H.G., FRANCIS, D. (1973), The Camera's Eye, in DYOS, H.J., WOLFF, M. (eds.), *The Victorian City: Images and Reality* (tome 1), Londres, Routledge and Kegan Paul.
- MARTINELLI, F. (1985), Public policy and industrial development in Southern Italy: anatomy of a dependent industry, *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 9: 47-81.
- MARTINELLI, F., SCHOENBERGER, E. (1992), Les oligopoles se portent bien, merci !, in BENKO ET LIPIETZ, (eds.), *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MARYNISSEN, R., MICHELENS, L., VANHERPE, K. (1990), Analyse van de Werkloosheid in Noord-Oost Antwerpen, Anvers, B.O.M., U.I.A. et V.D.A.B.
- MARYNISSEN, R., POPPE, E., JACOBS, T., VAN HOVE, E. (1987), *Kansarmoede in de Grootstad Antwerpen. Deel I : De Kwaliteit van het Wonen*, Anvers, U.I.A. et Fondation Roi Baudouin.

- MARYNISSSEN, R., POPPE, E., JACOBS, T., VAN HOVE, E. (1988), *Kansarmoede in de Grootstad Antwerpen. Deel II : De Bewoners*, Anvers, U.I.A. et Fondation Roi Baudouin.
- MASSEY, D. (1979), In what sense a regional problem ?, *Regional Studies*, Vol. 13: 233-43.
- MASSEY, D. (1983), Industrial restructuring as class restructuring: production decentralization and local uniqueness, *Regional Studies*, Vol. 17: 73-89.
- MASSEY, D. (1984), *Spatial Divisions of Labour*, Londres, Macmillan.
- MASSEY, D. (1990), Local Economic Strategies, in MACGREGOR, S., PIMLOTT, B. (eds.), *Tackling the Inner Cities: The 1980s Reviewed, Prospects for the 1990s*, Oxford, Clarendon Press.
- MAY, N. (1986), Constitution d'un regard - Fordisme et localisme, *Annales de la Recherche Urbaine*, n°29: 5-12.
- MAY, N. (1994), Introduction, in BONAMY, J., MAY, N. (eds.), *Services et mutations urbaines - Questionnements et perspectives*, Paris, Anthropos.
- MAYER, M. (1989), Local Politics: From Administration to Management, communication au colloque "Regulation, Innovation and Spatial Development", Cardiff, 13-15 septembre.
- MCARTHUR, A. (1994), A Comparative Study of Strategic Approaches to Neighbourhood Participation in Local Economic Regeneration, communication au colloque "Villes, Entreprises et Société à la Veille du XXIe siècle", Lille, 16-18 mars.
- MCCRACKEN, P. (1977), *Pour le plein emploi et la stabilité des prix*, Paris, OCDE.
- MEEGAN, R. (1989), Paradise Postponed: the Growth and Decline of Merseyside's Outer Estates, in COOKE, P. (ed), *Localities: The Changing Face of Urban Britain*, Londres, Unwin Hyman.
- MELLOR, J.R. (1977), *Urban Sociology in an Urbanized Society*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- MÉRENNE-SCHOUMAKER, B. (1991), *La localisation des industries*, Paris, Nathan.
- MINGIONE, E. (1981), *Social Conflict and the City*, Oxford, Basil Blackwell.
- MINGIONE, E. (1991), *Fragmented Societies: A Sociology of Economic Life beyond the Market Paradigm*, Oxford, Basil Blackwell.

- MINGIONE, E. (1993), The new urban poverty and the underclass: introduction, *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 17: 324-26.
- MINGIONE, E. (1994), Socio-economic Restructuring and Social Exclusion, communication introductive au colloque "Villes, Entreprises et Société à la Veille du XXI^e siècle", Lille, 16-18 mars.
- MINGIONE, E., MORLICCHIO, E. (1993), New forms of urban poverty in Italy: risk path models in the North and South, *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 17: 413-28.
- MINGRET, P. (1976), Les investissements américains en Belgique, *Revue de Géographie de Lyon*, Vol. 45: 243-78.
- MINGUET, G. (1985), *Naissance de l'Anjou industriel*, Paris, L'Harmattan.
- MOMMEN, A. (1994), *The Belgian Economy in the Twentieth Century*, Londres, Routledge.
- MORGAN, D. (1991), *The Cardiff Story*, Cowbridge, D. Brown and Sons Limited.
- MOSES, L.N., WILLIAMSON, H.F. (1967), The location of economic activities in cities, *American Economic Review*, Vol. 57: 211-22.
- MOUGENOT, C. (1988), Promoting the single-family house in Belgium: the social construction of model housing, *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 12: 530-49.
- MOULAERT, F. (1987), An institutional revisit to the Storper-Walker theory of labor, *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 11: 309-30.
- MOULAERT, F. (1996), Rediscovering spatial inequality in Europe. Building blocks for an appropriate "regulationist" framework, *Society and Space*, Vol. 14: 155-79.
- MOULAERT, F., DELVAINQUIÈRE, J.-C. (1994), Regional and Sub-Regional Development in Europe: the Role of Socio-cultural Trajectories, in BEKEMANS, L., (ed.), *Culture: Building Stone for Europe 2002*, Bruxelles, European Interuniversity Press.
- MOULAERT, F., DEMAZIÈRE, C. (1996), Le développement économique local dans une Europe post-fordiste. Inventaire et réflexions stratégiques, in DEMAZIÈRE, C. (ed.), *Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, Paris, L'Harmattan.

- MOULAERT, F., DJELLAL, F. (1995), Information technology consultancy firms: economies of agglomeration from a wide area perspective, *Urban Studies*, Vol. 32: 105-22.
- MOULAERT, F., SHACHAR, A. (eds.) (1995), Cities, their Networks and the Global Economy, *Urban Studies*, numéro spécial, Vol. 32, n°2.
- MOULAERT, F., SCOTT, A.J. (eds.) (1996), *Cities, Enterprises and Society on the Eve of the XXIst Century*, Londres, Pinter, à paraître.
- MOULAERT, F., SWYNGEDOUW, E. (1989), A regulationist approach to the geography of flexible production systems, *Society and Space*, Vol. 7: 327-45.
- MOULAERT, F., SWYNGEDOUW, E. (1992), Accumulation and Organization in C&C Industries - A Regulationist Approach, in COOKE, P., MOULAERT, F., SWYNGEDOUW, E., WEINSTEIN, O., WELLS, P., *Towards Global Localisation: The Computing and Communication Industries in Britain and France*, Londres, UCL Press.
- MOULAERT, F., CHIKHAOUI, Y., DJELLAL, F. (1991), Locational behaviour of French high-tech consultancy firms, *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 15: 5-33.
- MOULAERT, F., SCOTT, A.J., FARCY, H. (1996), Producer Services and the Formation of Urban Space, in MOULAERT, F., SCOTT, A.J. (eds.), *Cities, Enterprises and Society on the Eve of the XXIst Century*, Londres, Pinter, à paraître.
- MOULAERT, F., SWYNGEDOUW, E., RODRIGUEZ, A. (1995), Urban Renovation and Social Exclusion: an Analytical Framework. miméo.
- MOULAERT, F., SWYNGEDOUW, E., WILSON, P. (1988), Spatial responses to Fordist and post-Fordist accumulation and regulation, *Papers of the Regional Science Association*, Vol. 64: 11-23.
- MOULAERT, F., LEONTIDOU, L. DELLADETSIMA, P.M., DELVAINQUIÈRE, J.-C., DEMAZIÈRE, C. (1992-94a), *Local Development Strategies in Economically Disintegrated Areas: A Proactive Strategy against Poverty in the European Community*, rapport à la Commission Européenne (DGV, Pauvreté III), Lille, IFRESI.
- MOULAERT, F., LEONTIDOU, L. DELLADETSIMA, P.M., DELVAINQUIÈRE, J.-C., DEMAZIÈRE, C. (1994b), Propositions théoriques pour l'étude des localités qui "perdent", in COURLET, C., SOULAGE, B. (eds.), *Industrie, territoires et politiques publiques*, Paris, L'Harmattan.

- MOULAERT, F., COP, E., NIEUWINCKEL, S., DELVAINQUIÈRE, J.-C., SCHACHTER, J., VICARI HADDOCK, S. [à paraître], *Social Integration and Local Development Strategies in European Cities*.
- MUSYCK, B. (1994), Les caractéristiques de l'industrialisation autonome dans le Sud de la Flandre Occidentale, in COURLET, C., SOULAGE, B. (eds.), *Industrie, territoires et politiques publiques*, Paris, L'Harmattan.
- MYRDAL, G. (1957), *Economic Theory and the Underdeveloped Regions*, Londres, Duckworth.
- NELSON, A.C. (1993), Theories of Regional Development, in BINGHAM, R.D., MIER, R. (eds.), *Theories of Local Economic Development*, Newbury Park, CA, Sage.
- NEVIN, B., SHINER, P. (1993), A new approach to people-led regeneration, *Local Work*, n°50: 1-7.
- NOVY, A. (1995), Rapport de l'atelier "Qui sont les acteurs ? Quel est le rôle des associations intermédiaires ?", Séminaire européen "Desenvolvimento Local e Exclusão Social", Porto, 6-8 avril.
- NOYELLE, T.J. (1989), Services and the World Economy: towards a New International Division of Labor, communication à la conférence "Localities in the International Economy", Cardiff.
- NOYELLE, T.J. (1994), Services et mutations urbaines aux Etats-Unis, in BONAMY, J., MAY, N. (eds.), *Services et mutations urbaines - Questionnements et perspectives*, Paris, Anthropos.
- OCDE (1980), *Steel in the 1980s*, Paris, OCDE.
- OP DE BEECK, R. (1971), L'industrie au port d'Anvers. Aménagement, environnement, impact sur l'économie de la région, *Hommes et Terres du Nord*, n° 1: 5-37.
- OP DE BEECK, R. (1974), Structure et localisation résidentielle de l'emploi portuaire anversoise, *Acta Geographica Lovaniensa*, n°12: 78-110.
- OP DE BEECK, R. (1990), Socio-geografische aspecten van een haventewerkstelling, *Bulletin de la Société Belge d'Études Géographiques*, n° 2: 211-60.
- ORWELL, G. (1937), *The Road to Wigan Pier*, Londres, Martin Secker & Warburg (traduction française : *Le quai de Wigan*, Paris, Editions Ivrea, 1995).

- OSTERMAN, P. (1988), *Employment Futures: Reorganization, Dislocation, and Public Policy*, New York, Oxford University Press.
- PADDISON, R. (1993), City marketing, image reconstruction and urban regeneration, *Urban Studies*, Vol. 30: 339-50.
- PAHL, R. (1984), *Divisions of Labour*, Oxford, Basil Blackwell.
- PALLOIX, C. (1973), *Les firmes multinationales et le procès d'internationalisation*, Paris, Maspéro.
- PAQUOT, T. (1992), Introduction, in RONCAYOLO, M., PAQUOT, T. (dir.) (1992), *Villes et civilisation urbaine, XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Larousse.
- PARK, R. (1929), Introduction, in ZORBAUGH, H.W., *The Gold Coast and the Slum: A Sociological Study of Chicago's Near North Side*, Chicago, IL, Chicago University Press.
- PECK, J.A. (1989), Reconceptualizing the local labour market: space, segmentation and the state, *Progress in Human Geography*, Vol. 13: 42-61.
- PECK, J.A., TICKELL, A. (1992), Local Modes of Regulation? Regulation Theory, Thatcherism and Uneven Development, Manchester, University of Manchester, School of Geography, SPA Working Paper n°14.
- PECQUEUR, B. (1989), *Le développement local : mode ou modèle ?* Paris, Syros.
- PERROUX, F. (1955), La notion de pôle de croissance, *Economie Appliquée*, n°1-2.
- PERROUX, F. (1961), *L'économie du XXème siècle*, Paris, Presses Universitaires de France.
- PETIT, P. (1995), De la croissance cumulative à la théorie de la régulation, in BOYER, R., SAILLARD, Y. (eds.), *La théorie de la régulation. État des savoirs*, Paris, Presses Universitaires de France.
- PHILIP, A. (1976), *Histoire des faits économiques et sociaux* (tome 1), Paris, Aubier.
- PINOL, J.-L. (1991), *Le monde des villes au XIXe siècle*, Paris, Hachette.
- PIORE, M.J., SABEL, C.F. (1984), *The Second Industrial Divide: New Possibilities for Prosperity*, New York, Basic Books (traduction française : *Les chemins de la prospérité*, Paris, Hachette, 1989).
- PLANQUE, B. (ed.) (1983), *Le développement décentralisé. Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, Paris, LITEC.

- POLANYI, K. (1944), *The Great Transformation* (traduction française : *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983).
- POLÈSE, M. (1994), *Economie urbaine et régionale*, Paris, Economica.
- PONSARD, C. (1958), *Histoire des théories économiques spatiales*, Paris, Armand Colin.
- POOLEY, C.G. (ed) (1992), *Housing Strategies in Europe, 1880-1930*, Leicester, Leicester University Press.
- PRÉTECEILLE, E. (1989), Paradoxes politiques des restructurations urbaines. Globalisation de l'économie et localisation du politique, *Espaces et Sociétés*, n°59: 5-26.
- PYKE, F., SENGENBERGER, W. (eds.) (1992), *Industrial Districts and Economic Regeneration*, Genève, Bureau International du Travail.
- QUÉVIT, M. (1978), *Les causes du déclin wallon*, Bruxelles, Editions Vie Ouvrière.
- RAINELLI, M. (1996), *L'Organisation Mondiale du Commerce*, Paris, La Découverte.
- RANDOLPH, B. (1991), Housing Markets, Labour Markets and Discontinuity Theory, in ALLEN, J., HAMNETT, C. (eds.), *Housing and Labour Markets - Building the Connections*, Londres, Unwin Hyman.
- RÉA, A. (1995), Communication au séminaire "Les zones urbaines défavorisées : leur diagnostic, les politiques en leur direction et la question de la justice sociale en Europe et en Amérique du Nord", séance du 12 avril 1995, Paris, Plan Urbain.
- READER, W.J. (1978), *Victorian England*, Londres, Book Club Associates.
- REX, J.A. (1974), The Sociology of a Zone of Transition, in BELL, C., NEWBY, H. (eds.), *The Sociology of Community: A Selection of Readings*, Londres, Frank Cass.
- REY, P.-P. (1973), *Les alliances de classe*, Paris, Maspéro.
- RICHARDSON, G.B. (1972), The organization of industry, *Economic Journal*, Vol. 82: 883-96.
- RIOUX, J.-P. (1971), *La révolution industrielle, 1780-1880*, Paris, Le Seuil.
- RIOUX, J.-P. (1986), Prologue, in BLOCH-LAINÉ, F., BOUVIER, J. (1986), *La France restaurée, 1944-1954. Dialogue sur les choix d'une modernisation*, Paris, Fayard.

- RODRIGUEZ, A.** (1996), Planifier la revitalisation d'une ville de tradition industrielle : innovations dans la politique urbaine à Bilbao (Espagne), in **DEMAZIÈRE, C.** (ed.), *Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, Paris, L'Harmattan.
- ROSEN, G.** (1973), Disease, Debility and Death, in **DYOS, H.J., WOLFF, M.** (eds.) *The Victorian City: Images and Reality* (tome 2), Londres, Routledge and Kegan Paul.
- ROSIER, B.** (1987), *Les théories des crises économiques*, Paris, La Découverte.
- ROSTOW, W.** (1963), *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Le Seuil.
- ROTH, J.** (1974), *Armut in der Bundesrepublik*, Francfort.
- SAHLINS, M.** (1976), *Age de pierre, âge d'abondance*, Paris, Gallimard.
- SASSEN, S.** (1991), *The Global City*, Princeton, NJ, Princeton University Press.
- SASSEN, S.** (1994), *Cities in a World Economy*, Thousands Oaks, CA, Pine Forge Press.
- SAWERS, L., TABB, W.K.** (eds.) (1984), *Sunbelt/Snowbelt: Urban Development and Regional Restructuring*, New York, Oxford University Press.
- SCHOENBERGER, E.** (1987), Technological and organizational change in automobile production: spatial implications, *Regional Studies*, Vol. 21: 199-214.
- SCHOENBERGER, E.** (1989), Thinking about flexibility: a response to Gertler, *Transactions of the Institute of British Geographers*, Vol. 14: 98-108.
- SCHOONHOVEN, E.** (1958), *Anvers, son fleuve et son port*, Anvers, Le Lloyd Anversois.
- SCHWEITZER, S.** (1982), *Des engrenages à la chaîne. Les usines Citroën, 1915-1935*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- SCOTT, A.J.** (1980), *The Urban Land Nexus and the State*, Londres, Pion.
- SCOTT, A.J.** (1982a), Locational patterns and dynamics of industrial activity in the modern metropolis, *Urban Studies*, Vol. 19: 111-42.
- SCOTT, A.J.** (1982b), Production system dynamics and metropolitan development, *Annals of the Association of American Geographers*, Vol. 72: 185-200.

- SCOTT, A.J. (1986), Industrialization and urbanization: a geographical agenda, *Annals of the Association of American Geographers*, Vol. 76: 25-37.
- SCOTT, A.J. (1988a), *Metropolis: From the Division of Labour to Urban Form*, Berkeley, CA, University of California Press.
- SCOTT, A.J. (1988b), *New Industrial Spaces*, Londres, Pion.
- SCOTT, A.J. (1988c), Flexible production systems and regional development: the rise of new industrial spaces in North America and Western Europe, *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 12: 171-86.
- SCOTT, A.J. (1991), Flexible production systems: analytical tasks and theoretical horizons - a reply to Lovering, *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 15: 130-34.
- SCOTT, A.J., MOULAERT, F. (1996), The Urban Question and the Future of Urban Research, in SCOTT, A.J., MOULAERT, F. (eds.), *Cities, Enterprises and Society on the Eve of the XXIst Century*, Londres, Pinter, à paraître.
- SCOTT, A.J., STORPER, M. (eds.) (1986), *Production, Work, Territory: The Geographical Anatomy of Industrial Capitalism*, Boston, Allen and Unwin.
- SCOTT, A.J., STORPER, M. (1987), Industries de haute technologie et développement régional : revue critique et reformulation théorique, *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n°112: 237-56.
- SCOTT, A.J., STORPER, M. (1992), Regional Development Reconsidered, in ERNSTE, H., MEIER, V. (eds.) (1992), *Regional Development and Contemporary Industrial Response*, Londres, Belhaven.
- SHERIDAN, G.J. (1979), Household and Craft in an Industrializing Economy: The Case of the Silk Weavers of Lyons, in MERRIMAN, J. (ed.), *Consciousness and Class Experience in Nineteenth-Century Europe*, New York, Holmes & Meier.
- SHORT, J.R., BENTON, L.M., LUCE, W.B., WALTON, J. (1993), Reconstructing the image of an industrial city, *Annals of the Association of American Geographers*, Vol. 83: 207-24.
- SMETS, M. (1977), *Le développement des cités-jardins en Belgique*, Liège, Mardaga.
- SMITH, N. (1989), Uneven Development and Location Theory: Towards a Synthesis, in PEET, R., THRIFT, N. (eds.), *New Models in Geography*, Londres, Unwin Hyman.

- STANKIEWICZ, F. (1988), Les stratégies d'entreprises face aux ressources humaines : le temps des révisions, in STANKIEWICZ, F. (ed.), *Les stratégies d'entreprises face aux ressources humaines - L'après-taylorisme*, Paris, Economica.
- STEWART, M. (1988), The finding of Wigan Pier? A review article on the ESRC Inner Cities Research Programme, *Policy and Politics*, Vol. 16: 123-32.
- STÖHR, W. (1981), Development from Below: the Bottom-Up and Periphery-Inward Development Paradigm, in STÖHR, W., TAYLOR, D. (eds.), *Development from Above or Below?* Londres, John Wiley and Sons Ltd
- STÖHR, W. (1990a), Introduction, in STÖHR, W. (ed.), *Global Challenge, Local Response*, Londres, Mansell.
- STÖHR, W. (ed.) (1990b), *Global Challenge, Local Response*, Londres, Mansell.
- STÖHR, W., TAYLOR, D. (eds.) (1981), *Development from Above or Below?* Londres, John Wiley and Sons Ltd.
- STÖHR, W., TÖDTLING, F. (1978), Spatial equity - some antitheses to current regional development strategy, *Papers of the Regional Science Association*, Vol. 38: 33-53.
- STOLÉRU, L. (1976), *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*, Paris, Flammarion.
- STOKER, G., YOUNG, F. (1993), *Cities in the 1990s*, Harlow, Longman.
- STORPER, M. (1995), The resurgence of regional economies: the region as a nexus of untraded interdependencies, *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 5: 605-44.
- STORPER, M., SCOTT, A.J. (1989), The Geographical Foundations and Social Regulation of Flexible Production Complexes, in WOLCH, J. DEAR, M. (eds.), *The Power of Geography: How Territory Shapes Social Life*, Winchester, MA, Allen and Unwin.
- STORPER, M., WALKER, R. (1983), The theory of labour and the theory of location, *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 7: 1-43.
- STORPER, M., WALKER, R. (1989), *The Capitalist Imperative: Territory, Technology and Industrial Growth*, New York, Basil Blackwell.
- SUYKENS, F. (1989), La métamorphose d'un port mondial, *Hinterland*, n° 142: 48-51.

- SUYKENS, F. (1991), The Major Breakthrough, in SUYKENS, F., DE BRABANDER, G., BUYCK, J., SMERS, M., BOLLEN, A., DE VOS, A., *Antwerp - The New Spring*, Anvers, MIM Publishing Company.
- SWYNGEDOUW, E. (1987), Social innovation, organization of the production process and spatial development, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3: 487-510.
- SWYNGEDOUW, E. (1990), L'espace, le Fordisme et le Limbourg, *Contradictions*, n°58/59: 115-51.
- SWYNGEDOUW, E. (1992a), The Mammon Quest. "Glocalisation", Interspatial Competition and the Monetary Order: the Construction of New Scales, in DUNFORD, M., KAFKALAS, G. (eds.), *Cities and Regions in the New Europe*, Londres, Belhaven.
- SWYNGEDOUW, E. (1992b), Territorial organization and the space/technology nexus, *Transactions of the Institute of British Geographers*, Vol. 17: 417-33.
- SWYNGEDOUW, E., ARCHER, K. (1986), Les leçons de l'expérience américaine, in ZOLLER, H., FEDERWISCH, J. (eds.), *Technologie nouvelle et ruptures régionales*, Paris, Economica.
- SYRETT, S. (1993), Local economic initiatives in Portugal: reality and rethoric, *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 17: 526-46.
- THRIFT, N. (1987), The Fixers: The Urban Geography of International Commercial Capital, in HENDERSON, J., CASTELLS, M. (eds.), *Global Restructuring and Territorial Development*, Londres, Sage.
- THUROW, L. (1975), *Generating Inequality*, New York, Basic Books.
- TOPALOV, C. (1987), *Le logement en France. Histoire d'une marchandise impossible*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- TOPALOV, C. (1989), A history of urban research: the French experience since 1965, *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 19: 625-51.
- TREBLE J.H. (1979), *Urban Poverty in England*, Londres, Batsford.
- TREMBLAY, D.-G. (1996), Stratégies de développement économique local : l'expérience de Montréal et du Québec, in DEMAZIÈRE, C. (ed.), *Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, Paris, L'Harmattan.

- TRIGILIA, C. (1992), Italian Industrial Districts: Neither Myth Nor Interlude, in PYKE, F., SENGENDERGER, W. (eds.), *Industrial Districts and Economic Regeneration*, Genève, Bureau International du Travail.
- TRAPIER, M., TRIPIER, P. (1983), Modalités d'appartenance à la communauté locale et filières privées d'accès à l'emploi dans un canton rural (Terrasson, Dordogne), in *Une Stratégie Locale Pour l'Emploi - Actes du Colloque du Ministère de l'Emploi*. Paris, Editions du Centre d'Etudes de l'Emploi.
- TUROK, I. (1992), Property-led regeneration: panacea or placebo?, *Environment and Planning A*, Vol. 24: 361-79.
- TUROK, I. (1994), Local Labour Market Policy in Peripheral Estates: Issues of Quantity and Quality, communication au colloque "Villes, Entreprises et Société à la Veille du XXIe siècle", Lille, 16-18 mars.
- UYTTENHOVE, P. (1993a), Anvers en marge des rives, in UYTTENHOVE, P. (ed.), *En marge des rives. La ceinture du XIXe siècle à Anvers : éléments pour une culture de la ville*, Anvers, Open Stad.
- UYTTENHOVE, P. (ed.) (1993b), *En marge des rives. La ceinture du XIXe siècle à Anvers : éléments pour une culture de la ville*, Anvers, Open Stad.
- VALEYRE, A. (1983), Dynamique spatiale de l'emploi et développement régional, in *Une Stratégie Locale Pour l'Emploi, Actes du Colloque du Ministère de l'Emploi*, Paris, Editions du Centre d'Etudes de l'Emploi.
- VANCE, J.E. (1966), Housing the worker: the employment linkage as a force in urban structure, *Economic Geography*, Vol. 42: 294-325.
- VAN DEN BULCKE, D. (1978), *Multinationale ondernemingen in de belgische economie*, Gand, Université de Gand, miméo.
- VAN DEN HOUTE, P., VEUGELERS, R. (1989), Buitenlandse ondernemingen in België, *Tijdschrift voor Economie en Management*, Vol. 34: 9-34.
- VANDERMOTTEN, C. (1984), Wallonie, des crises emboîtées, *Revue Belge de Géographie*, Vol. 108: 57-69.
- VANDERMOTTEN, C. (1990), Les mutations de l'espace industriel belge, *Contradictions*, n°58/59: 79-113.
- VANDEVOORDE, J. (1991), Un port à visage humain, *La Semaine d'Anvers*, n°773, p. 1.
- VAN DOREN, P. (1996), Un programme de développement régional pour Charleroi, ou comment mieux répondre à la démarche du

milieu innovateur, in DEMAZIÈRE, C. (ed.), *Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, Paris, L'Harmattan.

VANHOVE, N. (1983), Belgium, in KLAASSEN, L.H., MOLLE, W.T.M. (eds.), *Industrial Mobility and Migration in the EEC*, Aldershot, Gower.

VAN STAHEYEN, J. (1977), *Het Stuyvenberggasthuis te Antwerpen*, Anvers, Henry Van de Velde Instituut.

VEBLEN, T. (1904), *The Theory of Business Enterprise*, New York, Charles Scribner's Sons.

VELTZ, P. (1983), Fordisme, rapport salarial et complexité des pratiques : une perspective critique, *Critiques de l'économie politique*, n°23/24: 30-42.

VELTZ, P. (1992), Hiérarchies et réseaux dans l'organisation de la production, in BENKO, G., LIPIETZ, A. (eds.), *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses Universitaires de France.

VELTZ, P. (1993), D'une géographie des coûts à une géographie des organisations. Quelques thèses sur l'évolution des rapports entreprises/territoires, *Revue économique*, Vol. 44: 671-84.

VERHAGHTERT, K. (1988), Reaching for the European top, 1850-1913, *Hinterland*, n° 138: 38-43.

VERHÉ, W. (1986), L'industrie chimique dans la province d'Anvers, *Hinterland*, n° 131: 21-24.

VERMESSE, O. (1996), La socio-économie : un programme de recherche scientifique institutionnalisé, mémoire du DEA "Changement social et développement", Université de Lille I, Faculté des Sciences Economiques et Sociales.

VILAR, P. (1962), *Or et monnaie dans l'histoire*, Paris, Flammarion.

VINIKAS, B. (1982), Crise, ville et industrie, in VARIII AUCTORES, *Demain les villes ? Essai de réflexion prospective*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin.

VRANKEN, J. (1977), *Armoede in de welvaartstaat. Een poging tot historische en structurele plaatsing*, Université d'Anvers (U.I.A.), Département de Sciences Politiques et Sociales, thèse de doctorat.

WALLERSTEIN, I. (1980), *Capitalisme et économie-monde, 1450-1640*, Paris, Flammarion.

- WARF, B. (1990), The reconstruction of social ecology and neighborhood change in Brooklyn, *Society and Space*, Vol. 8: 73-97.
- WATTS, H.D. (1985), *Industrial Geography*, Harlow, Longman.
- WEAVER, C. (1983), Le développement par la base : vers une doctrine du développement territorial, in PLANQUE, B. (ed.), *Le développement décentralisé. Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, Paris, LITEC.
- WEBER, A. (1909), *Über den Standort der Industrien*, Tübingen (édition anglaise : *Theory of the Location of Industries*, Chicago, Chicago University Press, 1929)
- WEBER, A.F. (1899), *The Growth of Cities in the Nineteenth Century, a Study in Statistics*, réédition Cornell University Press, 1967.
- WEBBER, M.M., WEBBER, C.C. (1967), Culture, Territoriality and the Elastic Mile, in WENTWORTH ELDREDGE, H. (ed.), *Taming Metropolis. Volume I: What Is and What Could Be*, New York, Praeger.
- WETTMAN, R.W. (1986), Das Süd-Nord Gefälle - Realität und Perspektiven, in VON VOSS, R. AND FRIEDRICH, K. (eds.), *Das Süd-Nord Gefälle*, Bonn, Verlag Bonn Aktuell.
- WIEVEL, W., TEITZ, M. GILOTH, R. (1993), The Economic Development of Neighborhoods and Localities, in BINGHAM, R., MIER, R. (eds.), *Theories of Local Economic Development*, Newbury Park, CA, Sage.
- WILLEMS, M. (1984), Study of the Recent Evolution of the Returns in the Belgian Steel Industry, Leuven, Departement voor Toegepaste Economische Wetenschappen, Master's Dissertation.
- WILLIAMS, K., WILLIAMS, J., HASLAM, C., WARDLOW, A. (1989), Facing up to Manufacturing Failure, in HIRST, P., ZEITLIN, J. (eds.), *Reversing Industrial Decline? Industrial Structure and Policy in Britain and Her Competitors*, Leamington Spa, Berg.
- WILSON, P.A. (1996), Le développement économique communautaire aux États-Unis et en Amérique Latine, in DEMAZIÈRE, C. (ed.), *Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, Paris, L'Harmattan.
- WINCHESTER, H.P.M., WHITE, P.E. (1988), The location of marginalised groups in the inner city, *Society and Space*, Vol. 6: 37-54.

- WOHL, A. (1971), *The Housing of the Working Classes in London, 1815-1914*, in CHAPMAN, S.D. (ed.), *The History of Working-Class Housing*, Newton Abbot, David & Charles.
- WOOD, P.A. (1974), *Urban Manufacturing: A View from the Fringe*, in JOHNSON, J.H. (ed.), *Suburban Growth: Geographical Processes at the Heart of the Western City*, Londres, John Wiley & Sons.
- YOUNG, A., CHRISTOS-RODGERS, J. (1996), Discussions et pouvoir : les stratégies d'organisation communautaire du Conseil des résidents du quartier de St Thomas, Nouvelle-Orléans, in DEMAZIÈRE, C. (ed.), *Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, Paris, L'Harmattan.
- YOUNG, M., WILLMOTT, P. (1957), *Family and Kinship in East London*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- ZEITLIN, J. (1987), Distretti industriali e struttura industriale in prospettiva storica, in INNOCENTI, R. (ed.), *Piccola città e piccola impresa*, Milan, Franco Angeli.
- ZORBAUGH, H.W. (1929), *The Gold Coast and the Slum. A Sociological Study of Chicago's Near North Side*, Chicago, IL, Chicago University Press.

TABLE DES MATIÈRES

Préface.....	3
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	4
PREMIÈRE PARTIE - LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LES VILLES : SYNTHÈSE THÉORIQUE ET MODÉLISATION	13
INTRODUCTION	22
CHAPITRE 1 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DYNAMIQUES SPATIALES : UNE SYNTHÈSE THÉORIQUE	16
INTRODUCTION	17
1.1. ANALYSE THÉORIQUE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	19
1.1.1. Choisir une théorie du développement économique.....	19
1.1.1.1. Les critères et l'inadéquation des théories traditionnelles du développement économique.....	20
1.1.1.2. Le choix de l'approche de la régulation.....	24
1.1.2. Développement économique, crise et approche de la régulation.....	26
1.1.2.1. La dynamique d'une économie capitaliste.....	26
1.1.2.2. Crise économique et innovation théorique : l'approche de la régulation.....	27
1.1.2.3. La conceptualisation du développement économique par l'"école" de la régulation.....	29
1.2. APPROCHE THÉORIQUE DE LA DYNAMIQUE SPATIALE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	36
1.2.1. Les versions spatiales de l'approche de la régulation : un essai de synthèse.....	38
1.2.1.1. Des convergences entre l'approche de la régulation et les analyses de la restructuration régionale et urbaine.....	38
1.2.1.2. Un essai de synthèse des aspects spatiaux du développement économique.....	39
1.2.2. Les analyses spatiales d'inspiration "régulationniste" : critique et approfondissement.....	44
1.2.2.1. Le "post-fordisme" : un mode de développement mort-né.....	45
1.2.2.2. De l'analyse des "nouveaux espaces industriels" à l'étude des localités "qui perdent".....	47
CONCLUSION.....	51

CHAPITRE 2 - UN MODÈLE MULTIDIMENSIONNEL DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE URBAIN	53
INTRODUCTION	54
2.1. UN MODÈLE TRIPOLAIRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES VILLES.....	56
2.1.1. Vocabulaire du développement régional et définition du système productif urbain.....	57
2.1.1.1. Un nouveau vocabulaire du développement régional.....	58
2.1.1.2. Définition du système productif urbain.....	59
2.1.2. L'organisation industrielle du système productif urbain	61
2.1.2.1. La division du travail au sein de la firme et entre les firmes	61
2.1.2.2. Approche institutionnaliste de l'entreprise et du système productif urbain	65
2.2. LES RELATIONS ENTRE LES PÔLES DU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT URBAIN	67
2.2.1. Les relations entre le système productif urbain et l'espace urbain.....	67
2.2.1.1. Théorie de la localisation des entreprises et des établissements	67
2.2.1.2. La constitution du système productif urbain	71
2.2.2. Le lien entre le système productif urbain et la population : la relation d'emploi sur le marché du travail urbain.....	74
2.2.2.1. La relation d'emploi	75
2.2.2.2. Définition et caractéristiques du marché du travail urbain.....	76
2.2.2.3. La dynamique du marché urbain du travail	79
2.2.3. La relation entre les ménages et la ville.....	81
2.2.3.1. Définition du logement	81
2.2.3.2. La segmentation du marché du logement.....	83
CONCLUSION.....	87
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.....	89

DEUXIÈME PARTIE - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET VILLES : UNE APPROCHE HISTORIQUE. LES QUARTIERS OUVRIERS, DE LA CRÉATION À LA DÉSAGRÉGATION..... 91

INTRODUCTION 92

CHAPITRE 3 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CHANGEMENT RÉGIONAL ET URBAIN EN EUROPE DU NORD-OUEST, 1750-1914..... 96

INTRODUCTION 97

3.1. L'INDUSTRIALISATION ET SES EFFETS SUR LE SYSTÈME URBAIN EN EUROPE DU NORD-OUEST (XVIII^E-XIX^E SIÈCLE) : UN ESSAI D'ANALYSE 99

3.1.1. Industrialisation, urbanisation et relations de l'un à l'autre : problèmes de définition et d'approche 100

3.1.1.1. Définition de l'industrialisation et de l'urbanisation..... 100

3.1.1.2. L'étude de la relation entre industrialisation et urbanisation : deux approches différentes, mais complémentaires..... 107

3.1.2. L'industrialisation et ses effets sur le système urbain en Europe du Nord-Ouest (XVIII^e -XIX^e siècle)..... 109

3.1.2.1. La proto-industrialisation..... 111

3.1.2.2. La "révolution industrielle"..... 114

3.1.2.3. La "deuxième révolution industrielle"..... 116

3.2. LES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET SPATIALES DES VILLES PORTUAIRES, CONDITIONS DE NAISSANCE DE QUARTIERS OUVRIERS..... 123

3.2.1. Des villes portuaires en fort développement, bien avant l'ère industrielle..... 124

3.2.1.1. L'apport méthodologique de D.M. Gordon : une appréciation 124

3.2.1.2. La ville portuaire pendant l'ère commerciale : fonction économique et structure spatiale..... 126

3.2.1.3. Anvers dans la dynamique de développement du continent européen, XI^e-XVII^e siècle..... 129

3.2.2. La mutation des grandes villes portuaires pendant l'ère industrielle..... 133

3.2.2.1. Les grandes villes portuaires, de l'ère commerciale à l'ère industrielle 134

3.2.2.2. Aspects analytiques de l'industrialisation des villes portuaires dans la deuxième partie du XIX^e siècle..... 135

3.2.2.3. Le développement économique d'Anvers et de la Belgique, 1750-1914.....	138
CONCLUSION.....	154
CHAPITRE 4 - LA NAISSANCE DE QUARTIERS OUVRIERS AU XIXE SIÈCLE.....	156
INTRODUCTION	157
4.1. CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE, PAUVRETÉ ET TRAVAIL DANS LES GRANDES VILLES AU XIXE SIÈCLE.....	159
4.1.1. La formation de marchés urbains du travail et la pauvreté.....	160
4.1.2. Travail et logement pour les ouvriers : des fonctions séparées, des liens spatiaux étroits.....	161
4.2. LA CONSTRUCTION DE QUARTIERS OUVRIERS : POSITION SPATIALE, FONCTION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENT CONSTRUIT.....	164
4.2.1. L'environnement construit du quartier ouvrier.....	165
4.2.2. Le marché foncier et de logement à l'origine des quartiers ouvriers.....	167
4.2.3. Planification urbaine et méconnaissance de la dynamique des quartiers ouvriers au XIXe siècle	169
4.2.3.1. La planification urbaine.....	169
4.2.3.2. La méconnaissance des quartiers ouvriers	171
4.3. LA FORMATION DE COMMUNAUTÉS LOCALES EN MILIEU URBAIN : UN PHÉNOMÈNE CONTROVERSÉ.....	173
4.3.1. La zone de transition dans l'École de Chicago.....	173
4.3.2. La formation d'une communauté au sein du quartier ouvrier.....	177
4.4. NAISSANCE ET DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION DES QUARTIERS OUVRIERS DANS UNE GRANDE VILLE PORTUAIRE : ANVERS, 1860-1914.....	180
4.4.1. La situation entre 1800 et 1860 : une ville densément peuplée et une zone rurale périphérique	181
4.4.2. La croissance urbaine d'Anvers (1860-1910) : un processus de différenciation de l'espace.....	186
4.4.3. Anvers Nord-Est : population et habitat.....	189
CONCLUSION.....	195

CHAPITRE 5 - LA DÉSAGRÉGATION DES QUARTIERS OUVRIERS DANS UNE ÉPOQUE D'ABONDANCE, 1950-73 197

INTRODUCTION	198
5.1. CROISSANCE, COMPROMIS ET INÉGALITÉS : LE MODE DE DÉVELOPPEMENT FORDISTE.....	200
5.1.1. La croissance économique et ses mécanismes dans les pays capitalistes avancés	201
5.1.1.1 L'ampleur de la croissance économique occidentale : quelques données.....	202
5.1.1.2 Une conceptualisation de la croissance économique des années 50 et 60 selon l'approche de la régulation	205
5.1.2. Au coeur du fordisme : un système de production caractérisé.....	209
5.1.2.1. Les principes : parcellisation du travail et mécanisation	209
5.1.2.2 La diffusion sectorielle et internationale de l'organisation fordiste de la production... et sa crise.....	212
5.1.3. Une approche qualitative du fordisme : vers une prise en compte des aspects sociaux et spatiaux du développement économique.....	214
5.2. L'EXPANSION SPATIALE DU FORDISME EN EUROPE ET SES INCIDENCES SUR LES QUARTIERS OUVRIERS DE GRANDES VILLES.....	217
5.2.1. Le fordisme et ses contradictions : division spatiale du travail et problèmes de développement régional et urbain	219
5.2.1.1 La standardisation et l'intégration verticale, facteurs d'homogénéisation de l'espace	220
5.2.1.2 La division spatiale du travail, conséquence du rapport salarial fordiste ?	222
5.2.2. Les impacts spatiaux du fordisme sur les grandes villes européennes : la "décentralisation" des activités.....	227
5.2.2.1 La décentralisation industrielle : définition et explications traditionnelles.....	227
5.2.2.2 L'évolution de l'organisation industrielle, base de la décentralisation	231
5.2.2.3 La disparition de l'industrie localisée et des sources d'emploi dans les quartiers ouvriers : l'interaction système productif - ville.....	233
5.2.3. Une variable fondamentale de la désagrégation des quartiers ouvriers : le logement.....	235
5.2.3.1 Norme de consommation et logement dans la dynamique fordiste	236
5.2.3.2 La suburbanisation, stimulant de l'expansion du mode de développement fordiste.....	238

5.2.3.3 Les politiques urbaines de l'époque fordiste vis-à-vis des quartiers ouvriers	242
CONCLUSION.....	245
CHAPITRE 6 - INDUSTRIALISATION, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DYNAMIQUES SPATIALES : LA BELGIQUE, ANVERS ET ANVERS NORD-EST, 1950-73	248
INTRODUCTION	249
6.1. LE FORDISME BELGE : CARACTÉRISTIQUES ET ÉVOLUTION	251
6.1.1. Les atouts et les faiblesses de la Belgique dans la période de reconstruction de l'Europe.....	254
6.1.2. Du ralentissement de la croissance aux "Treize Glorieuses"	255
6.1.2.1. Le poids croissant des multinationales dans l'économie belge.....	256
6.1.2.2. Une croissance industrielle polarisée spatialement	257
6.2. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL D'ANVERS, 1950-73	260
6.2.1. Le développement industriel et commercial du port d'Anvers et de la région urbaine.....	261
6.2.1.1. Le développement industriel et commercial du port d'Anvers.....	261
6.2.1.2. Le développement économique dans la région urbaine d'Anvers	269
6.2.2. Les tendances spatiales du développement économique à Anvers : coupure ville/port et décentralisation industrielle et commerciale massive.....	273
6.2.2.1. La coupure entre la ville et son port	273
6.2.2.2. La décentralisation industrielle et commerciale	274
6.2.3. L'évolution du marché du logement de la région urbaine d'Anvers, 1945-75 : une suburbanisation massive	278
6.2.3.1 L'évolution démographique.....	278
6.2.3.2. La politique du logement et l'aménagement urbain.....	280
6.3. LA DÉSAGRÉGATION D'ANVERS NORD-EST	283
6.3.1. La localisation résidentielle des salariés des activités économiques situées sur le port.....	283
6.3.2. La situation d'Anvers Nord-Est en 1970.....	289
6.3.2.1. Variables démographiques fondamentales et déplacement spatial des populations	289
6.3.2.2. Niveau de formation et catégories socioprofessionnelles.....	294
6.3.2.3. Le parc immobilier	297

CONCLUSION.....	300
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE	302
TROISIÈME PARTIE - CRISE ÉCONOMIQUE, ESSOR DES INITIATIVES LOCALES DE DÉVELOPPEMENT ET RECHERCHE DE STRATÉGIES ADAPTÉES POUR LES QUARTIERS OUVRIERS	304
INTRODUCTION	305
CHAPITRE 7 - RESTRUCTURATION ÉCONOMIQUE, RÉGIONS QUI "GAGNENT" ET LOCALITÉS QUI "PERDENT" EN EUROPE DE L'OUEST	308
INTRODUCTION	309
7.1. LA RESTRUCTURATION ÉCONOMIQUE ET SES IMPACTS SPATIAUX EN EUROPE OCCIDENTALE.....	313
7.1.1. Trois axes de la restructuration économique dans le monde occidental	314
7.1.1.1. La réorganisation des systèmes productifs.....	315
7.1.1.2. La globalisation économique	317
7.1.1.3. L'action de l'État : changement de direction	318
7.1.2. Les impacts de la restructuration sur la hiérarchie urbaine et régionale en Europe occidentale.....	320
7.1.2.1. La polarisation urbaine et régionale en Allemagne	320
7.1.2.2. Origine et évolution des stratégies de développement urbain en Grande-Bretagne.....	322
7.1.2.3. Le cas français	323
7.1.2.4. L'Europe du Sud.....	325
7.2. LES RÉGIONS QUI "GAGNENT" EN EUROPE : FACTEURS DE DÉVELOPPEMENT ET ÉVALUATION DES RÉUSSITES	326
7.2.1. Les districts industriels.....	327
7.2.1.1. Les facteurs de croissance des districts industriels.....	328
7.2.1.2. Le district industriel : critique du modèle.....	331
7.2.2. Les espaces de haute technologie.....	333
7.2.3. Les villes de services avancés.....	334
7.3. UN EXEMPLE D'ESPACE URBAIN QUI "PERD" DANS UNE RÉGION QUI "GAGNE" : ANVERS NORD-EST	337
7.3.1. L'économie d'Anvers et de sa région depuis le début des années 70.....	338
7.3.1.1. L'évolution de l'emploi dans la région urbaine, 1972-92.....	338
7.3.1.2. L'économie et l'emploi au port d'Anvers.....	344

7.3.1.3. Anvers dans la crise : polarisation socio-économique et impuissance politique.....	349
7.3.2. Anvers Nord-Est, 1970-95.....	354
7.3.2.1. Variables démographiques fondamentales et hypothèses sur l'évolution économique et sociale du quartier depuis les débuts de la crise économique	354
7.3.2.2. Analyse socio-économique de la population	359
7.3.2.3. Le parc immobilier.....	369
 CONCLUSION.....	 376
 CHAPITRE 8 - LES QUARTIERS OUVRIERS EN EUROPE À LA VEILLE DU XXI^e SIÈCLE : DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DIVERGENTES.....	 379
 INTRODUCTION.....	 380
 8.1. APPROCHES THÉORIQUES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL.....	 382
8.1.1. Les conceptions et la pratique du développement régional et local des années 50 à la crise des années 70	382
8.1.1.1. Les théories du développement spatial dans les années 50 et 60.....	382
8.1.1.2. Critique des politiques de développement régional et d'aménagement du territoire.....	384
8.1.2. Le développement par en bas : une utopie féconde	386
8.1.2.1. Théorie du développement par en bas.....	386
8.1.2.2. Critique du développement par en bas.....	387
 8.2. LA PRATIQUE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL EN MILIEU URBAIN : DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE CONTRE REDÉVELOPPEMENT PHYSIQUE.....	 390
8.2.1. Les stratégies de développement physique des villes	390
8.2.1.1. Motivation et processus des stratégies de développement physique des villes.....	391
8.2.1.2. Les effets ambigus des stratégies de développement physique des villes	394
8.2.2. Le développement économique communautaire.....	396
8.2.2.1. Objectifs et acteurs du développement économique communautaire.....	396
8.2.2.2. Le développement économique communautaire et les autres acteurs du champ urbain.....	398
8.2.2.3. Les limites du développement économique communautaire.....	400
 8.3. UNE STRATÉGIE MULTIDIMENSIONNELLE POUR LE REDÉVELOPPEMENT D'UN QUARTIER OUVRIER : ANVERS NORD-EST	 402

8.3.1. Contexte historique et institutionnel de la stratégie de développement local d'Anvers Nord-Est.....	403
8.3.1.1. Mise en contexte historique	403
8.3.1.2. Le contexte institutionnel de la stratégie : les politiques nationales, régionales et locales, et leurs évolutions récentes.....	406
8.3.1.3. La Société de Développement d'Anvers Nord-Est : une présentation.....	410
8.3.2. Évaluation des actions du B.O.M.....	413
8.3.2.1. Les initiatives dans le domaine du logement.....	414
8.3.2.2. Initiatives pour la formation professionnelle la réinsertion sur le marché du travail.....	416
8.3.2.3. Les initiatives de création ou d'attraction d'activités économiques.....	422
 CONCLUSION.....	 425
 CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE	 428
 CONCLUSION GÉNÉRALE.....	 430
 BIBLIOGRAPHIE.....	 437